This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

3 2044 012 563 409

ρ·14

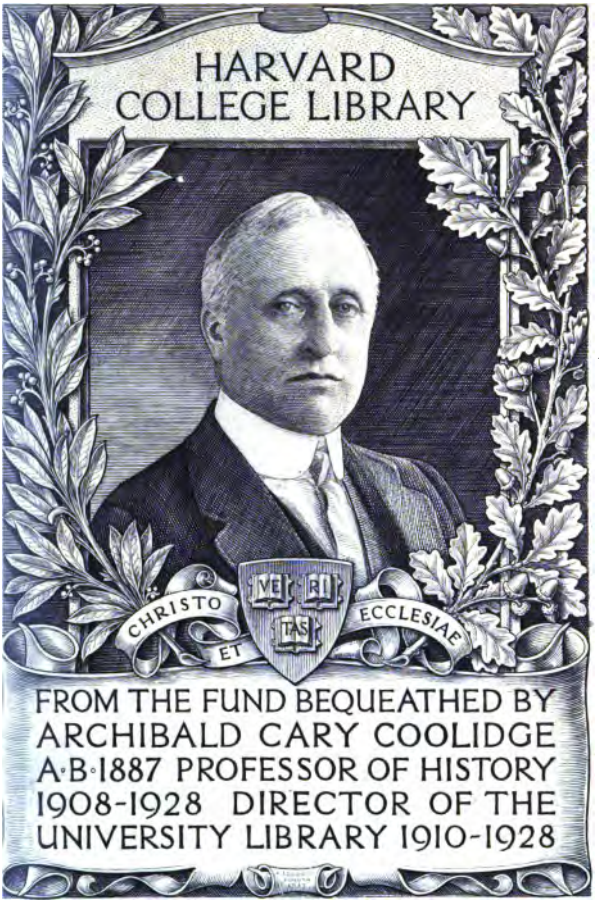
HARVARD
COLLEGE LIBRARY
CHRISTO
ET
ECCLESIAE
VE RI TAS
FROM THE FUND BEQUEATHED BY
ARCHIBALD CARY COOLIDGE
A·B·1887 PROFESSOR OF HISTORY
1908-1928 DIRECTOR OF THE
UNIVERSITY LIBRARY 1910-1928

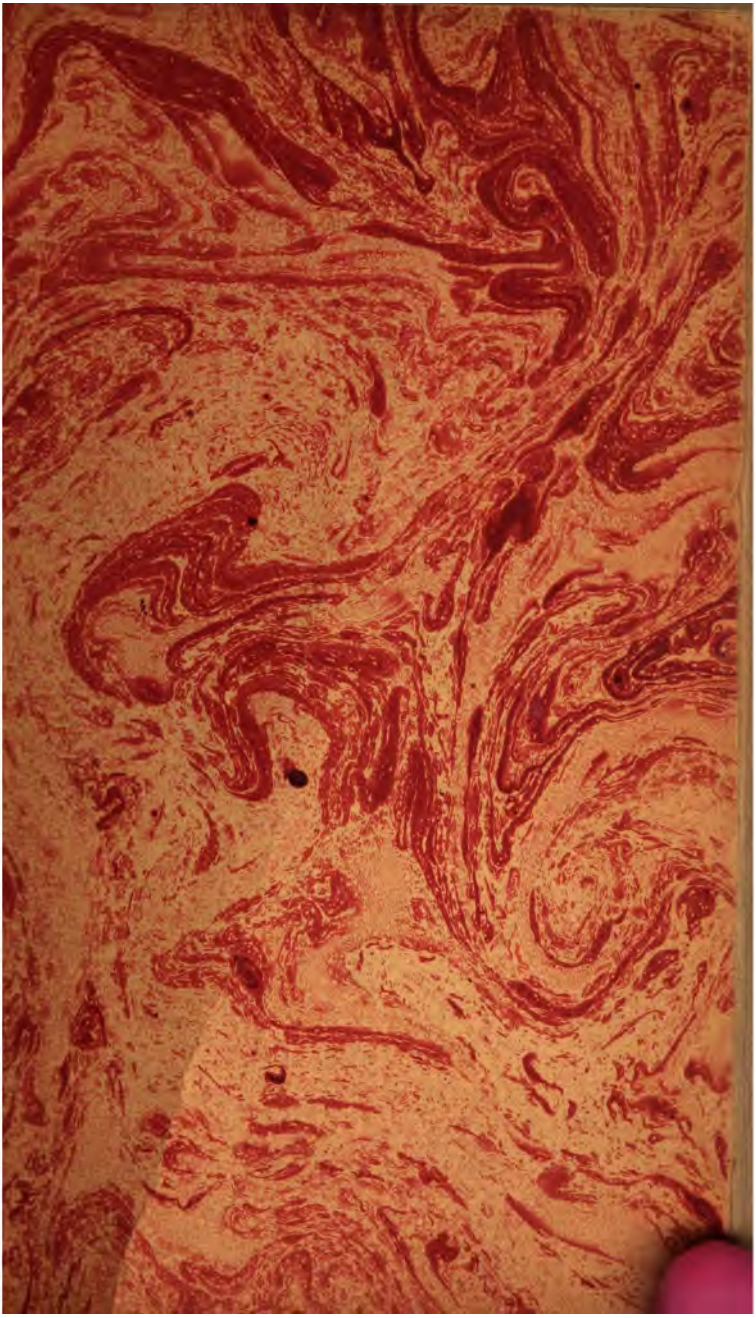

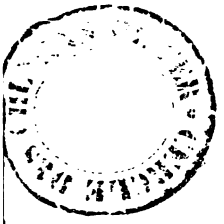

LE LIBAN ET LA SYRIE

1845 — 1860

DU MÊME AUTEUR

CHRÉTIENS ET TURCS, scènes de la vie politique, militaire et religieuse en Orient, 1 vol. in-8°.

POUR PARAÎTRE SUCCESSIVEMENT

HISTOIRE ET DIPLOMATIE.

—

LA TURQUIE ET LES GRANDES PUISSANCES.

—

JOURNAL D'UN VOYAGE DANS LES PRINCIPAUTÉS-UNIES EN 1859, par Constantinople et Vienne.

Paris.— Imprim. de la Librairie nouv. A Bourdilliat, 15, rue Breda.

LE LIBAN

ET

LA SYRIE

1845 — 1860

PAR

M. EUGÈNE POUJADE

PARIS

LIBRAIRIE NOUVELLE

Boulevard des Italiens, 15

A. BOURDILLIAT ET Cie, ÉDITEURS

La traduction et la reproduction sont réservées.

1860

Ott 3671.21

HARVARD COLLEGE
MAY 19 1939
LIBRARY

Ott 3716.14
Coolidge Fund

HARVARD
UNIVERSITY
LIBRARY
MAR 17 1964

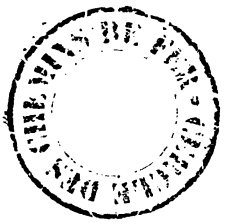

PRÉFACE

Une partie de l'ouvrage que je soumets au public a déjà paru dans des recueils périodiques. Ce récit d'événements passés faisait prévoir ceux qui viennent de remplir l'Europe d'indignation, et est encore aujourd'hui le commentaire malheureusement le plus saisissant du présent.

Dans une séance récente de la chambre des communes, M. Monsell, l'amiral sir Ch. Napier et lord Palmerston ont prononcé des discours qui sont comme les pièces justificatives les plus irrécusables des jugements que j'ai portés sur la diplomatie anglaise dans les affaires du Liban, et les vues persistantes du gouvernement ottoman.

« En examinant l'histoire des vingt dernières années, a dit M. Monsell, il est évident pour moi que l'Angleterre est hautement responsable de ce qui a eu lieu. »

M. Monsell a rappelé en même temps les pa-

roles prononcées dans un meeting à Édimbourg, par l'amiral Napier, en 1845 : « Je suis honteux, déclarait l'amiral, d'avoir participé à une transaction (celle de 1840) qui a produit un si déplorable résultat. »

Sir Ch. Napier, dans la séance du 17, a été encore plus explicite.

« J'avais été chargé, a-t-il dit, de promettre aux habitants des montagnes qu'ils seraient mieux traités par les Turcs qu'ils ne l'avaient été auparavant. Il en résulta qu'ils se levèrent en masse contre ceux qui étaient alors leurs souverains, et, sans cette circonstance, il eût été impossible, avec le petit nombre de soldats qui se trouvaient engagés dans l'affaire, de réussir comme ils le firent. Aujourd'hui les Turcs se sont montrés de pires gouverneurs que les premiers maîtres.

» J'ai dit que j'étais honteux du rôle que j'ai joué en Syrie. Le gouvernement m'avait envoyé pour remplir une certaine mission, et je m'en suis acquitté; mais je dois reconnaître que sous Méhémet-Ali la Syrie était paisible et tranquille, les routes étaient sûres et le peuple relativement heureux. Les Turcs avaient, sans aucun doute, fait tout ce qu'ils avaient pu afin de provoquer la révolte dans les montagnes du Liban. »

Quant à lord Palmerston, il suffira de prendre

acte de l'aveu suivant, qu'il fit dans la même séance :

« Le gouvernement de Constantinople a travaillé sans cesse à renverser le système établi par l'Angleterre dans le Liban, et à mettre la Syrie dans la même position que les autres provinces soumises à la Porte. »

Malheureusement, l'action britannique et l'action ottomane, tout en se combattant sur un point, se sont toujours réunies pour combattre celle de la France, et doivent porter la plus lourde part de responsabilité dans les malheurs qui ont accablé la Syrie et le Liban.

Aujourd'hui, une ère de réparation commence pour ces belles contrées, par la noble initiative de la France.

Paris, le 22 août 1860.

LE LIBAN ET LA SYRIE

1845 — 1860

PREMIÈRE PARTIE

HISTOIRE D'UNE MISSION EN 1845

I

Volney, qui a laissé sur la Syrie et sur l'Égypte un livre devenu classique, a raconté comment Ahmed-Djezzar-Pacha conquit le pachalik d'Acre pour le compte du sultan et détruisit presque entièrement la famille de Daher-el-Omar. Cet homme célèbre était né en Illyrie, dans la religion chrétienne ; on croit qu'il était fils d'un prêtre grec. Il finit par se rendre tout à fait indépendant de la Porte, à laquelle il payait seulement un petit tribut. Il conquit également le pachalik de Tripoli et celui de Gaza. Pendant

les premiers temps de sa fortune, il s'appliqua à tromper tout le monde par une douceur et une affabilité affectées; mais il ne put se contenir longtemps; son naturel farouche et cruel éclata bientôt par des actes dont le souvenir n'est pas encore effacé en Syrie et qui lui firent donner le surnom de Djezzar ou le boucher. Sa férocité s'assouvit pendant trente ans sans se lasser sur les malheureux habitants des contrées qu'il gouvernait, sans distinction de religion ni de race. Après avoir résisté au général Bonaparte dans Saint-Jean-d'Acre, grâce à l'appui des Anglais, il gouverna en despote presque toute la Syrie, jusqu'à ses derniers jours, et mourut tranquillement dans son lit au commencement du mois de mai 1804.

Du temps de Djezzar, sur dix hommes que l'on rencontrait dans Saint-Jean-d'Acre, il y en avait au moins un qui avait un œil crevé, ou qui était complétement aveugle ou bien qui avait le nez ou les oreilles coupées. Il imprimait ainsi les traces de sa cruauté sur les visages, qui devenaient de muets mais éloquents ministres de la terreur qu'il aimait à répandre. Sur son lit de mort, il méditait de nouvelles cruautés, et sa mort, comme celle de Robespierre, sauva la vie à un grand nombre de malheureux, qui apprirent, en même temps que leur délivrance, le sort affreux qui leur était réservé. On trouva sous le chevet de son lit une liste de trente-quatre individus qui étaient destinés à être jetés et noyés dans la mer. Je ne mentionne pas ceux qui devaient seulement subir des mutilations. Sur cette

fatale liste figurait un religieux franciscain nommé le frère François, qui était médecin et qu'il avait fait venir de Jérusalem pour le soigner pendant sa maladie. Ce monstre ajoutait la raillerie à la cruauté. Très-peu de jours avant sa mort, il avait demandé à son médecin s'il aimait le poisson ; ce bon moine ayant répondu qu'il en mangeait volontiers :

— Très-bien, lui répondit Djezzar, je vous en ferai manger bientôt.

Djezzar-Pacha se faisait rendre par ses espions un compte minutieux de tout ce qui se passait dans la ville, et lui-même la parcourait la nuit déguisé et accompagné d'un ou deux de ses affidés. Un soir, il entendit une voix de femme qui chantait dans une chambre au rez-de-chaussée. La porte était entr'ouverte ; il s'approcha sans bruit et vit une jeune et belle femme qui chantait pour endormir son enfant qu'elle berçait ; elle était seule. Sa curiosité satisfaite, Djezzar se retire et ordonne à ses gens de bien examiner la maison et de lui amener le lendemain le mari de la belle chanteuse. C'était un chrétien. Conduit devant le pacha, il se jette à ses pieds tremblant de peur. Djezzar le rassure et lui ordonne de ne rien lui cacher de la vérité.

— Qui es-tu?

— Chrétien.

— Où étais-tu hier au soir, chez qui passais-tu la soirée?

— Dans la maison d'un de mes amis.

— Tu aimes donc mieux, coquin, te divertir avec des amis que de passer la soirée avec ta jeune femme ! Tu la laisses seule dans un appartement sur la rue, exposée à recevoir quelque insulte! Si cela arrivait, tu ne manquerais pas de dire et bien d'autres avec toi que Djezzar-Pacha ne veille pas à la sûreté des habitants de sa ville. Je te défends de sortir la nuit, et je t'ordonne de passer tes soirées avec ta femme, sous peine d'être jeté à la mer et noyé.

Un espion vint rapporter à Djezzar qu'il y avait chaque jour des querelles dans une maison chrétienne, entre un père et son fils, à l'occasion d'un nouvel appartement que le père avait fait construire au haut de sa maison et que le fils prétendait occuper contre la volonté paternelle. Djezzar envoie à l'instant même chercher le fils. Celui-ci arrive en sa présence plus mort que vif. Il lui demande d'un ton peu propre à le rassurer quelle était la religion qu'il professait.

— Je suis chrétien, dit-il.

— Puisque tu es chrétien, fais le signe de la croix.

Quand il eut obéi, Djezzar lui dit:

— Où viens-tu de placer le nom du père? en haut; et du fils? en bas. Et comment, misérable, oses-tu donc prétendre que ton père soit logé dans l'appartement situé au bas de la maison et que l'appartement supérieur te soit destiné? Va le lui céder sur-le-champ, et si tu oses enfreindre mes ordres, je te

ferai mourir de la mort la plus cruelle pour te punir et apprendre à tes pareils que les enfants doivent honneur et respect à leurs père et mère.

Un Français à peine débarqué à Saint-Jean-d'Acre, où il était venu chercher fortune, se trouva face à face avec Djezzar dans la rue, au moment où le pacha chevauchait, entouré de sa nombreuse suite; il cherche à l'éviter et se colle contre un mur; mais Djezzar s'arrête, lui fait demander depuis quand il est arrivé, et lui ordonne de se rendre le lendemain au sérail. Celui-ci obéit.

— Tu n'as pas eu peur de venir à Acre, lui dit le pacha en le voyant; tu n'as donc pas entendu dire que Djezzar était cruel, qu'il faisait couper les nez et les oreilles, crever les yeux, trancher les têtes?

Le Français feignit de n'avoir rien entendu dire de pareil, et ajouta qu'il venait pour faire le commerce. Djezzar lui promit sa protection s'il vivait tranquille et se renfermait exclusivement dans sa profession. en le congédiant, il lui remit une feuille de papier qu'il s'était amusé à découper pendant l'entretien, et qui représentait avec assez de vérité un lion dévorant un cerf.

Dès que la nouvelle de la mort de Djezzar fut publique dans Saint-Jean-d'Acre, des désordres commencèrent. Les troupes de la garnison, dont le nombre pouvait s'élever à trois mille hommes, et auxquels il était dû plusieurs mois de paye, ne voulurent point permettre l'inhumation du corps avant d'avoir reçu toute leur solde. Il fallut obéir et payer

chaque soldat. On craignait une émeute, qui aurait pu avoir de funestes conséquences : le kyaya, le cadi et les notables musulmans domiciliés dans la ville s'assemblèrent et se concertèrent entre eux pour aviser aux moyens d'empêcher que la tranquillité n'y fût de nouveau troublée. Il y avait à cette époque à Acre un personnage nommé Ismaïl-Pacha, qui, après avoir occupé de grandes dignités à Constantinople, était tombé dans la disgrâce et avait été exilé; il gémissait dans une prison depuis plusieurs années : on l'en fit sortir, et il fut proclamé gouverneur. Cette élévation soudaine n'était que le prélude d'une fin prompte et terrible. Deux mois avant sa mort, Djezzar avait confié la conduite de la caravane des pèlerins de la Mecque à un de ses mamelouks, nommé Soliman-Pacha. A son retour de la Mecque, Soliman apprend à Damas la mort de Djezzar et l'élévation d'Ismaïl-Pacha. Il part de Damas sur-le-champ avec le peu de troupes qu'il avait sous ses ordres, et se rend à Nazareth, pour y attendre l'issue des affaires. Il demande et obtient l'hospitalité dans le couvent des Pères franciscains. Les religieux subvinrent à ses plus pressants besoins, lui fournirent une certaine quantité de blé et d'orge, et lui avancèrent une somme de 64,000 piastres, plus de 300,000 fr. de notre monnaie actuelle. Cependant Ismaïl-Pacha, apprenant la présence de Soliman Pacha à Nazareth avec une poignée d'hommes, déclare aux autorités d'Acre qu'il veut aller lui offrir la bataille. Il part, mais sans emporter les vœux des habitants, qui aimaient Soliman-

Pacha et souhaitaient de l'avoir pour gouverneur. Les deux petites armées se rencontrent : Ismaïl-Pacha est battu et prend la fuite; mais il est reconnu par des paysans de Naplouse, qui l'arrêtent et le livrent à Soliman-Pacha. Ismaïl-Pacha, remis au commandant de quelques bâtiments turcs qui se trouvaient sur la rade de Caïfa, fut conduit à Constantinople, où il fut décapité le jour même de son arrivée. Vainqueur de Soliman-Pacha, il eût été reconnu gouverneur de Syrie, et la tête de son ennemi fut tombée à la place de la sienne.

La victoire de Soliman-Pacha fut un bonheur pour la Syrie et la Palestine, si longtemps écrasées sous le sceptre de fer de Djezzar. Pendant une administration, ou, pour mieux dire, un règne de douze ans, Soliman-Pacha exerça le gouvernement de la manière la plus douce et la plus patriarcale. Ses sujets étaient traités comme ses enfants; pas une plainte ne se fit entendre contre le pacha, et jusqu'à ce jour son souvenir est resté entouré de vénération et de respect. Les religieux latins, auxquels il rendit largement les bienfaits qu'il en avait reçus, furent particulièrement protégés par lui. Il n'avait guère que cinquante ans lorsqu'il mourut. Soliman-Pacha avait pour kyaya ou lieutenant un des anciens mamelouks de Djezzar, comme il l'avait été lui-même, et qui s'appelait Ali-Pacha, et pour principal ministre un Israélite nommé Hayn-Farlis, à qui Djezzar avait fait crever un œil et couper le nez : ce personnage jouissait à juste titre de la confiance de Soli-

man-Pacha, qui lui avait délégué un pouvoir presque sans bornes.

A la mort de Soliman, Abdallah-Pacha, fils d'Ali, et comme lui pacha à deux queues, gouverna provisoirement le pachalik de Saint-Jean-d'Acre. Malgré son extrême jeunesse et le grand nombre de concurrents qui briguaient la haute situation de gouverneur général de Syrie, Abdallah-Pacha, qui n'avait cependant rendu aucun service à la Porte Ottomane, fut confirmé dans un des gouvernements les plus considérables de l'empire; il dut son élévation aux bons offices et au puissant crédit de Hayn-Farlis auprès de plusieurs grands personnages du divan. Abdallah-Pacha le paya de ce bienfait par la plus noire ingratitude. La Sublime Porte lui ayant demandé la note des biens trouvés à la mort de Soliman-Pacha, des doutes s'élevèrent sur l'exactitude des comptes rendus par Abdallah-Pacha, et Hayn-Farlis reçut l'ordre de se rendre à Constantinople. Ce juif n'avait plus, sous le jeune pacha, la haute situation qu'il avait occupée sous Soliman-Pacha. Abdallah, qui sentait combien il avait été coupable envers lui, craignit son crédit, sa vengeance peut-être, et il eut la cruauté de le faire mourir quand il pouvait le retenir à Acre. Cette atrocité fut le prélude des excès auxquels Abdallah-Pacha se livra bientôt. La fin tragique de Hayn-Farlis émut ses nombreux et puissants amis; le sultan connut toute la vérité, et Abdallah-Pacha tomba en disgrâce. Il prévint une destitution en se déclarant ouvertement rebelle. Il

eut la folie de croire qu'il pourrait, chose inouïe parmi les musulmans, se faire reconnaître pour roi de Syrie. Il nomma un de ses mamelouks pacha de Damas et lui donna quelques troupes pour aller prendre possession du pachalik qu'il venait de lui donner; l'émir Béchir, prince du Liban, à la tête d'un parti de ses montagnards, eut ordre d'accompagner et de soutenir cette ridicule expédition, dont le résultat fut l'incendie et le pillage d'un petit village situé sur la route de Damas et appelé El-Mezzi.

Le sultan ordonna alors aux pachas de Damas, d'Alep et de Marach de marcher avec les forces dont ils disposaient sur Acre, d'en faire le siége et d'enlever au rebelle toute la Syrie et la Palestine. Ces forces réunies pouvaient s'élever à vingt mille hommes environ, qui arrivèrent devant la place vers la mi-août de l'année 1822. La ville était abondamment pourvue de toutes sortes de subsistances, et il en arrivait même du dehors, parce que la mer était libre, ce qui permit à Abdallah-Pacha de faire porter en lieu sûr une partie de ses trésors, grâce à la protection de quelques consuls étrangers. Pour mettre fin à cette intervention irrégulière, Dervich-Mehemed, pacha de Damas, adressa, à la date du 1er septembre 1822, au consul de France à Saint-Jean-d'Acre une lettre dans laquelle, après avoir rappelé que le sultan avait d'abord inutilement employé les voies de la douceur pour ramener Abdallah-Pacha dans le devoir, le nouveau gouverneur continuait en ces termes :

« En conséquence, il a été privé du titre de vizir, et on lui a ôté le commandement de Seyda, Tripoli, Jaffa, Ramlé et Gaza, qu'on nous a confié, en nous ordonnant d'intimer au rebelle son exil à Afioum-Kara-Hissar (forteresse de l'intérieur de l'Anatolie), et s'il ne se soumettait pas à ces ordres et qu'il voulût continuer à s'enfermer dans Acre, de l'assiéger jusqu'à ce que nous pussions nous en emparer et lui faire subir son châtiment en envoyant sa tête à Constantinople... Depuis quelque temps, il est parvenu à notre connaissance que, dans le nombre des consuls de ces contrées, il s'en est trouvé quelques-uns qui se sont liés d'amitié avec le rebelle et lui ont procuré des bâtiments pour emporter ses trésors et lui prêter assistance; nous avons été étrangement surpris de ces démarches. Grâce au Seigneur, vous êtes doué d'esprit et de sagacité, et vous connaissez parfaitement les capitulations qui existent entre la Sublime Porte et le gouvernement français, qui défendent aux consuls de s'immiscer dans de pareilles affaires, parce que cette conduite est contraire aux capitulations et à la bonne intelligence qui règne entre les deux cours; si votre gouvernement venait à être informé de ce fait, ces consuls seraient sans doute blâmés. C'est ce qui nous a obligé de vous adresser cette lettre amicale, désirant, pour preuve de votre sincère amitié, que vous soyez attentif à découvrir celui qui se permet d'être ami du rebelle Abdallah-Pacha et d'enlever les trésors de notre gouvernement, afin de le détourner de cette

action répréhensible et contraire aux capitulations ; et si jamais il était le dépositaire des biens d'Abdallah-Pacha et chargé par lui de les cacher, de l'avertir, afin qu'ils soient retenus, parce que ces biens appartiennent à la Sublime Porte. Or donc, s'il se trouve quelqu'un parmi vous (consuls) qui ait contrevenu aux capitulations dans cette affaire, il serait urgent qu'il fût justement dénoncé à la Sublime Porte sans qu'il pût nous en vouloir. Si vous pouvez sortir de la ville d'Acre et venir vous présenter à Caïfa, il vous sera rendu, si Dieu veut, tous les honneurs, et on aura pour vous tous les égards qui vous sont dus, selon l'usage ; si vous ne pouviez pas sortir d'Acre, dispensez-vous de toute communication avec le pacha disgracié par la Sublime Porte. Vous pouvez compter sur toute mon assistance dans les affaires qui pourront vous concerner. Salut à quiconque se trouve dans la bonne voie. »

Malgré les secours que recevait Abdallah-Pacha, après neuf mois de résistance, il aurait été contraint de rendre la place, parce qu'il n'avait plus d'argent pour payer ses troupes, s'il n'eût imploré la protection de son puissant voisin, le pacha d'Égypte. Mehemet-Ali-Pacha parvint à obtenir la levée du siége et le pardon d'Abdallah, moyennant la somme de 35,000 bourses, et la promesse formelle de payer exactement au sultan le tribut annuel. A dater de cette époque, Abdallah-Pacha resta soumis à son souverain. Son administration ne fut pas aussi paisible que celle de son prédécesseur. Vers la fin de l'année 1824, l'émir

Béchir-Cheab, prince du Liban, et le scheik Béchir-Djomblat, le plus puissant mokatagi ou chef des druzes, se liguèrent et se révoltèrent contre le pacha d'Acre, sous l'obéissance duquel se trouvait ce prince du Liban. Abdallah-Pacha, qui n'eut jamais à sa solde plus de deux ou trois mille hommes de troupes irrégulières, marcha contre les montagnards, les rencontra aux environs de Seida et les battit. L'émir Béchir prit la fuite, trouva, à l'embouchure de la rivière Damour, un navire français, qui l'accueillit et le débarqua à Damiette, en Égypte. Ce fut au même endroit qu'il s'embarqua, en 1840, lors de la défaite des Égyptiens, et qu'il fut conduit à Malte, pour aller ensuite mourir en exil, à Kadi-Keui, près de Constantinople ; le scheik Béchir prit également la fuite et gagna le Hauran (l'ancienne Traconite) ; mais il y fut arrêté par des Bédouins. Ceux-ci le conduisirent à Acre et le livrèrent à Abdallah-Pacha, qui le fit jeter en prison. Le vice-roi d'Égypte, qui avait obtenu du sultan le pardon d'Abdallah-Pacha, prit à son tour sous sa protection l'émir Béchir, le réconcilia avec le pacha d'Acre, et obtint pour lui l'autorisation de retourner dans sa principauté du mont Liban, et d'y reprendre les rênes du gouvernement. Là ne se bornèrent pas les bons offices de Mehemet-Ali-Pacha. Le scheik Béchir était le plus puissant des chefs druzes ; ses richesses égalaient, si elles ne surpassaient pas celles de l'émir Béchir, et le prince du Liban avait pu juger, lors de la dernière révolte, des ressources, de l'influence et de l'audace de son allié. Quelle bonne

fortune pour lui si cet allié avait pu être tué dans le combat contre les troupes d'Abdallah-Pacha ! Il fit part de ses regrets à Mehemet-Ali-Pacha, qui était fait pour comprendre et pour approuver la profondeur des vues de l'émir Béchir, et qui pria le pacha d'Acre de lui rendre un service d'ami, en faisant étrangler le scheik Béchir dans sa prison. Débarrassé de son allié et réconcilié avec son ennemi, le prince du Liban retourna dans sa montagne. Il ne tarda pas à s'acquitter envers Abdallah-Pacha du service qu'il en avait reçu.

Les habitants des montagnes de Naplouse et des environs de Jérusalem, placés dans le gouvernement du pacha de Damas, étaient devenus si insolents que ce pacha avoua à la Sublime Porte qu'il était impuissant à les contenir dans le devoir. Abdallah-Pacha avait reconquis la faveur du sultan par sa victoire sur les montagnards maronites et druzes ; il reçut l'ordre de soumettre les Naplousains, avec l'autorisation de réunir leur territoire à tous ceux qu'il administrait déjà, s'il parvenait à les réduire. La famille Jarar, qui était celle des principaux scheiks de Naplouse, occupait un château appelé Sanour, situé sur une éminence, d'un accès très-difficile, défendu par plusieurs pièces de canon et pourvu de toutes sortes de munitions. Adallah-Pacha voulut commencer la campagne par l'attaque de Sanour : il pensait que la prise de ce château lui assurerait la soumission du reste du pays. Il réunit un petit corps de troupes avec de l'artillerie, en donna le commandement à son

kyaya et le siége de Sanour commença; mais tous les efforts du kyaya restèrent inutiles et le château ne se rendait pas. Abdallah-Pacha eut alors recours à l'émir Béchir et lui donna carte blanche pour s'emparer du château. L'émir préféra la voie des négociations à celle des armes et déploya une telle habileté qu'il amena le scheik Jarar à capituler. Il put se retirer sur un autre point du territoire de Naplouse, en emportant tout ce qu'il possédait. Le château de Sanour fut remis à l'émir Béchir, et Abdallah-Pacha le fit raser. La prise de Sanour fit rentrer sous l'obéissance du pacha d'Acre les habitants des montagnes de Naplouse et de Jérusalem; mais un an après, en 1826, une nouvelle révolte éclata encore dans les montagnes de Jérusalem. Cette fois, le kyaya d'Abdallah-Pacha réussit à l'étouffer avec un fort corps de troupes et deux pièces de campagne. Abdallah-Pacha, victorieux, gouvernait paisiblement la Syrie, depuis quelques années, lorsque le cours de sa prospérité fut interrompu par celui-là même qui l'avait protégé auprès du sultan, qui en 1822 avait obtenu le pardon de ses fautes et sa confirmation dans le gouvernement de la Syrie.

Les entretiens de Mehemet-Ali-Pacha avec l'émir Béchir lui avaient révélé les ressources, la fertilité de la Syrie et le parti qu'il pouvait tirer des belliqueuses populations de ce pays. La puissance croissante de Mehemet-Ali-Pacha lui faisait craindre des tentatives hostiles du côté de Constantinople et lui inspirait en même temps le désir de s'agrandir. L'intérêt de sa

sécurité et celui de son ambition lui conseillaient également la conquête de la Syrie. D'ailleurs il connaissait le peu de ressources dont disposait la Porte et les pachas en Syrie et en Palestine, ainsi que l'agitation qui travaillait les populations si diverses de l'ancien royaume des Séleucides. Vers la fin du mois de novembre 1831, une armée égyptienne, forte de trente mille hommes, avec cinquante pièces de siége, dix-sept mortiers pour lancer les bombes, et commandée par Ibrahim-Pacha, vint assiéger Saint-Jean-d'Acre, après s'être emparée de Jaffa et de Caïfa. Ibrahim-Pacha avait également sous ses ordres une flotte composée de sept frégates de soixante canons, six corvettes, dix bricks et goëlettes et d'une douzaine de chaloupes canonnières. Abdallah-Pacha n'avait à opposer à un pareil déploiement de forces que trois ou quatre mille hommes de troupes irrégulières et une médiocre artillerie; mais il n'en fut point intimidé : il soutint dans Saint-Jean-d'Acre un siége de six mois, plusieurs assauts meurtriers, et ne se rendit qu'à la dernière extrémité. Les Égyptiens entrèrent dans la ville, et Abdallah-Pacha fut conduit à Alexandrie, où son ancien protecteur le traita avec beaucoup d'égards. On sait avec quelle rapidité Ibrahim-Pacha fit la conquête de la Syrie, de la Cilicie, etc.; on connaît sa marche victorieuse jusque dans l'Asie Mineure, où il fut arrêté par l'intervention des puissances occidentales. Ibrahim-Pacha, qui avait été sur le point de conduire ses troupes victorieuses jusqu'à Constantinople, rencontra bientôt de

sérieuses difficultés en Syrie, lorsqu'il voulut soumettre à la conscription et à un service militaire régulier les montagnards de la Palestine et de la Syrie, organisés féodalement depuis la frontière d'Égypte jusqu'au mont Taurus.

Ibrahim-Pacha, vainqueur des troupes du sultan, mais obligé de maintenir son armée sur un pied respectable, passa par Naplouse en 1834, rassembla les divers scheiks de l'ancienne Samarie, et leur déclara qu'il avait besoin de deux mille hommes. Il alla ensuite à Jaffa attendre la réponse des scheiks. A peine se fut-il éloigné, que les chefs Naplousains résolurent de ne pas donner un seul homme à l'armée égyptienne, s'unirent avec les chefs des montagnes de Jérusalem et d'Hébron, et s'insurgèrent contre Ibrahim. Celui-ci partit sans perdre de temps de Jaffa, à la tête de deux régiments d'infanterie et d'un régiment de cavalerie, décidé à dompter et à châtier les rebelles, et se dirigea sur Jérusalem, dont la garnison était très-faible, afin d'y établir son quartier général. Mais les insurgés, qui avaient fait encore plus de diligence que lui, l'attaquèrent dans le vallon de Vad-Ali, sur la route de Jaffa à Jérusalem et près du village d'Abou-Goch, appartenant à un célèbre brigand arabe. Le combat fut sanglant, et Ibrahim-Pacha ne parvint à sortir du défilé et à gagner Jérusalem qu'après avoir perdu plus du tiers de ses forces. A peine entré dans la ville sainte, il se trouva bloqué, et toute communication fut interceptée entre Jérusalem et Jaffa. Quelques jours après, un

régiment d'infanterie venant de Damas et se rendant à Jaffa, fut attaqué par les montagnards et presque entièrement détruit dans la plaine d'Esdrelon. Cette double victoire inspira tant de confiance aux montagnards, que le scheik Kassem-el-Achmed, gouverneur de Naplouse, marcha sur Jérusalem avec tous ses montagnards, assiégea Ibrahim-Pacha et repoussa victorieusement trois sorties tentées avec vigueur par le fils du pacha d'Égypte. La situation d'Ibrahim-Pacha était critique. Toute communication avait cessé entre Jérusalem et Jaffa. Comment prévenir le gouverneur de cette dernière ville? Comment faire parvenir à son père le vice-roi la nouvelle de ses défaites et demander du secours? Il s'adressa au père gardien du Saint-Sépulcre, et un religieux franciscain put, grâce à son caractère, passer à travers l'armée des assiégeants et atteindre Jaffa, où il remit au gouverneur une lettre d'Ibrahim-Pacha au vice-roi, qu'il avait tenue cachée dans le même endroit où l'Anglais Pitt avait caché le diamant acheté par le Régent. La lettre fut immédiatement expédiée à Mehemet-Ali. Mais les secours pouvaient tarder. Ibrahim-Pacha tenta la voie des négociations. Il avait près de lui, à Jérusalem, le scheik Hussein Abd-el-Hadi, gouverneur d'Acre : c'était un des principaux scheiks de Naplouse; mais il s'était tout dévoué dès le principe au gouvernement égyptien. Ses montagnards ne s'étaient pas joints aux insurgés. Là ne se bornèrent pas les services qu'il rendit à Ibrahim-Pacha. Il sortit de Jérusalem, pénétra dans le camp des Montagnards, en-

traîna par son éloquence et ses promesses les petits scheiks révoltés, et finit par persuader aux chefs de l'insurrection, à Kassem-el-Achmed lui-même, de donner un libre passage à Ibrahim-Pacha, afin qu'il retournât à Jaffa. Il lui promit, au nom du général en chef, l'abolition de la conscription, et l'assura qu'il serait comblé de faveurs par le vice-roi. Le scheik Kassem-el-Achmed leva le siége, se retira à Naplouse, et Ibrahim-Pacha put se rendre à Jaffa, où il arriva en même temps que son père, dont la flotte venait de mouiller devant la ville. Le vice-roi amenait à son fils un secours considérable. Il ne voulut même pas descendre à terre et repartit immédiatement pour l'Égypte. Si la promptitude avec laquelle Mehemet-Ali accourut au secours de son fils fut justement appréciée, on ne sut comment expliquer qu'il se fût décidé à ce départ soudain sans s'être rendu compte par lui-même de la situation critique de la Syrie, sans avoir étudié les besoins de la vaste province conquise par son fils, sans avoir pénétré le secret de la force et de la faiblesse de ce nouvel établissement. Quoi qu'il en soit, Ibrahim-Pacha, à peine échappé à un grand danger et de nouveau à la tête de forces imposantes, viola toutes ses promesses, marcha avec dix mille hommes contre les rebelles, les battit dans plusieurs rencontres, se rendit maître de Naplouse, en fit désarmer les montagnards ainsi que ceux de Jérusalem et d'Hébron, et n'eut pas beaucoup de peine à effectuer le recrutement. Le scheik Kassem-el-Achmed, que ses promesses avaient

trompé, s'enfuit précipitamment, prit la route du désert et se réfugia chez les Bédouins Advans, qui le dépouillèrent de tout ce qu'il possédait et le livrèrent à Shériff-Pacha, qui commandait à Damas pour Ibrahim-Pacha et qui lui fit trancher la tête. Ses deux fils, arrêtés quelque temps après, furent aussi décapités à Acre.

Ibrahim-Pacha gouverna la Syrie pendant neuf ans, et, malgré un régime sévère et de fréquentes révoltes, cette province atteignit un degré de prospérité inconnu sous le gouvernement des sultans. Cette prospérité même, la prépondérance à laquelle s'éleva Mehemet-Ali en Orient, l'influence que la France exerçait, grâce à lui, en Égypte et en Syrie, suscitèrent la jalousie des autres puissances, notamment celle de l'Angleterre, et le traité du 15 juillet 1840 fut signé entre les cabinets de Saint-James, de Vienne, de Saint-Pétersbourg, de Berlin et la Porte Ottomane, pour replacer la Syrie sous le sceptre du sultan. Bien que le gouvernement français se fût fait illusion sur la puissance de Mehemet-Ali-Pacha, et que la possibilité d'un empire arabe ne fût que la chimère de quelques intelligences, d'ailleurs éminentes, il est probable que les alliés auraient trouvé de redoutables difficultés à l'accomplissement de leur entreprise, si les montagnards du Liban, poussés par des instigations étrangères, qui venaient se joindre à leurs propres souffrances, ne se fussent révoltés contre Mehemet-Ali-Pacha. La nouvelle de cette insurrection fut reçue avec le plus

vif déplaisir par M. Thiers, alors président du conseil, et il en prévit sur-le-champ les funestes conséquences pour l'avenir du gouvernement de Mehemet-Ali-Pacha, comme pour la résistance qu'il opposait lui-même aux cours alliées. Il n'entre pas dans notre plan de raconter ici cette page de l'histoire européenne. On sait comment s'effectua l'expédition anglo-austro-turque en Syrie, la défaite des Égyptiens, la prise de Saint-Jean-d'Acre et le retour de la Syrie sous la domination du sultan ; nous voulons seulement raconter les péripéties auxquelles donna lieu l'organisation du gouvernement du mont Liban, après l'émir Béchir, emporté par la tempête qui détruisit le pouvoir du vice-roi d'Égypte en Palestine et en Syrie.

II

L'expédition de 1840 n'a pas seule contribué à détruire, dans le Liban, l'ancien ordre de choses. Là comme ailleurs, le temps et des idées nouvelles avaient fait un travail profond. Le vieil émir Béchir avait eu pour constante politique l'abaissement des Druses ; afin d'arriver à ce but, il n'avait reculé devant aucun moyen, et avait tour à tour fait servir à ses desseins la ruse et la violence.

Il paraît, d'après des histoires manuscrites et le

témoignage des vieillards, que les populations non-seulement du Liban, mais de toute la chaîne de montagnes qui s'étend depuis Laodicée jusqu'à Tyr, ainsi que celle de l'Anti-Liban, étaient divisées en deux grandes factions, appelées les Kais et les Yémens. Cette démarcation ne s'appuyait ni sur la race, ni sur la religion. Les Druses, les Ansariés, les Mutualis, les chrétiens étaient divisés entre eux en Kais et en Yémens. Au-dessus de ces deux grandes divisions, régnait, par la conquête et par l'habileté, une famille musulmane appelée la famille Maan, dont l'un des membres a été célèbre sous le nom de l'émir Fakr-el-Din, vulgairement appelé Facardin. La lignée mâle de la famille Maan s'éteignit au commencement du siècle dernier. Un émir, Cheab, d'une famille musulmane de la Mecque, et dont la parenté avec le prophète est prouvée par des documents conservés au mekhemé (tribunal) de Seyda, épousa la dernière fille qui restait de cette famille, avec le consentement des principaux chefs du Liban et du pacha de Saint-Jean-d'Acre. La famille Cheab s'établit aussi dans l'Anti-Liban, et les émirs de Rachéya et de Hasbéya appartiennent à cette famille : ils sont restés musulmans. C'est de cette époque que date, dans le Liban et les autres parties de la montagne, la consolidation du gouvernement féodal. Une grande lutte eut lieu entre les Kais et les Yémens, et le prince de la montagne, pour récompenser les chefs qui avaient pris le plus de part à la victoire, sous ses ordres, leur donna, à titre de gouvernements, les

divers districts du Liban. Vers ce temps-là, les dénominations de Kais et de Yémens disparaissent dans le Liban et sont remplacées par celles de Djomblaties et Yezbékiés, qui subsistent encore aujourd'hui, mais qui n'ont conservé toute leur signification que parmi les Druzes.

A la même époque, en face de la famille musulmane des Cheab, s'élevait dans la montagne une famille druze, celle des Djomblat. Au commencement de ce siècle, la première était représentée par l'émir Béchir, qui a occupé si longtemps l'attention européenne ; et la seconde par le scheik Béchir. Les Djomblat sont originaires des environs d'Alep, et, quoique Druzes, comptent plusieurs pachas dans leur famille, ce qui, en Orient, est une grande illustration, comme c'en était une dans nos anciennes familles de compter plusieurs maréchaux de France. Le scheik Béchir était le chef le plus riche et le plus influent du Liban. Ses richesses surpassaient même celles de l'émir Béchir, et sa qualité de kyaya (lieutenant) de l'émir lui donnait un pouvoir égal au sien. Le scheik Béchir était libéral, enclin au pardon, et, quoique Druze, assez doux pour les chrétiens ; mais il était ambitieux, et l'émir avait résolu de ne plus avoir d'égal dans le Liban, lors de la prise d'armes qu'il fit avec le scheik Béchir contre Abdallah-Pacha. J'ai raconté plus haut la fuite de l'émir, l'arrestation du scheik Béchir, et sa mort à Saint-Jean-d'Acre, où Abdallah-Pacha le fit étrangler dans sa prison, à la sollicitation du vice-roi d'Égypte.

Après la défaite d'Ibrahim-Pacha et la fuite de l'émir Bechir, le gouvernement du mont Liban fut confié aux faibles mains de l'émir Béchir-Cassem, neveu du vieil émir Béchir et qui fut renversé par une insurrection druze. La Porte, saisissant avidement l'occasion que lui offraient ces événements, plaça dans le Liban Omer-Pacha, dont le gouvernement juste et ferme fut accueilli avec joie par les chrétiens et qui aurait satisfait à la fois l'humanité et la sage politique, s'il avait été autre chose qu'un heureux accident, si les puissances signataires du traité de 1840 n'avaient pris envers les montagnards l'engagement de faire maintenir leurs anciens priviléges et leur ancienne indépendance administrative. Omer-Pacha succomba sous les démarches réunies des cinq cours, et avec lui cessa le gouvernement direct des Turcs dans la montagne ; mais la Porte, qui cédait aux cabinets européens en retirant Omer-Pacha du Liban, résistait à ceux de ces cabinets qui demandaient le rétablissement du gouvernement unique dans la montagne représenté par un membre de la famille Cheab. Elle était fortement quoique secrètement encouragée dans cette opposition par la Russie, tandis que les autres puissances marchaient d'accord entre elles et avaient choisi pour candidat l'émir Émin, fils de l'émir Béchir, le même qui depuis, par son apostasie, a compromis et empêché le triomphe de sa cause. Entre ces deux partis extrêmes, un gouvernement turc ou l'administration d'un Cheab, M. de Metternich trouva un moyen terme, qui consistait à

établir deux administrations, l'une chrétienne et l'autre druze, afin de séparer deux races que des manœuvres récentes avaient profondément divisées; et il fut décidé que Déir-el-Kamar, point central du Liban et chef-lieu du gouvernement de l'ancien émir, habité par des Druzes et des chrétiens, serait occupé par une garnison turque chargée de maintenir l'ordre et la tranquillité entre les deux races ennemies et juxtaposées.

Le principe qui avait dicté le système de la division du Liban en deux administrations distinctes s'appuyait donc sur la nécessité où l'on était de séparer profondément deux races unies quelques années auparavant sous un même gouvernement, mais animées alors l'une contre l'autre des sentiments les plus hostiles, et dont l'une, la chrétienne, avait été pillée et massacrée par l'autre. Pour que ce plan reçût son entière exécution, pour que les deux races fussent complétement séparées, il fallait que tous les chrétiens fussent gouvernés par un chef chrétien, et que tous les Druzes fussent gouvernés par un chef druze; ces deux chefs prirent le nom de caïmacans. Malheusement, si la création des gouvernements des deux caïmacans reposait sur une pensée nouvelle et humaine, elle n'indiquait pas une grande connaissance de l'état physique et politique du Liban. Le plan de l'illustre homme d'État de l'Autriche pouvait être exécuté de deux façons : on pouvait établir une division géographique ou simplement administrative. Le premier système eût été excellent si le Liban avait

été naturellement partagé en deux régions égales ou inégales, habitées, l'une exclusivement par les chrétiens, et l'autre uniquement par les Druzes. Mais tel n'est pas l'état des choses dans le Liban. On y remarque bien deux divisions : et à partir de Tripoli jusqu'au district appelé le Meten, la population est toute chrétienne et se compose de Maronites, de Grecs unis et de Grecs schismatique. On compte seulement quelques villages de Mutualis, musulmans de la secte d'Ali dans les environs de Gebaïl et sur la crête du Liban du côté d'Akoura. Mais depuis le Meten, et en y comprenant ce district, jusqu'à Seyda, on ne trouve plus que des districts mixtes. Sauf un district tout chrétien comme Djésin, mais enclavé dans des districts druzes, ou un district presque entièrement druze comme le Chouf, mais également enclavé, tout le pays nous montre la population druze et la population chrétienne enchevêtrées l'une dans l'autre. Avec un tel état de choses la division géographique n'était applicable qu'à la partie du Liban qui s'étend depuis Tripoli jusqu'au Meten. Mais, là encore, en nommant un prince chrétien, on n'accordait rien de nouveau aux chrétiens ; ils étaient en possession d'être gouvernés par des scheiks de leur race relevant du prince de la montagne ; il ne s'agissait plus que d'un changement de personne, de la nomination d'un prince à la place d'un autre. Toute la question de l'administration du Liban était donc dans les limites des districts mixtes, et c'était sur ce terrain qu'il fallait appliquer le principe de la séparation admi-

nistrative des races. L'ambassade britannique qui avait marché d'accord avec la nôtre pour obtenir la réintégration d'un prince Cheab dans le gouvernement du Liban, accepta en même temps que nous le double gouvernement druze et chrétien, sans faire les mêmes réserves. Le gouvernement français, en effet, avait accueilli une proposition qui offrait des chances apparentes de paix et de tranquillité pour le Liban, tout en manifestant les doutes que lui inspirait une telle organisation et tout en maintenant son opinion que le retour à l'ancien ordre de choses était ce qu'il y avait de plus sage et de plus favorable aux chrétiens ainsi qu'à la Porte elle-même.

C'est à ce moment-là qu'éclata la dissidence entre le cabinet anglais et le cabinet français. Essad-Pacha, gouverneur général de Syrie, chargé le premier, en 1842, d'installer le double gouvernement des caïmacans, fut arrêté, dès le premier pas, par cette question des districts mixtes, qui était le nœud de la réorganisation du Liban, et qui offrait à la Porte, à l'Angleterre et à la Russie, des facilités nouvelles pour changer complétement l'ancien ordre de choses, c'est-à-dire pour faire disparaître la suprématie d'un prince unique et catholique. On nomma deux caïmacans, l'un pris parmi les Maronites et appelé l'émir Haydar, et on lui donna tout le territoire compris depuis Tripoli jusqu'à la route de Damas, c'est-à-dire avec le district mixte du Meten inclusivement, parce que l'émir Haydar et les princes de sa famille, divisée en deux branches, la branche Bellama et la

branche Kaïdbey, étaient les *mokatagis* (seigneurs) du Meten. La famille de l'émir Haydar était d'origine druze, et plusieurs princes, ses parents, ne reçurent le baptême que sous le gouvernement égyptien. C'était déjà une première violation du principe de la séparation administrative des races. Restait l'adoption de la division géographique, qui triompha encore plus complétement quand on décida que le caïmacan druze, que l'on choisit dans la famille Roslan, aurait sous son gouvernement le pays qui s'étend depuis la route de Damas jusqu'aux environs de Seyda, à l'exception de Déir-el-Kamar, C'était l'intronisation dans le Liban, et, pour la première fois, d'un pouvoir druze indépendant. Loin de rentrer dans l'ancien ordre de choses, on s'en écartait profondément, et un arrangement qui avait pour but, dans l'esprit de son auteur, la séparation de deux races devenues hostiles l'une à l'autre, par suite des derniers événements, aboutissait à la soumission pure et simple des chrétiens aux Druzes, quoique le nombre des premiers fût beaucoup plus considérable. Dans les districts mixtes, le nombre des chrétiens en état de porter les armes s'élevait à 13,951, et celui des Druzes à 6,390.

Le consul général d'Angleterre voyait dans le nouvel arrangement la création d'un pouvoir druze au moyen duquel il espérait établir fortement l'influence de son pays dans le Liban. Le gouverneur général apercevait du premier coup d'œil que les chrétiens ne se soumettraient qu'à la dernière extrémité ou

qu'ils se jetteraient plutôt dans les bras des Turcs pour échapper à leurs oppresseurs naturels. La Russie trouvait son intérêt à flatter les passions et les illusions de la Porte. Quant à la Prusse, elle croyait servir ses véritables intérêts en appuyant de son nom l'action d'une puissance protestante contre celle de deux puissances catholiques.

La décision prise à Beyrouth par Essad-Pacha d'établir le gouvernement sur la division géographique amena une lutte diplomatique à Constantinople, où les représentants des cinq grandes puissances, armés des renseignements que leur transmettaient les consuls, discutaient la question des districts mixtes. L'influence du corps consulaire dans la question de Syrie a toujours été considérable; on peut même dire que chaque fois qu'il y a eu un peu d'entente entre les consuls des cinq grandes puissances, cette influence a été décisive. Cette fois, l'entente était loin d'exister. Le principe de la séparation des races avait été ouvertement violé par la décision du muchir de Seyda, et les chrétiens se récrièrent contre un arrangement qui blessait leurs droits, renversait le vieil état de choses établi dans le Liban, les livrait sans défense et sans armes à leurs spoliateurs et à leurs bourreaux, et anéantissait les promesses que leur avaient faites les puissances en 1840. Les Druzes, appuyés ouvertement par le consul général d'Angleterre, qui se faisait leur avocat, disaient: « Il est vrai que les chrétiens sont en plus grand nombre que nous dans les districts où nous habitons ensemble,

mais ces districts sont notre ancienne propriété; le nom de montagne des Druzes a toujours été le nom donné à cette partie du Liban; depuis la route de Damas jusqu'aux confins du sandjak de Seyda, il n'y a pas un seul *mokatagi* (seigneur) chrétien. Les familles druzes, qui se trouvent en ce moment en possession des gouvernements du Djurd, des deux Garbs, du Chouf, de Djésin, remontent à une haute antiquité, et leur autorité n'est guère moins ancienne. » Il y avait du vrai et du faux dans les arguments des chrétiens comme dans ceux des Druzes; il est vrai qu'il n'y a pas un seul mokatagi chrétien dans tous les districts mixtes, mais il est faux historiquement que les familles druzes en possession du gouvernement de ces districts l'aient jamais été à titre héréditaire. Il paraît certain que l'introduction du gouvernement féodal dans le Liban est due à la famille Cheab, qui donnait à ferme (*mokata*) l'administration des districts, et qui choisissait indifféremment un Druze ou un chrétien. Les Druzes, au temps de leur grande puissance, avaient gouverné presque tous les districts mixtes, mais l'émir de la montagne avait toujours eu le droit d'en nommer les chefs. C'était, d'ailleurs, une singulière prétention de la part des Druzes que celle d'exercer un gouvernement féodal héréditaire sur des populations d'une race et d'une religion différentes des leurs, à une époque où le gouvernement ottoman s'ingéniait à détruire dans tout l'empire les dérébeys, les ayans, en un mot, tout ce qui avait conservé un caractère féodal. Tou-

tefois, les chrétiens ne se refusaient pas à reconnaître les chefs druzes pour leurs seigneurs dans les districts mixtes, mais ils demandaient en même temps le retour à l'ancien ordre de choses, c'est-à-dire le gouvernement d'un prince chrétien auquel ils pourraient en appeler de leurs seigneurs druzes, dans les cas où ceux-ci les blesseraient dans leurs intérêts moraux ou matériels.

Essad-Pacha, à la mémoire duquel je suis heureux de rendre ici une éclatante justice, comprit tout ce qu'il y avait d'équitable dans les demandes des chrétiens; il résista longtemps aux exigences passionnées du colonel Rose, qui lui enjoignait, au nom de son gouvernement et dans les termes les plus péremptoires, de contraindre les chrétiens, même par la force, à reconnaître la juridiction pure et simple des Druzes, et en référa une dernière fois à Constantinople, en faisant connaître l'invincible répugnance des chrétiens à se soumettre aux Druzes tant qu'ils n'auraient pas au sommet de la hiérarchie du gouvernement du Liban un prince chrétien. Une autre considération fort sérieuse avait amené Essad-Pacha à cette conclusion, c'était la division profonde qui régnait parmi les Druzes. Cette population, ou pour mieux dire les chefs de cette population, sont divisés en deux factions également fortes, mais inégales par le nombre, celle des Djomblaties et celle des Yezbékiés. La première prend son nom de la famille Djomblat, la plus ancienne et la plus puissante famille druze du Liban; l'autre a conservé le nom druze

d'une des anciennes factions qui ont de tout temps divisé la Syrie. A l'époque où il fut question d'élire un caïmacan druze, aucune des deux factions ne voulut permettre qu'un candidat de la faction ennemie fût choisi, mais elles s'entendirent pour faire porter le choix sur l'émir Achmet-Roslan, dont la famille, bien que liée à celle des Djomblat, était cependant considérée comme neutre. Toutefois la nomination ne fut permise qu'après qu'il eut signé un acte rédigé par les chefs druzes, et par lequel il s'engageait à partager avec eux non-seulement le pouvoir qui lui était conféré, mais encore les émoluments qui y étaient attachés. Là ne s'arrêtait pas l'anarchie qui dévorait les druzes. Quand il s'agissait de partager le pouvoir, tout le parti yezbekié penchait ouvertement pour un prince Cheab, de façon que dans le Liban il n'y avait que la famille Djomblat, les deux caïmacans druze et chrétien et leurs maisons qui fussent contraires au retour à l'unité. Essad-Pacha fit connaître tous ces faits au divan : c'est alors que fut décidée la mission du capitan-pacha Halil, beau-frère du sultan, qui arriva en Syrie au mois de juin 1844, et qu'eut lieu une nouvelle campagne diplomatique de la France et de l'Autriche pour ramener un prince chrétien dans le Liban et prévenir les maux que des yeux pénétrants voyaient s'amonceler sur cette triste contrée. C'est alors aussi que le cabinet anglais s'opposa à tout changement par l'organe du premier lord Cowley, qui présenta un mémorandum en faveur du *statu quo*. Le cabinet anglais s'attachait au

maintien du *statu quo* par suite des renseignements de son consul général en Syrie, qui n'était ébranlé ni par les pétitions nombreuses des chrétiens aux cinq consuls, ni par les divisions des Druzes. Il continuait à rejeter tous ces mouvements sur les intrigues des Cheab, et il insistait sur l'impossibilité de rendre le pouvoir à un prince de cette famille sans heurter la Porte et sans froisser les populations. Il oubliait que son opposition à un prince Cheab et gouverneur unique de la montagne ne datait que du moment où une principauté druze avait été créée dans le Liban. Il y a plus : dans le passage suivant d'une de ses dépêches, il portait, sans s'en apercevoir, la condamnation la plus formelle contre le système dont il défendait ardemment l'application : « La question des populations rivales, disait-il, reste sans solution, et les difficultés avec lesquelles le nouveau plan a eu à lutter sont si grandes, que peut-être le plus grand éloge que l'on en puisse faire est de dire qu'il a survécu et qu'il n'a pas péri. On peut être sûr qu'avec de l'appui, il eût été distingué comme bon, même dans l'empire ottoman. » La question des populations mixtes restait sans solution ! mais c'était la question tout entière ! Le plan avait survécu, mais il avait soulevé dès le commencement toutes les oppositions, et il avait fallu pour l'exécuter le désarmement, les massacres, les horreurs dont le retentissement causait en Europe une si légitime émotion en 1845.

Halil-Pacha débuta dans sa mission en déclarant

que les Cheab étaient hors de cause, et il fit aux habitants du Liban une proclamation par laquelle il les invitait à exprimer librement leurs vœux pour le gouvernement de la montagne, en leur interdisant expressément de parler de la famille Cheab. C'était un aveu naïf et comme une constatation involontaire du vœu des habitants du Liban.

Cette proclamation coïncida avec l'arrivée en Syrie de M. Allison, attaché à l'ambassade britannique, qui, dès son arrivée à Beyrouth, s'exprima avec la même franchise sur l'inutilité des prières des chrétiens en faveur du retour des Cheab.

Après des lenteurs toujours calculées, Halil-Pacha fit connaître, le 2 septembre 1844, aux Druzes et aux chrétiens réunis, que la Porte maintenait le gouvernement des caïmacans druzes et reconnaissait le droit des mokatagis à gouverner les districts mixtes. Les chrétiens, un moment abattus, reprirent cependant courage : avec l'accent du désespoir, ils exprimèrent, dans des pétitions adressées aux cinq consuls, l'horreur que leur inspirait la domination des Druzes. Les évêques, le patriarche, les scheiks chrétiens, protestèrent en faveur de leurs coreligionnaires et demandèrent la réalisation du système de séparation des races, et la généralisation pour tous les districts mixtes de ce qui avait été décidé pour Déir-el-Kamar, c'est-à-dire la nomination d'une autorité chrétienne pour les populations chrétiennes de chaque localité. J'étais alors consul de France en Syrie. Je transmis ces demandes au gouvernement fran-

çais, en les expliquant et en les développant. Il avait été décidé que Déir-el-Kamar serait administré par deux *vekils*, l'un chrétien, l'autre druze, relevant chacun du caïmacan de sa race. Mais les mokatagis de Déir-el-Kamar avaient été déclarés déchus de tout droit sur leur district, à cause des atrocités qu'ils y avaient commises[1]; il fallait donc modifier cet arrangement en ce qui concernait les autres districts mixtes. Je proposai l'élection d'un vekil chrétien (procureur), placé dans chaque localité mixte à côté du mokatagi druze, qui était maintenu dans son autorité sur les Druzes, tandis que le vekil seul administrerait ses coreligionnaires. Les contestations entre chrétiens ne devaient être jugées que par le vekil chrétien; les contestations entre Druzes, par le mokatagi druze; les contestations survenant entre un Druze et un chrétien, par le mokatagi et le vekil réunis. Le vekil devait d'ailleurs relever du caïmacan chrétien, comme le mokatagi druze du caïmacan druze. Par cet arrangement, la séparation des races était établie, et le pouvoir de chaque caïmacan limité à ses coreligionnaires. En conséquence, le caïmacan chrétien et les princes de sa famille perdaient tous leurs droits sur les Druzes du district de Meten. L'idée d'établir des vekils parut à la fois simple et ingénieuse; elle offrait, il est vrai, plus de difficultés dans la pratique que dans la théorie; mais elle

[1] Ces mokatagis étaient scheik Nassif et scheik Hamoud-Abounaked. Le second a dirigé les massacres en 1841, 1845 et 1860.

ne blessait ni l'humanité ni les droits généraux ; elle ne frappait que des priviléges de famille et des intérêts particuliers. Elle constituait une véritable victoire diplomatique pour la France et pour l'Autriche, elle anéantissait le principe du gouvernement sans contrôle des chrétiens par les chefs druzes, elle soustrayait les populations chrétiennes à l'administration de leurs ennemis sans heurter la Porte. Si cet arrangement avait été complétement et équitablement exécuté, la question du Liban avait enfin une solution. Le consul général d'Angleterre, qui avait fait aux scheiks druzes les promesses les plus solennelles, en leur garantissant une autorité sans partage, sentit bien la portée de cette proposition. Il s'abstint de faire connaître à son gouvernement la nouvelle phase dans laquelle venait d'entrer la question, et fit même des démarches auprès de ses collègues de Prusse et d'Autriche pour les engager à ne pas communiquer non plus à leurs cours respectives les pétitions du patriarche et des évêques au sujet des vekils. C'est par l'ambassade de France à Londres que lord Aberdeen apprit le nouveau plan proposé, et que, frappé de son équité et de ses avantages probables, il le recommanda à sir Stratford-Canning. Ce seul fait suffit pour donner une idée de la politique locale que suivait le colonel Rose, et montre combien son gouvernement a dû être souvent ou trompé, ou au moins mal renseigné.

M. Guizot soutint la question des vekils avec l'autorité de son talent et la franchise qu'il avait tou-

jours montrée dans les négociations relatives à la question du Liban, et l'ambassade de France à Constantinople finit par l'emporter en principe[1]. Malheureusement pour l'humanité et pour les bons rapports de la France et de l'Angleterre, sir Stratford, blessé de la victoire de la France, obtint du divan, qui craignait que les Druzes, affaiblis par la séparation radicale de l'administration des deux races, ne s'unissent aux chrétiens pour demander un prince Cheab, que les vekils fussent présentés, après leur élection, au nombre de trois, au caïmacan druze, qui devait choisir celui qui lui convenait le plus.

Les Maronites ne devaient jouir de cette concession, arrachée par l'influence française et mutilée par la jalousie britannique, qu'après les plus cruelles épreuves.

III

Remontons un peu le cours des événements, et voyons quelle fut la conduite de la Porte Ottomane en Syrie, depuis le jour où ses alliés l'eurent mise en possession de cette province. A peine la domination du sultan avait-elle remplacé celle de Mehemet-

[1] On peut consulter avec fruit les documents diplomatiques publiés en 1846 par le gouvernement français.

Ali-Pacha, que la guerre civile éclata dans le Liban, et que les Druzes vinrent incendier les villages maronites de Baabda et de Haddet, en vue même de Beyrouth, et tandis que Selim-Pacha, le commandant des forces turques, contemplait tranquillement, avec sa longue-vue, du pied du Liban où son armée était campée, des désastres et des atrocités qu'il n'eût tenu qu'à lui de prévenir et auxquels il avait contribué. Le but des Turcs était de s'emparer de l'administration du Liban, et cependant c'était l'insurrection des montagnards chrétiens qui avait le plus contribué à hâter la chute du gouvernement de Mehemet-Ali-Pacha.

L'ambassade de France mit sous les yeux de Rifaat-Pacha, ministre des affaires étrangères de la Porte Ottomane, la cruelle situation du Liban et lui remontra la pressante nécessité de conjurer par des actes énergiques et décisifs les nouveaux dangers dont la montagne était menacée. Rifaat-Pacha se montra ému de cette communication et du ton dont elle était faite, protesta de ses bonnes dispositions personnelles et de celles des ministres du sultan, promit de convoquer un conseil extraordinaire, et demanda au premier interprète de l'ambassade de France un résumé écrit de sa conversation, afin de pouvoir se présenter, disait-il, plus fort devant ses collègues. Plusieurs conseils extraordinaires des ministres eurent lieu à la Porte, et après avoir hésité sur le choix d'un commissaire extraordinaire, le conseil, sur l'avis du grand vizir, se décida à désigner Mustapha-Pacha, alors

séraskier. Le choix de ce personnage considérable fut accueilli avec une vive satisfaction par l'ambassade de France, qui considérait Mustapha-Pacha comme un de nos rares amis. On comptait sur sa bienveillance pour les chrétiens, oubliant la cruelle indifférence qu'il avait montrée en Épire lors du supplice de l'héroïque et infortuné Georges[1]. Le Liban était encore alors (novembre 1841) sous le gouvernement d'un seul prince catholique, l'émir Béchir-Cassem, et cependant Rifaat-Pacha, dans ses conversations avec les membres du corps diplomatique, discutait déjà les divers modes de gouvernement qui pouvaient être octroyés aux montagnards du Liban. Tantôt il parlait de donner un chef aux Druzes et un chef aux Maronites, c'est-à-dire d'organiser la guerre civile, ce qui eut lieu en effet plus tard; tantôt de faire gouverner toute la montagne par un pacha musulman, c'est-à-dire que Rifaat-Pacha violait déjà en pensée les priviléges séculaires du Liban et trahissait ainsi les projets du divan. Ces projets éclatèrent à tous les yeux lors de l'arrivée de Mustapha-Pacha en Syrie. Dès le commencement de 1842, profitant des troubles que les autorités ottomanes elles-mêmes avaient fomentés dans le Liban, il prononça la déchéance de l'émir Béchir-Cassem, établit le gouvernement direct des Turcs dans la montagne,

[1] Voir *Chrétiens et Turcs*, par Eugène Poujade, liv. II, *l'Albanie et la Grèce*.

et changea ainsi par une décision hardie et personnelle, mais qui n'était que l'expression des vœux les plus ardents de la Porte, l'autorité séculaire qui gouvernait le Liban. La conduite de Mustapha-Pacha produisit la plus pénible impression sur les populations et sur le corps diplomatique, souleva des plaintes amères et donna lieu aux plus vives protestations. La Porte ne s'en émut pas ; elle avait pour elle le fait accompli, et depuis lors la famille Cheab, dont elle avait juré la perte, n'a jamais été réintégrée dans le gouvernement du Liban. La Porte ne voyait qu'avec le plus vif déplaisir une famille catholique, d'origine musulmane, et qui comptait même le Prophète parmi ses ancêtres, à la tête d'un gouvernement tel que celui du Liban.

Mustapha-Pacha avait été envoyé en mission extraordinaire pour calmer les plaintes qui s'étaient élevées contre les autorités turques en Syrie et pour gagner du temps; la Porte avait un moment trompé le corps diplomatique, mais l'illusion n'avait pas été longue; des plaintes de plus en plus vives se firent entendre contre le gouvernement de Mustapha-Pacha, contre sa dureté envers les chrétiens, sa hauteur envers les Européens. La Porte ne le rappela point, mais elle voulut continuer à user d'un moyen qui lui avait si bien réussi; elle proposa aux envoyés des cinq grandes cours de nommer un commissaire adjoint à Mustapha-Pacha. Les ambassadeurs se laissèrent persuader, et Selim-Bey, un des petits-fils d'Ali-Pacha de Tépélen, échappé au massacre de la famille,

partit pour Beyrouth. L'action des puissances se trouvait de nouveau suspendue ; c'était ce que voulait le divan. Le but annoncé du voyage de Selim-Bey était de contrôler la conduite de Mustapha-Pacha et de s'informer du véritable vœu des habitants de la montagne. Mustapha-Pacha avait déclaré qu'ils souhaitaient vivement d'avoir un pacha musulman pour gouverneur. Selim-Bey, envoyé pour contrôler Mustapha-Pacha, lui prêta son appui ; c'est lui qui eut l'audace de faire fabriquer de faux cachets et de signer de prétendues pétitions des habitants de la montagne qui demandaient un gouverneur musulman. La mission de Selim-Bey ne répondit donc pas plus aux espérances de la France que celle de Mustapha-Pacha, mais la Porte recueillait le fruit de sa ruse et de sa persévérance, et le gouvernement direct des Turcs dans la montagne était maintenu malgré les protestations des puissances.

Au mois de septembre 1842, le grand vizir Izzet-Pacha, un des représentants les plus osbtinés du vieil esprit musulman, dut se retirer devant le mécontentement des puissances occidentales. Il fut remplacé par Réouf-Pacha, déjà fort avancé en âge, et qui avait la réputation d'être enclin aux réformes, ou du moins de n'avoir aucun mauvais vouloir, aucune aversion fanatique contre les idées et l'influence de l'Europe. C'était un vieillard inoffensif, et dont les habitudes jetaient un jour curieux sur la civilisation des Turcs. Lorsqu'il se trouvait dans la vie privée, ce qui lui arrivait souvent, malgré les fréquentes ap-

paritions au pouvoir de ce doyen des grands vizirs, il s'occupait avec sa femme à élever de jeunes esclaves, à leur enseigner la musique, la danse, l'art de présenter les pipes, de conduire une maison, puis il les vendait à de riches Osmanlis, qui les admettaient dans leurs harems comme épouses ou comme esclaves. Avec Réouf-Pacha, un nouveau ministre des affaires étrangères entra dans le conseil. Rifaat-Pacha se retira. C'était un homme de formes assez vulgaires, d'un esprit cultivé, d'une grande fortune, qui passait pour très-favorable à la politique autrichienne ; avant tout musulman, et ayant parfaitement rempli les intentions du divan en amusant le corps diplomatique par les deux missions de Mustapha-Pacha et de Selim-Bey. Il était usé pour le moment, et Sarim-Effendi, qui fut depuis Sarim-Pacha et grand vizir, le remplaçait, Sarim-Pacha, qui a acquis depuis une grande réputation comme administrateur, parce qu'il a gouverné un peu moins mal que ses prédécesseurs le pachalik de Brousse, et à qui Rechid-Pacha disait au moment où il partait pour l'ambassade de Téhéran :

« — Vous allez enseigner la ruse aux Persans. »

Sarim-Effendi, à peine installé à la place de Rifaat-Pacha, reçut les représentants des cinq grandes puissances, entouré des dignitaires de la Porte. Selim-Bey fut introduit et entendu; une discussion de six heures eut lieu sans qu'il fût possible de s'entendre. Sarim-Effendi déclarait qu'il croyait de toute nécessité de donner des chefs musulmans aux Druzes et

aux Maronites ; les ambassadeurs protestaient, rappelaient que les alliés, en intervenant en Syrie, avaient solennellement promis aux Libanais la restauration et le maintien de leurs anciens priviléges, et déclaraient que ce que la Porte avait fait en Syrie était essentiellement provisoire tant que l'Europe ne l'avait pas sanctionné. Ceci se passait le 15 septembre. Le mois suivant, la Porte Ottomane fit remettre aux représentants des cinq puissances un mémorandum dans lequel elle maintient les principes énoncés dans la conférence du 15 septembre, et revient sur la nécessité de donner des chefs musulmans aux montagnards ; sauf ce point, elle est prête à donner toute satisfaction aux puissances, et pour preuve de son bon vouloir, elle propose la destitution d'Omer-Pacha, le seul Turc dont l'administration eût laissé des regrets dans la montagne.

Les représentants des cinq puissances répondirent qu'ils allaient en référer à leurs cours, mais en ajoutant que leur propre opinion n'avait subi aucune modification. La Porte à son tour fit savoir aux représentants des cinq puissances qu'elle ne mettrait à exécution aucune partie de son plan avant de connaître les réponses des cinq cours. Elle présentait sa décision comme une concession, tandis qu'en réalité elle n'avait rempli aucun de ses engagements, et elle se retranchait en même temps derrière une continuelle et habile temporisation, ne perdant jamais de vue le but qu'elle se proposait et qui semblait, malgré tant de preuves palpables, échapper aux envoyés de

l'Europe et à leurs gouvernements. La Russie seule connaissait le plan de la Porte, l'appuyait, bien qu'avec réserve, parce qu'elle avait autant à cœur que le gouvernement turc de ne pas voir reparaître dans la montagne le règne de la famille Cheab. Le divan, heureux de la facilité avec laquelle les représentants de l'Europe accueillaient ses propositions, ses expédients et ses promesses, annonçait que vingt mille bourses avaient déjà été liquidées et payées sur les indemnités dues aux Maronites, en compensation des biens dont ils avaient été dépouillés dans l'automne de 1841 ; il produisait même les reçus des indemnisés. C'était un mensonge grossier, qui ne tarda pas à être découvert, ce qui n'empêcha pas la Porte de se servir à plusieurs reprises d'un moyen qui lui réussissait à chaque fois, du moins pendant quelques semaines. En même temps, elle donnait aux puissances les assurances les plus formelles contre le retour de toute oppression violente. Les représentants de l'Europe à Constantinople acceptaient ces assurances comme une garantie. La mission de Halil-Pacha, celle de Vedgi-Pacha et celle de Chekib-Effendi devait cruellement démentir cette confiance.

Enfin, après neuf mois de laborieuses négociations, les cinq puissances et la Porte Ottomane tombent d'accord pour organiser un ordre de choses dans le Liban, et le divan a l'art de présenter comme une concession ce qui est pour lui une victoire. Les caïmacans sont créés, ils sont créés à titre d'essai ; mais l'avenir fera voir avec quelle habileté la Porte a tiré

parti du système des caïmacans que Rifaat-Pacha définissait lui-même prophétiquement « la guerre civile organisée. » La diplomatie européenne se flatta d'avoir amené la Porte à céder le terrain sur lequel elle luttait depuis la mission de Mustapha-Pacha, et à renoncer au gouvernement direct des Turcs dans la montagne. Erreur profonde! la Porte n'y a jamais renoncé, et l'état du Liban, plusieurs années après, prouva qu'elle avait vu juste dans ses intérêts. Les Cheabs furent abandonnés complétement, et dans la satisfaction que l'on éprouvait de voir un terme à tant de travaux, aucune précaution ne fut prise pour l'exécution sur les lieux mêmes du système nouveau, dont les principes étaient acceptés sans que les détails en fussent examinés; c'était s'exposer à de graves mécomptes.

La Porte Ottomane, cependant, dans un document d'une grande importance et d'un ton singulièrement assuré, prenait soin elle-même de dévoiler toute sa pensée aux représentants des cinq puissances, à ceux du moins qui auraient eu besoin d'un pareil acte pour pénétrer les motifs et les espérances qui faisaient agir le divan, car pour le ministre de Russie, c'était sa propre politique qui était pratiquée par le gouvernement ottoman. Nous voulous parler d'un mémorandum remis par Sarim-Effendi aux ambassadeurs et ministres de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie, et dans lequel la Porte avoue, avec une habile et ferme persistance, ses projets de gouvernement di-

rect dans la montagne; déclare ce système seul applicable et seul capable de donner satisfaction aux Libanais, et ose citer, à l'appui de son opinion et de ses convictions, l'opinion et le témoignage de Mustapha-Pacha lui-même rappelé de Syrie à la suite des plaintes des représentants des grandes puissances. Sarim-Effendi, dans ce mémorandum, déclare que l'institution des caïmacans est mauvaise; il fait allusion, avec une certaine impatience, à l'intervention des puissances dans une question d'administration intérieure; annonce que, dans son opinion, les caïmacans ne sont créés qu'à titre d'essai, et fait ses réserves pour le cas où l'avenir prouverait la justesse de ses prévisions. On verra bientôt comment la Porte essaya de se faire donner raison par les événements.

Cependant, la diplomatie, à Constantinople, croyait avoir remporté un éclatant succès, et chacun des représentants des grandes puissances, qui avaient hautement témoigné du vif intérêt qu'elles portaient aux chrétiens, voulait marquer la part qu'il avait au triomphe. Toutefois, l'ambassadeur de France craignit l'effet de l'enivrement de la victoire sur les chrétiens, et recommanda de tempérer la vivacité de la joie par une grande modestie, afin de ne point éveiller d'ombrage chez leurs ennemis. Quoi qu'il en soit, la Porte, qui ne perdait aucune occasion d'arriver à ses fins et d'établir dans le Liban un gouvernement unique et musulman, décida hardiment que le district de Djebaïl serait distrait de l'administration du caïmacan chrétien, et donné à un officier

turc placé sous la juridiction immédiate du pacha de Seyda. Les cinq consuls protestent avec vigueur à Beyrouth, et les représentants des cinq cours, à Constantinople, protestent à leur tour, et avec une entière unanimité de langage et de sentiments. Cette démarche, bien faite cependant pour produire une salutaire impression sur la Porte, n'amène aucun résultat; mais la confiance de l'ambassade de France n'en est point ébranlée; elle espère que cette difficulté sera la dernière, qu'elle sera bientôt surmontée, et sa seule crainte, c'est que les chrétiens ne s'exaltent trop facilement à la pensée du nouveau triomphe que nous allons remporter.

Cependant la Porte Ottomane avait confié le gouvernement de la Syrie à un vieillard, Essad-Pacha, doué d'une haute raison, d'une grande tolérance, et dont la longue expérience semblait trouver, à la fin d'une carrière brillante, mais semée de vicissitudes, des lumières qui n'étaient plus guère le partage d'un bien grand nombre de ses compatriotes, et un esprit de douceur et d'équité que peuvent seuls donner la crainte de Dieu et l'amour des hommes. Né en Asie et élevé au milieu de populations catholiques, il avait été frappé depuis longtemps de l'obéissance aux souverains que la cour de Rome prêche aux catholiques d'Orient, bien différents en cela des Grecs, qui considèrent ouvertement l'empereur de Russie comme leur maître couronné. En touchant habilement cette corde chez Essad-Pacha, il ne fut pas difficile de lui inspirer un intérêt sérieux, quoique

dégagé de toute faiblesse, pour les chrétiens. C'est à ce vieillard que fut confié le soin délicat et difficile de mettre à exécution les derniers arrangements pris par la Porte Ottomane, d'installer les caïmacans et de placer leurs administrés sous leurs ordres. C'est alors que surgit l'inextricable difficulté dont nous avons parlé au sujet de l'organisation des districts mixtes. Les chrétiens protestèrent avec vigueur et avec désespoir contre un arrangement qui les soumettait aux Druzes; et enfin, au bout de quinze mois de négociations, au moment où l'on croit toucher au but, on est arrêté par un obstacle imprévu à Constantinople, parce qu'on ignorait la géographie du Liban.

Les chrétiens, pour se concilier de plus en plus Essad-Pacha, avaient déclaré qu'ils préféraient le gouvernement d'un pacha et d'un musulman au joug des Druzes, et le muchir de Seyda avait fait alors à Constantinople l'aveu de l'impossibilité où il se trouvait d'exécuter dans le Liban les ordres qu'il avait reçus, sans recourir à la force. Arrivé à cette extrémité, il posa nettement la question au divan. C'est à ce moment que s'opéra, au sein de la conférence des représentants des cinq cours, un changement profond et regrettable. Jusqu'alors, l'unanimité avait régné pour s'opposer au gouvernement direct des Turcs, du moins entre la France, l'Angleterre et l'Autriche, la Russie et la Prusse se montrant plus molles dans l'action, bien que leurs déclarations fussent conformes à celles des autres puissances; l'unanimité continua

au moment de l'acceptation du gouvernement des deux caïmacans; mais lorsque le muchir de Seyda eut le courage et l'honnêteté de dire à son gouvernement qu'il fallait user de la force pour imposer l'arrangement des caïmacans aux chrétiens, et lorsqu'il fit un dernier appel à la clémence, cette unanimité cessa dans le sein de la conférence. Les représentants de la Grande-Bretagne, de la Russie et de la Prusse paraissaient persuadés que l'application des mesures de 1842 n'avait encore été essayée ni avec la bonne foi ni avec l'intelligence qui eussent pu en assurer le succès. Ils proposaient l'examen de quelques palliatifs destinés à répondre aux besoins les plus pressants des populations, et, ces palliatifs une fois recommandés à l'adoption de la Porte, leur avis était d'offrir le concours sincère, unanime et décidé des représentants des cinq cours pour la mise à exécution de l'arrangement de 1842. On était cependant au mois de juin 1844; plus de deux années s'étaient donc écoulées, et cet arrangement, annoncé comme une victoire, non-seulement n'avait pas été exécuté, mais n'avait même pu être essayé. Bien plus, l'ambassadeur de France et l'internonce d'Autriche étaient d'avis que l'impossibilité de la mise à exécution était assez révélée par les plaintes des populations et par l'aveu du pacha lui-même, pour nécessiter un examen nouveau et plus sérieux de la question tout entière. Un dissentiment de cette nature devait amener et amena le recours aux cabinets européens, chaque représentant se réservant la latitude de son action

personnelle dans le sens et la mesure qu'il croirait convenables.

La Porte Ottomane avait tour à tour envoyé en Syrie Selim-Pacha, puis Mustapha-Pacha, le séraskier, enfin Sélim-Bey ; on a vu les résultats de ces déplorables missions, bien faites pour guérir de toute confiance dans les bonnes intentions du divan à l'égard du Liban. Cependant la Porte ne se mit point en grands frais d'invention pour continuer la politique à la fois hardie et perfide qu'elle suivait depuis que la Syrie était rentrée sous sa domination. Elle décida qu'une division de la flotte, qui se trouvait en ce moment aux Dardanelles, où elle avait suivi le sultan, se rendrait sur la côte de Syrie, sous les ordres du capitan-pacha. « Elle voulait essayer, fit-elle dire à l'ambassadeur de France, si la présence à Beyrouth d'un des grands officiers de l'empire, accompagné d'une force imposante, ne faciliterait pas, par *son seul effet moral*, la tâche qu'Essad-Pacha lui-même avait reconnue impossible, et si les *lumières* de Halil-Pacha, venant en aide aux siennes, les obstacles ne s'aplaniraient pas devant le concours de leur action. » La Porte Ottomane donnait à entendre que « le but principal de la mission de Halil-Pacha était d'assurer la rentrée de l'indemnité due aux chrétiens (on doit se rappeler qu'au mois d'octobre 1842 la Porte avait déclaré à l'ambassadeur de France que *vingt mille bourses avaient déjà été liquidées et payées* sur les indemnités dues aux Maronites); mais qu'en traitant cette partie importante de la ques-

tion, il serait nécessairement appelé à en examiner l'ensemble et les vices radicaux que l'essai d'exécution avait révélés dans l'organisation administrative de 1842, particulièrement en ce qui concerne les territoires mixtes. » Le principe de la séparation des races une fois admis, les territoires mixtes formaient toute la question. En même temps, la Porte laissait entrevoir aux ambassadeurs des puissances catholiques et protectrices des Maronites la possibilité du retour au gouvernement unique dans la montagne, confié aux mains d'un prince de la famille Cheab, si l'examen des faits venait à convaincre Halil-Pacha de la nécessité de cette restauration. De son côté, sir Stratford Canning envoyait en Syrie, sur le vaisseau même qui portait le capitan-pacha, M. Alison, secrétaire oriental de l'ambassade britannique. Le but avoué de sa mission était également de se rendre compte de la vérité avec un esprit dégagé de vues partiales et libre d'engagements. Tel fut le jour sous lequel cette double mission fut présentée à Beyrouth ; mais le corps consulaire et les chrétiens n'eurent pas besoin d'une longue attente pour connaître la pensée du nouveau commissaire extraordinaire de la Porte Ottomane. Ainsi que nous l'avons dit dans le chapitre précédent, Halil-Pacha signala son débarquement par une proclamation où il défendait aux Libanais de prononcer même le nom de Cheab. Cette proclamation avait quelque chose d'insolent, mais de sincère, après les explications entortillées du ministre des affaires étrangères de la Porte.

IV

En chargeant Halil-Pacha de réparer les maux dont souffrait la Syrie depuis si longtemps, la Porte ne faisait pas uniquement acte de condescendance envers les représentants des cinq cours. Elle y avait été également contrainte par les rapports qu'elle recevait du gouverneur général de la Syrie et de la Palestine. Essad-Pacha, dont j'ai fait connaître le caractère juste et le grand bon sens, était devenu l'ami et le soutien des Maronites, non-seulement parce qu'ils le flattaient ou préféraient son pouvoir immédiat et sans partage à celui du caïmacan druze, mais aussi parce qu'il était convaincu que de toutes les populations du Liban, les Maronites seuls pouvaient offrir à la Porte un puissant moyen de maintenir sa suprématie. Né en Arménie, au sein d'une population divisée en catholiques unis au saint-siége et en chrétiens du rite oriental, de bonne heure il avait pu s'apercevoir que les premiers faisaient des sujets beaucoup plus dociles que les autres. J'avais pénétré les sentiments du vieux vizir, et fortifié ses bonnes dispositions, en lui remontrant l'intérêt que la Porte avait à se concilier les populations catholiques de Syrie et à s'appuyer sur elles. Je lui disais :

« Les catholiques ont une incontestable supériorité

sur les populations nombreuses et diverses de la Syrie ; leur industrie, le caractère de leur religion, leur nombre offrent à la Porte des garanties sérieuses. Rappelez-vous de quel puissant secours ils ont été à Ibrahim-Pacha, lors de la guerre contre Naplouse et le Hauran. La Porte Ottomane se propose, et avec raison, d'opérer le recrutement en Syrie ; lorsque cette occurrence se présentera, songez à l'aide que cette population pacifiée et reconnaissante pourra vous apporter en restant immobile et en séparant sa cause de celle des Druzes et des musulmans. »

Ces réflexions avaient produit une grande impression sur l'esprit du muchir, aussi me déclara-t-il avec vivacité « qu'il n'avait jamais eu à se plaindre des populations chrétiennes du Liban, » ajoutant « qu'il ferait tout ce qui dépendrait de lui pour améliorer leur situation. »

Dans le même temps, le nouvel évêque de Beyrouth, Tobie, qui était chargé, par le patriarche et l'émir Haydar, de défendre les intérêts de ses coreligionnaires devant les autorités ottomanes et le corps consulaire, reçut la visite de quelques chefs druzes. Ceux-ci firent de vives instances auprès de lui : ils le conjurèrent de s'interposer, afin de rétablir la bonne harmonie entre eux et les chrétiens ; et, connaissant le désir qu'avaient les Maronites, de voir revenir au milieu d'eux les princes de la famille Cheab, ils l'assurèrent de la promptitude et de la satisfaction avec laquelle ils rentreraient de nouveau sous l'autorité de cette famille. Les protestations devinrent bientôt

si vives, que l'évêque, qui n'avait point cherché à dissimuler le peu de confiance qu'elles lui inspiraient, demanda aux chefs druzes s'ils étaient disposés à faire la même déclaration devant Essad-Pacha ; ils répondirent affirmativement, sans hésiter, et, dès le lendemain, l'évêque sollicita et obtint du muchir une audience particulière. Il trouva réunis le muchir, son kyaya et le divan-effendi. Il parla d'abord de la nécessité de régler définitivement la question du traitement des deux caïmacans, question restée en suspens, bien que l'on fût au mois de mai 1844, et que l'installation des caïmacans eût eu lieu en 1842. Quelques explications sont nécessaires pour faire apprécier la décision que prit le muchir de Seyda.

La somme du *miri* payée par le mont Liban était de 3,100 bourse (la bourse vaut 500 piastres). Les districts placés sous le gouvernement du caïmacan chrétien payaient 973,656 piastres. Ceux qui étaient gouvernés par le caïmacan druze payaient 365,317 piastres. Les districts en litige, où la population chrétienne est de 30,000 âmes environ, payaient 373,527 piastres. Enfin les Druzes du Meten, qui relevaient du caïmacan chrétien, mais dont il avait toujours refusé de recueillir lui-même le *miri*, payaient 37,500 piastres.

Sur les 3,500 bourses, la Porte avait décidé que les caïmacans en recevraient 2,100, réduites à 1,800 par les divers defterdars ou receveurs généraux qui s'étaient succédé à Beyrouth. En principe, cette dernière somme devait être également partagée entre

les deux caïmacans; mais l'émir Haydar, qui recueillait à lui seul près des deux tiers du *miri*, et qui était bien conseillé, ne voulut jamais consentir à ce partage; et les deux émirs ne prélevaient sur le *miri* que ce qui était nécessaire à leur entretien. La part de l'émir Achmet était beaucoup moindre; le muchir de Seyda, poussé par les protecteurs des druzes, allait consentir à lui abandonner la portion du *miri* acquittée par les districts en litige; et c'est sur ce point que l'évêque maronite entreprit de faire changer d'idée au pacha. Il lui fit observer que c'était en quelque sorte préjuger la question de savoir si les districts en litige seraient ou non placés sous la juridiction du caïmacan druze.

— Il me semble, ajouta-t-il, que l'on devrait attendre la décision définitive du divan; et jusque-là, c'est à l'autorité ottomane à percevoir directement cette portion du *miri*.

Essad-Pacha accueillit favorablement cette ouverture, et demanda, avec beaucoup d'affabilité, à l'évêque Tobie s'il n'avait pas autre chose à lui communiquer. L'évêque ayant rappelé au pacha qu'il lui avait promis une audience particulière, le kyaya et le divan-effendi furent congédiés.

— Je dois parler avec une extrême franchise à Votre Excellence, dit l'evêque, et je réclame toute votre indulgence.

Le pacha l'ayant assuré qu'il pourrait parler en toute liberté, le procureur du patriarche lui dit :

— Dans une de nos dernières conversations, vous

avez affirmé que les affaires du mont Liban ne seraient jamais terminées ; vous avez raison, si vous entendez que la montagne ne sera pas de nouveau gouvernée suivant l'ancienne coutume, c'est-à-dire si elle ne jouit pas d'un gouvernement unique.

— Je ne connais pas d'hommes en Syrie, répliqua Essad-Pacha, qui soit en état de se faire accepter de la montagne en qualité de gouverneur unique.

— En effet, reprit l'évêque Tobie, il n'y a que l'émir Béchir qui réunisse la force et l'habileté nécessaires à cette haute position, et ce qui m'enhardit à vous dévoiler ma pensée avec tant de franchise, c'est que les Druzes me pressent de vous exposer leurs vœux pour le retour du grand prince ; ils sont prêts à les exprimer eux-mêmes devant vous.

Essad-Pacha parut entendre ces dernières paroles avec un mélange de doute et d'intérêt.

— Je reconnais, dit-il, l'habilelé de l'émir ; mais la Porte ne peut pas oublier qu'il a pris contre elle le parti de Mehemet-Ali-Pacha ; d'ailleurs son retour n'obtiendrait pas l'assentiment de l'Angleterre ; d'autres puissances s'y opposeraient peut-être aussi.

— La fidélité avec laquelle l'émir Béchir a servi ses chefs immédiats Djezzar-Pacha, Soliman-Pacha, Abdallah-Pacha, Mehemet-Ali-Pacha, à la complète satisfaction de ces vizirs, dont la Porte avait favorisé l'élévation, doit être pour le sultan un gage assuré de son entier dévouement, s'il le replaçait à la tête de la montagne. Quant aux Anglais, leur éloignement pour l'émir s'explique aisément. Jamais le prince ne

leur a permis de s'introduire dans la montagne ; jamais il ne leur aurait permis de fonder des colléges et de chercher, à force d'argent, à faire changer de religion aux habitants du Liban.

— Il est vrai, mais l'émir Béchir incline fortement vers les Français.

— La Syrie, continua l'évêque, est divisée en trois grands partis : les Maronites et les Grecs catholiques sont unis aux Français par les liens de la religion depuis des siècles ; les Druzes penchent pour les Anglais, qui leur promettent leur appui ; les Grecs ont recours aux Russes, dont ils ont la protection. Plus un pareil état de choses durera, et plus aussi l'influence de ces trois grandes puissances augmentera au détriment de celle de la Porte, à laquelle aujourd'hui aucun de nous ne s'adresse, tant son impuissance est reconnue. L'agitation, le manque de confiance, l'absence de direction enhardissent les étrangers et préparent leur influence ; mais cette anarchie cesserait, sans aucun doute, du jour où l'émir serait réintégré dans le gouvernement de la montagne ; alors on verrait la tranquillité se rétablir de Naplouse à Alep, et les empiétements des Anglais et des Druzes rencontreraient des obstacles insurmontables. L'amour seul du bien général me fait parler de la sorte : si je ne consultais que mes intérêts, je ne demanderais pas de changement : l'émir Haydar a la plus grande confiance en moi ; je le dirige, tandis que l'émir Béchir ne subirait ni mon influence, ni même celle du patriarche.

Le pacha, qui avait écouté l'évêque avec une religieuse attention, lui dit qu'il sentait la force de ces raisons et qu'il en référerait à Constantinople. Il lui recommanda en même temps de tenir leur conversation secrète, surtout pour l'émir Haydar, et s'engagea à lui communiquer la réponse qui serait faite à son rapport. Puis, après un moment de réflexion :

— Quels seraient les Druzes qui seraient prêts à me confirmer ce que je viens d'entendre ?

L'évêque nomma plusieurs scheiks, entre autres Scheik-Hassan-Talhouk, mokatagi du Garb, El-Fokani, l'un des druzes les plus intelligents et des plus influents à cette époque, et Scheik-Abdul-Melek, mokatagi du Djurd. Le pacha désira voir le premier, qui lui fut envoyé par l'évêque Tobie, et qui confirma pleinement ce que ce dernier avait avancé.

Scheik-Hassan ajouta:

— Tous les Druzes désirent le retour des Cheab, excepté l'émir Achmet-Roslan, leur caïmacan, et la famille Djomblat.

— Mais, lui dit le pacha, les chefs druzes ne pourraient-ils pas opposer une forte résistance au retour de l'émir Béchir?

— La force et le pouvoir de l'émir ont laissé dans le Liban des souvenirs vivaces, répondit Scheik-Hassan, et personne n'oserait s'élever en face de lui.

Essad-Pacha demanda aussi le secret à Scheik-Hassan, et, le 9 du mois de mai, il expédia un Tartare à Constantinople, avec un rapport circonstancié sur tout ce qu'il avait entendu. Une lettre du drog-

man arabe d'Essad-Pacha informa l'évêque Tobie de ce fait, en lui donnant en même temps un résumé de l'entretien du pacha avec le scheik druze.

A la lecture du rapport d'Essad-Pacha, le divan se décida à envoyer Halil-Pacha en Syrie. Mais ni la Porte, ni l'Angleterre, ni la Russie, ne voulaient de la restauration de la famille Cheab; la Prusse elle-même y répugnait. Pendant de longues années, la France avait exercé, en Syrie et en Palestine, une influence à peu près sans partage et qui n'inspirait aucune méfiance à la Sublime Porte. L'expédition d'Égypte remplit le divan d'inquiétude, réveilla les souvenirs de gloire que nous avions laissés en Orient depuis les croisades, et fit naître de vives espérances, non-seulement chez les chrétiens de tous les rites, mais même chez les Druzes et les Mutualis. Si le général Bonaparte n'avait pas été arrêté devant Saint-Jean-d'Acre, la conquête de la Palestine et de la Syrie eût été encore moins disputée que celle de l'Égypte. La brusque issue de cette campagne si brillamment commencée, causa un profond désappointement à tous les chrétiens d'Orient, dont les regards étaient tournés vers le héros d'Arcole et des Pyramides.

Mais la France avait inauguré son rôle nouveau en Orient, et désormais il n'était plus permis à un Français d'imiter Volney, qui conviait Catherine à s'emparer de Jérusalem comme de Constantinople.

L'influence politique et commerciale des Anglais en Syrie, d'abord bien inférieure à la nôtre, se

préparait de longue main à atteindre le premier rang, grâce à leurs excellents voyageurs, à leurs missionnaires et principalement à l'immense développement de leurs manufactures. Enfin, l'expédition de 1840, la ruine de la domination égyptienne en Palestine, en Syrie et dans la Cilicie, et surtout l'active protection accordée aux Druzes, permirent à l'Angleterre de prendre définitivement pied en Palestine et en Syrie, appuyée qu'elle était sur la principale famille druze, celle des Djomblat, sur les missionnaires protestants, anglais et américains, faisant cause commune contre le catholicisme, et assurée de la coopération de la Prusse par la création d'un évêché protestant à Jérusalem.

La Russie, de son côté, avait envoyé des consuls en Syrie, et ces agents avaient déployé une grande persévérance et une incessante activité pour créer une profonde division entre les chétiens unis au saint-siége et ceux qui en sont séparés.

Dans cette lutte contre l'influence française et contre le catholicisme, l'Angleterre épiscopalienne, la Russie schismatique, la Prusse luthérienne et l'Amérique calviniste, avaient uni avec beaucoup d'ardeur leurs rivalités et fait taire leurs dissensions. L'Autriche elle-même, la catholique Autriche, s'était jointe à ces puissances pour amener l'abaissement de l'influence politique de la France en Palestine et en Syrie, et par là elle avait contribué à favoriser cette levée de boucliers contre le catholicisme. Elle ne tarda pas à reconnaître la faute qu'elle avait com-

mise, et s'unit à la France, bien que mollement, pour obtenir la réstauration de la famille Cheab. Mais la cause du prince catholique, qu'Essad-Pacha, laissé à lui-même, pouvait sauver, essuya un échec sensible, dont elle ne se releva jamais, de la mission de Halil-Pacha et de l'apostasie de l'émir Émin, celui des fils de l'émir Béchir que l'Autriche présentait comme le chef le plus acceptable par les Druzes et par les chrétiens.

V

Je me trouvais dans le couvent du mont Carmel à l'époque où Halil-Pacha fut envoyé en Syrie. J'y jouissais d'un repos momentané, mais profond, vivant de la vie des solitaires, et contemplant du haut du promontoire les grands aspects de la mer et des montagnes, et je me disposais à faire une pieuse visite à la crèche de Nazareth, quand j'appris l'arrivée de Halil-Pacha devant Beyrouth. Je retournai à mon poste sans perdre de temps, et j'arrivai pour être témoin de la consternation causée par la proclamation du capitan-pacha. Halil-Pacha était entré avec l'escadre ottomane dans la baie de Saint-Georges, où le *Mahmoudié*, vaisseau de 140 canons, battant pavillon amiral, et les autres vaisseaux de l'escadre étaient beaucoup plus en sûreté que devant

Beyrouth, dont le mouillage offre souvent de grands dangers par les vents du nord, qui s'élèvent avec une effrayante soudaineté. Je me rendis à bord du *Mahmoudié* en compagnie de M. de Saint-Simon, un officier d'une rare distinction et un homme d'une élévation de caractère remarquable, que la mort a ravi trop tôt à notre marine, et qui commandait alors la station navale de Beyrouth. Nous abordâmes l'énorme masse flottante du *Mahmoudié*, ancré presque au pied du Liban, comme une menace aux chrétiens, et nous fûmes introduits devant le capitan-pacha. Halil-Pacha, bien que jeune encore, n'avait conservé de cette beauté qui en fit d'abord le favori du sultan Mahmoud, puis le mari d'une de ses filles, qu'un teint éclatant. Il était gras jusqu'à l'obésité, il avait de gros yeux voilés, mais ses manières avaient de la distinction, et, malgré sa corpulence, il était d'une remarquable agilité. Il nous reçut entouré d'un grand luxe, et il évita, lors de la première entrevue, d'aborder les délicates questions qui faisaient l'objet de sa mission. Halil-Pacha était un esclave circassien, acheté fort jeune par le vieux Khosrew-Pacha, qui fut le maître d'un très-grand nombre de dignitaires de l'empire pendant le règne du sultan Mahmoud et les premières années de celui de son fils. Quand il vit la rapide élévation de Halil, il dit :

— Je n'espérais pas tirer un si bon parti des dix mille piastres qu'il m'a coûté.

Le capitan-pacha s'exprimait dans sa langue avec facilité et élégance ; il montrait une bonhomie appa-

rente et parfois une gaieté bruyante. Dans l'intimité, il amusait son entourage par son talent de mime, il contrefaisait tout le monde et se plaisait surtout à tourner en ridicule le vieil Essad-Pacha, qui le savait, et qui s'indignait de la vie de plaisirs que menait le beau-frère du sultan. Cependant tout sentiment pur n'était pas éteint dans le cœur de ce voluptueux. Ayant aperçu un jour, dans une de ses promenades, un des écrivains du consulat général, nommé Halil-Medaouar, avec son fils, âgé de six ans, il prit ce gracieux enfant dans ses bras et l'embrassa avec des larmes :

— Moi aussi, me dit-il, j'aurais pu avoir des fils; j'en ai eu deux qui ont été étranglés à leur naissance, parce qu'ils avaient pour mère une sultane. Et des larmes coulèrent sur ses joues.

Il était difficile de mettre en présence deux hommes de caractères plus dissemblables qu'Essad et Halil-Pacha. D'une rare probité, rigide observateur de sa religion et de la parole donnée, juste, sévère pour les grands, compatissant envers les faibles, le muchir de Seyda, malgré tout l'orgueil du musulman et de l'osmanli, avait entrevu le profond abîme creusé sous le trône des sultans, mais il dissimulait ses patriotiques appréhensions sous des dehors pleins de dignité, et qui commandaient le respect.

La proclamation de Halil-Pacha fut communiquée aux habitants de la montagne par un bouiourouldi, ou l'ordre d'Essad-Pacha, et cette pièce causa un vif mécontentement à l'ambassadeur de France, auquel

les explications données avant le départ de Halil-Pacha étaient loin de faire prévoir un pareil début. Je fis connaître aux pachas réunis les regrets de l'ambassadeur, et ils déclarèrent qu'ils n'emploieraient aucune contrainte et qu'ils feraient preuve d'une entière impartialité dans l'enquête qui allait s'ouvrir. Mais Halil-Pacha, sortant des généralités, déclara nettement qu'à son avis, il n'y avait qu'un gouverneur turc, relevant du muchir de Seyda, qui pût établir dans le Liban un ordre de choses solide et durable. Essad-Pacha me parla avec le plus grand découragement des affaires du Liban et des difficultés dont il se trouvait environné; il se sentait impuissant à les résoudre et souhaitait son rappel, l'exil même, pour échapper aux conséquences fâcheuses qu'il prévoyait. En présence de Halil-Pacha, il fit connaître, à l'égard du gouvernement unique des Cheab, son opinion, qui fut sur-le-champ réfutée avec vivacité par le capitan-pacha.

Les mois s'écoulaient; les discussions se suivaient; les pourpalers et les conférences continuaient entre les chrétiens et les Druzes, les montagnards et les pachas, et rien ne se terminait. Au mois de juin, au moment où Halil-Pacha quittait Constantinople, le divan, pour ne pas inspirer de soupçons aux ambassadeurs favorables à la cause des chrétiens, leur avait fait savoir confidentiellement que le but principal de la mission de Halil-Pacha était d'assurer la rentrée de l'indemnité due aux chrétiens, et dont le payement avait été annoncé par la Porte comme

un fait accompli dès 1842. En novembre 1844, le capitan-pacha, pressé de questions, déclara que son intention était de commencer par établir clairement ce que les montagnards devaient au trésor impérial.

— Depuis trois ans, disait-il, la montagne n'a acquitté qu'une très faible partie du *miri* (impôt foncier); le caïmacan chrétien n'a pas encore mis sous les yeux du *defterdar* (receveur général), les sommes qu'il a touchées, et ce n'est qu'après le règlement des comptes définitifs, que le divan de Beyrouth fixera le mode de payement de l'indemnité, conjointement avec les scheiks députés par les districts pour défendre leurs intérêts.

En conséquence, un ordre émané du muchir de Seyda invita les districts à élire leurs députés. Les pachas convoquèrent en même temps les procureurs des chrétiens des districts mixtes, et Halil-Pacha leur annonça « qu'après avoir examiné avec le plus grand soin la situation de la montagne, il avait décidé que les chrétiens des districts mixtes resteraient soumis à l'administration des mokatagis druzes, que la Porte avait approuvé la décision prise par lui, et qu'ils devaient préparer leurs coreligionnaires à le recevoir. » Le grand amiral ajouta que la Porte était résolue à faire exécuter cette décision, mais que les procureurs des chrétiens seraient cependant admis à proposer des objections de détail au divan tenu à Beyrouth, et qu'ils pouvaient compter sur la bienveillance du gouvernement. Les procureurs solli-

citèrent un délai de dix jours pour communiquer à leurs commettants les ordres du grand amiral. Cette modération, ce langage concilant étaient un encouragement aux chrétiens à persévérer dans l'expression des vœux qu'ils avaient émis, à savoir de conserver le *statu quo*, c'est-à-dire de continuer à jouir des bienfaits de l'administration paternelle d'Essad-Pacha. C'était au vizir que la Porte devait une telle marque de confiance, et cependant elle désapprouvait sa politique ; elle se disposait dès lors à le rappeler et à laisser Halil-Pacha prononcer sur le sort des chrétiens.

Malgré l'ordre donné aux chrétiens des *districts mixtes* d'élire des députés et de les envoyer à Beyrouth, afin d'assister aux délibérations relatives à la solution des affaires du Liban, les élections n'avaient pas lieu. Les chrétiens semblaient craindre, en les faisant, et en se conformant à l'une des injonctions de l'autorité musulmane, d'avoir l'air de se soumettre à la décision qui les plaçait sous le gouvernement des Druzes, contre lequel ils ne cessaient de protester. A cette occasion, ils répondirent en ces termes à leurs vékils ou chefs médiats :

« Mont Liban, 6 novembre 1844.

« Nous recevons à l'instant votre lettre du 30 du mois dernier, et nous remarquons l'entrevue que vous avez eue avec Leurs Excellences le capitan-pacha et le muchir, qui vous ont donné avis de la réception des réponses définitives de la Sublime

Porte, sur la question de la montagne, et que, conformément à une dernière décision, il a été arrêté par le gouvernement de Sa Hautesse, que nous devons nous soumettre à l'autorité des Druzes, et qu'il ne nous est permis ni de revenir sur ce sujet, ni d'adresser de nouvelles suppliques, parce qu'il n'est plus temps.

» Leurs Excellences vous ont dit de nous conseiller la soumission la plus complète, soumission qui nous procurera la tranquillité, et de choisir dans chaque mokata un vékil qui veillera sur nos intérêts.

» Vous dites, dans cette même lettre, que n'ayant pas notre autorisation pour accepter l'administration des Druzes, vous avez adressé à Leurs Excellences des prières ardentes pour qu'elles vous permissent d'attendre notre réponse ; que le délai de dix jours vous a été accordé, et qu'il est de notre devoir d'obéir aux ordres de la Sublime Porte et de Leurs Excellences, et de suivre ponctuellement les conseils qu'elles ont bien voulu nous donner, et qui seuls nous procureront la tranquillité.

» Nous avons bien compris ce que vous nous dites à ce sujet. La question ayant été ainsi résolue, que nous reste-t-il à faire? Que devons-nous répondre quand on nous ferme la bouche? Nous ne pouvons voir dans cette décision qu'un sujet de malheur et de tourment, et puisque notre sujétion aux Druzes est définitivement arrêtée, et qu'il ne nous est plus permis d'en parler, que ce soit bon gré ou malgré nos vœux, comme nous ne pouvons pas nous trom-

per nous-mêmes, nous figurant qu'une ère de paix va commencer avec notre assujettissement, nous déclarerons la vérité et nous disons : La domination des Druzes nous ravit toute sécurité; elle nous prépare les maux les plus durs et les tourments les plus insupportables. Dieu a condamné l'homme à mourir une seule fois, et nous ne pouvons pas croire que la Sublime Porte veuille nous défendre d'exprimer notre pensée franchement et loyalement, à nous qui ne nous sommes jamais départis de notre devoir d'obéissance aveugle, partout et en tout, à ses nobles décrets.

» Si la Sublime Porte a décrété l'exécution définitive de sa dernière décision, n'est-il pas à craindre qu'elle ne l'ait fait sur des informations fausses et dénaturées ? Mais puisqu'il n'est pas permis de revenir sur cette décision et de faire de nouvelles instances, voici ce que nous avons résolu : Par votre première lettre, vous nous disiez que quiconque ne voulait pas se soumettre à l'administration druze pouvait émigrer, ajoutant que le consul général d'Angleterre vous a dit que les propriétés des émigrants seraient évaluées équitablement, que la moitié de leur valeur serait payée avant l'émigration, et l'autre moitié après l'installation dans les nouvelles localités : nous vous chargeons donc d'exposer aux autorités que nous voulons tous émigrer; demandez, suppliez, obtenez des mubachirs (commissaires) qui viennent estimer nos propriétés, et nous en payer la valeur. Il est entendu que, partout où nous nous trouverons, nous serons

les serviteurs dévoués de notre gouvernement. Vous pouvez même donner connaissance de la présente réponse au consul général d'Angleterre, pour qu'il nous prête son secours et remplisse sa promesse. Nous voulons d'autant plus qu'il en prenne connaissance que nous avons bien des droits à réclamer de lui et de son gouvernement sublime notre entière tranquillité, ainsi que nous l'ont promis les agents de cette puissance. »

Il nous semble que ce langage des montagnards du Liban ne manque ni de fermeté, ni de bon sens, ni même d'éloquence. Mais en quoi consistait ce projet d'émigration proposé par le consul général d'Angleterre? quelles circonstances l'avaient inspiré? quelles étaient ses chances de succès? deux mots d'explication sont ici nécessaires.

VI

Le consul général d'Angleterre en Syrie et Palestine était, à cette époque, le colonel Rose, le même qui fut depuis chargé d'affaires à Constantinople, et qui, devenu général, s'est illustré dans la dernière guerre de l'Inde. Il avait pris une part active à l'expédition de 1840, et depuis lors, on lui avait confié la délicate mission de représenter son pays

dans les provinces que l'Angleterre avait contribué à soustraire à la domination du vice-roi d'Égypte. Le colonel, aujourd'hui sir Hugh Rose, justifia pleinement le choix de son gouvernement, et déploya, pour établir et fortifier son influence, une ténacité, un calcul, et en même temps une hardiesse que nous aurions été heureux de voir au service de la cause des chrétiens. Non-seulement l'Angleterre, ou du moins ses réprésentants, n'éprouvaient aucun embarras à déclarer « qu'ils ne faisaient point de différence entre les Druzes et les chrétiens, mais leur partialité, en faveur des premiers, perçait dans leurs moindres paroles et dans tous leurs actes.

— « Vous pouvez, disait le consul général d'Angleterre à un de ses collègues qui lui rappelait que c'était en faveur des Maronites qu'avait eu lieu l'intervention européenne, celle de l'Angleterre notamment, vous pouvez tenir un pareil langage, mais je ne saurais m'y associer. »

Lorsque la Porte eut décidé que les chrétiens des districts mixtes seraient soumis aux Druzes, ce fut le consul général d'Angleterre qui insista avec une vivacité passionnée auprès d'Essad-Pacha, pour la prompte exécution de ce décret et, au besoin pour l'emploi de la force; ses exigences allèrent jusqu'à la menace; mais il ne parvint pas à ébranler l'imperturbable fermeté du vieux vizir. Le premier, il ouvrit l'avis de l'émigration. En citant l'exemple de l'Écosse où elle se pratiquait fréquemment, avait-il engagé les chrétiens à recourir à cette dure extrémité? il

s'en défendit, mais il est avéré que l'ardente poursuite de son but avait amené un esprit aussi positif à proposer une solution à peu près impossible. Quoi qu'il en soit, cette solution avait été adoptée en principe à Constantinople même! Il ne fallait pas une bien longue réflexion pour être frappé de l'odieux d'une pareille mesure, prise froidement en conférence par les ambassadeurs des cinq grandes puissances de l'Europe, de concert avec la Porte Ottomane! La famine a chassé les Irlandais loin de la verte Érin, à travers l'Atlantique; les Allemands vont demander aux forêts et aux plaines de l'Amérique une aisance et une indépendance qu'ils ne trouvent pas sur l'antique sol de la patrie; les Cosaques du Don ont fui la Russie et sont venus s'établir en Asie, pour conserver intact le dépôt sacré de leurs vieilles croyances, et tout récemment, le triomphe des Russes dans le Caucase et la défaite de Schamyl ont poussé les Circassiens sur les rives du Bosphore. Le besoin, l'amour du bien-être, l'ambition, l'impatience du joug ont provoqué toutes ces émigrations. Mais les Maronites se trouvaient dans une situation bien différente. Les alliés, en débarquant en Syrie, leur avaient promis aide et protection, et les avaient conviés à s'unir à eux pour chasser Ibrahim-Pacha, et tous s'étaient rendus à cet appel. D'ailleurs, comment cette émigration aurait-elle eu lieu? où les Maronites auraient-ils transporté leurs pénates? Ils eussent été contraints de quitter le pays où ils habitaient en majorité, un sol cultivé par leurs

mains depuis des siècles et couvert de couvents laborieusement fondés... C'était bien plutôt aux Druzes, qui formaient la minorité, à se retirer. Cet argument n'admettait pas de réplique, et l'Angleterre n'avait d'autre raison à faire valoir que la nécessité d'exécuter dans son ensemble l'arrangement de 1842; mais cet arrangement n'était qu'un essai! Dès le principe, la Porte d'une part, la France et l'Autriche de l'autre, en avaient démontré la faiblesse ou l'injustice. L'Angleterre, qui, grâce à cette combinaison malheureuse, était parvenue à jeter la division dans la montagne et à se créer une base d'influence et d'action chez les Druzes alliés du Pacha d'Égypte en 1840 et quelle combattait alors, en attribuait l'insuccès, non point à des vices radicaux, qui frappaient tous les esprits impartiaux, mais au mauvais choix des autorités et aux intrigues de la famille Cheab. Ses représentants se servaient d'étranges arguments pour faire ressortir ce qu'ils appelaient les *avantages de leur système*. Ils énumeraient les garanties accordées aux chrétiens, garanties qui seraient placées sous la sauvegarde des consuls des cinq grandes puissances, considérées comme véritables puissances protectrices, tandis que, à ce point de vue même, l'arrangement de 1842 offrait de graves inconvénients, puisqu'il perpétuait l'intervention européenne dans les affaires intérieures de la montagne, intervention qui, au lieu de s'appuyer sur un principe ou sur un fait général, serait bientôt mise en jeu pour les moindres incidents... Certes, ce n'était point

là le moyen d'assurer à la fois la tranquillité et le bonheur des populations du Liban, ainsi que la paisible suprématie de la Sublime Porte, but réel et avoué des puissances européennes.

Pendant que les chrétiens suppliaient ou recouraient à d'éloquentes protestations pour échapper au joug des Druzes ; pendant que le patriarche et les évêques provoquaient publiquement la résistance de leurs ouailles par des lettres pleines de force aux autorités ottomanes, le consulat général britannique de son côté déployait une infatigable activité et une rare vigueur. Il exigeait impérieusement que le capitan-pacha et le muchir de Seyda fissent exécuter la décision prise par la Porte Ottomane au mois de septembre 1844, décision qui avait amoindri, au moyen d'une clause subreptice, la victoire que l'influence française avait remportée. Notre triomphe consistait à faire gouverner les chrétiens par les chrétiens, les Druzes par les Druzes, par l'intermédiaire de vékils relevant les uns du caïmacan chrétien, les autres du caïmacan druze. Ce mode, à la fois simple, pratique, et qui donnait une si juste satisfaction aux intérêts si longtemps lésés des Maronites, avait été adopté, malgré une vive opposition de l'ambassade britannique. On en verra la preuve dans les extraits suivants de deux lettres, qui me furent, à cette époque, écrites de Constantinople par un des secrétaires de la mission :

« Je n'ai que le temps de vous écrire un mot pour vous féliciter de la solution de cette question (celle

des *vékils)* ; c'est notre influence qui a triomphé, malgré, je dirai presque la rage de sir Stratford Canning. Je ne puis mieux vous indiquer combien votre rôle a été apprécié dans toute cette affaire, qu'en vous citant un mot de sir Stratford dans une conférence : « *Mais c'est une idée personnelle de M. Poujade que vous voulez nous imposer !* » Et il s'agissait justement du mode adopté et indiqué par vous. « *Ce sont vos idées* qui ont prévalu jusqu'à présent. C'est un succès complet que nous avons obtenu ; il est incontestable et incontesté, peut-être même trop incontesté, car on cherche à nous le faire payer sur d'autres points; on nous attaque vigoureusement sur la Grèce. Nous venons de recevoir une communication qui ressemble à une déclaration, je ne dirai pas de guerre, mais d'hostilités de la part de la Turquie unie à la Grèce. Je crois que sir Stratford a contribué à obtenir cette pièce à deux tranchants. Il attaque notre influence en Grèce, qui me semble avoir été poussée trop loin, ou bien si l'ambassade ne veut pas sacrifier les intérêts de la mission d'Athènes, elle perdra un peu de sa popularité à la Porte. L'ambassadeur, qui revient dans un mois, aura donc une position délicate. »

Mais ce triomphe de nos idées, obtenu grâce à l'énergique impulsion du chargé d'affaires de France à Constantinople[1], avait été singulièrement affaibli

[1] M. His de Butenval.

par la clause que sir Stratford Canning avait amené la Porte, sa facile complice, à insérer, après coup, dans les ordres émanés du divan : à savoir que les vékils chrétiens relèveraient du caïmacan druze. Les chrétiens, malgré toutes les tentatives essayées sur eux ou contre eux, n'avaient pas encore voulu obéir, et le capitan-pacha, qui ne voulait sévir qu'au dernier moment, mettait à profit les lenteurs, les hésitations, les résistances, la lassitude ou la crainte, pour arriver à la réalisation des plans de sa cour : l'acceptation par les chrétiens et par l'Europe du gouvernement direct du sultan dans la montagne.

Vers la fin de l'année 1844, il fit une démarche très-significative. Il envoya secrètement auprès de l'évêque Tobie, procureur du patriarche des Maronites, une personne de confiance appartenant à l'ancienne famille du scheik Daher, qui a joué un grand rôle comme gouverneur de la province d'Acre, afin de l'engager à présenter au capitan-pacha une requête pour demander le gouvernement direct du muchir de Seyda. L'évêque Tobie répondit qu'il ne pouvait faire une pareille demande sans l'autorisation préalable des vékils, et sans la promesse formelle du capitan pacha qu'elle serait accordée. L'envoyé du capitan-pacha invita alors l'évêque Tobie à formuler un projet de requête sans signatures. L'évêque Tobie demanda un mode de gouvernement quelconque, mais qui fût de nature à soustraire les chrétiens à l'autorité druze. C'était une manière habile de dési-

gner e gouvernement direct du muchir de Seyda, sans l'exprimer formellement. Cette pièce fut déposée entre les mains du capitan-pacha, qui la transmit au divan, soit pour l'entretenir dans l'espoir du triomphe définitif de ses idées, soit pour s'excuser de n'avoir pas encore obéi aux injonctions du consulat général britannique, que n'ébranlaient ni n'émouvaient les nombreuses pétitions présentées au grand amiral et au muchir, pas plus que l'opposition franche et respectueuse des chrétiens, et la division profonde qui régnait parmi les Druzes. Ainsi, poussés à bout par un homme d'une aussi vigoureuse initiative que le colonel Rose, les deux grands fonctionnaires ottomans tinrent une conférence secrète, à laquelle ils invitèrent les consuls généraux d'Angleterre et de Russie, afin de pouvoir se servir de l'autorité du second pour convaincre le premier des dangers qu'il y aurait à employer des mesures de rigueur. Le consul général d'Angleterre insista tout d'abord, avec son opiniâtreté habituelle, pour un commencement d'exécution, même par la force. Son collègue de Russie, au contraire, déclara qu'il trouvait l'emploi de la force dangereux et opposé aux vues de son gouvernement. Dans cette conjoncture, Essad-Pacha donna aux deux consuls généraux lecture d'une dépêche de M. Guizot, qui lui avait été transmise par le ministre des affaires étrangères de la Porte, et dans laquelle le ministre français exprimait, avec la haute autorité de sa parole, le désir que le gouvernement ottoman apportât une solution pacifique et conforme

à ses intérêts, à la question du Liban[1]. L'éminent homme d'État faisait pressentir en même temps les conséquences funestes qu'entraînerait pour la Turquie l'effusion du sang dans la montagne. Appuyé sur un aussi puissant auxiliaire, Essad-Pacha réussit à amener le consul général d'Angleterre à reconnaître que l'emploi de la force serait impolitique. A cette occasion, le muchir de Seyda me dit ces remarquables paroles :

— Le grand amiral ignore entièrement la nature des hommes et des choses du pays ; j'ai eu beaucoup de peine à lui résister et à l'empêcher de faire des actes qui auraient amené dans la montagne une conflagration, que seul j'ai pu conjurer jusqu'à présent. C'est moi qui ai décidé que la question serait de nouveau portée devant le divan impérial.

La résistance des chrétiens à se soumettre aux Druzes, et, par suite de cette attitude, l'impossibilité pratique des derniers arrangements, tels que la Porte les avait modifiés subrepticement, avaient pris un caractère encore plus tranché, depuis que les chrétiens faisaient de la question des districts mixtes une question religieuse, exprimant, en outre, leurs craintes à l'égard des persécutions dont ils étaient menacés par les Druzes, qui en voulaient à leurs croyances.

[1] Voir les documents diplomatiques publiés en 1846 par le gouvernement français, dont M. Saint-Marc Girardin a donné une excellente analyse dans le *Journal des Débats* du 28 juillet dernier.

Comme c'était surtout parmi ces derniers que les missionnaires américains faisaient leurs tentatives de conversions, ils voyaient ou feignaient de voir dans leur soumission aux Druzes une chance de plus pour la propagande protestante. Les émissaires envoyés par Essad-Pacha dans la montagne lui avaient rapporté que ces craintes étaient générales.

VII

Cependant, l'agitation se répandait dans la montagne et gagnait tous les districts mixtes. Les chrétiens, malgré la protection dont les couvrait la France et le muchir de Seyda, appréhendaient les vengeances des Druzes et les perfidies des Turcs. Des symptômes de troubles prochains éclataient partout, et la mésintelligence entre le gouverneur général et le grand amiral croissait de jour en jour. Les Druzes se sentaient vaincus par l'influence française : le concours de l'Autriche et de la Prusse leur faisait défaut, et la Russie elle-même, bien qu'elle eût attendu au dernier moment, venait de témoigner hautement de tout son intérêt pour les chrétiens.

Leur proie allait donc leur échapper ; mais, chose remarquable, et cependant facile à prévoir, les mêmes scheiks druzes qui, de concert avec les chrétiens, avaient sollicité le retour d'un prince Cheab, afin de conserver, sous le patronage de cette famille, leur

domination de mokatagi sur les chrétiens de leurs districts, ces mêmes scheiks, infidèles à leurs précédentes démarches, étaient maintenant aussi pressés que les autres d'échapper à une mesure qui allait les dépouiller de droits usurpés. Essad-Pacha quitta Beyrouth vers la fin de l'hiver de 1845, et se mit en marche pour la montagne, espérant que sa présence pourrait ramener le calme et relever le moral des populations chrétiennes découragées. Le voyage qu'il fit dans le Liban, la fermeté de ses discours et la vigueur équitable de ses actes, la résistance de plus en plus inflexible des chrétiens et de leurs chefs religieux, semblèrent un moment assurer le triomphe que la France venait enfin de remporter à Constantinople, en obligeant la Porte à donner des ordres pour que l'arrangement des vékils, tel que l'initiative française l'avait conçu et formulé, fût, et sans plus de retard, mis à exécution. C'est alors qu'un changement, dont les suites devaient être déplorables, eut lieu dans le gouvernement de la Syrie. Essad-Pacha fut rappelé et remplacé par Vedgi-Pacha, gouverneur d'Alep. Le grand amiral se trouva privé, ou plutôt affranchi des conseils et du frein salutaires que lui imposaient la haute expérience et la droiture de son collègue.

Avec le départ d'Essad-Pacha, l'agitation et les craintes redoublèrent, et, vers le mois d'avril, les symptômes précurseurs de la guerre civile devinrent si menaçants que je fus obligé de m'en ouvrir sans détour au grand amiral lui-même.

Les réponses de Halil-Pacha, loin de me rassurer, m'inspirèrent la plus vive inquiétude. Je rentrai chez moi en proie aux plus tristes pressentiments; la réflexion les augmentait encore. Aussi, le 25 avril, je me décidai à lui faire connaître par écrit les sombres impressions que j'avais reçues. Je lui rappelai les plaintes légitimes des chrétiens, les rapports qui m'avaient été adressés : les troupes ottomanes cantonnées dans les villages de la montagne et se conduisant avec la plus grande partialité, protégeant ouvertement les Druzes contre les chrétiens, et allant jusqu'à désarmer ces derniers quand elles en trouvaient l'occasion. J'essayai de lui peindre la terreur des chrétiens à la vue des troupes turques, qui se massaient dans les villages où dominait l'élément chrétien, tandis qu'elles n'entraient même pas dans les villages druzes. Je lui démontrai les funestes effets de cette partialité pour les Druzes, partialité qui n'était pas même déguisée, et qui faisait renaître dans la montagne des craintes qu'une sage administration avait effacées. On prononçait de nouveau, d'un bout à l'autre du Liban, le nom de Sélim-Pacha, complice des massacres de 1841... J'attirai l'attention du grand amiral sur un état de choses qui ne pouvait manquer de causer la plus pénible impression au gouvernement français; je lui renouvelai la demande, que je lui avais faite, d'ordonner le départ des troupes des villages chrétiens, si, comme me l'avait assuré Halil-Pacha, les craintes de collision étaient chimériques, ou, dans le cas contraire, de

placer également des troupes dans les villages druzes, et de donner aux officiers des ordres formels, afin qu'ils restassent neutres et s'abstinssent de toute démonstration en faveur des Druzes. Enfin, je faisais appel à la justice, à la réputation du grand amiral. Halil-Pacha répondit par des faux-fuyants, et, malgré ses assurances, la guerre civile éclata avec fureur dans le Liban. Au moment où les coups de fusil retentissaient jusque dans la plaine de Beyrouth, d'où l'on pouvait voir la fumée des incendies allumés par les Druzes dans le Liban, Halil-Pacha s'embarquait sur le *Mahmoudié* au bruit de l'artillerie, emportant avec lui les malédictions des chrétiens. Ainsi finit cette mission, qui devait avoir pour eux de si heureux résultats!

Après le départ du grand amiral, les événements prirent de jour en jour un caractère plus grave. La partialité des Turcs en faveur des Druzes devint évidente pour tout le monde. Les villages chrétiens, assaillis par les Druzes, furent laissés sans défense, tandis que ceux des Druzes étaient immédiatement secourus par les troupes régulières ottomanes, et même par l'artillerie. Le fanatisme musulman se réveilla dans le peuple, un grand nombre de musulmans sortirent de Beyrouth pour aller au secours des Druzes dans la montagne; les chrétiens ne pouvaient plus se montrer dans les rues sans être insultés. Les Mutualis, demeurés jusqu'alors indifférents entre les Druzes et les Maronites, furent atteints par cette animosité religieuse et prirent fait et cause

pour les premiers. La haine religieuse se propagea; les Druzes et les chrétiens de l'Anti-Liban, de la Galilée et de la Palestine, en vinrent aux mains, et les assassinats se succédèrent avec autant de fureur que dans le Liban. Daoud-Pacha, qui commandait les Turcs dans le Liban, et dont le quartier général se trouvait à Deïr-el-Kamar, était un musulman fanatique, et qui prêtait ouvertement main-forte aux Druzes partout où les chrétiens avaient le dessus. Il arriva même que, sur plusieurs points, les Turcs égorgèrent des chrétiens qui avaient mis bas les armes... Des lettres des principaux scheiks, tombées entre les mains des Maronites, dévoilèrent la haineuse complicité du général ottoman. Dans cette lutte acharnée, les deux populations rivales déployèrent une égale énergie; mais la victoire resta aux Druzes, bien qu'inférieurs en nombre, parce que leur organisation plus féodale, la bravoure de leurs chefs et la coopération des troupes turques compensaient le désavantage du nombre. Le clergé maronite se montra ardent, courageux, hardi. Il savait que la protection de la France était acquise aux chrétiens, et cela suffisait pour le soutenir dans la lutte. Une après-midi que j'étais seul dans le cabinet de travail d'une maison de campagne que j'habitais près de Beyrouth, un moine maronite entra sans s'être fait annoncer. Il me prit par la main et me conduisit à la fenêtre, d'où l'on découvrait les cimes du Liban.

— Ce soir, me dit-il, quand la nuit sera descendue sur la plaine, viens à cette place, et tu verras des

feux éclairer les hauteurs du Meten. Ce sont nos montagnards les Maronites qui auront vaincu les Druzes et qui t'annonceront leur victoire.

Le jour avait à peine disparu que je vis briller le signal convenu. Le scheik Hassan-Talhouk, voyant les Druzes hésiter au moment de l'action, réveilla leur courage par l'apologue suivant :

« Les lions envoyèrent un jour offrir le combat aux chacals ; ceux-ci furent saisis de crainte ; mais un vieux chacal leur conseilla d'accepter le défi, à la condition qu'ils auraient un lion pour les mener au combat, et que les lions seraient commandés par un chacal. La proposition fut agréée, et les chacals, conduits par le lion, remportèrent la victoire. Les Maronites sont peut-être des lions, dit le scheik Hassan en terminant, mais ce sont des chacals qui les commandent ; tandis que si vous êtes des chacals, vous avez des lions à votre tête ! »

Bientôt il devint évident que les Druzes ne s'arrêteraient pas aux Maronites, mais que leur fureur et celle des Ottomans se porteraient sur tous les chrétiens, même étrangers ; aussi, dès le 5 mai, dans la prévision des scènes terribles que je vais raconter, j'avais écrit à Vedgi-Pacha pour lui demander que les couvents des révérends pères capucins, à Abey et à Solima, fussent mis à l'abri d'une attaque. Cette juste demande ne réussit pas à empêcher le plus affreux malheur, car c'est précisément à Abey que la coupable connivence des Turcs avec les Druzes, et leur haine pour les chrétiens, se montrèrent dans leur repoussante évi-

dence. Les Druzes envahirent le village d'Abey, guidés par le scheik Hamoud-Abou-Naked, celui-là même qui avait conduit les Druzes au pillage de Deïr-el-Kamar, en 1841, et par le scheik Hattar, tous deux exilés pour leurs cruelles déprédations dans le Hauran, et auxquels on permettait le retour dans le Liban, au moment même où les plus graves désordres y éclataient! Les chrétiens se réfugièrent en partie dans le palais de l'émir Essad, de la famille Cheab, forte construction qui leur permit d'opposer une assez vive résistance; mais le plus grand nombre fut chassé et rejeté dans la plaine, où il tomba sous les coups des Druzes. Le couvent des capucins n'était occupé que par un seul religieux, le père Charles de Lorette. Les Druzes pénètrent dans le couvent, massacrent le père Charles, qui s'interposait pour sauver la vie à deux prêtres maronites réfugiés dans l'église; ils les tuent, ils incendient l'église, brisent les saintes images, mettent le feu à la robe de bure du père Charles, dont le corps fut réduit en cendres, et s'emparent de tout ce qu'ils trouvent bon à emporter. Il y avait cependant deux cents hommes de troupes ottomanes à Abey, et un détachement de dix hommes avait été placé devant la maison des missionnaires américains établis dans ce village, et qui fut respectée. La veille, le consul des États-Unis disait dans un salon :

— Nos missionnaires n'ont rien à craindre, puisque ce sont les Druzes qui mettent le feu aux villages chrétiens.

Un colonel turc, Mustapha-Bey, arrivé de Deïr-el-Kamar pendant le combat, reçut la capitulation de l'émir Essad, qui se défendait vigoureusement dans son palais. Les émirs et les chrétiens furent placés dans la maison du scheik druze Bou-Man-El-Din. La douleur de nos missionnaires était profonde, et ce ne fut pas sans une vive émotion que j'appris que tous mes efforts pour sauver le père Charles avaient été impuissants, grâce au mauvais vouloir des Turcs. L'horrible assassinat de ce religieux produisit sur toutes les populations une impression qui ne saurait s'exprimer. Ce meurtre d'un prêtre catholique et la destruction d'un couvent français, alors que les émirs maronites et les autres chrétiens avaient obtenu une capitulation, accordée, selon la rumeur publique, à l'intervention des missionnaires américains, excita un douloureux étonnement. Ce bon père consacrait sa vie à l'éducation des enfants chrétiens du village d'Abey et des environs. Son humble école était beaucoup plus fréquentée que celle des missionnaires biblistes; de là des jalousies et des rancunes qui le laissèrent sans défense au jour du péril.

Je crus que je devais honorer d'une manière publique la mémoire d'un religieux mort martyr de sa foi et de notre cause, et il fut célébré, dans l'église des capucins, un service funèbre, auquel j'assistai avec tous les officiers du consulat, le commandant de la station navale, son état-major et tous les Français présents à Beyrouth.

Les religieux du couvent de Solima réussirent à

s'enfuir avec ce qu'ils avaient de plus précieux et à gagner le couvent des jésuites à Bekfeya, où ils reçurent une cordiale hospitalité. La guerre civile continuant à ensanglanter le Liban, malgré les protestations les plus vives, je pris toutes les mesures pour en adoucir les maux ou pour en soulager les victimes, et bientôt la protection de la France s'étendit partout où je pouvais atteindre. Je recueillis les fuyards; je fis vêtir et nourrir les malheureux que la haine des Druzes avait dépouillés. Au milieu de ces désastres, j'eus la consolation de voir mon dévouement et mon zèle appréciés à Paris et à Rome. L'illustre Rossi m'écrivit : « Le cardinal préfet de la Propagande n'ignore pas tout ce que les catholiques doivent, dans ces horribles événements, au gouvernement français et à vous, monsieur, qui en avez si dignement rempli les intentions. Je suis heureux, monsieur, d'être auprès de vous l'interprète des sentiments de satisfaction et de reconnaissance de la sacrée congrégation. La connaissance de votre conduite ferme, humaine, prévoyante, a quelque peu adouci l'amertume des affreux récits qui venaient la contrister. »

A la Chambre des pairs, M. de Montalembert prononça pour la défense des chretiens un éloquent discours, auquel M. Guizot joignit la haute consécration de sa parole [1].

[1] Nous croyons devoir donner ici quelques passages du discours de M. de Montalembert : (*Note de l'éditeur.*)

M. LE COMTE DE MONTALEMBERT. — « Je suis heureux de

La mort du père Charles demandait une éclatante réparation, la conduite des Turs un sévère examen. On va voir quelle fut celle du divan et de ses représentants dans cette phase laborieuse des affaires du Liban.

VIII

Vedgi-Pacha, chargé seul de gouverner la Syrie, après le rappel malencontreux d'Essad-Pacha et le départ du grand amiral, était un des derniers représentants de l'ancienne administration ottomane, et un type assez achevé du vieux fonctionnaire musulman. Il pouvait avoir cinquante ans; il était petit,

pouvoir dire que d'après toutes les versions un entier hommage doit être rendu au représentant de la France à Beyrouth; que le consul M. Poujade a excité non-seulement la sympathie naturelle de tous ses concitoyens, mais encore l'admiration générale de toutes les personnes qui se trouvaient à Beyrouth, par le courage, l'énergie et l'activité qu'il a déployés (*approbation*). J'espère que cet éloge dans la bouche d'un pair de l'opposition ne lui nuira pas aux yeux du gouvernement. »

M. GUIZOT, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — « Il a déjà reçu une partie de la récompense qui lui était due. »

LE COMTE DE MONTALEMBERT. — « Je suis fort heureux de l'apprendre. »

(Voir le *Moniteur* du 16 juillet 1845.)

Voir dans *l'appendice* les remarquables discours de MM. de Montalembert et Guizot. (Pièces justificatives n° 1 et 2.)

avec des traits mongols où dominait une expression de ruse satisfaite et de béate indifférence. Il ne savait rien de l'Europe, si ce n'est qu'elle exerçait une influence considérable dans les affaires de l'empire; et, comme presque tous ses collègues, il était résolu à faire preuve envers les Européens d'une bonne volonté apparente et même de condescendance, mais aussi à ne leur rien accorder qu'à la dernière extrémité. Il avait seize femmes, un grand luxe oriental, et ne connaissait d'autre récréation, après avoir passé une grande partie de la journée à expédier les affaires, que l'intérieur de son harem. Tel était l'homme à qui je demandais justice du meurtre du père Charles. Au plus fort de la guerre civile, Vedgi-Pacha s'était transporté dans le Liban, sous prétexte de mettre un terme, par des mesures vigoureuses prises sur les lieux, aux massacres et aux incendies, mais en réalité pour échapper aux vives réclamations et aux plaintes des consuls. Cependant, il dut revenir à Beyrouth, et, dès son arrivée, je lui exprimai mes griefs et mes reproches dans un langage qui se ressentait de mon émotion et qu'autorisaient les graves et tristes événements dont j'avais été le témoin, ou dont le contre-coup était venu jusqu'à moi. J'insistai tout d'abord sur l'arrestation du scheik Hamoud-Abou-Naked, et Vedgi-Pacha promit de me donner prompte satisfaction sur ce point. Cependant les jours et les semaines s'écoulaient, et le scheik continuait ses courses insolentes à travers le Liban.

— Il n'est pas aisé de s'en rendre maître, me di-

sait le Pacha. Comment y parvenir? Avez-vous quelque conseil à me donner?

— Non, aucun. Je vous demande de le faire arrêter, mais ce n'est pas à moi à vous indiquer la marche que vous devez suivre. Si j'étais gouverneur de la province, je saurais bien le faire tout seul.

— Voyons, examinons, reprenait Vedgi-Pacha du ton le plus amical. Si je l'invitais à dîner, et si je le faisais saisir pendant le repas? Qu'en dites-vous?

— Je vous répète que cela ne me regarde pas; faites tout ce qui vous plaira, mais que le scheik Hamoud-Abou-Naked, que le meurtrier d'un religieux placé sous la protection française soit arrêté. Quand il sera en prison, nous aborderons la question du châtiment.

Enfin, on m'informa que l'on avait procédé à l'arrestation du scheik.

— Il est en prison, me dit le Pacha; qu'allons-nous faire maintenant? qu'exigez-vous?

Ma situation était devenue extrêmement délicate et difficile. Si, immédiatement après le meurtre du père Charles, l'assassin avait été saisi et envoyé en exil, la réparation suivant de près le crime, eût produit une impression assez salutaire pour ne pas m'obliger à réclamer les dernières rigueurs; mais les lenteurs calculées de la justice ottomane avaient tellement affaibli notre prestige, qu'il fallait une condamnation et un châtiment terribles. D'ailleurs, en Orient, le sang demande du sang; et porter la main sur un prêtre catholique européen était une audace

inouïe, un forfait sans exemple; je demandai donc à Vedgi-Pacha la peine de mort. Il répondit qu'il ne pouvait pas prendre sur lui la responsabilité d'un pareil châtiment, et qu'il en référerait à Constantinople.

Cependant, les événements qui s'étaient passés en Syrie, dans le Liban, l'Anti-Liban, la Palestine, avaient ému les représentants des grandes puissances à Constantinople; presque tous les consuls s'accordaient, dans leurs récits et dans leurs jugements, pour apprécier avec une grande sévérité la conduite des autorités ottomanes [1]. L'orage contre le divan

[1] On lira avec intérêt le *Blue-Book* relatif aux affaires de Syrie, 1845-1846, et la Correspondance diplomatique concernant le même sujet, publiée par le gouvernement français en 1846. On trouvera dans ces deux publications des preuves abondantes de la part prise par l'auteur aux événements qu'il raconte et qui sont comme les pièces justificatives de son récit; nous croyons cependant devoir donner ici une très-importante dépêche de M. Guizot, adressée à l'ambassadeur de France à Constantinople. (*Note de l'éditeur.*) — Voici cette dépêche: « J'ai appris que la partialité du muchir de Sayda et des troupes turques en faveur des Druzes était devenue plus manifeste et plus odieuse. Non-seulement ces troupes, dont la mission devait être de s'interposer entre les deux partis, ont protégé les Druzes et laissé systématiquement accabler et égorger les chrétiens, mais encore elles ont dans maintes circonstances pris part au massacre de ceux-ci; elles ont commis d'affreuses cruautés, et il n'est plus possible maintenant de douter de la complicité des agents de la Porte avec les ennemis des Maronites. Notre consul (à Beyrouth), dont on ne saurait trop louer le zèle et le bon esprit, en a plus d'une fois appelé vainement à l'autorité de Vedgi-Pacha pour prévenir ou pour arrêter le désordre; le mu-

grossissait à Constantinople ; les ministres décidèrent le sultan à donner une première, mais illusoire satisfaction, en retirant à Halil-Pacha le commandement de la flotte et la position de ministre de la marine, ce qui ne l'empêcha pas d'être, peu de temps après, replacé comme ministre du commerce. Cette satisfaction fut toutefois jugée assez insuffisante pour que la Porte Ottomane crût devoir revenir à son vieux moyen de gagner du temps et de tromper les représentants de l'Europe. Les intrigues qui s'agitaient perpétuellement en Turquie, autour du sultan et de ses ministres, avaient rendu intolérable la situation du ministre des affaires étrangères. Chekib-Effendi, qui était alors investi de ces hautes fonctions, avait été ambassadeur à Londres en 1840, et c'est lui qui avait signé, avec lord Palmerston, le baron de Brunow, le baron Nieuman et le baron Bulow, le fameux traité du 15 juillet, qui ravit la Syrie et la Cilicie à

chir est resté impassible ou même a feint d'ignorer des faits qui n'étaient un secret pour personne. C'est tout aussi inutilement que M. Poujade l'avait pressé de prendre des mesures afin de préserver de toute attaque les couvents des capucins à Abey et à Solima ; il n'en fut pris aucune. Ces deux couvents saccagés et brûlés par les Druzes n'existent plus aujourd'hui, et un religieux qui occupait celui d'Abey a été assassiné avec des circonstances atroces en présence de cent cinquante hommes de troupes ottomanes. Jusqu'alors, les missionnaires avaient été respectés au milieu des luttes et des inimitiés de la montagne. Un tel attentat affecte à un trop haut degré l'honneur et les intérêts de notre protectorat religieux, pour qu'il puisse et doive rester impuni. »

Mehemet-Ali-Pacha, amena la chute de M. Thiers, l'avénement de M. Guizot, et fut considéré comme une véritable défaite diplomatique pour la France. Après des débats interminables à la chambre des députés, des menaces imprudentes à l'Allemagne, restée d'abord en dehors de ce conflit, après maintes agitations stériles et des protestations dont lord Palmerston s'amusait, on répondit au bombardement de Saint-Jean-d'Acre et de Beyrouth par les fortifications de Paris. Chekib-Effendi était donc l'homme de la déchéance de l'influence française en Orient, et le traité du 15 juillet 1840, qui avait fait le baron Brunow ministre à Londres, fit Chekib ministre des affaires étrangères à Constantinople. Mais la situation de ce dernier était déjà fort ébranlée; il voulait éviter une chute imminente, et faire encore gagner du temps à son gouvernement; aussi annonça-t-il solennellement au corps diplomatique son prochain départ pour Beyrouth. Cette fois, c'était le ministre lui-même qui abandonnait le soin des affaires et l'honneur de traiter avec les ambassadeurs des cours alliées ou amies, afin de se rendre sur les lieux, examiner par ses propres yeux, et donner satisfaction aux justes demandes de l'Europe et aux griefs des chrétiens.

La mission de Chekib-Effendi parvint à la connaissance du corps consulaire à Beyrouth dans des termes qui ne devaient lui laisser aucun doute sur le succès que les ambassades en attendaient. Les nasirs du Liban, les commissaires ordinaires et extraordinaires,

le séraskier, le grand amiral lui-même avaient échoué, il est vrai, on le reconnaissait, mais le moyen de conserver des craintes ou des inquiétudes, quand le ministre allait en personne faire au corps consulaire en Syrie l'honneur de discuter avec lui ces importantes affaires? Cet honneur devait cependant, dans les intentions de Chekib-Effendi, être parcimonieusement mesuré, car il demanda et obtint que les consuls généraux reçussent des instructions qui les obligeassent à s'abstenir scrupuleusement, pendant leur séjour en Syrie, de toute action directe ou indirecte qui pût être regardée comme une entrave apportée à la mission d'un des principaux membres du gouvernement du sultan. La Porte, disait-on, devait avoir le champ libre pour l'épreuve décisive qu'elle tentait et dont elle assumait sur elle seule toute la responsabilité. On oubliait seulement que cette responsabilité allait encore s'exercer probablement aux dépens des malheureux chrétiens.

IX

Chekib-Effendi, avant d'être ministre des affaires étrangères, avait été chargé, dans l'intérieur même de l'empire, de missions importantes et ayant entre elles une grande similitude, quoique le résultat en fût bien différent. Il avait été envoyé en Serbie pour

faire triompher l'élection du prince Alexandre George le Noir, que le suffrage populaire portait au pouvoir, contre le prince Michel Obrenowitch, mouvement tout national, dirigé contre l'influence de la Russie et que la Porte Ottomane appuyait. Dans cette mission, Chekib-Effendi fut admirablement secondé par son secrétaire Emin-Effendi. La défaite diplomatique de la Russie en Serbie lui inspira le désir de prendre sa revanche en Valachie, et elle résolut de renverser le prince Alexandre Ghika, qui lui avait, dans plusieurs circonstances, vigoureusement résisté [1]. Mais la cour de Pétersbourg se servait de la Porte Ottomane pour exécuter ses sentences dans les Principautés, et cette fois Chekib-Effendi servit les vœux de la Russie, grâce au prince Alexandre Ghika, qui alla au-devant de sa chute en se refusant aux concessions que la Russie demandait de lui et qui auraient assuré le maintien et la durée de son pouvoir.

Chekib-Effendi, qui se faisait précéder des plus brillantes promesses, avait bien des malheurs à réparer. La situation du Liban devenait de plus en plus affreuse. Les Druzes, vainqueurs des Maronites, grâce à la coopération des troupes ottomanes, commettaient dans toute la Montagne des meurtres et des déprédations. Les femmes étaient dépouillées, attachées à la queue des chevaux et traînées toutes nues dans les villages où les Druzes avaient concentré leurs forces.

[1] Voir *Chrétiens et Turcs*, par Eugène Poujade. In-8°. Chez Didier. Liv. V. *Les Principautés avant et après le Congrès.*

Le capitaine de vaisseau Bouet, commandant le bateau à vapeur *le Pluton*, parcourut le littoral de la Syrie pour porter des secours et juger par lui-même de la situation des chrétiens. Il revint à Beyrouth profondément ému des horribles mutilations qu'il avait vues et de l'état de misère où étaient les chrétiens. L'émir Haydar écrivait à Vedgi-Pacha lettres sur lettres sans obtenir de réponse ; dès qu'une plainte parvenait au muchir, il s'adressait aux chefs druzes pour leur demander des explications et, pour toute justification, il communiquait leurs réponses. Les employés du consulat de France parcouraient la Montagne, tantôt pour sauver la récolte d'un couvent, tantôt pour arracher de pauvres moines et des femmes à la fureur des Druzes. Je pensai que la France devait être toujours au premier rang quand il s'agissait d'humanité, de protection religieuse, de généreuse charité, et son nom était béni au milieu de tous ces désastres. Les missionnaires américains eux-mêmes eurent recours à moi, et une nuit je fus réveillé par un de ces révérends, que je n'avais jamais vu et qui venait me demander aide et protection pour le village où il résidait. Vedgi-Pacha avait oublié ou feint d'oublier les décisions prises par la Porte Ottomane ; il semblait considérer la défaite des Maronites comme un fait accompli, qui rendait aux Druzes toutes leurs prérogatives ; en invitant les chrétiens qui avaient fui la rage de leurs ennemis à rentrer dans leurs villages, il se contentait de leur annoncer qu'il avait recommandé aux chefs druzes de les traiter avec clé-

mence et bonté. Quant au consul général d'Angleterre, il avait essayé, au milieu de ce désordre, d'obtenir du muchir que le scheik Sayd-Djomblat fût nommé gouverneur du grand district de Djesin, dont il était le mokatagi, où sont situées les vastes propriétés de sa famille. Mais ses efforts demeurèrent infructueux. Chekib-Effendi, arrivé à Beyrouth le 20 septembre 1845, trouva en vigueur un arrangement pris par Vedgi-Pacha pour faire cesser la guerre civile dans la Montagne; des pelotons de troupes avaient été cantonnés sur divers points désignés par les consuls. Le muchir s'était prêté à cette mesure avec un empressement feint, qui laissait croire à son impartialité, mais il l'avait fait trop tard pour empêcher ou même pour réparer des maux incalculables.

La Porte Ottomane, au moment où le ministre des affaires étrangères allait partir pour son épineuse mission, avait remis aux représentants des cinq cours un mémorandum, dans lequel étaient développés les principaux objets de cette mission. Ce document attira ma plus grande attention [1]. La Porte annonçait une prochaine occupation du Liban par Namick-Pacha, commandant l'armée d'Arabie, et dont le quartier général était alors à Damas. L'occupation du Liban par une force armée, après l'odieuse conduite des autorités militaires ottomanes, pendant les évé-

[1] On peut le lire dans les pièces diplomatiques publiées en 1846 par le gouvernement français.

nements qui venaient de se passer, n'était point faite pour calmer les appréhensions des chétiens. Ils craignaient d'être désarmés et de voir leurs ennemis rester sur le pied de guerre. Le désarmement en soi était une bonne chose, et, à cette époque, je fondais quelques espérances sur le caractère du muchir du camp d'Arabie. Je savais qu'il avait assez bien gouverné le pachalik de Larisse en Thessalie; il y avait protégé des écoles grecques, et donné en prix des classiques français aux enfants qui s'étaient le plus distingués. Il recevait même les journaux, les revues françaises et faisait des collections d'antiquités. Le mémorandum promettait de nouveau le payement des indemnités, mais cette promesse avait été si souvent faite sans être réalisée, tant de décisions définitives avaient été prises par la Porte Ottomane, à cet égard, qu'elle ne produisait qu'une impression de doute et presque de dégoût. Enfin de nouveaux arrangements étaient annoncés comme devant cette fois être irrévocablement imposés aux districts mixtes. Ils étaient loin d'être aussi favorables que ceux que nous avions déjà obtenus, et que la Porte considérait sans doute comme détruits par la victoire des Druzes. Il avait été concédé, on se le rappelle, « que les chrétiens n'auraient à subir nulle part la juridiction des Druzes. » Il y avait loin de là aux pouvoirs si étendus que le mémorandum laissait aux mokatagis, pouvoirs beaucoup plus grands que ceux qui leur étaient accordés précédemment.

Quant à la neutralité du corps consulaire exigée par

le mémorandum de la Porte, il n'était pas aisé de s'y soumettre sans abandonner nos droits les plus chers, et faire perdre aux chrétiens la confiance qu'ils avaient en nous. Chekib-Effendi débarqua à Beyrouth le 14 septembre 1845. Je le vis immédiatement. Il avait une démarche assez gauche; il louchait: son organe ne manquait pas de mordant, et sa parole était facile. Malgré son regard oblique, Chekib-Effendi n'avait ni la dissimulation, ni l'astuce de Vedgi-Pacha; il était même assez bon. Je l'ai connu depuis dans la vie privée, et je l'ai visité dans son modeste kiosque de Bebek; cet ancien ministre portait alors sur lui la clef qui renfermait les confitures et le café qu'il offrait aux hôtes de distinction; il était parcimonieux, mais sans être rapace; il riait beaucoup au souvenir des démêlés que nous avions eus en Syrie. Chekib-Effendi avait pour secrétaire en Syrie Noureddin-Bey, aujourd'hui fonctionnaire élevé de la Porte Ottomane, intelligence distinguée et caractère plein de droiture. J'entamai l'entretien avec Chekib-Effendi en lui demandant s'il n'allait pas donner à la France une satisfaction immédiate, éclatante, en faisant tomber la tête du scheik Hamoud-Abou-Naked. Je suis d'autant plus en droit, ajoutai-je, de vous tenir ce langage, que la Porte a pris à ce sujet, lors de votre départ, des engagements solennels envers l'ambassade de France.

Chekib-Effendi déclara qu'il était prêt à m'accorder toute satisfaction, mais qu'il procéderait conformément à la loi turque: scheik Hamoud serait soumis

à un jugement, et la sentence dépendrait de la déposition des témoins. C'était m'annoncer l'impunité du coupable. « D'ailleurs, ajouta-t-il, cette affaire ne peut être distraite de la question générale du Liban. Scheik Hamoud-Abou-Naked est en prison, et nous avons le temps de procéder avec calme et réflexion. » Je protestai simplement, mais énergiquement contre tout retard, et je me retirai.

Dès le lendemain, une réunion de tous les consuls généraux eut lieu chez le ministre des affaires étrangères. Nous avions été convoqués pour entendre de sa bouche l'exposé de sa mission et des raisons qui l'avaient motivée. Il le fit avec netteté et dignité. Voici à peu près ses paroles :

« Je suis envoyé pour exécuter rigoureusement le mémorandum que j'ai adressé moi-même aux représentants des cinq grandes puissances qui l'ont toutes accepté ; sans doute, ce document vous a été communiqué. Lorsque la Syrie fut délivrée du joug égyptien, la Porte promit aux montagnards certains priviléges ; ma mission est de les leur garantir. »

Chekib-Effendi fit ensuite une allusion très-voilée, mais malveillante, à l'intervention des cinq consuls, et donna clairement à entendre qu'il avait été décidé par les cinq grandes puissances que cette intervention allait cesser ; il nous pria de n'écouter ni les plaintes ni les griefs des montagnards, et de les lui envoyer, en nous assurant que le gouvernement du sultan était animé des intentions les plus paternelles, et il termina en annonçant qu'il nous demanderait

par écrit de faire retirer, dans un délai qu'il fixerait lui-même, et jusqu'à l'entière pacification du Liban, tous les nationaux que nous avions dans la Montagne. Tous les consuls généraux accueillirent avec une approbation, qui ne différait que dans les termes, les ouvertures et les déclarations de Chekib-Effendi, et ne firent aucune objection aux modifications apportées aux décisions qui avaient affranchi les chrétiens du pouvoir direct des mokatagis druzes. Je ne pouvais, pour mon compte, donner un aussi facile assentiment aux injonctions fort peu déguisées du ministre des affaires étrangères. Les établissements français ou immédiatement placés sous la protection de la France sont nombreux dans le Liban ; on y voit des lazaristes, des jésuites, des capucins, des franciscains, des carmes, français, italiens, espagnols, tous placés sous l'ombre protectrice de notre drapeau. Comment abandonner tant de couvents ! comment livrer à la merci des troupes ottomanes, à des bandes de Druzes et de Mutualis, des sanctuaires, des écoles, des bibliothèques ? Et les établissements religieux des Maronites, des Grecs-unis, des Arméniens catholiques, les couvents d'hommes et de femmes, qui, par centaines, couvrent le Liban, qu'allaient-ils devenir une fois que les religieux français auraient abandonné la Montagne ? A aucun prix, je ne pouvais obtempérer aux instances de Chekib-Effendi ; aussi, je ne cédai pas, malgré son vif mécontentement, et je le rendis responsable de tous les maux qui seraient la conséquence de son entreprise

sur nos droits séculaires. Le ministre avait pourtant quitté Constantinople en promettant de donner, dès son arrivée à Beyrouth, satisfaction entière à nos griefs particuliers ainsi qu'aux chrétiens de la Montagne ; il s'engageait, en outre, à respecter tous nos priviléges. Mon entrevue avec lui ne pouvait me laisser aucune illusion, et les événements ne tardèrent pas à dépasser même mes prévisions.

X

On sait comment scheik Hamoud-Abou-Naked avait été enfin arrêté. Cette nouvelle avait causé une grande joie aux chrétiens, un vif désappointement aux musulmans et aux Druzes. L'incarcération du scheik Hamoud était un commencement de réparation. Après plusieurs discussions très-animées, Chekib-Effendi se décida, non pas à infliger à l'assassin du père Charles le châtiment que je réclamais, mais à le faire juger; il osa même m'envoyer son premier interprète pour me demander de comparaître comme accusateur, selon la loi musulmane, devant le tribunal qui allait prononcer la sentence. Je refusai avec indignation. Ma présence, en face de ce meurtrier, eût été une faute d'autant plus grande, que je prévoyais son acquittement. Le scheik parut donc devant le tribunal, qui le déclara innocent ; recouvert

d'un bournous blanc, il fut élargi, et il sortit de Beyrouth, armé et accompagné de cavaliers druzes, armés comme lui et chantant des airs guerriers.

Les religieux, qui habitaient Beyrouth, étaient profondément abattus, et les nouvelles, qui venaient de la montagne, n'étaient pas de nature à relever leur courage. Le désarmement s'opérait dans tout le Liban avec une brutalité qui atteignait surtout les chrétiens. Les troupes ottomanes s'installaient dans les couvents, et les établissements mêmes des religieux français n'étaient pas respectés ; des déprédations, des violations sacriléges, des injustices de toutes sortes provoquèrent des plaintes et de vives protestations. Je fis parvenir au muchir du camp d'Arabie, à Namik-Pacha, des remontrances d'abord modérées ; j'en appelai à la raison, à l'intelligence éclairée de l'ancien gouverneur de Thessalie ; mais sa coupable insouciance pour les souffrances des chrétiens, la tolérance dont il couvrit les excès de ses soldats, l'audace avec laquelle nos missionnaires furent maltraités, sans qu'il daignât répondre à nos réclamations, le montrèrent bien différent de ce qu'il avait été dans la Grèce occidentale. Aussi son attitude, impassible jusqu'au crime, ne me surprit-elle point lors du massacre de Djeddah. Pourquoi les musulmans, élevés en Europe, nourris des mêmes idées que nous, et familiarisés avec nos mœurs, nos coutumes et notre supériorité, deviennent-ils le plus souvent nos ennemis cachés ou déclarés, aussitôt qu'ils sont de retour dans leur patrie ? Se croient-ils

obligés, afin d'échapper aux soupçons de leurs coreligionnaires, d'exagérer en apparence leurs préjugés et leurs haines, ou bien l'humiliation qu'ils ont ressentie en comparant leur société à la nôtre, n'a-t-elle pas envenimé ces haines dans leur cœur? Que ce soit hypocrisie ou vengeance, les résultats en sont souvent les mêmes.

— Je ne puis pas, me disait un pacha, me montrer facile dans mes relations avec vous, je porte lunettes et je parle français [1].

Cependant tous ces événements avaient ému l'Europe, et le gouvernement français, préoccupé de la situation de nos nationaux et des chrétiens dans le Liban, avait voulu leur donner une marque de sa sollicitude en envoyant dans la rade de Beyrouth une frégate, *la Belle-Poule*, « bien faite pour être montrée à nos amis et à nos ennemis, » comme l'écrivait l'amiral Turpin, alors commandant la station navale du Levant. *La Belle-Poule* ou *la Noire*, comme l'appelaient les Arabes à cause de sa couleur (elle avait été peinte en noir depuis qu'elle avait rapporté de Saint-Hélène les restes de l'empereur Napoléon) fut accueillie avec allégresse par les chrétiens. Son brave commandant, M. Cuneo d'Ornano, fit une tour-

[1] Il y a de nombreuses exceptions; la plus éclatante est certainement l'ambassadeur ottoman actuel à Paris, Achmet-Velyk-Effendi, homme de l'esprit le plus éclairé et d'un rare mérite, auquel je me suis plu depuis longtemps à rendre justice. Voir *Chrétiens et Turcs*, par Eugène Poujade, liv. III.

née le long du littoral, et partout où nous nous arrêtions, les émirs, les moines, les évêques, les paysans, descendaient pour venir admirer la frégate française, ou nous envoyaient des amphores de vin d'or du Liban, ou des charges de neige durcie, ramassée sur les hauteurs du Sanin, et portées par des mulets, que des moines accompagnaient. La frégate eut bientôt l'occasion de jouer un rôle plus actif et plus utile. Le désarmement continuait avec toutes ses violences dans les villages les plus rapprochés de Beyrouth, à Zouk, à Djouni, à Gazir, dirigé par Ibrahim-Pacha, placé sous les ordres de Daoud-Pacha, commandant général des troupes en Syrie. Ibrahim-Pacha avait fait enfoncer les portes du couvent des jésuites, à Gazir, et l'avait laissé piller par ses soldats, qui s'y établirent. Le 26 octobre, j'appris que Halil-Medaouar, écrivain arabe du consulat général, initié à toutes ses affaires depuis quinze ans, et particulièrement recommandé à la protection du consulat par le ministre des affaires étrangères, avait été arrêté à Zouk, à cinq lieues de distance de Beyrouth. A deux reprises différentes, je demandai au muchir et à Daoud-Pacha d'ordonner l'élargissement de Halil Medaouar; ils me firent répondre qu'ils ne se mêlaient pas des affaires du Liban. J'écrivis alors à Chekib-Effendi, et, afin de prévenir toute éventualité fâcheuse, j'expédiai à Zouk le premier cavas du consulat, avec une lettre pour Ibrahim-Pacha, dans laquelle je lui rappelais la qualité de Medaouar et le priais de le mettre en liberté. Ibrahim-Pacha répondit qu'il ne me

connaissait pas, menaça le cavas de le faire désarmer et mettre aux arrêts, et le fit conduire par ses soldats hors du village. Sur ces entrefaites, la famille éplorée de Halil-Medaouar apprenait à Beyrouth qu'il avait été bâtonné. Une dernière fois j'insistai auprès du muchir, le prévenant que s'il n'ordonnait pas la mise en liberté du drogman, la frégate *la Belle-Poule* irait jeter l'ancre dans la rade de Djouni, et que le commandant ferait enlever l'employé du consulat. Sur un nouveau refus du muchir, *la Belle-Poule* fit voile de grand matin, le 27, pour la rade de Djouni. J'avais nettement indiqué au commandant la marche qu'il devait suivre; je m'étais assuré que son énergie ne faiblirait pas. De ma maison de campagne, qui dominait la rade de Beyrouth et toute la côte, je pus, au moyen d'une longue-vue, suivre tous les mouvements de la frégate. Dès qu'il eut jeté l'ancre, le commandant d'Ornano envoya à terre un officier, accompagné d'un de mes drogmans, réclamer le prisonnier. On refusa de le rendre. Toutes les embarcations furent alors mises à la mer, armées et dirigées en bon ordre jusqu'au rivage. L'officier, qui commandait la compagnie de débarquement, descendit à terre et déclara au pacha que si le prisonnier ne lui était pas remis sur-le-champ, il l'enlèverait de force, et qu'au besoin la frégate le soutiendrait de son artillerie. Devant cet acte de vigueur, Ibrahim-Pacha, dont l'émotion se trahissait par une grande agitation, céda, et remit Halil-Medaouar aux mains de l'officier français. Le drogman fut conduit

à bord. En mettant le pied sur le pont, il tira son turban, cria : « Vive la France ! » et tomba évanoui. Il y avait deux jours qu'il subissait le supplice de la bastonnade, la prison, les insultes et toutes sortes de privations. Cette expédition, menée avec autant de prudence que de fermeté, était devenue indispensable. La hauteur de Chekib-Effendi, du séraskier, les insolences des soldats, dépassaient toutes les bornes ; la considération même du nom français allait être atteinte, et il fallait la relever par un acte de vigueur et d'éclat. Le scandaleux acquittement du scheik Hamoud-Abou-Naked était effacé, mais cette vigueur et cet éclat, qui rendaient à la France tout son prestige en Syrie et en Palestine, cette démonstation de *la Belle-Poule*, qui produisit une commotion électrique et une allégresse indicible, ne faisaient ni le compte de Chekib-Effendi, ni celui des autres représentants de l'Europe ; on m'assaillit de protestations, de demandes d'explications, on m'accusa d'avoir violé le territoire ottoman et d'avoir même voulu provoquer un soulèvement contre le sultan. Je n'hésitai pas à rendre mes collègues juges de la cruelle situation où je m'étais trouvé, de la dure nécessité à laquelle j'avais été contraint. Je les convoquai chez moi. Celui d'entre eux qui avait embrassé avec le plus de chaleur la défense des Turcs, s'abstint de paraître et par là même s'avoua vaincu. Aux autres, je communiquai ma correspondance avec Chekib-Effendi, avec le muchir, avec le séraskier ; je leur mis sous les yeux les preuves irrécusables de l'arbi-

traire et de la mauvaise foi des Turcs, et, comme dernier argument, je fis comparaître Halil-Médaouar, je le fis dépouiller de ses vêtements, et, à la vue des traces de violence dont son corps était couvert, mes collègues me donnèrent, par l'impression qui se peignit sur leurs visages et par leur muette indignation, la seule approbation que je voulusse obtenir d'eux.

Le contre-coup des événements du Liban avait eu lieu à Constantinople. Quand on y apprit l'acquittement du scheik Hamoud-Abou-Naked, la violation de nos droits et priviléges, et le sans-façon, le mépris avec lequel les dernières espérances des chrétiens avaient été foulées aux pieds, malgré tant de protestations réitérées, l'ambassadeur de France perdit enfin patience. On l'avait, pendant cinq ans, tenu dans l'attente par des missions répétées, mais qui, toutes, aboutissaient à des résultats contraires à ceux qui avaient été promis. On avait envoyé des nasirs du Liban, le séraskier, le capitan-pacha, le ministre des affaires étrangères; la Porte aurait probablement encore proposé de confier une dernière mission toute réparatrice au grand-vizir, mais la coupe était pleine : elle déborda; l'ambassadeur menaça de prendre ses passe-ports et de se retirer aux Dardanelles si une éclatante satisfaction n'était pas immédiatement accordée; elle le fut. Scheik Hamoud-Abou-Naked partit en exil pour Nicomédie; les moines dont les couvents avaient été dévastés obtinrent des indemnités. Chekib-Effendi dut retirer la défense qui interdisait le séjour de la Montagne à nos nationaux, et même il re-

çut l'ordre de les y protéger. Seulement, comme si la Porte ne pouvait se décider à faire les choses de bonne grâce, ces ordres mirent, pour arriver à Chekib-Effendi, trois fois le temps nécessaire dans les circonstances ordinaires.

Cette crise diplomatique venait d'être traversée avec honneur par l'ambassade de France, quand parvint comme un coup de foudre à Constantinople la nouvelle de la démonstration faite par *la Belle-Poule*. Mais cet orage passa comme le premier. Ceux qui voudront connaître en détail cette période curieuse de notre histoire diplomatique, liront avec intérêt la discussion qui eut lieu à la chambre des députés, le 15 juin 1846, et le ferme et brillant discours de M. Léon de Malleville, qui, dans cette occasion, se fit l'interprète du sentiment patriotique de la chambre envers les hommes qui savent tenir haut le drapeau de la France [1].

[1] Voici un extrait de l'excellent discours de M. de Malleville. (*Note de l'éditeur.*)

M. LÉON DE MALLEVILLE. — « Mais il y a eu quelque chose de plus grave, parce que, immédiatement, un drogman du consulat de France à Beyrouth, s'était rendu dans un village, à Djouni, pour s'opposer à de nouveaux massacres. Il a été saisi par les autorités turques, bâtonné, enfermé. Le consul, M. Poujade, ne prenant conseil que de sa dignité et de son courage... heureusement il n'avait pas d'instructions... (*mouvement*) a demandé immédiatement une réparation de ces outrages; elle lui a été refusée.

» Une frégate française, *la Belle-Poule*, était dans le port,

Cependant, en dépit des fautes de Chekib-Effendi et du mauvais vouloir de la Porte, la situation, grâce à la volonté nettement formulée de l'Europe, s'améliorait peu à peu dans le Liban. Un conseil composé de Maronites, de Grecs-unis et de Grecs schismatiques, était formé et placé auprès du caïmacan chrétien. Cette institution avait une importance et une signification réelles. Il y eut deux divans ou *mejlis* (conseils), l'un avec son siége auprès du caïmacan druze, l'autre auprès du caïmacan chrétien, présidés, le premier par l'émir druze, le second par l'émir chrétien. Chekib-Effendi convoqua les trois évêques chrétiens qui résident à Beyrouth, c'est-à-dire le Maronite, le Grec-uni, le Grec schismatique. Il les invita à choisir, pour chacun de ces divans, un juge ou *cadi*, et un membre assesseur. L'évêque maronite fit preuve de sagacité; il choisit pour juge du conseil des districts mixtes résidant auprès du caïmacan

il la fit avancer et il déclara que si son drogman ne lui était pas rendu, *la Belle-Poule* allait débarquer; il a fallu que ce débarquement s'opérât. Alors, sous le coup de cet acte de vigueur, de cet acte de vive force, le drogman a été rendu.

» C'est un fait honorable, et je suis très-heureux de le signaler à l'attention de mon pays; mais je suis bien malheureux de lui rappeler au même instant que cet acte si honorable a été singulièrement affaibli depuis. »

(*Moniteur* du 16 juin 1846.)

Voir à l'appendice le discours de M. de Malleville. Voir également sur ce sujet, un curieux article du *Constitutionnel* du 16 juin 1846. — *Pièces justificatives*, nos 2 et 3.

(*Note de l'éditeur.*)

druze, le scheik Becharra-Ruchmaya, appartenant à la seule famille chrétienne illustre qui habite le pays mixte, à partir de la route de Beyrouth à Damas, grande ligne de démarcation du Liban.

L'évêque grec schismatique nomma également deux Grecs, l'un de Beyrouth, l'autre de Hamdoun, gros village mixte, situé dans le Djurd. Mgr Agabios, grec-uni de Beyrouth, devait d'autant plus faire choix d'hommes honorables et fermes, que ces mejlis donnaient aux Grecs-unis des garanties qu'ils n'avaient jamais eues jusqu'alors, ayant presque toujours été confondus avec les Maronites. Il y avait a Deïr-el-Kamar une famille Mechaka, qui comptait dans son sein deux hommes très-intelligents, mais dévorés du besoin de l'intrigue, ayant d'ailleurs des relations étroites avec les Druzes, et, de plus, protégés par les Anglais. Beaucoup de Grecs-unis, désireux surtout d'être représentés dans le conseil par des hommes habiles, penchaient visiblement pour la nomination des Mechaka, mais l'évêque Agabios se refusa à les présenter. Il vit l'immense inconvénient qu'il y aurait à introduire dans les divans deux agents anglais reconnus, et qui ne pouvaient d'ailleurs être à la fois juges de leurs nationaux et protégés du consulat général d'Angleterre. Il se décida donc contre la nomination des Mechaka, mais, en l'absence d'individus véritablement distingués, parmi ceux de la Montagne, il fallait choisir entre les Melchites (Grecs-unis) les plus influents des villes et de la côte.

Les Melchites sont en grand nombre à Seyda, à

Saint-Jean-d'Acre, à Jaffa. Voici quelle fut la composition des conseils : chaque divan eut dix membres, deux Druzes, deux Maronites, deux Grecs-unis, deux Grecs, deux Musulmans, dont l'un de la secte d'Ali ou *Mutuali*, l'autre *Sunni* ou orthodoxe ; ces deux sectes comptant des fidèles dans le territoire gouverné par le caïmacan chrétien, comme dans celui qu'administrait le caïmacan druze. Dans chaque divan il y a cinq juges qui prononcent dans les questions judiciaires, et cinq membres assesseurs. Chaque membre juge ou assesseur jouit d'un traitement de 1,500 francs par an. Chaque divan reçoit donc annuellement une somme de 15,000 francs, plus les appointements d'un secrétaire et de quelques gardes (*cavas*). Chaque caïmacan reçoit 12,000 francs par mois ; c'est une belle position ; l'égalité de traitement n'est cependant pas équitable, car les districts administrés par le caïmacan druze n'acquittent pas le tiers des impôts de la Montagne. Toutefois son pouvoir n'en fut pas augmenté ; il ne percevait, ou du moins n'employait pas pour son usage la totalité de ce traitement. Ainsi que je l'ai déjà dit, lorsque le système des caïmacans fut adopté, il y eut de grandes difficultés pour la nomination d'un prince druze. Les Druzes sont divisés en deux factions très-hostiles l'une à l'autre, et qui ne se sont réunies que par la haine contre les chrétiens, ou, pour mieux dire, par le besoin de leur résister. Ils n'ont d'autre religion que l'intérêt. Ces deux fractions, qui existent dans le Liban depuis un temps immémorial, sé-

paraient jadis la Montagne en deux camps, sans distinction de race et de religion : ce sont les Yezbékiés et les Djomblatiés. Chrétiens, Druzes, Mutualis se trouvaient réunis sous la même bannière, et le chrétien yezbékié était beaucoup plus l'ennemi du chrétien djomblatié que du Druze yezbékié. Les chrétiens restèrent généralement en dehors de ces querelles, tandis que parmi les Druzes aucune des deux fractions ne voulut permettre à l'autre de donner un émir aux Druzes. Toutefois comme les Djomblatiés étaient plus puissants, sinon par le nombre des chefs, du moins par la naissance, les richesses et la multitude des adhérents subalternes, on élut un émir qui n'était pas djomblatié, mais dévoué à cette famille. A ce moment critique, les chefs druzes s'entendirent, et ils firent signer à leur caïmacan un traité par lequel il s'engageait à partager avec les chefs de sa nation les émoluments qu'il recevrait, et à ne rien faire sans leur consentement unanime ou exprimé par la majorité des voix. A ce compte, l'émir druze n'a véritablement aucun pouvoir, et c'est une oligarchie de scheiks druzes qu gouverne. L'émir chrétien ne partage ni sa charge ni ses revenus avec aucun scheik du Liban.

De cette combinaison, il résulte que les deux divans, lorsqu'ils ont l'appui de la Porte, font plus que contre-balancer le pouvoir des deux caïmacans, qui ne sont alors autre chose que les exécuteurs des volontés des mejlis. Ils sentent cette situation et laissent souvent percer leur mécontentement. L'émir

druze, surtout, redoute cette institution, parce que les chrétiens sont en majorité, six contre quatre, dans les deux divans ; quelquefois, les deux membres musulmans, *Mutuali* et *Sunni*, votent avec les membres chrétiens, c'est-à-dire lorsque le divan a l'appui du gouverneur général. C'étaient des acquisitions importantes pour les chrétiens, mais qui ne doivent leur importance qu'au bon vouloir d'un pacha, ainsi qu'on a pu s'en convaincre récemment encore. Chekib-Effendi rencontra de grandes difficultés pour la nomination des deux vekils de Deïr-el-Kamar. Tous ceux qu'il avait désignés refusèrent, et il fut longtemps embarrassé du choix qu'il devait faire. Sa mission le dégoûta bientôt, et le séjour de la Syrie ne tarda pas à lui devenir insupportable. Le souvenir des frais kiosques du Bosphore augmentait son impatience et aigrissait son caractère ; il ne savait pas qu'une mort prochaine l'attendait à Constantinople. Son départ fit craindre de nouveaux désordres ; depuis lors, en effet, le Liban a été presque toujours troublé. Ou les divans bien organisés fonctionnaient avec l'appui du gouverneur général, et alors le gouvernement municipal s'établissait dans la Montagne et amoindrissait le pouvoir du caïmacan druze et des mokatagis de la même nation ; ou bien les chrétiens avaient un organe légal pour faire entendre leurs plaintes quand ils étaient lésés. La présence aux affaires de Rechid-Pacha, qui avait succédé à Chekib-Effendi, améliora la position des chrétiens.

Ses décisions furent empreintes d'un haut esprit de justice et d'humanité, et ses ordres sévèrement exécutés. Il répara bien des malheurs, il adoucit l'exil de l'émir Béchir en lui allouant une pension et accorda aux chrétiens et aux Druzes l'égalité civile.

Avant de clore ce récit d'événements dont nous fûmes longtemps témoins, jetons un coup d'œil général sur la question du Liban. Que l'on se représente la situation de la Syrie en 1840, au moment où M. Guizot quittait l'ambassade de Londres pour prendre possession du ministère des affaires étrangères. L'émir Béchir, et avec lui l'ancienne administration du Liban, étaient tombés devant l'insurrection des populations chrétiennes, qui s'étaient soulevées malgré nos conseils, malgré l'expression de notre mécontentement. Un pacha fut installé dans la Montagne après la courte et malheureuse administration de l'émir Béchir-Cassem. La France rentra alors dans le concert européen ; elle n'avait pas, comme l'Angleterre, promis solennellement aux chrétiens de leur rendre leurs priviléges et de leur continuer une administration indigène quasi indépendante. Cependant elle usa de son influence et de son titre de protectrice du catholicisme en Orient pour faire admettre le principe d'un gouverneur chrétien dans la Montagne. Il ne faut pas oublier que l'émir Béchir n'avait jamais été officiellement reconnu comme chrétien. Avant la conquête de la Syrie par les Égyptiens, il passait pour musulman, et ce n'est que de-

puis 1832 qu'il professa publiquement le christianisme.

Le gouvernement français n'a jamais adhéré aux nombreuses réformes que l'on tenta dans le Liban sans faire ses réserves, sans exprimer son peu de confiance dans la nature de ces essais, et sa conviction formelle que le retour à l'unité était la meilleure solution pour arriver à la pacification du Liban. Il consentit à l'établissement des caïmacans, et tâcha de tirer de cette nouvelle forme de gouvernement tout ce qui pouvait améliorer le sort des chrétiens et servir à les mettre sur un pied d'égalité avec les Druzes. C'est alors que ces derniers tournèrent leurs regards vers l'Angleterre et s'appuyèrent sur elle. Une lutte d'influence dans le Liban devait être la conséquence naturelle de l'intervention de 1840, et pourtant si l'on examine avec impartialité la situation de la Grande-Bretagne, appelée en Syrie par les populations, et celle de la France, dont les conseils étaient méconnus, et contre laquelle les chrétiens eux-mêmes agissaient, on s'étonnera du peu de terrain gagné par la première de ces puissances. C'est qu'elle ne tarda pas à s'aliéner ceux-là mêmes qui l'avaient invoquée. Les agents anglais avaient promis aux Druzes la domination sans contrôle sur les chrétiens; mais l'influence de la France, au moyen des vekils et des conseils mixtes, a détruit le principe du pouvoir arbitraire des Druzes. Ce pouvoir est aujourd'hui partagé, et l'avenir lui serait plutôt fatal que favorable si les chétiens savaient s'unir. Les habitants des dis-

tricts mixtes se plaignent toujours de ne pas avoir à leur tête un gouverneur de leur race et de leur religion, et nous ne croyons pas qu'on puisse leur reprocher une demande fondée sur la tradition et la justice, et que le gouvernement français s'est longtemps efforcé d'obtenir pour eux. Mais à l'époque où, accablés par la décision prise par le capitan-pacha (2 septembre 1844), ils frémissaient de se voir livrés aux Druzes sans aucune garantie, à cette époque, ils regardèrent la création des vekils comme un bienfait, et leur joie fut grande lorsqu'ils surent que cette création que j'avais proposée avait été obtenue à Constantinople par notre chargé d'affaires. Cette victoire fut amoindrie, il est vrai, par sir Stratford Canning. Nous croyons sincèrement à la parfaite loyauté de lord Stratford de Redcliffe; c'est un des caractères les plus honnêtes et les plus purs qui aient pris part aux grandes affaires de l'Europe depuis vingt-cinq ans, et sa correspondance au sujet des affaires du Liban en est un éclatant témoignage; mais nous pensons qu'il a cédé à un scrupule mal placé, au désir de tenir envers le parti druze la promesse de conserver aux Mokatagis dans leurs districts des attributions que la religion surprise de l'ambassadeur britannique prenait pour des droits anciens. Ces prétendus droits consacrés aux Druzes en faisaient les véritables chefs des chrétiens, et diminuaient de beaucoup la valeur des vekils. Les conseils mixtes ont été institués pour rétablir l'équilibre. Certes, on est loin d'être arrivé en Syrie aux résultats les plus

satisfaisants, mais chaque pas fait dans cette question avait été marqué par un avantage au profit des des chrétiens, et c'était toujours la France qui prenait l'initiative des mesures adoptées.

L'action de la France dans la question de Syrie a eu deux aspects. Elle était isolée et indépendante dans tout ce qui concernait la protection du culte catholique; l'Autriche n'a jamais cherché à lui disputer cet antique et noble rôle. Elle était unie à d'autres influences pour la question de l'administration du Liban, question que la France trouva ouverte lors de sa rentrée dans le concert européen, en 1841. Le gouvernement français a toujours agi seul; il a toujours maintenu son droit de protection religieuse; mais une influence exclusive, en ce qui concernait l'administration d'une province de l'empire, était une chose heureusement impossible. La France, qui ne pouvait souffrir l'influence exclusive de la Russie en Serbie et dans la Macédoine, ni celle de la Grande-Bretagne en Égypte et dans l'île de Crète, ne devait pas chercher à revendiquer une influence politique exclusive en Syrie. L'eût-elle voulu d'ailleurs, qu'elle n'y aurait pas réussi. Autrefois, grâce au catholicisme, aux missions de Terre-Sainte et à son commerce, la France régnait seule moralement en Syrie et en Palestine; mais depuis longtemps cette suprématie était battue en brèche, surtout par l'Angleterre. Déjà, au commencement de ce siècle, un voyageur anglais, décrivant l'état de décadence des Turcs en Syrie, pouvait dire: « Une révolution silen-

cieuse s'opère par des moyens sûrs et qui ne recherchent pas l'agression. Les préjugés religieux disparaissent devant l'influence exercée par les voyageurs anglais. Les Écritures, traduites en arabe, se frayent un chemin dans tout le pays; les couvents de Terre-Sainte sont heureusement sur leur déclin, tandis que les missionnaires protestants tournent pour la première fois leur attention vers la cité sainte et les chrétiens de Syrie. Si le gouvernement ottoman pouvait être amené à tolérer cette mesure, il serait question d'établir une église protestante à Jérusalem, exploit plus noble que celui qu'accomplit l'épée de Godefroy de Bouillon, et que chanta la muse du Tasse. D'un pareil foyer, les rayons de la lumière des saintes Écritures se répandraient dans toutes les directions, et sur les traces du christianisme surgiraient, ainsi que cela s'est toujours vu, l'industrie, la liberté, l'ordre social et toutes les charités de la vie. » Un autre voyageur anglais disait à peu près, dans le même temps: « La langue de Shakespeare, de Milton et de Byron, la seule qui convienne aux Grecs après leur propre langue, se répandra avant longtemps dans tout le Levant, et avec elle un esprit rénovateur, l'influence des lois anglaises et la lumière du christianisme et des Écritures. »

Je doute que la création d'un évêché protestant à Jérusalem ait répondu aux espérances des protestants; je suis même persuadé que les craintes des catholiques ont été vaines; mais l'influence et la

langue anglaises, ainsi que le protestantisme, ont certainement fait des progrès que l'on ne saurait regarder avec dédain. Le commerce et la religion ont été, entre nos mains, des moyens puissants pour exercer en Orient une haute domination morale ; l'Angleterre nous a égalés ou même dépassés par le commerce ; et si les missionnaires français, les lazaristes et les jésuites, n'avaient apporté un esprit nouveau en Syrie, il eût été bien difficile de maintenir notre suprématie religieuse, qui doit servir de flambeau à la civilisation dans une province où tout rappelle notre passé, notre gloire, et où l'avenir nous réserve peut-être encore un beau rôle [1].

[1] Ces pages ont été écrites au mois de février de cette année

DEUXIÈME PARTIE

ÉLECTION D'UN PATRIARCHE DES MARONITES

—

La guerre civile qui désola le Liban pendant l'été de 1845 venait de finir; les Maronites commençaient à respirer et à reprendre le cours de leurs travaux, quand un nouveau danger, non moins grand que celui auquel ils avaient échappé, vint les menacer. Leur patriarche, Joseph Habesh, issu d'une des principales familles du Kesrouan, mourut après une vie agitée, que les angoisses qu'il éprouva pendant la guerre contribuèrent à abréger.

Le patriarche des Maronites, depuis la chute de

l'émir Béchir, l'ancien prince de la Montagne, et la division du pouvoir entre deux caïmacans (lieutenants), l'un Maronite, l'autre Druze, est le plus grand personnage du Liban : c'est la personnification de la nationalité et de la religion des Maronites; il porte le titre de *patriarche d'Antioche et de Jérusalem*. Joseph Habesh avait joué un rôle considérable dans l'histoire de son pays depuis plusieurs années; mais ce rôle n'avait pas toujours été inspiré par la connaissance des véritables intérêts de ses coreligionnaires : un désir extrême d'indépendance, la pitié pour les souffrances de son troupeau, l'avaient entraîné à prendre parti, en 1840, contre la domination égyptienne, et à favoriser l'expédition anglo-turque.

Les maux de la conscription qu'Ibrahim-Pacha avait imposée au Liban lui avaient paru insupportables, ainsi qu'aux montagnards, et il s'était persuadé, comme ses ouailles, que le Liban allait passer sans secousse violente, et même sans grandes difficultés, à la paisible jouissance d'un régime plus doux et de ses anciens droits et priviléges. Il fut bientôt détrompé : la guerre civile ensanglanta le pays des Maronites et des Druzes, et le pillage de Deïr-el-Kamar et le massacre des chrétiens sous le gouvernement de Sélim-Pacha dissipèrent cruellement ses illusions, et portèrent en même temps un coup terrible à cette âme honnête et timide.

Les âmes enthousiastes se laissent souvent entraîner au mal par le désir et la passion du bien; mais quand elles s'aperçoivent de leurs fautes, le repentir prend

chez elles le caractère d'un châtiment sévère qu'elles s'infligent à elles-mêmes : Joseph Habesh ne se pardonna jamais d'avoir manqué de prévoyance et de ne pas avoir mieux connu les intérêts de ses coreligionnaires. Les maux de la conscription avaient cessé, il est vrai; le gouvernement, actif et sévère jusqu'à la dureté quelquefois, de Mehemet-Ali-Pacha, ne pesait plus sur les montagnards; mais la guerre civile promena pendant plusieurs années son glaive et ses torches au sein de populations laborieuses, industrieuses et paisibles, et le Liban ne se remit jamais des luttes qui avaient suivi la chute du gouvernement égyptien.

Les malheurs qui accompagnèrent la restauration du pouvoir de la Porte Ottomane en Syrie n'avaient pas seuls dissipé les illusions et trompé les espérances du patriarche des Maronites : les principaux alliés des Turcs dans la guerre faite au vice-roi d'Égypte, les Anglais, avaient été accueillis dans le district du Kesrouan, où eut lieu le premier débarquement des alliés, comme de véritables libérateurs. Le protestantisme, dont ils sont la vivante image en Orient, n'inspirait au moment de l'expédition, en 1840, aucun éloignement au clergé maronite, ou plutôt la question religieuse était momentanément oubliée. C'est que, même en Orient, où la religion a tenu et tient encore présentement une si grande place, le développement des nationalités et des intérêts a fait de tel progrès, qu'elle a cessé d'être l'unique mobile des actions des hommes, et qu'ils y accueillent vo-

lontiers, quand ils les jugent nécessaires à leurs succès, les secours d'alliés qu'en d'autres temps ils regardaient comme indignes même du nom de chrétiens.

Les Anglais furent donc reçus à bras ouverts dans des villages et dans des couvents où, quelques mois auparavant, il y aurait eu de leur part imprudence à se présenter, tant le fanatisme religieux y était grand ; mais, une fois la victoire gagnée et le triomphe de la Porte assuré, ses alliés voulurent recueillir le fruit de leur coopération. Ce n'était pas assez d'avoir porté un rude coup à l'influence française en Syrie en expulsant le gouvernement égyptien : quelques agents anglais, poussés, on l'a toujours pensé, par les sociétés bibliques, tâchèrent d'obtenir l'autorisation pour les missionnaires protestants de s'établir dans le Liban, au milieu des Maronites, d'y fonder des écoles et d'y prêcher. Sur ce point, ils trouvèrent le vieux patriarche inflexible, et sa résistance fut poussée jusqu'à l'intolérance et la persécution.

Un jeune Maronite, Essad Chediak, le diacre Essad, entraîné par les prédications des missionnaires protestants, qu'il avait vus à Beyrouth, séduit par leurs promesses, et peut-être aussi par le charme qu'exercent sur les âmes ardentes la persécution bravée, et le charme plus puissant encore de la société des jeunes femmes de la mission protestante, abandonna l'antique religion de ses pères et devint sectateur ardent de la réforme. Jamais, dans les montagnes, aucun ministre du Seigneur ne lui avait révélé la parole divine avec l'éloquence des prédicateurs du Nord.

Il avait été élevé dans la pratique plus que dans la connaissance véritable de la religion catholique. Son âme s'exalta à la voix de ses nouveaux maîtres ; les discours de leurs femmes, qui partageaient leurs travaux et les surpassaient en ardeur de prosélytisme, l'enflammaient ; il est si difficile de résister à l'enthousiasme religieux ou poétique, quand il passe par les lèvres d'une femme ! Il fut entraîné.

Les souvenirs de son enfance ne le retinrent pas. La sainte image que sa mère lui avait donnée et qu'il portait à son cou comme tout Maronite, la vieille et sombre église de village où il avait reçu le baptême, le mépris que les missionnaires déversaient sur le vieux culte catholique si plein de grandeur et de poésie, rien ne put l'arrêter, et il voulut brûler ce qu'il avait adoré. Jeune, hardi, doué d'une éloquence naturelle, il parcourut le Liban en prêchant la religion réformée et en attaquant de ses invectives les plus passionnées, de ses sarcasmes les plus amers, Rome, le souverain pontife, la religion catholique. Le vocabulaire des scurrilités protestantes lui était parfaitement familier. Son entreprise était insensée et personne n'a jamais cru à sa réussite. Les Maronites sont passionnément attachés à la religion de leurs pères, et le pape Benoît XIV leur a rendu justice quand il a dit, dans ses lettres apostoliques au clergé maronite : « L'illustre nation maronite a, depuis son origine, professé la foi orthodoxe romaine, et l'a conservée intacte au milieu des infidèles, des hérétiques et des schismatiques, dont elle était entourée, pour rester étroitement at-

tachée au saint-siége. » Il n'est pas donné à la parole humaine de remplacer dans le Liban le culte majestueux et plein de douceur du catholicisme par le protestantisme. Depuis ce temps, d'ailleurs, des missionnaires catholiques et intelligents se sont établis en Syrie et ont surpassé, en activité et en éloquence vraiment chrétienne, leurs rivaux protestants. Mais la grande supériorité des missionnaires catholiques est dans leur immense charité, et cette supériorité est bien sentie des populations. Elles ne confondent pas le moine couvert d'une robe de bure, ceinte autour des reins par une corde, mangeant gaiement son maigre ordinaire dans un réfectoire sombre et enfumé, et toujours prêt à recevoir les malheureux ou à leur porter secours dans les lieux les plus reculés, dans les cabanes les plus misérables, avec les missionnaires biblistes, logés dans d'excellentes maisons, entourés de toutes les recherches du bien-être et du luxe, et s'asseyant gravement et dévotement, avec une femme élégamment vêtue et de nombreux enfants, autour d'une table servie avec abondance et variété.

Toutefois, le patriarche craignit la contagion des doctrines prêchées par Essad, pour quelques esprits hardis ou égarés, quelques âmes faibles, quelques caractères intéressés, le scandale pour tous, et il résolut de couper le mal dans sa racine. Il appréhendait surtout l'agitation religieuse, que voulaient créer les missionnaires biblistes ; elle pouvait amener de nouvelles et dangereuses divisions parmi les Maronites,

qui n'avaient pas trop de toutes leurs forces et de l'union la plus étroite pour lutter contre leurs ennemis.

Il fit arrêter Essad Chediak et le fit mettre en prison dans le couvent de Kanoubine, situé au fond d'une gorge du mont Liban, dans la vallée du Kadisha (la rivière sainte); Kanoubine est le véritable et antique siége patriarcal; là, visité par des moines, des évêques, par le patriarche lui-même à plusieurs reprises, exhorté à renoncer à l'erreur et à se rejeter dans le sein de la mère Église, Essad refusa obstinément et préféra la prison, la souffrance et la mort, à l'abjuration de ce qu'il croyait la sainte vérité.

Les missionnaires biblistes anglais et américains, les autorités consulaires anglaises, déployèrent en faveur d'Essad un zèle ardent, mais inutile; ce zèle contribua peut-être même à la perte de leur protégé.

Pendant son agonie, le patriarche, accompagné de plusieurs évêques, entra dans son cachot, revêtu de ses habits pontificaux, et voulut l'exhorter une dernière fois et l'administrer. Essad se dressa sur la couche de bois où il était étendu, et, dans son délire, apostropha le chef religieux de sa nation, comme s'il avait devant lui l'ennemi du genre humain.

Ce fut une scène horrible; elle m'a été racontée par un religieux, qui en avait été témoin oculaire, en me faisant visiter le couvent et le cachot. J'éprouvais une profonde indignation, et malgré mon éloignement pour les doctrines des biblistes; je sentais que

je me serais dévoué pour sauver Essad, et que je l'aurais aimé. « Mon père, dis-je au moine, plein de tristesse, il n'appartient pas à l'homme d'imposer une croyance à son semblable. La foi vient de Dieu, et je ne puis m'empêcher d'admirer la constance et la fermeté d'Essad, et de vous plaindre, vous qui croyez que l'âme peut être enchaînée comme le corps. » Le religieux à qui je tenais ce langage me regardait d'un air étonné et béat. Il ne me comprenait pas du tout. J'avais devant moi un moine du moyen âge.

La mort de Joseph Habesh, en laissant vacant le siége patriarcal dans un moment où les Maronites avaient si fort besoin de leur chef spirituel, consterna les évêques, les scheiks, la nation entière.

Il était urgent de procéder immédiatement à la nomination d'un nouveau patriarche. Cette nomination a lieu dans le Liban par voie d'élection.

L'élection est faite par les évêques réunis. Il y en a neuf de diocésains : ce sont ceux d'Alep, de Damas, de Beyrouth, de Seyda, d'Éopoli, de Djebaïl, d'Éden, de Tripoli et de Chypre. Six autres n'ont pas de siége; parmi eux, deux remplissent auprès du patriarche les fonctions de vicaire : l'un pour le spirituel, l'autre pour le temporel ; un troisième réside à Rome, où il représente la nation auprès du souverain pontife. Les trois derniers résident dans différents couvents ou colléges du Liban. Tous ces archevêques et évêques sont élus par les fidèles du diocèse, consacrés par le patriarche et confirmés par le pape.

L'élection du patriarche lui-même doit être confirmée par le pape, qui lui envoie le pallium et les signes patriarcaux. Il porte le titre de patriarche d'Antioche, accordé par les souverains pontifes des l'année 1243, et renouvelé à plusieurs reprises ; en 1438, par Eugène IV, en faveur du patriarche David ; par Nicolas V et Caliste III, son successeur, au patriarche Jacques Pierre ; par Léon X et beaucoup d'autres papes, à plusieurs patriarches d'Antioche, à Moïse Accherens, à Jean, à Georges, à Jean Buoli, à Joseph-Achel Accourens.

Les archevêques et évêques maronites forment un synode dans lequel le patriarche est élu par les deux tiers des voix ; l'opposition d'un seul évêque peut donc faire traîner l'élection en longueur. Voici, au moment de la mort de Joseph Habesh comment étaient répartis les évêques : trois d'entre eux, le procureur spirituel et le procureur temporel du patriarche et l'évêque de Tripoli, étaient au couvent de Diman, situé dans le district de Djebbet-Bicharré où Mgr Habesch était mort. L'archevêque de Laodicée Mgr Murad, délégué du patriarche auprès du saint-siége, était à Rome ; l'évêque de Zouk Mgr Joseph Gazen, et son cousin Mgr Antoine Gazen, évêque de Damas, étaient dans le Kesrouan où se trouvaient le diocèse du premier, la résidence du second, leur famille et leurs propriétés ; les autres évêques étaient dispersés dans le Liban, chacun dans sa résidence habituelle. Deux candidats étaient désignés par l'opinion publique comme dignes de la succession de

Mgr Habesh, l'évêque Boulos (Paul), évêque *in partibus* de Tarse, qui avait été son procureur spirituel, et Mgr Joseph Gazen, évêque de Zouk. Le premier, sorti d'une famille de paysans du Liban, avait été envoyé à Rome et avait été élève de la Sacrée Congrégation ; après avoir achevé ses études dans son propre pays, il avait exercé une influence à peu près absolue sur le patriarche défunt; son parti était considérable dans le district de Djebbet-Bicharré, où Mgr Joseph Habesh avait toujours résidé. Le second, Joseph Gazen, appartenait à une des maisons les plus illustres du Liban.

Riche, membre d'une nombreuse et puissante famille, évêque d'un diocèse recherché, il avait beaucoup plus de chance de succès que son concurrent ; mais les habitants des environs de Tripoli et du Djebbet-Bicharré lui étaient hostiles. Les scheiks et les paysans de ce grand et belliqueux district savaient bien que Mgr Gazen, une fois élevé à la dignité patriarcale, ne voudrait pas résider au milieu d'eux, et retournerait dans le Kesrouan dont le séjour était plus conforme à ses goûts, à sa fortune et à ses intérêts ; ils déclarèrent donc aux trois évêques qui étaient demeurés à Diman qu'ils s'opposeraient à leur départ, et que, d'après le synode libanais, le patriarche devant être élu à Kanoubine, le véritable et antique siége patriarcal, ils n'accepteraient comme légale qu'une élection qui aurait eu lieu dans ce couvent ; ils espéraient ainsi exercer une pression morale sur les évêques réunis, et obtenir une élection à leur

convenance. Dangereuse conséquence du principe d'élection dans la hiérarchie sacerdotale!

D'autre part, Mgr Joseph Gazen, son cousin l'évêque Antoine Gazen, l'évêque de Sidon, celui de Djesin, et le frère du feu patriarche Mgr Philippe Habesh, déclarèrent qu'ils ne se rendraient pas dans le Djebbet-Bicharré, et qu'ils entendaient que l'élection eût lieu dans le couvent de Bekerké, ancien siége patriarcal situé dans le Kesrouan. Deux autres évêques, celui de Saint-Jean-d'Acre, *in partibus,* qui administrait temporairement le diocèse de Beyrouth, laissé vacant par la mort de l'ordinaire, et celui de Chypre, dont la résidence est dans un couvent du mont Liban, se disaient prêts à suivre la majorité des évêques partout où ils iraient; mais leur secret penchant était pour la réunion du synode au siége de Kanoubine.

L'attention publique était vivement préoccupée par ces dissensions. Les ennemis des Maronites s'en réjouissaient. Ces derniers ne s'abordaient qu'en parlant de cette question si vitale pour eux, et les mots: « *Min bi sir batrack?* qui sera patriarche? » étaient dans toutes les bouches. La cour de Rome a dans le Liban un délégué apostolique; ce prélat a, en outre, le titre de vicaire d'Alep. Ce bon délégué était bien agité par les divisions qui s'étaient glissées dans le corps épiscopal, et qui menaçaient de retarder indéfiniment une élection à laquelle il attachait avec raison une grande importance. Je connaissais beaucoup Mgr de Villardel; nous avions fait ensemble plusieurs

voyages, l'un par mer, sur le brick de guerre *l'Alcibiade*, de Beyrouth à Tripoli ; l'autre, beaucoup plus long, à cheval, le long du littoral de la Syrie, de Laodicée à Beyrouth. J'avais résidé plusieurs mois à Laodicée en même temps que lui, et j'avais pour ce bon prélat, que la mort a récemment enlevé, une respectueuse affection.

Il était Catalan, et avait conservé, malgré son long séjour à Rome et la pratique constante qu'il faisait de la langue italienne, quelques mots espagnols qui étaient comme les anneaux visibles de la chaîne des souvenirs qui le rattachaient à sa patrie. Il disait toujours la *madre iglesia, pelegrinacion, buen viage*, etc. etc. Il était charmé de parler espagnol avec moi, et nous trouvant en route pendant la semaine sainte, et à Tortose le jour de Pâques, il nous fit servir du chocolat le matin à notre réveil en me disant que c'était la coutume en Espagne. Il avait une fort belle voix de ténor, et nous chassions les ennuis d'une longue route à cheval en chantant. Ce n'était jamais sans émotion que je l'entendais entonner le beau chant romain *Laudate, pueri, dominum*. Hors des murs de Tortose se trouve une belle église bâtie par les Croisés, qui n'était pas entièrement achevée quand les musulmans firent la conquête définitive de la Syrie. Mgr de Villardel y entra accompagné d'un marchand grec qui avait une aussi belle voix que lui, et tous deux se mirent à entonner des chants religieux. Le prêtre catholique chanta le « *santum et terribile nomen ejus,* » le grec l'hymne de *l'Empereur Lascaris*, chacun

prenait possession en idée au nom de son culte de l'édifice inachevé. Mgr de Villardel avait une instruction étendue et solide, connaissait bien les classiques et parlait et écrivait l'arabe avec élégance. Il était très-timide, et rien n'était plus aisé que de l'effrayer.

On lui avait dit que la route, entre Laodicée et Tripoli, était infestée de bêtes féroces et de brigands. Je savais qu'il y avait parfois danger à voyager sans être accompagné; mais avec mes domestiques bien armés, je pensais qu'il n'y avait rien à craindre; toutefois, je ne sus sa préoccupation, à l'égard des bêtes féroces, que le deuxième jour du voyage, alors que, vers le coucher du soleil, il me dit : Signor, console, *lei ha veduto molti leopardi* [1]. »

[1] Cependant Mgr de Villardel, si timide dans le cours habituel de sa vie, avait fait preuve à diverses reprises d'un grand courage et d'une grande fermeté. Étant au séminaire à Barcelone, il fut commandé, avec plusieurs de ses condisciples, pour ensevelir un criminel qui avait été condamné à être pendu. Le patient, hissé dans l'air, la corde se casse et il tombe plein de vie; le jeune séminariste Villardel se jette sur lui; ses compagnons l'imitent, et ils s'écrient tous que le condamné aura la vie sauve, que ce serait une horrible cruauté de le rependre. Les alguazils menacent de leur arracher le malheureux condamné par la force. Les gendarmes les couchent en joue avec leurs carabines. Rien ne peut les ébranler, et ils sauvèrent la vie au coupable, dont on raconta au roi d'Espagne l'aventure, et qui vit sa peine commuée.

En 1808, étant à Damas préfet de la mission des révérends pères franciscains, il soutint, contre un pacha cruel et exacteur qui persécutait les missions, une lutte pleine de fermeté, et tout en subissant la tyrannie de ce satrape, qui le força de lui payer

Ce bon et aimable prélat m'écrivit qu'il désirait beaucoup m'entretenir au sujet des affaires religieuses du Liban, et me pria de venir le voir à sa résidence, appelée la Délégation.

On était à la fin de juillet, au plus fort des chaleurs. Je quittai Beyrouth vers quatre heures de l'après-midi, à cheval, accompagné d'un cawas et d'un domestique, tous deux à cheval comme moi. Le premier me précédait tenant à la main son bâton à pommeau d'argent, marque de ses fonctions. Il était de Tripoli, s'appelait Abdul-Wahed (l'esclave de l'unique) et disait quelques mots de turc. Mon domestique me suivait; c'était un jeune Grec de l'île de Chypre; je l'avais pris à mon service à Tarse, et il était bien vite devenu un intelligent serviteur. Je ne lui parlais jamais qu'en grec; je me plaisais au son de cette langue si noble et si riche, même sous son vêtement moderne; elle était pour moi, en Syrie, comme un souvenir de la civilisation de l'Occident.

J'habitais à Beyrouth, une maison située à la campagne, sur la lisière des dunes de sable grossies par le souffle du vent du désert; ces dunes envahissent chaque année les terrains cultivés des environs de la ville. Quelques mois de séjour suffisent pour constater les progrès de cette invasion et pour voir disparaître dans le sable les troncs des mûriers. Les

une somme énorme, sut cependant faire connaître sa cruelle situation à l'ambassadeur de France à Constantinople, qui obtint du divân la destitution du pacha et la restitution de l'argent.

dunes recouvrent des champs entiers de ces arbres; les dernières branches percent encore le sable çà et là, et verdissent au printemps, comme pour demander secours à l'homme jusqu'à ce qu'elles aient entièrement disparu. Le paysan voit son champ et sa cabane attaqués, puis détruits par l'invasion inexorable des sables, se retire, et, quelques années après, passe à cheval sur ce sable qui recouvre son premier toit. Le souffle du vent qui porte et amoncèle ces collines sablonneuses est si régulier, que, dans le voisinage, des cycomores et des caroubiers restent parfaitement dégagés. Leurs branches et leur épais feuillage se développent librement, croissent à moins de dix pas des dunes, et semblent presque avoir le sentiment de leur sécurité.

Les chemins conduisant aux habitations sur presque tout le littoral au pied du Liban, sont étroits, sablonneux, bordés de chaque côté de murs en pierres sèches servant à délimiter les champs et à contenir la terre végétale. Entre les pierres de ces murailles croissent des cactus; ces plantes atteignent une hauteur considérable, et leurs racines se tordent comme des serpents, enlacent les pierres et les unissent les unes aux autres comme des cordes solides. Ces cactus, qui forment des haies impénétrables, penchent sur la route leurs larges feuilles; le cavalier arabe les tranche avec son sabre quand elles gênent sa marche, et le chameau les broie dans sa bouche de fer, malgré les fortes épines qui les recouvrent.

L'hiver, quand les pluies torrentielles ont imbibé le sable et la terre rougeâtre qui cimentent les pierres de ces murailles, et nourrissent les racines des cactus, les pierres se détachent, roulent dans les chemins, et bientôt ces plantes énormes, n'étant plus soutenues, sont entraînées par leur propre poids, et viennent joncher la route avec un bruit affreux. Le cheval arabe franchit rarement ces obstacles sans difficulté. Ces grosses branches torses, ces feuilles épaisses et verdâtres, les épines blanches et aiguës qui les recouvrent lui inspirent un vague effroi. Il s'arrête; il flaire, il renifle, et il faut que le cavalier emploie tour à tour la voix ou le tranchant de l'étrier pour les lui faire franchir. Ces murailles servent aussi de logement aux scorpions; ils y habitent par centaines, et les petits Arabes leur livrent une guerre incessante.

Pour se rendre de l'endroit où j'habitais, à la délégation apostolique située dans le Kesrouan, on descend vers la ville par un chemin raboteux et couvert d'un sable rougeâtre dans lequel les chevaux teignent leurs sabots d'une couleur d'ocre. Arrivé en face de la porte Yacoub on tourne à droite, et l'on traverse une place bordée d'un côté par la muraille de la ville, et de l'autre par une rangée de forts beaux sycomores. Sur cette place, à plusieurs reprises les milices albanaises ont planté leurs tentes; à ces arbres plus d'un malheureux a été pendu. On passe au pied de la tour carrée de Fakr-ed-Din (éclat de la foi), plus connue sous le nom de Facardin, et l'on se

trouve dans la campagne, partout plantée de mûriers.

On laisse à sa gauche une petite mosquée ruinée; c'était autrefois une église dédiée à saint Georges, car c'est là que ce saint guerrier tua le dragon, d'après la tradition ; on traverse la rivière de Beyrouth sur un fort beau pont de construction arabe, ou à gué pendant l'été, au milieu de touffes de laurier-rose et de nénufar, et l'on côtoie la baie de Saint-Georges, ayant à sa droite la partie du Liban où se trouve le district du Meten, et à sa gauche et derrière soi la mer et Beyrouth.

On suit la plage où la mer tranquille ou agitée vient baigner les pieds des chevaux, mais l'œil et la pensée trouvent une occupation, soit en examinant les cultures qui tapissent le versant du Liban ou les couvents qui le décorent, soit en contemplant la mer, ce spectacle toujours nouveau, toujours grandiose et dont on sent vivement l'absence quand on a été habitué à en jouir. Pour moi, c'était surtout vers les flots que se portaient mes regards. La mer donne à la fois l'idée de la distance et du rapprochement. En voyant cette vaste plaine humide, je songeai à la France dont elle baignait aussi les rivages aimés et à une autre patrie bien éloignée, mais bien chère, où vivaient alors des êtres chéris que je ne reverrai plus sur cette terre.

La partie du Liban qui va de la courbure de la baie de Saint-Georges, dans laquelle se jette la rivière de Beyrouth au promontoire au pied duquel le fleuve

du Chien (Nahr-el-Kelb), se jette dans la mer, n'offre rien de bien remarquable ; c'est une portion du district appelé El-Meten ; après environ trois quarts d'heure de cheval, on passe encore à gué une petite rivière, celle d'Antélias appelée par les marins la rivière du Chat. Bientôt après, la route s'élève sensiblement le long d'un sol pierreux. On s'éloigne de la mer et on l'entend mugir à distance contre d'énormes blocs de rocher; l'on gravit le promontoire par un chemin taillé en escalier dans la roche vive, et on pénètre dans un défilé par où sont passés quelques-uns des plus grands noms de l'histoire: le grand Ramsès, Sésostris, peut-être Sennachérib, San le fléau, dont un ange frappa les soldats endormis, Cambyse ; Caracalla [1], qui élargit le défilé, comme le constate une inscription latine parfaitement con-

[1] Quelques savants ont attribué à Marc-Aurèle l'inscription latine, et la route dont elle rappelle l'élargissement, mais j'ai adopté l'explication de M. Guys, qui fait observer que ni Antonin le Pieux, ni son successeur, ne prirent le surnom de Britannique, qui se lit dans l'inscription du fleuve du chien, « tandis que Caracalla se l'arrogea pour avoir accompagné son père dans son expédition contre la Britannie. Ce prince, continue M. Guys, vint depuis en Syrie et a dû passer par ce chemin, en 96 après Jésus-Christ, lorsque, selon l'expression de Montesquieu, promenant sa fureur, il se rendit à Alexandrie pour se donner le spectacle barbare de tant d'hommes égorgés dans une fête. La voie dut être alors réparée et agrandie par l'ordre de l'empereur, lorsqu'il était à Antioche.

servée, et unit la voie égyptienne ou assyrienne à la voie romaine ; Sultan Selim, conquérant de l'Égypte et de la Syrie. De nombreuses inscriptions assyriennes, latines et arabes rappellent le passage des conquérants. Des figures représentant des guerriers, des princes, que de savants archéologues croient avoir appartenu aux grandes dynasties assyrienne, égyptienne et persane, sont sculptées dans la pierre granitique et dominent les deux voies, l'ancienne qui n'est plus pratiquée, celle de Caracalla, qui est la route habituelle pour aller d'un point du littoral de la Syrie à l'autre, le fleuve et la mer.

Les figures sont de grandeur naturelle et entourées d'un cadre ; le haut en est semi-circulaire, ou bien représente des portes de temple avec leurs frises et leurs corniches, comme les monuments commémoratifs si nombreux en Égypte. L'intérieur des cadres a dû contenir des inscriptions d'application dont les gonds rongés paraissent encore aux quatre angles des encadrements, et l'une de ces inscriptions se trouve sculptée sur la poitrine du guerrier, allant d'une épaule à l'autre, contrairement à l'usage égyptien. Des plantes aromatiques, des ronces, des touffes de lis sauvages rampent le long des corniches, ou pendent sur les coiffures dégradées de ces conquérants et le temps, après tant de siècles, n'a pas encore détruit entièrement les traits et les attributs qui servent aujourd'hui à la science à les faire vivre dans ses annales.

L'aspect de ces figures est saisissant, et quand on

se trouve seul dans le défilé, contemplant ces tableaux et ces portraits de pierre, on ne peut se défendre d'un sentiment qui ressemble à la fois à l'admiration et à l'effroi [1]. Au point culminant du promontoire, du côté de la mer, s'élève la base grossièrement taillée qui supportait, on suppose, une idole, en forme de chien ou de loup, que les habitants de la Syrie adoraient et qui prononçait des oracles, s'il faut en croire Strabon. Sans doute cette idole a donné son nom au fleuve, et les Arabes croient en apercevoir le tronc au fond des flots qui baignent le pied du promontoire, quand la mer, calme et limpide, permet à l'œil d'en percer la profondeur. La tête de l'idole aurait été portée à Venise, d'après le voyageur anglais Maundrell ; mais je n'ai pas ouï dire qu'elle y fût. Le fleuve du Chien est le Lycus des Grecs. Les anciens géographes disent qu'il était jadis navigable.

Le courant est très-rapide et sort d'une vallée étroite, renfermée entre deux murailles naturelles, sauvages et abruptes, formées par les montagnes du Meten et du Kesrouan. La rivière divise ces deux districts, et était autrefois la limite des pachaliks de Seyda et de Tripoli, ainsi que des patriarcats de Jérusalem et d'Antioche. Les deux rives sont réunies par un pont à deux arches jeté avec hardiesse et

[1] Je n'ai pas eu la prétention de faire une description scientifique des monuments du fleuve du Chien, et je renvoie le lecteur aux savants et intéressants travaux de MM. de Bunsen, Lajard, de Saulcy et Lepsius.

construit par l'émir Fakr-ed-Din. Le long des flancs du rocher qui borde la rive droite, et semble avoir été taillé par la main des géants, les industrieux Maronites ont pratiqué un aqueduc qui reçoit les eaux de la rivière aux environs du couvent de Mar-Johannah-Chouair (Saint-Jean de Chouair). Le long de cet aqueduc, fort élevé, l'eau surabondante baigne les flancs mousseux et verdâtres du rocher, et y fait croître des lianes, des plantes grimpantes, des lichens, dont les touffes épaisses descendent, en balançant leurs branches couvertes de rosée, jusque sur le bord de la route du Kesrouan.

L'aspect de ces lieux, quand ils s'offrent au voyageur au moment où il a gravi le promontoire, est grandiose. Leur solitude est quelquefois troublée par les caravanes de mulets ou de chameaux ; leurs clochettes retentissent dans les échos sonores de la vallée; d'ordinaire ils passent le fleuve à gué en aval du pont pour abréger la route. J'ai bien des fois, pendant mon séjour en Syrie, traversé le fleuve du Chien, et toujours j'étais émerveillé de la sauvage grandeur du site, soit que le soleil, à son méridien, fît étinceler l'azur de la mer paisible comme un lac, soit que ses derniers rayons teignissent de pourpre et de rose la cime aiguë des rochers, soit que les flots, bouleversés par la tempête, remontassent furieux le cours du fleuve, comme pour le refouler vers sa source.

Après le fleuve du Chien, on côtoie la mer le long de l'espace étroit que les montagnes du Kesrouan

laissent entre leurs pieds et la Méditerranée; on suit un sentier tracé à travers des plantations de mûriers, et l'on atteint les premières pentes au-dessous du bourg de Zouk-Michaïl, où se trouve la délégation apostolique. Au moment où mon cheval se préparait à gravir les rudes sentiers que les paysans ont soin de semer de pierres pour rendre leurs montagnes encore moins abordables aux Turcs et aux Druzes, le soleil disparaissait à l'horizon. L'air était d'une sérénité et d'une transparence admirables. Cette heure, dans les voyages d'Orient, récompense de toutes les fatigues de la journée. Le silence, précurseur du repos, succédait aux mille bruits de la campagne dans les journées d'été. On entendait seulement encore quelques cigales criardes pousser par intervalles leurs notes aiguës dans les bouquets de pins au bord de la route, et la chaleur en faisait exhaler une senteur de résine.

Les sommets du Liban étaient inondés des plus magnifiques couleurs. D'abord un pourpre éclatant y dominait, puis s'adoucissait peu à peu en une teinte rosée; les rochers, dont on pouvait alors distinguer les moindres anfractuosités, semblaient avoir la transparence et la fragilité du verre; un fluide d'un reflet pâle et d'un tendre lilas baignait les contours de ces cimes perdues dans les airs, tandis que la nuit montait le long de leurs flancs et jetait un rideau noir sur les forêts qui les tapissent. Le Kesrouan forme un amphithéâtre; la base en est baignée par la baie de Djouni. Au point où j'étais, j'avais devant moi,

à ma droite, le bourg de Zouk, placé sur deux cônes élevés et séparés par une vallée profonde, et formant proprement deux gros villages; l'un d'eux a été presque entièrement abandonné, à cause de son insalubrité. A ma gauche, était la baie de Djouni et le village de ce nom ; les dernières maisons sont bâties près du sable de la plage.

Le couvent arménien catholique de Beit-Hachbou (la maison de bois), énorme construction en pierres, placé sur la déclivité de l'aile droite de ce vaste amphithéâtre, et séparé du village de Gazir par un étroit et profond ravin ; de l'autre côté du ravin dominant l'abîme, et placé en face même du couvent arménien, s'élève le palais de l'émir Abdallah, de la famille des Cheab. Sur l'avant-dernier plateau et presque en face de moi, Harissa, couvent de moines de terre sainte, réfléchissait sur ses murailles blanches les rayons mourants du soleil. Entouré de pins, de buissons, de figuiers sauvages, presque au centre de l'arène, et toujours en remontant vers le sommet, l'ancien couvent de Bekerké, et sur la crête même de la chaîne du Kesrouan, le couvent arménien catholique de Bezoummar, résidence du patriarche arménien catholique de Cilicie, perçant l'air bleu et limpide de ses flèches et de ses clochetons.

La transparence était parfaite ; je croyais que quelques minutes pourraient me conduire à ces demeures solitaires, et il faut plusieurs heures pour gravir les sentiers semblables à de longs serpents, qui rampent, cachés par les buissons, le long des flancs

des montagnes. J'atteignis bientôt la délégation; située dans un des vallons formés par les derniers contreforts du Liban, on ne l'aperçoit pas du bas de l'amphithéâtre. Plus bas encore, est le collége d'Antoura, ancien couvent de jésuites donné, comme tous les établissements des jésuites en Orient, aux lazaristes par Pie VI, en 1782, transformé aujourd'hui en collége, et dont les murs blancs et propres et les contrevents verts, annoncent la présence d'Européens. Une fois sur le plateau où est construit le bâtiment de la délégation, l'œil rencontre partout des couvents; ici ce sont des visitandines, là des basiliennes grecques catholiques, des antonins maronites, des capucins; partout, le long des flancs des montagnes où dominant leurs crêtes, apparaissent des monastères, et partout la culture la plus admirable, depuis la base jusqu'au sommet, partout la lutte victorieuse de l'homme contre les difficultés et l'aridité du terrain.

C'est pourtant là l'ouvrage de ces moines si souvent accusés en Europe de fainéantise et raillés pour leur inutilité! L'heure de l'angélus sonnait au moment où j'arrivais à la délégation, et les cloches de tous ces couvents et de toutes ces églises tintaient pieusement dans l'air limpide et calme. Le son des cloches, dans les campagnes et même au sein des villes, réveille en nous de pieux souvenirs, mais l'impression est bien plus profonde dans une contrée lointaine, en voyage, à la tombée de la nuit. Depuis plusieurs années déjà, j'habitais les pays musul-

mans où les chrétiens n'ont pas le droit de faire résonner les cloches. Cet appel à la prière du soir, au moment où j'entrais sur cette terre consacrée par la religion, me remplit d'attendrissement.

Qu'elle serait pénible pour le voyageur solitaire, cette heure où le silence et la nuit qui s'avance le rendent à ses pensées et à son isolement, s'il n'élevait son âme vers Dieu et vers la reine des cieux, l'étoile des mers, la consolatrice des affligés! On éprouve aussi un bien grand charme en voyant une population entière attachée avec ferveur au culte antique de ses pères, et au milieu des vicissitudes du monde et des ennemis de sa foi, le pauvre puiser sa consolation dans sa religion. Ce sentiment, je l'ai éprouvé souvent dans mes voyages, et ce n'est pas sans admiration que j'ai vu au soleil couchant, les paysans maltais sortir de la ville de la Valette le chapelet à la main, et chantant le *Salve Regina*, passer pieds nus pour regagner leurs villages auprès de leurs maîtres, dont la puissance n'a jamais tenté leur ambition ni fait vaciller leurs croyances.

Le délégué apostolique m'attendait.

I

Le bâtiment de la délégation, qui est une petite maison bien simple, a été fondé par Mgr Losana, au-

jourd'hui évêque de Bella en Piémont. Au-dessus de la porte d'entrée se trouvent gravés les vers de Virgile, *Sic vos non vobis*, etc. La maison de la délégation fut augmentée par Mgr de Fazio, qui mourut en 1840, et qui avait succédé à Mgr Auvergne, prélat français. Mgr Auvergne était un prélat d'une piété admirable et d'une rare érudition. Il a laissé en Syrie la réputation d'un saint homme. Il mourut de la peste à Diarbekir, ainsi que son vicaire, M. Guinoir, victimes tous deux de leur charité et de leur dévouement. Les restes mortels de Mgr Auvergne reposent sous un monument qui lui a été élevé dans la cour du couvent des capucins à Gazir, dans le Liban. Cette tombe est devenue un lieu de pèlerinage pour les chrétiens de la montagne.

Quoique Mgr de Villardel, devenu archevêque de Philippes et vicaire apostolique, eût conservé pour soi-même, et dans son habitation et dans sa vie, la rude simplicité du cloître il me fit servir un fort bon souper et me fit boire du vin d'or du Liban, auquel toutefois je préférai, et lui aussi, du vin de Bordeaux, qu'il trouva bon, malgré l'admiration exclusive des Espagnols pour les vins de leur pays. Je trouvai chez le délégué apostolique le R. P. Planchet, de la société de Jésus, et préfet de la mission de son ordre en Syrie. Nous passâmes la soirée en conversation, et nous remîmes les affaires au lendemain. J'étais fatigué, et cependant mon sommeil fut troublé et pénible. Le lit qu'on me donna était très-bon pour un voyageur en Orient, mais je n'avais pas de mous-

tiquaires, et je fus cruellement tourmenté. Les cousins, en Syrie, n'ont ni la forme, ni le bourdonnement monotone que ces voraces ennemis du repos de l'homme ont en Europe. Ils sont très-petits, d'une couleur vert pâle semblable aux feuilles des arbres au milieu desquelles ils se tapissent pendant le jour. Au soleil couchant, ils quittent leurs retraites et se tiennent tranquillement collés contre les murailles des appartements, jusqu'à ce que le sommeil ait commencé à appesantir les paupières de leur victime. Ils s'élancent alors sur elle dans le plus profond silence, et le dard empoisonné a pénétré sous l'épiderme avant que l'on ait rien entendu; aussi l'Arabe, dans sa langue métaphorique, l'appelle-t-il le mangeur silencieux (iacoul ouscout). Que de fois, dans mes pérégrinations, ce cruel insecte a troublé mon repos, et agité des heures sur lesquelles j'avais compté pour me reposer d'une longue fatigue! Mais ce sont là des tribulations dont le souvenir est bientôt oublié.

Je m'éveillai avec l'aube pour aller sur la terrasse respirer l'air pur et aromatique de la montagne. Tout reposait encore dans la maison. Le soleil commençait à glacer de rose la flèche du couvent de Bezoummar et la crête du cône immense dont le flanc septentrional supporte la masse grisâtre et sombre de Békerké, séparé de la délégation par un profond ravin, au fond duquel un troupeau de chèvres allait brouter les rares plantes que la torche ardente de l'été n'avait pu y consumer. Un pâtre, les jambes nues, les pieds

protégés par d'épaisses sandales, le corps ceint d'une tunique de toile grossière, les épaules recouvertes d'un manteau court, à long fils de laine, la tête ombragée d'un épais turban de grosse toile bleue, s'arrêtait en face moi, de l'autre côté du ravin, et considérait avec une curiosité bienveillante mon simple costume européen. En élevant un peu la voix, je pouvais me faire entendre de lui. Un aigle, en un clin d'œil, eût volé d'un côté du précipice à l'autre, et il m'eût fallu plus d'une heure pour y descendre et remonter au point où se tenait le pâtre.

A mesure que le jour descendait dans les vallées, je pouvais examiner à mon aise et dans toute la netteté de leurs contours les nombreux couvents que j'avais vus la veille à travers le crépuscule, et qui commençaient à refléter les premiers rayons du soleil. En face de moi Bekerké, formé de deux masses carrées où habitent maintenant deux ou trois moines maronites, longtemps résidence d'un patriarche, et devenu célèbre par l'histoire de la nonne Hendia, racontée par Volney dans son *Voyage en Syrie*, et mise en doute par Burkardt. Ce célèbre voyageur, qui était protestant, mais qu'une longue fréquentation des religieux en Orient avait rendu plus éclairé et plus tolérant que le philosophe Volney, s'exprime d'une manière qui mérite d'être rapportée : « A trois quarts d'heure d'Antoura, dit-il, je passais près des ruines (le couvent a depuis été rebâti) du couvent de Bekerké, le Kourket, jadis la résidence de la fameuse Hendia, dont Voleny a donné l'histoire. Maintenant

que les passions sont apaisées, et que la plupart des personnes qui ont joué un rôle dans cette histoire sont mortes, l'opinion générale est que le seul crime de Hendia était son ambition de passer pour sainte.

Les actes abominables de débauche et de cruauté dont elle fut accusée, sont problablement imaginaires; mais il est certain qu'elle punissait rigoureusement celles des nonnes de son couvent qui hésitaient à croire à sa sainteté ou qui mettaient en doute les visites qu'elle se vantait de recevoir de Jésus-Christ. Hendia est morte il y a environ dix ans dans la retraite au couvent de Seidet-El-Haklé. » Burckardt voyageait en 1812. A ma droite, j'avais Antoura, le collége des lazaristes, où de jeunes Maronites, des Grecs catholiques, et quelques enfants d'Européens établis en Syrie reçoivent une éducation qui peut les mettre à même plus tard de suivre les cours de l'Université de France. Le gouvernement français donne des bourses, des demi-bourses à douze jeunes gens des familles du Liban. J'ai passé bien des heures agréables dans le couvent d'Antoura avec les lazaristes, et notamment avec l'abbé Le Roy [1], le préfet de la mission et MM. Amaya et Sapeto, l'un Espa-

[1] J'apprends que l'abbé Le Roy, vient de succomber aux longues fatigues de ses missions en Orient, et surtout au chagrin que lui ont causé le massacre de Damas et la destruction des beaux établissements qu'il avait crées. L'abbé Le Roy dont le nom était vénéré en Orient, était réfugié pendant le massacre de Damas, chez l'émir Abd-el-Kader.

gnol, l'autre Piémontais. Tout près d'Antoura, se trouve le couvent des Visitandines, comme je l'ai dit plus haut. Ce couvent fut fondé par des religieuses françaises, et pendant que les églises et les couvents étaient fermés en France sous le régime de la Terreur, que les religieux et les religieuses fuyaient leur patrie et la persécution, une fille noble devint abbesse de ce couvent. Ce fut, je crois, la dernière Française qui le dirigea, car il est difficile de recueillir des informations précises en Orient, et surtout de reconnaître les noms français, défigurés par la prononciation arabe après de longues années; mais ce qu'il est impossible de ne pas reconnaître dans les religieuses visitandines, c'est la grâce traditionnelle et la douce dignité qui semblent le partage des religieuses françaises.

A l'époque de mon séjour en Syrie, l'abbesse des visitandines était une belle jeune femme de vingt-cinq ans, d'une des premières familles du Liban. Elle était d'une beauté remarquable, bien qu'elle eût déjà un peu trop d'embonpoint. Son teint, d'un brun mat, ses yeux d'un noir admirable et d'une expression à la fois fine et douce, sa bouche petite et ornée de dents d'une blancheur éblouissante, étaient encadrés avec une grâce coquette mais simple dans sa coiffure de religieuse. J'avoue que je visitais souvent cette belle abbesse et lui portais des marques de la munificence de la France; je prenais plaisir, assis sur un divan, en fumant une pipe à laquelle me donnaient droit et mon rang en Syrie, et les lois de l'hos-

pitalité orientale, à m'entretenir longuement avec elle à travers la grille du parloir. Sa conversation avait du charme, surtout quand elle m'interrogeait sur la France, et malgré la sainteté du lieu j'ai quelquefois fredonné mentalement le refain de la romance des *Visitandines*.

Je fus tiré de ma contemplation par mon domestique grec, qui m'apporta une filjan de café, tandis que mon cawas, embarrassé dans son large charval (pantalon) s'avançait lentement, tenant une longue pipe qu'il balançait dans l'air, afin d'attiser le petit charbon ardent qu'il avait placé avec soin sur d'excellent tabac du Liban. La pipe fumée en connaisseur, c'est-à-dire après en avoir seulement respiré le premier arome, la crème, pour me servir de l'expression des Orientaux, je me rendis à la chapelle de la délégation, où le R. P. Planchet venait de commencer la messe. Dans cette modeste chapelle, une Vierge admirable de Murillo décore l'autel, dont elle est le seul ornement. Le délégué apostolique, un curé maronite et moi, nous assistions à la messe. Mon cawas était musulman et mon domestique schismatique, et tous deux étaient restés à fumer dans la cour de la délégation. Quand la messe fut finie, Mgr de Villardel appela mon attention sur la tête céleste de la mère de Dieu « Quelle belle et angélique figure ! me dit-il. *Quanto è divota!* » J'ai toujours trouvé quelque chose de touchant et de triste à la fois dans la dévotion des religieux pour la Vierge Marie. Heureux ceux qui n'apportent dans le cloître que le souvenir

des sourires de leur mère ou de leur sœur, et qui ne retrouvent pas sous les traits de l'épouse de Joseph le sourire qui leur a fait croire un moment que le bonheur pouvait se rencontrer sur cette terre !

Après le déjeuner, l'évêque de Zouk, Mgr Joseph Gazen, le frère du feu patriarche, Mgr Philippe, l'évêque de Djesin et celui de Sidon, qui étaient venus rendre visite à celui que l'on considérait déjà comme le chef spirituel du Liban, arrivèrent chez le délégué apostolique. On leur apporta la pipe et le café, et notre conférence commença. Mgr de Villardel et le R. P. Planchet parlaient tous deux l'arabe avec une grande facilité. Je l'entendais, mais ils me servaient d'interprètes. L'évêque Joseph Gazen prit la parole le premier et parla avec simplicité, mais avec l'autorité que lui donnaient une vie exemplaire, une grande fortune, une naissance illustre. Il combattit la prétention des habitants du Djebbet-Bicharré, qui affirmaient que l'élection du patriarche ne saurait être légale si elle n'avait pas lieu au siége de Kanoubine, et il déclara que l'élection pourrait se faire tout aussi canoniquement dans le Kesrouan, au siége de Bekerké, et qu'il appréhendait que la résistance que l'on mettrait à amener la réunion du synode à Kanoubine ne cachât le projet coupable de le soumettre à une violence extérieure. Il termina en avouant qu'il avait de grandes objections à se rendre dans le district de Djebbet-Bicharré, et la suite de ce récit prouvera qu'il avait bien jugé des dispositions de la population de ce district.

Le délégué apostolique convenait que le synode libanais [1] n'exigeait pas que l'élection du patriarche eût lieu dans le couvent même de Kanoubine, mais seulement dans un siége patriarcal, ce qui était incontestable; mais nous savions tous que les trois évêques qui étaient demeurés à Diman après la mort de Mgr Habesch, n'avaient pas quitté cette résidence et ne voulaient pas la quitter, de crainte que le trésor patriarcal ne fût pillé par les scheiks et les paysans qui leur avaient fait défense de s'éloigner.

J'assistais avec un vif intérêt à ce débat, qui me faisait pénétrer dans la vie, les mœurs, les lois d'un peuple intéressant et curieux à étudier, et je compris tout d'abord qu'aucun parti ne voulait céder. Je proposai donc comme moyen terme, comme transaction, le choix d'un siége patriarcal intermédiaire entre le Kesrouan et le Djebbet-Bicharré, afin d'y tenir le synode. Je désignai le couvent de Meyfouk, situé dans le district de Djebaïl, qui sépare les deux que je viens de nommer. La proposition parut heureuse; mais les évêques hésitaient encore, et je fis cesser leur indécision en m'engageant à les conduire à Meyfouk, et à me rendre ensuite à Diman pour y persuader aux trois évêques d'aller rejoindre leurs

[1] C'est un livre imprimé à Rome par les soins de la Congrégation de la Propagande, et qui renferme les divers statuts et lois ecclésiastiques de la nation maronite.

vénérables frères à Meyfouk, et de demeurer de ma personne à Diman pendant l'élection, afin d'y protéger le siége et le trésor patriarcal. La joie fut grande parmi les évêques, et les plus vifs remerciments me furent prodigués. Je retournai ce jour-là même à Beyrouth pour faire mes dispositions pour une absence un peu plus prolongée, et je promis d'être de retour à Zouk le 1er août. Mgr Joseph Gazen me fit promettre de descendre chez lui. Mes dispositions faites, à Beyrouth, je repris le chemin de Zouk le 1er août, mais, cette fois, avec une suite plus nombreuse. Deux cawas me précédaient, armés de leurs sabres, de leurs pistolets, de leurs yatagans, et portant leurs tromblons pendus à la selle de leurs chevaux. Un large keffié, étoffe de soie du Liban, recouvrait leur turban et ombrageait leur tête. J'avais choisi pour m'accompagner le chef de mes cawas, nommé Achmet-Aga, fils d'un Albanais, et avec lequel je pouvais m'entretenir en grec et en turc. Achmet-Aga était osmanli, et comme tel, beaucoup plus considéré par les autorités turques qu'un arabe. Il avait fait de tous les métiers, connaissait la politique, se piquait d'expédier une affaire avec le pacha mieux qu'un drogman, était beau parleur, vénal, dévot, buvait du vin en cachette et mangeait de la chair de porc. Il charmait quelquefois les ennuis de la route en me racontant sa vie agitée. La première contrée que j'avais visitée en Orient était l'Albanie, et j'aimais à retrouver partout les fils de cette Écosse orientale. A côté d'Achmet-Aga, mar-

chait un beau jeune homme, nommé Esmar, fils d'un seyd, descendant du prophète.

Il était de Tripoli; il pouvait avoir vingt-cinq ans, et s'il n'avait pas l'habileté de son compagnon, il avait un désintéressement, une grâce dans le maintien, une bonne mine qui me charmaient. Il était ordinairement vêtu de vert, comme il appartenait à son rang. Sa tête, entièrement rasée, était coiffée d'un fez rouge, sous lequel il glissait coquettement la tige d'une fleur qui descendait le long de sa tempe. Ses joues et son menton étaient parfaitement rasés, et sur son teint basané se dessinait la trace bleuâtre de sa barbe. Une moustache d'ébène ombrageait sa lèvre supérieure. Sa taille souple était serrée par une large ceinture de soie, dans laquelle étaient passés les pistolets, dont les crosses étaient recouvertes d'argent ciselé, et son handjar, à manche d'ivoire jauni. Sa jambe, bien faite, était emprisonnée dans des guêtres richement brodées qui en laissaient deviner à la fois la force et la finesse. Esmar était courageux et philosophe, malgré sa parenté avec le Prophète; il ne se cachait pas pour boire du vin avec mes domestiques chrétiens, dont il était fort aimé. J'étais aussi accompagné d'un drogman auxiliaire du consulat, dont la seule arme était une écritoire d'argent passée dans sa ceinture. Un être bien utile grossissait cette fois ma caravane : c'était mon cuisinier, armé de ses ustensiles, portés dans deux paniers de chaque côté de son mulet. Michaïl était un cuisinier voyageur qui avait accompagné des gour-

mets de Paris dans leur voyage à Baalbeck, en Palestine, aux lieux saints, mais qui ne savait de la langue française que le vocabulaire de Carême. J'eus bientôt parcouru la distance qui me séparait de ouk, où j'arrivai au soleil couchant. La population de ce bourg se compose de Maronites ou de Grecs catholiques ou melkites. Un groupe de jeunes filles des deux races était réuni à la fontaine qui coule au bas de la montée qui mène à l'évêché. Les longs cils noirs, les yeux doux et sauvages en même temps, un nez aquilin distinguent la race grecque, dont les traits sont plus délicats que ceux des Maronites. Un teint plus animé, moins de finesse peut-être, mais plus de douceur dans l'expression, forment le caractère de figure des jeunes filles maronites. Une coiffure de toile blanche, roulée autour de la tête et du menton, encadre ces jolis traits, ces sourires frais et naïfs. Aucun corset ne presse et ne gêne leur taille flexible; la robe s'ouvre sur le sein dont l'œil peut voir sans effaroucher leur modestie, et suivre sans trouble, les contours antiques et la peau légèrement brunie. Quelques vieilles femmes semblaient garder ce jeune essaim; elles étaient vêtues de la même manière, avec le singulier ornement d'un énorme cornet en fer attaché à l'oreille droite, et épanouissant sa coquille comme pour annoncer que la plus incurable surdité affligeait ces malheureuses, dont l'ouïe est cependant parfaitement éveillée. Des salutations charmantes partirent de ce groupe, et m'accueillirent. Je répondis avec la même cérémo-

nie, en mettant la main sur mon cœur. J'arrivai dans la cour de l'évêché. L'évêque, entouré des principaux habitants du village, m'attendait sur la terrasse, immense balcon de pierre qui dominait le village, et d'où l'on voyait la mer dans le lointain. Au moment où je sautais à bas de mon cheval, le secrétaire de l'évêque et deux de ses cousins me prirent sous les bras pour me conduire à l'endroit où il m'attendait debout, le chapelet à la main. Comme je franchissais le seuil de la cour intérieure, deux paysans se précipitèrent sur moi, et passèrent leurs mains dans la ceinture de soie que j'avais, comme les Orientaux, passée autour de mes reins pour diminuer la fatigue du cheval, et crièrent: *Aman.* C'est là une des plus vieilles coutumes de l'Orient. Mettre la main dans la ceinture d'un homme puissant, c'est lui demander sa protection, se placer sous sa sauvegarde. Si un ennemi, un rival, un homme persécuté veut se réconcilier avec vous ou implorer votre appui, il vous fait prier de lui permettre de venir mettre les mains dans votre ceinture.

Après que l'on m'eut apporté la pipe, le café et les parfums, je fus invité à venir m'asseoir à la longue table qui était dressée dans la cour, sous l'ombre des sycomores et des acacias de Perse. Le dîner fut long, abondant, composé des mets les plus simples ou les plus épicés, servi sans ordre, et chacun prenant à volonté dans le plat placé devant lui. Le mouton, la volaille et le riz forment, du reste, la base de la nourriture dans tout l'Orient. Le lendemain, l'aube me

vit encore sur mon cheval et m'acheminer avec ma suite vers le village de Hamchite, situé dans le district de Djebaïl, où nous devions nous réunir de nouveau, les évêques et moi, chez le plus riche propriétaire de la contrée, Micaël Toubia, pour tenir enfin conseil et nous séparer ensuite, et nous diriger, les évêques vers Meyfouk, où il était convenu que le petit conclave aurait lieu, et moi vers Diman, pour engager les évêques qui s'y étaient réunis à aller à Meyfouk rejoindre leurs collègues.

Me voilà donc en route avec ma suite personnelle, et accompagné de trois évêques maronites montés sur leurs paisibles juments, et d'un révérend père jésuite, qui n'avait rien changé à son habit, mais qui avait laissé croître sa barbe, comme tous les religieux le font en Orient, et qui, au lieu du long chapeau de feutre, portait un turban noir. En quittant Zouk, on descend vers le littoral, on traverse le village de Djouni et on longe le pied stérile et rocailleux du Liban; on laisse à sa droite le couvent arménien de Beit-Hatchou avec sa masse imposante. On passe devant l'immense déchirure qui sépare ce couvent du palais de l'émir Abdallah-Chéab, bâti sur le précipice même de la crête opposée, et qui domine le village de Gazir, le plus important du Kesrouan, et l'on s'achemine vers Djebaïl, l'ancienne Biblos. La route que nous suivions, tantôt descendait vers la mer, et nos chevaux devaient alors s'avancer péniblement à travers un sable jaune, épais, foulé par les larges pieds des chameaux, dont on retrouvait les traces, et d'où

sortaient, çà et là, quelques groupes de cactus blanchis par une poussière fine et rongés par l'âcre humidité de la mer; tantôt se dessinait, en montant le long des flancs du Liban, à travers des plantations d'excellent tabac. De temps en temps nous rencontrions une source, une fontaine construite par quelque âme pieuse, ombragée par un sycomore ou un caroubier, et là nous faisions halte pour nous rafraîchir. Partout, sur notre passage, les paysans s'arrêtaient, baisaient l'anneau des évêques, recevaient leur bénédiction et nous souhaitaient bon voyage. Une heure avant d'arriver à Djebaïl, nous rencontrâmes quelques cavaliers mutualis, reconnaissables à leurs turbans blancs, à leur longue barbe noire, à leurs traits prononcés, à leur air fier et à leur tenue hautaine; ils se contentaient de nous faire le *temena*, ce noble salut des musulmans, me montraient plus de déférence qu'aux hommes d'église qui m'accompagnaient et avec qui il est temps que le lecteur fasse plus ample connaissance.

Le plus âgé était l'évêque de Seïda, l'ancienne Sidon, Mautran Abdallah. Mautran est le nom que les Maronites donnent à leurs évêques. C'était un petit vieillard fort vert, fort actif et plein de gaieté. Sa verve était intarissable, soit qu'il apostrophât les paysans sur la route, ou qu'il s'inquiétât de la mauvaise chère qu'il allait trouver à Meyfouk. Mais sous cette gaieté se cachait un caractère de fer qui avait bravé mille dangers. Les Druzes, dans la dernière guerre, avaient brûlé son couvent et dévasté tout ce

qu'il avait; il était ruiné, et comptait bien que son vote allait lui faire un bienfaiteur du nouveau patriarche. Il regrettait surtout, disait-il, une madone que l'émir Béchir lui avait donnée, et que les mains sacriléges des Druzes avaient livrée aux flammes. Le délégué apostolique avait déjà calmé ses regrets à cet endroit, en lui donnant une fort bonne copie d'une Vierge de Sasso-Ferrato, dont j'avais déjà admiré l'original à Milan.

L'évêque de Saint-Jean-d'Acre, Mautran Tobia, était un homme de quarante ans environ, d'une taille imposante. Son œil était petit, mais à la fois plein de finesse, de douceur et de sincérité. C'est un des hommes les plus distingués que j'aie rencontrés en Orient. Il ne parle que l'arabe, mais son esprit supérieur lui a fait deviner le génie européen, et c'est lui qui a joué le plus grand rôle dans les affaires politiques du Liban. Il avait été moine et s'était mis à la tête d'une rébellion dans le couvent de Saint-Antoine, contre l'abbé de cet ordre.

A cette occasion, il avait été exilé à l'île de Chypre par les ordres de la sacrée congrégation de la Propagande. Depuis, sa conduite exemplaire lui a valu d'être successivement évêque de Saint-Jean-d'Acre *in partibus* et de Beyrouth, l'un des plus importants diocèses du Liban, à cause de la résidence du muchir et des consuls généraux. J'ai rarement vu réunies au même degré la simplicité, la douceur et la fermeté, la sagacité, la hauteur de l'âme et l'humilité du chrétien,

Le troisième évêque était celui de Chypre, Mautran Djajah; c'était le plus jeune des évêques. Son extérieur était d'un paysan. Au premier abord, il paraissait vulgaire; mais, avec un peu d'observation, on était bientôt charmé de l'air de douceur, de haute et calme intelligence répandu sur toute sa figure.

Peut-être ai-je exagéré à mon insu la valeur de ces hommes, par cela même qu'ils étaient étrangers et qu'ils m'apparaissaient sous des costumes tout à fait différents de ceux de l'Europe, et sur une terre lointaine. C'est qu'on éprouve un plaisir vif et profond à découvrir la beauté morale et à retrouver, pour ainsi dire, les traits immortels de l'âme dans les races différentes de la sienne; c'est un sentiment encore plus doux que celui que nous fait éprouver la beauté physique. Nous aimons à constater les preuves de notre divine origine, et à nous raffermir dans la croyance de nos immortelles destinées. J'ai déjà parlé du R. P. Planchet; le lecteur le verra à l'œuvre dans la suite de ce récit. Il était supérieur de la mission des jésuites en Syrie, et me savait gré d'avoir protégé les établissements des révérends pères contre la jalousie de certaines puissances et le mauvais vouloir des Turcs, à l'époque même où l'opposition en France demandait à la chambre des députés la fermeture des maisons tenues par les révérends pères. L'évêque de Zouk, l'évêque Philippe, frère du défunt patriarche, et l'évêque de Damas, Mgr Antoine Gazen, devaient partir le lendemain de Zouk, et se rendre directement à Meyfouk. Le soleil s'élevait au zénith

au moment où nous approchions de Djebaïl; le sable étincelait sous ses rayons, et des sillons de ce sable jauni sortaient des bouffées d'un air étouffé, qui ondulait et brillait devant nos yeux comme un liquide éthéré, et s'enfuyait devant nous; c'est dans cet air visible et incandescent que l'Arabe, égaré dans le désert, croit discerner les palmiers et la source qui lui promettent le repos et l'apaisement de la soif brûlante, tandis qu'une mort solitaire, étouffée, pleine d'angoisses, l'attend peut-être sur cet océan sans rivages. Un ami, voyageur comme moi, m'a raconté avoir vu avec un sentiment de terreur muette les carcasses des chameaux et les squelettes des hommes suffoqués sous le sable dans le désert de Libye. Nous n'avions, nous, aucun danger à courir, et le mirage qui se développait devant moi ne servait qu'à étendre les limites de mes pensées et le champ de mes observations; mais l'intolérable chaleur et la fatigue de nos chevaux nous avertissaient qu'il était temps de prendre quelque repos, et nous nous dirigeâmes vers le khan ou vaste caravansérail, bâti sur la route, aux portes mêmes de la ville de Gébaïl, en face du Liban. Comme je passais devant un café, un jeune enfant en sortit et vint verser sur les sabots de mon cheval le contenu d'une petite cafetière; c'est un signe d'honneur que l'on fait aux voyageurs de distinction, un souhait de prospérité. Nos coussins et nos tapis furent bientôt apportés sous les larges arcades du caravansérail et nos pipes allumées.

III

Je laissai passer les heures les plus terribles du jour et j'allai ensuite visiter la ville.

On suppose que Djebaïl, Esbele, Biblos, Giblos ou Gebal, est le pays des anciens Giblites dont il est question dans Josué, et qui fournit au roi Hiram des tailleurs de pierres pour préparer des matériaux pour le temple de Salomon, et des mariniers aux Tyriens. « Et le roi leur commanda aussi de prendre de grandes pierres, des pierres d'un très-grand prix pour les fondements du temple, et de les préparer pour cet effet.

» Et les maçons de Salomon et ceux d'Hiram eurent soin de les tailler, et ceux de Giblos apprêtèrent les bois et les pierres pour bâtir la maison du Seigneur. » (*Les Rois*, liv. III, ch. v.)

» Les vieillards de Gebal, les plus habiles d'entre eux, ont donné leurs mariniers pour vous servir dans tout l'équipage de votre vaisseau. Tous les navires de la mer et tous les mariniers ont été engagés dans votre commerce, dans votre trafic. » (*Ézéchiel*, ch. XXVII.)

C'est, dit-on, à Biblos que Cinyras, le père d'Adonis, avait un palais, et la ville devint fameuse pour les temples où son fils était adoré. J'entrai dans l'église

des Maronites, qui forment la principale population de la ville ; elle est construite sur les ruines d'une belle église de l'ordre corinthien bâtie avant la décadence de l'architecture ; le voyageur Pococke la croit du cinquième ou du quatrième siècle. Biblos était un port de mer considérable sous les rois grecs de la Syrie et était devenu un lieu de prédilection pour l'empereur Adrien, qui semble avoir été particulièrement attaché au culte d'Adonis. Je ne pus pas retrouver l'inscription faite en l'honneur de cet empereur, elle était, dit-on, gravée sur la porte de la ville du côté du Liban.

Au commencement des croisades, Biblos fut prise et détruite par les chrétiens; ils l'entourèrent cependant de murailles que l'on voit encore autour de la ville ; elles descendent en escalier jusqu'à la mer. Elles sont flanquées de grosses tours carrées et placées à quarante toises de distance les unes des autres. Le port, autrefois si fréquenté et si animé, est maintenant presque entièrement comblé. Les Mutualis ont aussi une mosquée dans Djebaïl. La ville et son territoire dépendent du caïmacan chrétien du Liban ; il en perçoit les impôts et en nomme les autorités subalternes. Quand j'eus visité Djebaïl en compagnie du père Planchet, qui voulut bien me servir de guide, je rejoignis mes évêques ; ils étaient restés sous les arcades du caravansérail à lire paisiblement leur bréviaire.

Peu leur importaient les souvenirs de la mythologie antique, et même des croisades auxquels ils sont

peut-être redevables, cependant, d'une partie de la liberté dont jouit aujourd'hui la religion chrétienne dans le Liban ; et je l'avoue en toute sincérité, je ne les plaignais, ni de leur ignorance, ni de leur indifférence ; toutefois, je crois que je préférais encore mon avide curiosité avec ses doutes et ses défaillances, mais aussi avec ses vives satisfactions intellectuelles, à leur calme et à leur indifférence, qui n'excluait pas l'ambition. Nous nous remîmes en route, et laissant à gauche la ville de Djebaïl, nous nous dirigeâmes de nouveau vers le flanc du Liban.

Après avoir traversé des champs de tabac, des vignobles, des plantations de mûriers, nous atteignîmes, au soleil couchant, notre étape de ce jour. Nous étions chez Micaël Toubia, dans une belle et grande maison construite moitié à l'européenne et moitié à l'orientale. On me donna la place d'honneur sur le divan qui, bordant trois côtés du salon en forme de fer à cheval, ne s'élevait pas à un demi-pied au-dessus du plancher. C'est là que l'on s'assoit les jambes croisées, après avoir laissé ses babouches à la porte. Plus on occupe un rang élevé, plus on s'approche du coin du divan. Habitué depuis longtemps aux mœurs orientales, je charmais mes hôtes par ma facilité à me plier à leurs usages, et ils ne pouvaient refuser leur amitié et leur confiance à un homme qui savait si bien faire comme eux.

Les Orientaux, quels qu'ils soient, sont encore plus séduits que les Européens par l'adoption de leur costume et de leur langue par des étrangers. L'Orient

est le pays des traditions et de l'immobilité; la nouveauté et la mode, si puissantes parmi les Européens, n'ont presque aucune influence chez eux. A l'époque de mon séjour en Syrie, j'avais loué près de Beyrouth, au village de Beitmiri, dans une position admirable, une maison appartenant à un Druze, et j'y allais quelquefois me reposer des fatigues et des chaleurs de la ville. Mon Druze, malgré l'appui bien décidé que je donnais aux Maronites, m'avait pris en affection; et quand mes compagnons de chasse et moi nous étions assis à fumer, à manger ou à deviser sous les chênes d'une belle terrasse naturelle dominant le port de Beyrouth, mon propriétaire druze venait s'asseoir sur ses talons en face de nous, et restait là à nous regarder et à nous écouter sans nous comprendre; mais cela ne l'empêchait pas de dire un jour à un de mes drogmans : « Quel dommage qu'un homme comme le consul soit vêtu d'une manière aussi indécente! » Pour lui il n'y avait de costume décent que le costume oriental.

Dans l'été de 1843, passant à Baalbec comme voyageur en compagnie du consul de France, et étant allé faire visite à l'évêque grec catholique d'Héliopolis établi dans une petite maisonnette au milieu des ruines des monuments antiques, je fus accueilli avec beaucoup plus de distinction que le consul; fatigué d'une longue course à cheval, j'avais quitté mon habit de voyage et m'étais mis à l'aise dans une robe-de chambre en étoffe de Perse d'un fond blanc parsemé de palmes.

Chez Micaël Toubia, un dîner à l'orientale, mais excellent, et dont l'appétit raffinait les mets, nous attendait dans une salle à manger toute tapissée de plats, d'assiettes, de tasses, de porcelaines et de faïences de toutes couleurs ; c'est là un luxe en Orient, comme les vases de cuivre luisant dans les pays flamands. Notre hôte, selon la coutume, se mit à table le dernier, après avoir vu tout son monde placé et, les manches retroussées, attaquer hardiment les morceaux d'agneaux et les poulets ; à mesure qu'un convive avait fini, il se levait de table, et un domestique lui tendait une aiguière en cuivre poli et du savon pour se laver les mains et la bouche. Le maître de la maison reste le dernier à table et ne se lève que lorsque toute la compagnie a fini. Cette fois, le dîner dura longtemps, et nous fûmes régalés au dessert par des cantiques que l'évêque Abdallah nous chanta d'une voix aiguë et infatigable ; il voulut finir par un chant profane et entonna un air très-populaire en Syrie et en Palestine ; les Arabes n'en savent certainement pas l'origine. C'est cet air, à la fois touchant et ridicule sur lequel Chérubin chanta ses premières impressions d'amour, et qui servit à nos braves ancêtres à ridiculiser un ennemi dont le génie avait fait pâlir le soleil de Louis XIV. Nul doute que cet air, très-reconnaissable, malgré les cadences favorites des Arabes et leur ton nasillard, ne soit une importation de l'armée qui triompha aux Pyramides et au mont Thabor, et fut arrêtée devant Saint-Jean-d'Acre.

Le lendemain, notre hôte, Micaël Toubia, levé

avant l'aube, présidait lui-même aux préparatifs de notre double départ; et je pus juger, en m'éveillant, par le nombre de ses gens, de ses chevaux et de ses mulets, à l'affluence des paysans venus de tous les environs, de ses richesses et de son influence. Micaël Toubia était la grande existence du district de Djebaïl, il en possédait la majeure partie, et s'était élevé à ce degré d'importance par le commerce.

Il savait que sa vie et ses biens étaient en sûreté; le temps était passé où le pacha et le prince de la Montagne ne laissaient un chrétien ou un juif s'enrichir que pour le faire étrangler et s'emparer du fruit de son travail et de son industrie. Il désirait une protection européenne uniquement pour ne pas être obligé de faire trop souvent des dons à l'entourage du gouverneur général ou au fermier des douanes; mais il ne craignait nullement le sort qu'Abd-el-Hak à Antioche, Hanna Kubbe à Laodicée, Karaly à Alep, Hain à Saint-Jean-d'Acre, tous rayas chrétiens ou juifs fameux par leurs richesses, subirent vers la fin du siècle dernier ou au commencement de celui-ci.

Quand j'eus vu mes trois évêques et mon révérend père jésuite sur leurs juments, en route pour Meyfouk, après avoir distribué des bénédictions aux paysans agenouillés autour d'eux, je serrai la main de Micaël Toubia; et, désormais plus libre, je pressai le flanc de mon cheval afin d'arriver de bonne heure à Tripoli. L'air était encore frais, l'épaisse rosée tombée pendant la nuit brillait en perles sur les

branches d'arbre et sur les roches cachées aux rayons du soleil, je descendis vers la mer et entrai dans Batroun. On suppose que c'est le Botrus des anciens; Ptolémée l'a placé à dix milles de Biblos, et, d'après Josèphe, fondé par Ithobale, roi de Tyr, du temps du prophète Élie. Strabon l'appelle Bostria. Les habitants de Batroun sont pour la plupart des Maronites. On y voit les ruines d'un couvent. Batroun a un petit port taillé dans le roc parallèlement à la mer. Les bâtiments sont défendus contre les flots par une muraille naturelle. Il ne peut y entrer que les bateaux qui font le cabotage.

Après avoir quitté Batroun, on entre dans un défilé qui s'élargit, et débouche dans une vallée au milieu de laquelle s'élève un rocher énorme surmonté d'un petit château qui en suit toutes les irrégularités; les murs et les murailles crénelés semblent faire partie du rocher; à la base est le lit d'un torrent desséché. Les voyageurs anciens donnent à ce fort le nom de Temseida. On arrive dans l'intérieur de ce petit fort par un escalier taillé dans la roche vive, et d'où l'on pourrait précipiter les assaillants. Partout ailleurs les murailles s'élèvent à pic au-dessus du rocher.

Bâti par les croisés, ce petit fort était devenu le repaire des chefs mutualis, à l'époque de leur puissance en Syrie. Ils rançonnaient les voyageurs entre Djebaïl et Tripoli. Après avoir cheminé quelque temps dans cette vallée, on arrive au pied d'un haut promontoire de terre calcaire descendant perpendi-

culairement vers la mer, et qui ressemble beaucoup au Capobianco ou Promontorium-Album de Pline, près de Tyr. Le promontoire qui domine la mer près de Batroun est sans doute, le το τοῦ θεοῦ πρόσωπον, Théoprosôpon, la face de Dieu, de Strabon. On le gravit par un sentier sinueux ; et quand on a atteint le sommet, on a une vue pleine de grandeur de la mer, de Beyrouth et de Tripoli. Sur le flanc du promontoire, dernière limite, d'après le célèbre géographe grec, du mont Liban, et dominant la mer, est attaché et comme suspendu le monastère grec de Belmont, fondé par un des comtes de Tripoli. L'accès en est fort difficile, et le site en a été choisi par les moines pour échapper aux Turcs, aux Druzes et aux Mutualis. En descendant le promontoire, on arrive à un village situé au milieu de beaux platanes ombrageant des fontaines de marbre couvertes d'inscriptions du Coran en lettres d'or sur un fond vert. La propreté du village, sa mosquée et ses fontaines, indiquent la présence de musulmans, pour la plupart descendus des anciens conquérants arabes de la Syrie. Ce village se nomme Calmoun ou Calmon ; il est traversé par un petit cours d'eau ; le voyageur Pococke affirme que c'est l'ancien Calamos, mais son nom pourrait bien être encore d'origine française comme celui de Belmont, et c'est là la tradition du pays. Après une heure et demie de marche à travers de belles plantations d'oliviers, de riches vergers et un cimetière qui sert de promenade publique, j'entrai dans Tripoli.

Je restai deux jours dans cette ville déjà connue, afin de prendre un peu de repos, visiter les bords du Kadisha parfumés par les lauriers-roses et les orangers, et recevoir les visites du corps consulaire. A l'exception du vice-consul de France qui m'offrit l'hospitalité, toutes les autres puissances réunies étaient représentées par deux frères jumeaux du nom de Katziflis, d'une famille originaire de Corfou; ils professaient la religion grecque. L'un était vice-consul de toutes les puissances protestantes : la Grande-Bretagne, la Prusse, les Pays-Bas, la Suède et la Norvége, le Danemark; et l'autre : de la Russie, de l'Autriche, de l'Espagne, du Portugal. Dans la vaste cour de leur maison s'élevaient une multitude de mâts au haut desquels flottaient les pavillons de ces diverses puissances qui apparaissaient tour à tour ou tous ensemble dans les grandes occasions, comme à l'occasion de la fête d'un des souverains ou d'un des membres de la famille des Katziflis. Ils avaient plusieurs fils; et les pavillons des puissances, c'est-à-dire le droit de les représenter, étaient d'avance indiqués comme devant faire partie de leur héritage. Constantin devait avoir le drapeau de la Grande-Bretagne; Michel, celui de la Russie; Paul devait être vice-consul d'Autriche. Cette petite forêt de mâts possédée alors en commun par les deux frères, devait être partagée entre cinq ou six fils qui s'en regardaient déjà comme les légitimes propriétaires.

Les deux frères vinrent me voir. Vêtus d'habitude comme les chrétiens aisés de la Syrie, ils s'habillaient

dans les occasions importantes à la franque, c'est-à-dire en bourgeois.

Leurs vêtements remontaient à 1812. Ils n'en avaient pas changé depuis; c'était pour eux comme un uniforme étriqué, usé par les années, et qu'il était impossible de contempler sans être pris d'un rire irrésistible. Les deux frères Katziflis étaient au demeurant de très-honnêtes gens serviables et hospitaliers; leur maison était grande; on y admirait un luxe tout oriental; et la femme de l'un de ces ménechmes consulaires était d'une beauté si achevée et si noble, qu'elle eût brillé et charmé les regards les plus froids, même si elle avait revêtu un costume moins poétique et moins voluptueux que celui de l'Orient; elle le portait avec l'art d'une coquette et l'aisance d'une reine. Sa seule rivale en beauté, dans toute la Syrie, était la femme du vice-consul de France à Caïfa, Mme Catafago; véritable déesse parée de soie, de cachemires et de bijoux avec une expression où la pudeur chrétienne et la timidité du harem s'alliaient d'une manière charmante.

Je quittai Tripoli avec l'aube; mais dès le premier rayon du soleil, la chaleur devint insupportable. Nous chevauchâmes pendant quelque temps, après avoir passé le Kadisha sur un pont, au sortir de la ville, à travers les plantations d'oliviers. Toute la campagne qui entoure Tripoli appartient à des musulmans; là, également, leur décadence et leur appauvrissement sont visibles. Je trouvai des mosquées ruinées et abandonnées. Dans l'une d'elles un men-

diant musulman à coiffure verte, indiquant la descendance du Prophète, se reposait avant d'entrer en ville et chantait un air monotone. Je lui fis l'aumône; il l'accepta avec cette dignité qui n'abandonne jamais les Orientaux, même dans la plus grande misère.

Malgré l'accablante chaleur, nos chevaux gravissaient avec ardeur les pentes abruptes du Liban; et, vers trois heures, nous pûmes nous arrêter sur un plateau ombragé par un chêne, dont le riche et frais feuillage indiquait une zone tempérée; ce chêne protégeait une fontaine et lui donnait son nom : Aïn-Sindian.

Là commence le district de Djebbet-Bicharré, véritable berceau de la nation maronite, arrosé par le Kadisha, la rivière sainte. Partout, dans les âpres rochers qui s'élèvent le long de la route, on voit les ouvertures des grottes où se réfugiaient les chrétiens lors des incursions des Mutualis, ces musulmans de la secte d'Ali, maintenant refoulés à Baalbek, à Tyr et dans les montagnes environnantes, sous le gouvernement des leurs chefs féodaux, l'émir Harfouch et Achmet-el-Bey, mais qui furent les dominateurs du Liban. D'Aïn-Sindian, par une pente assez raide, on arrive au Hadet, gros village maronite; de ce point l'on domine le cours sinueux du Kadisha au fond d'une gorge profonde; et l'on aperçoit de loin l'amphithéâtre de la montagne aride et pelée encore ombragé au centre par les cèdres; le Kadisha y prend sa source. A partir du Hadet, la route longe la rive

gauche de la rivière et conduit, en peu de temps, à Diman, résidence du patriarche des Maronites, dans le Djebbet-Bicharré.

A l'entrée de la cour de la maison du patriarche, je trouvai tous les scheiks du Djebbet-Bicharré qui m'attendaient debout, ayant à leur tête le vénérable Boutros-Kéramé scheik d'Éden. Ils me firent un accueil empressé et me conduisirent dans le couvent. A la porte m'attendaient les trois évêques, le vicaire spirituel et le vicaire temporel du patriarche et l'évêque de Tripoli. Après les compliments d'usage, nous prîmes place sur le divan ; et lorsque j'eus reçu les félicitations des évêques et du scheik et leurs remercîments pour la mission que j'avais entreprise, je leur adressai la parole en ces termes :

IV

« Vénérables évêques et illustres scheiks, vous connaissez les motifs qui m'ont amené au milieu de vous. Votre saint patriarche n'est plus ; votre église est privée de son chef, la nation maronite attend avec anxiété un nouveau pasteur. Parmi les évêques, les uns voulaient que le synode qui doit procéder à l'élection du nouveau patriarche se réunît dans le Kesraouan ; d'autres exigeaient que l'élection eût lieu ici-même, à Diman. Mais tout l'épiscopat redoute

les dangers de dissensions qui prolongeraient la situation où se trouvent en ce moment le clergé et la nation maronites; aussi est-ce avec empressement que les évêques réunis dans le Kesraouan, d'accord avec le vénérable délégué de notre saint-père le pape, ont accueilli la proposition que j'ai faite de procéder à l'élection du nouveau patriarche à Meyfouk; et, à l'heure où je vous parle, les illustres prélats n'attendent que l'arrivée des vénérables évêques ici présents pour procéder à l'élection. J'ai pris avec eux l'engagement de venir moi-même vers vous et de vous prier de vous rendre à Meyfouk. Pendant votre absence, avec l'aide des illustres scheiks du district, je m'établirai gardien du couvent et du trésor patriarcal. Ne perdez donc pas de temps; partez, vénérables évêques. Votre présence à Meyfouk et l'union de tout le corps épiscopal va bientôt rendre à la Montagne la paix et la sécurité. »

Les trois évêques répondirent sur-le-champ qu'ils étaient prêts à partir. Leur hésitation ne venait que de la crainte qu'ils avaient de laisser le siége et le trésor patriarcal sans défenseur ou sans gardien capable d'inspirer une crainte ou un respect salutaire aux scheiks du district. Ma présence les rassurait. Quelques scheiks hasardèrent bien de timides observations qui laissaient percer leur mauvais vouloir; mais le plus considérable de tous, le scheik Boutros-Kérame d'Éden, prit la parole, me remercia chaleureusement au nom de la nation maronite, de l'éclatant témoignage d'intérêt que je lui donnais par ma pré-

sence à Diman ; approuva hautement les trois évêques de leur intention de partir pour Meyfouk, et déclara qu'il était prêt à me seconder dans toutes les mesures que je prendrais pour la garde du couvent pendant leur absence.

Le lendemain les trois évêques, après m'avoir remis toutes les clefs du couvent de Diman, partirent pour Meyfouk ; je gardai les scheiks encore un jour, et leur offris l'hospitalité. Les ressources du couvent étaient momentanément à la disposition d'un Français ; mon cuisinier m'avait accompagné avec sa batterie et son génie inventif, et les scheiks firent largement honneur aux repas qui leur furent servis. Les chrétiens d'Orient passent pour très-sobres ; mais cette sobriété n'est le plus souvent que le résultat de l'ignorance, de la pauvreté ou de l'avarice.

Les scheiks partirent à leur tour après m'avoir fait promettre d'aller visiter les cèdres, Bicharré et Éden, pendant le temps que le synode se tiendrait à Meyfouk. Resté seul, j'examinai le petit couvent de Diman ; c'est une maison fort basse, avec un toit en terrasse qui servait de promenoir au défunt patriarche. Une grande pièce s'ouvre sur le bord même de la gorge au fond de laquelle le Kadisha roule ses eaux. Elle sert de réfectoire et de salon. Un long couloir sépare des chambres qui ne sont pas plus grandes que des cellules, dont un lit de camp, une table, quelques chaises, un crucifix, quelques images de saints ou de la Vierge, complètent le grossier ameublement. Au bout du couloir, on monte par

quelques degrés à la chapelle dépourvue d'ornements et où l'absence de tout siége indiquait assez que les assistants ne priaient que debout ou à genoux. A peine hors du couvent, on se trouve au bord du précipice profond dont les eaux du Kadisha baignent la base; et l'on a sous les yeux une pente abrupte, hérissée de cônes, de flèches de granit, dépouillés de toute verdure et de toute végétation, et où bondissent des troupeaux d'écureuils au moindre bruit qui trouble la solitude.

Sur la rive opposée à laquelle on arrive de Diman, en suivant des sentiers sinueux, et après avoir traversé le lit de la rivière, on voit le couvent de Kanoubine, ainsi appelé du grec καινόβιον. Diman n'est qu'une succursale de Kanoubine, bâtie à l'extrémité d'un promontoire qui termine une presqu'île de plusieurs lieues de long et dont une des ravines est animée par un bras du Kadisha. Les flancs de cette presqu'île rocheuse sont tapissés de plantes grimpantes et aromatiques, et arrosés par de nombreux ruisseaux qui tombent en cascades naturelles et harmonieuses. Le couvent, construit dans une grotte contre les parois du rocher, surplombe et semble suspendu dans les airs. Théodose le Grand en a été le fondateur ; et, bien que le couvent ait été souvent reconstruit, l'église passe pour être encore de la fondation primitive. C'est un médiocre édifice. Elle est dédiée à la Vierge et ornée des portraits d'un grand nombre de patriarches.

Pendant l'hiver, les paysans suspendent leurs vers

à soie dans des sacs à l'image d'un saint ou d'une sainte, ou d'un patriarche; et implorent ainsi son intercession pour obtenir une bonne récolte. C'est une des branches du revenu du couvent. La vallée de Kanoubine a été une thébaïde; elle est parsemée de grottes, d'ermitages, de cellules taillées dans le roc. Là sont rassemblés les ossements des patriarches; là, sous cette rustique chapelle, reposent les restes de sainte Marine. Sainte Marine était une jeune orpheline de Tripoli; poussée par une ardente piété, elle s'était cachée à Kanoubine sous des habits de moine. Sa ferveur avait d'abord commandé l'admiration et la vénération des habitants de la vallée; mais le faux moine fut accusé par une autre jeune fille de l'avoir séduite et d'être le père de l'enfant qu'elle avait mis au monde. Comme punition, les ermites de la montagne condamnèrent le jeune moine à élever lui-même l'enfant dont on l'accusait d'être le père, et il subit cette humiliation.

Il éleva l'enfant et reconquit, par une vie pleine de dévouement, d'abnégation et de la plus ardente piété, la vénération des ermites de cette sauvage contrée; à sa mort, qui eut lieu quelques années après, on découvrit son sexe en enlevant ses habits pour l'ensevelir, et l'on connut sa longue résignation et sa sainteté. — Quel silence, quel calme dans cette solitude! J'allais de l'humble chapelle de sainte Marine, au cachot où le jeune et infortuné Essad avait rendu le dernier soupir. Leur souvenir me causait un profond attendrissement; je me représentais la jeune fille

devenue ermite, berçant avec joie sur son sein virginal l'enfant qui lui avait été imposé comme un châtiment, et le jeune diacre subissant avec constance les tortures de la captivité. Ils avaient souffert, ils avaient été animés d'une foi ardente et passionnée, ils avaient été persécutés ; mon cœur était avec leur souvenir.

Après avoir visité la vallée de Kanoubine et les nombreux couvents que baigne le Kadisha, je me dirigeai vers les cèdres, accompagné d'un grand nombre de scheik du Djebbet-Bicharré. Dans ce groupe on remarquait le scheik Bicharré lui-même, jeune et riche chef de vingt ans, à la chevelure blonde et à l'œil bleu, ayant l'air à demi sauvage du montagnard et la douce expression d'un chrétien primitif ; Scheik-Chible, bronzé par le soleil, pauvre, rusé et cruel, véritable renard par les traits et les mœurs ; les deux fils de Scheik-Boutros : l'aîné, Scheik-Micaël, ambitieux, inquiet, prodigue, rival de son père et de son jeune frère dans le gouvernement d'Éden, et prêt à prendre ce gouvernement des mains des Druzes ou des Turcs ; son jeune frère, Scheik-Yussef[1], élève des Lazaristes, objet de l'amour, des espérances de son vieux père et de la haine de son aîné, que le Scheik-Boutros redoutait à l'égal du plus cruel ennemi,

[1] Scheik-Yussef Kerané a répondu dignement aux espérances de son vieux père, de ses maîtres, de ses amis ; c'est lui qui, pendant les derniers malheurs du Liban, s'est conduit avec tant de noblesse et de courage.

et qui était même accusé d'avoir voulu attenter à sa vie. Scheik-Chible et Scheik-Micaël étaient venus me faire entendre leurs plaintes, l'un contre l'émir des Maronites, qui lui avait retiré le gouvernement du district de Bicharré, l'autre contre son père, tous deux leurs protestations de dévouement, au moment même où, de concert avec un moine rebelle nommé Namet-Allah, et exilé par le feu patriarche du couvent de Saint-Antoine, ils cherchaient secrètement à faire échouer ma mission, et à s'opposer à l'élection d'un patriarche qui ne serait pas soumis à leur autorité.

Ces scheiks, ainsi que d'autres moins considérables, me composaient une suite de plus de trente cavaliers avec laquelle j'arrivai au milieu des cèdres du Liban, après une promenade de quelques heures. Si, de loin, la vue des cèdres emprunte surtout à l'imagination et aux souvenirs de l'Écriture l'effet qu'elle produit, on ne saurait se défendre, en pénétrant sous l'ombrage de ces arbres séculaires dont l'histoire est liée à celle de l'antiquité biblique, d'une impression de respect et d'admiration. Ces nobles arbres, croissent sur un sol que la neige recouvre pendant une grande partie de l'année, et sur un des points les plus élevés du Liban.

Les habitants de la Syrie croient dévotement que ces cèdres sont les restes de la même forêt qui fournit le bois pour le temple de Salomon il y a trois mille ans ; et chaque année, le jour de la Transfiguration, les Maronites, les Grecs, les Arméniens cé-

lèbrent la messe sur un autel fait d'une pierre grossière au pied d'un cèdre. L'Orient est le pays des traditions et des croyances immobiles. Aux environs de Laodicée, j'ai vu un olivier d'une prodigieuse antiquité, et dont l'une des branches, presque aussi forte que le tronc, se recourbe en forme de siége. La tradition veut que Notre-Seigneur Jésus-Christ s'y soit assis. De nombreux voyageurs ont visité les cèdres, et plusieurs d'entre eux ont gravé leurs noms sur leur écorce. Bellonius, en 1550, y compta vingt-huit cèdres; Rauwolf, en 1575, en trouva vingt-quatre ; Dandini en 1650, et Thevenot disent en avoir vu vingt-trois ; Pockocke, en 1738, n'en aperçut que quinze debout ; le seizième venait d'être renversé par une tempête. En 1810, Burckhardt donne le nombre onze ou douze ; et Richardson, en 1818, déclare qu'il n'y en a pas plus de sept. Par là on doit comprendre que ces célèbres voyageurs veulent parler des arbres dont la prodigieuse grosseur indique une antiquité de plusieurs siècles ; car, pour les autres, que ce soient des cèdres ou des cyprès, ils forment une véritable forêt. C'est sous son frais ombrage et à la musique du vent dans le feuillage que je m'établis pour prendre quelque repos avec mes scheiks maronites. A peine étions-nous installés qu'une longue caravane de chevaux et de mulets chargés de tentes nous annonça l'arrivée d'un voyageur de distinction. Je ne me trompais pas, c'était le marquis de Sligo, accompagné d'un neveu de sir Moses Montefiore, qui se rendaient à Damas, en passant par Baalbec, et qui

venaient dresser leurs tentes sous les cèdres pour prendre quelque repos avant de gravir les pentes abruptes et dépouillées qui mènent au sommet de la montagne, d'où le voyageur découvre les ruines de Baalbec, la vaste et riche plaine de la Bekaa et la chaîne de l'Anti-Liban. Arrivé le premier, entouré des scheiks du pays, je réclamai le privilége de faire les honneurs des cèdres au pair du royaume-uni. Il voulut bien partager mon déjeuner, servi sous un dais de verdure; et je goûtais plus tard à son substantiel *luncheon* sous une tente pleine d'un confortable britannique. Quelle joie de parler de Londres, de Paris, de Rome, de Calcutta, de littérature, de politique de peinture, de tout enfin, en bon et pur anglais sous les cèdres du Liban.

Je me séparai du marquis de Sligo pour aller visiter Bicharré, où je fus reçu par un bruit assourdissant de cloches et de coups de fusil; puis enfin Éden, où je trouvai le scheik Boutros, à la porte de sa maison, vêtu d'une magnifique robe de moire antique rose, un cachemire blanc autour des reins, et un cachemire ponceau roulé en turban sur sa tête. Ses pieds nus se jouaient dans des babouches de maroquin jaune. Un manteau de drap léger et de couleur bleu clair couvrait ses larges épaules. Son visage était rasé, et une épaisse moustache blanche ombrageait sa lèvre. M. de Lamartine l'a comparé à un gentilhomme du temps de Louis XIV; à moi, il m'a apparu comme le type achevé du grand seigneur. Rien de plus noble et de plus cordial, en même

temps que son accueil ; rien de plus digne que son langage, soit qu'il me souhaitât la bienvenue, soit qu'il me parlât des intérêts des Maronites, soit que me dévoilant la plaie secrète de son cœur, il me racontât l'inimitié de ses fils et me confiât la préférence qu'il avait pour le plus jeune.

Le scheik Boutros avait deux filles dont on vantait beaucoup la beauté : mais la présence de mes cawas musulmans les retint cachées pendant mon court séjour à Éden. On me fit l'honneur de me donner leur chambre et même leur lit ; mais malgré les coussins couverts de soie de différentes couleurs et les draps parfumés, je ne pus fermer l'œil. Des ennemis de tous genres du repos de l'homme pendant la nuit descendaient du mur ou glissaient sur le plancher en colonnes pressées comme pour marcher à l'attaque. Je sortis immédiatement de la chambre, et je trouvai mes compagnons de voyage errant comme moi dans les angoises de l'insomnie et des piqûres qu'ils avaient reçues. J'imaginai sur-le-champ un lit, et je recommande mon invention à ceux qui, comme moi, auront commis la faute de ne pas dormir sous la tente quand ils visiteront Éden. Je fis poser une table longue sur celle de la salle à manger, et au moyen de chaises superposées et soutenues par mes cawas, j'atteignis le sommet de l'édifice que j'avais construit ; là, couché sur la dure avec un manteau roulé sous ma tête, je parvins à m'endormir.

A mon réveil, on me remit une lettre signée de tous les évêques réunis à Meyfouk, m'annonçant que,

sous la protection du scheik Gazen, gardien héréditaire du synode, ils avaient commencé à procéder à l'élection d'un patriarche; mais qu'après une longue discussion, ils étaient tombés d'accord de se rendre ensemble à Diman pour élire le nouveau patriarche dans cette antique résidence, afin d'ôter tout prétexte de mécontentement aux populations du Djebbet-Bicharré et d'effacer toute trace de discorde entre les évêques et les cheiks des diverses parties du Liban. Le scheik Gazen n'avait pas voulu, ainsi que ses frères, accompagner les évêques et s'exposer au milieu d'un district hostile à leur famille, mais lui et les évêques s'en remettaient à moi du soin de veiller sur le synode.

Je n'avais donc pas de temps à perdre; je sautai à cheval et j'arrivai à Diman au moment même où les dix évêques, montés sur leurs juments et accompagnés du père Planchet, faisaient leur entrée dans la cour de Diman, ayant à leur tête Mgr Antoine Gazen, évêque de Damas, revêtu d'un vaste manteau rouge et conduisant la cavalcade comme doyen de l'épiscopat.

Nous échangeâmes à peine quelques paroles. Les évêques se rendirent d'abord à la chapelle, puis se retirèrent dans leurs cellules, et le plus grand silence régna dans le couvent. Le père Planchet et moi seuls nous demeurâmes dans la grande salle à causer et à fumer, les missionnaires catholiques, dans le Liban, étant autorisés à suivre les mœurs et les usages du clergé oriental quand ils n'ont rien de contraire aux

convenances. Nous veillâmes tard. Le père Planchet me raconta d'abord l'entrevue des évêques à Meyfouk, l'éloignement du scheik Gazen à laisser partir les membres du synode, la fermeté et l'éloquence de l'évêque de Damas, qui avait fait décider à l'unanimité par les évêques que le synode aurait lieu à Diman.

Notre conversation quitta bientôt les sujets d'intérêt local pour aborder une discussion qui se renouvelait chaque fois que le révérend père et moi nous nous trouvions ensemble. Il attaquait l'Université, et je la défendais; il répétait avec une âpre vivacité toutes les accusations lancées à cette époque (août 1845) contre l'enseignement donné par l'État et je les réfutais. Je pensais certainement, et je pense encore, que l'enfant appartient à la famille avant d'appartenir à l'État; je crois qu'une humble éducation chrétienne est préférable à une brillante éducation dépourvue du sentiment moral et religieux; mais je trouvais et je trouve absurde et coupable d'éloigner la jeunesse des sources fécondes et vivifiantes de l'antiquité grecque et latine, où les plus beaux génies chrétiens et catholiques ont puisé de si nobles inspirations; et de ne pas cultiver la raison de l'enfance et de la jeunesse à l'égal de son cœur, la raison étant toujours le plus ferme soutien et le meilleur auxiliaire de la morale et du spiritualisme.

Trois écrivains illustres à différents titres, et dont les nobles écrits ont eu une juste et salutaire influence sur la jeunesse, étaient surtout l'objet des attaques

passionnées du révérend père jésuite, qui admirait leurs talents, mais qui les déclarait dangereux pour cette même jeunesse : je veux parler de MM. Villemain, Cousin et Saint-Marc Girardin. Élevé dans un collége d'une colonie qui n'est plus française que par le cœur, venu en France à peine au sortir de mes classes, après la révolution de juillet, je n'avais entendu que dans nos assemblées délibérantes les voix éloquentes de deux des trois professeurs dont les noms seuls suffisaient à passionner la dialectique du révérend père Planchet. Pour le troisième, j'avais été son auditeur assidu et charmé sur les bancs de la Sorbonne. Je n'en connaissais aucun personnellement; mais laïque, Français et humble philosophe catholique, j'étais dans ce lointain Orient le défenseur naturel, et souvent heureux, tant ma cause était bonne, des auteurs du *Tableau de l'éloquence chrétienne au quatrième siècle*, du *Cours de philosophie* et du *Cours de littérature dramatique*.

Le lendemain, après la messe dite par le doyen et un frugal repas, que les évêques prirent isolément, ils se retirèrent dans la chapelle du couvent et y demeurèrent jusqu'à deux heures de l'après-midi. Jusqu'alors un silence profond avait régné ; mais, à ce moment, des chants se firent entendre, les évêques sortirent de la chapelle et parurent dans la grande salle, ayant à leur tête Mgr Joseph Gazen, qui venait d'être proclamé patriarche d'Antioche et de Jérusalem.

En entrant, l'évêque Antoine Gazen vint à moi et

dit à haute voix en italien et en désignant le nouveau patriarche :

« *Signor console, ecco il vostro patriarca ; voi l'avete fatto.* (Monsieur le consul, voici votre patriarche; c'est vous qui l'avez fait.) »

Je baisai l'anneau de son Éminence, et le père Planchet m'embrassa avec effusion. Nous nous mîmes alors à table et nous fêtâmes le nouveau chef religieux de la nation maronite. Vers quatre heures de l'après-midi, fatigué de ma journée et voulant laisser les prélats à l'accomplissement de leurs devoirs religieux, je proposai au père Planchet de faire une promenade à pied sur le versant du Liban, et de venir admirer avec moi le dôme des cèdres doré par le soleil couchant.

Nous devisions tranquillement depuis une demi-heure ; j'étais heureux et fier de mon succès, et je faisais observer au père jésuite que l'intervention d'un philosophe et l'emploi de la raison pouvaient quelquefois servir au triomphe de la religion, lorsque nous entendîmes des cris et des exclamations étranges, et que nous vîmes environ deux cents paysans armés de bâtons, de haches, de fusils et de pistolets, venant d'un des villages situés dans la direction des cèdres et gagnant Diman au pas de course. Bientôt je distinguai clairement à travers leurs cris le symbole de foi des musulmans : « *La illah! la illah!* » ou « *Mohamet ressoul Allah!* » et j'entendis des coups de feu.

Je ne délibérai point. Je descendis de toute la vitesse dont j'étais capable la colline où nous étions

montés, suivi par le père Planchet, que n'embarrassait guère sa robe de moine qu'il avait retroussée, et je pénétrai dans le couvent presqu'en même temps que les rebelles, qui n'étaient que des instruments de Scheik-Chible, de Scheik-Micaël et du moine Namet-Allah, furieux de l'élection de Mgr Gazen. J'allai droit à la cellule du patriarche ; il était temps : déjà il avait été dépouillé de sa coiffure; ses longs cheveux gris étaient tombés en désordre et mêlés avec sa barbe, par laquelle les mutins le tiraient. Il avait reçu des coups de bâtons ; deux ou trois coups de pistolet avaient été déchargés dans sa cellule. Des coups de feu retentissaient dans la cour du couvent, dans le long couloir ; chaque cellule était le théâtre de violences et de combats ; on entendait des cris, des imprécations, des reproches, des prières :

— Joseph Gazen n'est pas un chrétien, c'est un Druze : nous ne voulons pas de lui comme patriarche; nous deviendrons plutôt mahométans que de le reconnaître. La illah ! la illah !

— Misérables, criait le père Planchet, vous n'êtes pas des Maronites, vous êtes des chiens enragés ; le pape vous excommuniera.

Et unissant l'action à la parole, il luttait courageusement contre les assaillants ; distribuant les reproches et les soufflets avec une égale rapidité.

— Mes enfants, disait le patriarche, respectez le chef de votre église, l'élu du synode !

J'étais debout devant le lit sur lequel était assis le prélat : les bras levés, j'arrêtais tantôt un bâton, tantôt

une hache ; je détournais la gueule d'un pistolet. « Chiens, criais-je de toute la force de mes poumons, osez-vous bien attaquer un patriarche que la France prend sous sa protection. » Mes drogmans luttaient dans le couloir et cherchaient à pénétrer dans les cellules ; mes cawas étaient aux fenêtres des cellules ouvertes sur la cour, et l'un d'eux, le pistolet levé, me demandait, tout pâle, s'il fallait tirer ! Par un hasard providentiel personne n'avait été atteint par les coups de feu ; mais presque tous les prélats, ainsi que mes drogmans, étaient blessés ou contusionnés.

Le père Planchet et moi nous étions cependant au milieu de cet affreux tumulte, l'objet du plus grand respect. Le patriarche avait glissé dans ma main le sceau du patriarcat qu'il craignait de se voir enlever et dont les scheiks, instigateurs de cette déplorable émeute, se seraient servis pour se faire donner, au nom du patriarcat, des sommes considérables. En violentant le patriarche, les montagnards voulaient surtout s'emparer de ce précieux sceau : une fois entre mes mains, il était en sûreté.

A force de cris, de menaces, d'audace, et puissamment aidé par le père Planchet, j'obtins enfin de cette foule de se retirer du couvent. Je sortis un moment pour respirer et boire un verre d'eau : ma langue était sèche ; je pouvais à peine parler. Je fis seller mes chevaux !

— Je pars, dis-je alors aux paysans, je vais à Beyrouth; votre conduite a été infâme. Je vais chercher

du renfort, et des châtiments terribles atteindront les coupables.

Cette démonstration eut un plein succès. Tous les paysans me suivirent jusqu'au petit village de Brissat, situé à deux portées de fusil de Diman, et caché dans un bois de sapin.

Là, je leur fis de nouveau les reproches les plus vifs sur leur criminelle tentative, et je les menaçai d'en tirer une vengeance éclatante. Ce furent alors des pleurs, des serments, des supplications de retourner à Diman, où ils voulaient demander pardon au patriarche, et recevoir sa bénédiction. Je montai à cheval entouré de cette foule qui avait passé presque soudainement de la fureur au délire de la joie. Les uns déchargeaient leurs armes en l'air, les autres dansaient autour de mon cheval, en brandissant leurs yatagans nus ou leurs haches. Leurs physionomies ne me paraissaient guère plus rassurantes dans la joie que dans la colère. Arrivés à Diman, ils se mirent à genoux dans la cour. Le patriarche leur dit qu'il leur pardonnait pour l'amour de moi, et ils regagnèrent leurs villages; aucun scheik n'avait paru. Dès qu'ils furent partis, je dépêchai un courrier au scheik Boutros Kéramé par des sentiers détournés; et je l'invitai au nom de la sécurité du patriarche, à se rendre, dès le lendemain de très-bonne heure, avec ses hommes armés à Diman. Je passai une nuit fort agitée. Le lendemain, à huit heures, nous étions dans la chapelle à entendre la messe. Le patriarche officiait. Au moment de l'élévation, des ru-

meurs semblables à celles de la veille se firent entendre dans le lointain, suivies de la détonation d'armes à feu. Monseigneur Joseph Gazen continua sa messe sans se hâter et sans donner le moindre signe d'émotion. Quand il eût remis le saint ciboire dans le tabernacle, il sortit de la chapelle et nous le suivîmes.

Il monta alors sur la terrasse du couvent. En face de nous, sur la montagne, étaient les rebelles de la veille, ayant à leur tête Scheik-Chible, Scheik-Micaël et quelques autres qui, après avoir été les instigateurs de l'émeute, prenaient ostensiblement le rôle de gens accourus pour rétablir l'ordre ; en face, s'avançait en bon ordre Scheik-Boutros-Keramé, monté sur un beau cheval arabe et suivi de ses hommes d'armes ; il accourait à mon appel. A cette vue, les montagnards de Bicharré firent les plus grandes démonstrations de soumission. Tous se mirent à genoux ; les scheiks baisèrent l'anneau du patriarche, et implorèrent sa bénédiction. Alors je fis monter le patriarche et les évêques à cheval ; Scheik-Boutros s'établit avec une partie de son contingent pour garder le couvent. Formant nous-mêmes l'arrière-garde avec ma suite, nous reprîmes le chemin du Kesrouan. Notre retour fut un triomphe. Dans tous les villages, la population venait au-devant de nous avec des fleurs, des fruits et des gâteaux ; sur la plage avant de monter au village de Zouk, le caïmacan des Maronites, l'émir Haidar nous attendait à la tête de quelques centaines de cavaliers ; l'entrée

dans le palais du patriarche fut une véritable ovation, suivant la coutume du pays, tous les scheiks de la famille Gazen, véritable clan libanais, lancèrent leurs chevaux au galop en venant au-devant de moi, et déchargèrent leurs pistolets au-dessus de ma tête. Cet honneur trop souvent répété ne laisse pas de rendre nerveux à la fin. Le bon délégué pleurait de joie. Après le dîner, les scheiks de la famille Gazen, au nombre de vingt, me demandèrent un entretien dans la grande salle du palais du patriarche, me remercièrent solennellement de la part que j'avais prise à l'élection de leur parent, et me supplièrent de faire punir les audacieux qui avaient osé l'outrager. Je leur promis une vengeance exemplaire, et je tins parole. Je laissai le patriarche au milieu d'un concours immense de visiteurs de tous rangs, venus de tous les points du Liban, et qu'il devait suivant l'usage héberger successivement pendant trois jours, avec du riz, des poulets, des moutons, des concombres, et du vin du Liban. De retour à Beyrouth, je pus enfin prendre un repos dont j'avais grand besoin.

Peu après mon arrivée, je reçus du patriarche une lettre dont je donne ici une traduction littérale, parce qu'elle peint les mœurs du pays, et sert de pièce justificative à mon récit.

« L'illustre, le généreux, le respectable, celui qui possède le haut rang, l'unique monsieur Eugène Poujade, consul bey de France à Beyrouth, que Dieu prolonge sa vie. Amen!

» Après l'offre de la bénédiction apostolique et

des vœux les plus ardents pour voir votre rayonnante figure dans un bon et parfait état de santé,

» Nous avons l'honneur de vous exprimer le vif regret que nous avons éprouvé depuis que vous êtes séparé de nous ; nous sommes depuis lors dans une profonde tristesse. Nous supplions le Très-Haut de nous faire jouir sous peu du plaisir de vous voir dans un parfait état de santé, et ayant tous vos vœux exaucés.

» Pénétré de reconnaissance et de gratitude pour toutes vos bontés, nous venons vous rendre un témoignage de la grandeur de votre zèle chrétien, zèle que vous avez déployé à nos yeux :

» 1° Envers nos ouailles qui se trouvent parmi les Druzes. Ces derniers les avaient fait souffrir outre mesure, avaient allumé contre eux le feu de la guerre et ils ont trouvé en vous un sûr protecteur. Vous avez soustrait les uns au fer homicide de leurs ennemis; aux autres, vous avez fait donner la liberté après un triste esclavage. Vous avez prodigué les secours aux malheureux qui, sans votre main bienfaisante, auraient péri par la faim.

» 2° Vous avez déployé un zèle ardent et digne de tout éloge pour nous secourir, nous et les évêques de notre nation, lorsque vous avez vu que nous étions incapables, par l'opposition de quelques ignorants éhontés, de tenir un synode, afin d'élire un nouveau patriarche à la place du défunt.

» Vous avez laissé vos nombreures affaires, et vous vous êtes rendu à Kanoubine, le siége patriarcal, et

à Diman que vous avez gardé contre le vol et la ruine. Vous êtes resté vingt deux jours endurant toute espèce de fatigues; et vous nous avez mis à même de faire le synode qui nous a choisi pour patriarche bien que ne l'ayant pas mérité. Vous nous avez protégé, vous nous avez ramené jusqu'au Kesrouan. Nous y sommes tranquille avec nos frères les évêques. »

Après cette lettre j'en reçus encore une autre. Je ne puis résister au plaisir de la transcrire ici. Elle était de M. Guisot, alors ministre des affaires étrangères.

« Au moment où vont expirer les fonctions dont vous êtes chargé, je me plais à vous renouveler l'expression de la satisfaction que le gouvernement du Roi a éprouvée de la fermeté intelligente avec laquelle vous avez constamment défendu les intérêts délicats et importants confiés à votre garde. Votre heureuse intervention dans l'élection du patriarche n'est pas le moindre service que vous aurez rendu à la cause des populations chrétiennes du Liban. »

A mon retour à Paris, M. Guizot me demanda si le patriarche était un homme d'esprit. Je ne sais, lui répondis-je, si l'on peut dire qu'il y a des hommes d'esprit en Orient, dans le sens où nous entendons ce mot; il y a des hommes très-intelligents, très fins, ayant des facultés diverses et très-remarquables; mais ils n'ont pas les vues générales, l'étendue de jugement, l'aptitude philosophique qui saisit les rapports des choses, et qui constituent ce que nous

appelons en Europe l'homme d'esprit.—« Quoi qu'il en soit, me dit l'illustre homme d'État son élection est un coup de maître. »

J'avouerai sans hésitation que ce jugement « flatta de mon esprit l'orgueilleuse faiblesse. »

Le lecteur voudra peut-être savoir ce que sont devenus les personnages qu'il a vus agir dans ce récit : le patriarche Joseph Gazen et son cousin l'évêque Antoine sont morts. L'évêque Boulos est devenu patriarche. Scheik-Boutros Kéramé et l'émir Haidar, caïmacan des Maronites, sont morts. Le bon délégué apostolique n'est plus, et le révérend père Planchet est délégué apostolique en Mésopotamie [1].

[1] Depuis que ces lignes ont été écrites le père Planchet est mort assassiné par des Kurdes. Voir à l'appendice un curieux et touchant récit de sa mort par un R.-P. jésuite. (Pièce justificative n° 4.)

TROISIÈME PARTIE

UNE EXCURSION A DAMAS [1]

I

Peu de contrées ont été aussi favorisées par le ciel que la Syrie et la Palestine ; elles réunissent les variétés de sol et de climat, les avantages de presque toutes les zones. La fertilité est inépuisable.

C'est le pays de l'olivier et de la vigne, du chêne, du cèdre, du mûrier et du palmier ; il abonde en riches pâturages, en excellentes céréales, en fruits exquis. Tyr et Sidon, Tripoli et Antioche, Baalbek et Palmyre, Alep, Damas et Beyrouth, Jérusalem, quels noms ! quels souvenirs ! quelles ruines maintenant ! mais la nature est restée jeune, brillante, merveilleusement riche malgré l'oppression, la paresse des vainqueurs et la misère des vaincus. Aujourd'hui

[1] Ce chapitre a été écrit avant les événements récents de la Syrie, comme ceux qui précèdent, et fait partie d'une description inédite de la Syrie.

comme au temps des patriarches les grappes de raisin peuvent faire fléchir par leurs poids les robustes épaules du vigneron; l'olive, la soie récompensent largement le laboureur de ses sueurs: j'ai parcouru ce beau pays dans presque toutes ses parties; quel beau rôle que celui d'y porter la civilisation! Que de fois sur les cimes du Liban, dans les plaines et les vallées fertiles de la Cœlé-Syrie, de Damas, sur les bords du Sarus, du Paranus, de l'Oronte, du Narh-Hussein, au milieu des populations si variées qui habitent ces belles contrées, des Ansaries, des Druzes, des Maronites, des Mutualis, des Arabes et des Grecs, j'ai éprouvé ce sentiment que Manzoni à si bien caractérisé, *l'ansia d'un gran disegno*, en songeant à la noble tâche de rendre à ces contrées leur splendeur premiere, à ces populations, la sécurite, la richesse et la liberté.

Ce fut au mois de juin 1843 que j'abordai pour la première fois en Syrie comme voyageur; ce ne fut que l'année suivante que je pris le service du consulat. Après avoir visité Beyrouth, le consul de France, quelques Français résidant dans cette ville et moi, nous fîmes une excursion à Damas. Partis de bonne heures avant le coucher du soleil, nos tentes furent dressées sur un plateau du Liban, non loin du village druze de Ptéter et le lendemain nous étions déjà à cheval avant que la cime du Djebel-Cheik, la montagne la plus élevée de l'Anti-Liban, eût été touchée des premiers feux du soleil. Nous descendîmes le long de la rivière de Zahlé, gros village pres-

qu'entièrement peuplé de Grecs catholiques dans la plaine de la Bekaa, l'ancienne Cœlé-Syrie qui semble du haut de Liban, un damier dont les cases irrégulières et de couleurs variées, indiquent les cultures diverses. Cette plaine, qui commence dans les environs de Homs, l'ancienne Émesse, se prolonge jusqu'à Saint-Jean-d'Acre, tantôt cultivée avec soin, tantôt enrichi de pâturages couverts de moutons, de bœufs, et de buffles ; les Bédouins du désert y apparaissent de temps en temps avec leurs chevaux et leurs chameaux et y dressent leurs tentes noires et basses.

D'après les traditions libanaises, ce fut en l'an 260 de l'Égire que les habitants du Liban commencèrent à descendre dans la Bekaa, depuis longtemps occupée par les Bédouins, qui l'avaient rendue inculte. Les Libanais y introduisirent l'agriculture au moyen de la charrue et des bœufs, et y firent venir des paysans de l'Anti-Liban, c'est-à-dire de Rachéya, Hasbeya, Baalbek, Zebdané et même des environs de Damas. Les Libanais faisaient tous les frais de la culture, et les paysans prélevaient le quart du produit des terres qu'ils cultivaient. Cet état de choses dura jusqu'à la conquête de la Syrie et de la Palestine par les Turcs, en 1516.

D'après les mêmes traditions libanaises, il y avait en Syrie, outre les janissaires, une autre milice connue sous le nom de koubliskouli, mais dont je n'ai trouvé le nom ni dans d'Hosson, ni dans d'Herbelot, ni dans Hammer ou Cantimir. Cette milice devait

être à la disposition du gouvernement en cas de guerre. Des firmans de la Porte fixaient les salaires de cette milice sur les revenus des villages, revenus dont les soldats connaissaient le montant par des communications officielles. A la mort de chaque soldat, la part qu'il touchait sur ces revenus faisait retour à la Porte, qui l'employait à son gré. Les janissaires et les koubliskoulis de Damas prélevaient leurs soldes sur les villages de la Bekaa, d'après des firmans du Grand Seigneur. En l'an 800 de l'Égire, la Porte frappa une contribution sur la Bekaa, et un mubachir [1] y venait chaque année prélever cette contribution, qui s'appelait *miri*, après en avoir déduit le montant des aspres alloués aux janissaires et aux koubliskoulis.

Plus tard on attribua aux mosquées de Damas, pour leur entretien, une partie des revenus des villages de la Bekaa sous le titre de legs, et il fut décidé que les mosquées ainsi que les janissaires et les koubliskoulis prélèveraient en argent leurs parts afférentes, c'est-à-dire qu'ils recevraient un quart net de la valeur des produits. Malgré les contributions toujours croissantes, les Libanais, tranquilles possesseurs de la plaine, la fertilisèrent et y multiplièrent les villages, les jardins, les moulins, les canaux qui y portèrent la vie et la richesse. La Bekaa était bien dûment devenue la propriété des Libanais, qui alié-

[1] On appelle mubachirs les messagers du gouvernement dans les provinces.

naient et achetaient des terrains légalement, et les actes de ventes et d'achats étaient passés aux makémés (tribunaux) du sultan à Damas et dans les autres villes de la Syrie. Les contributions de la Bekaa étaient fixées une fois pour toutes; on payait exactement le miri, les allocations aux mosquées, les salaires des milices. Cet état de choses dura jusqu'à la destruction des janissaires. A cette époque, de nouveaux spahis furent établis à Damas comme dans tout l'empire, et cette milice eut pour fournir à son entretien, des villages comme ceux qui avaient été affectés aux koubliskoulis et aux janissaires. Les legs aux mosquées restèrent aussi sur le même pied; mais le changement en ce qui concernait les janissaires occasionna d'abord un grand désordre dans la Bekaa. Pour calmer les propriétaires, Raouf-Pacha envoya de Damas des troupes dans cette plaine, et, par un bouyourouldi (ordre) adressé à l'émir Béchir, il fixa à 300,000 piastres toutes les taxtes de la Bekaa, qui étaient le miri, la capitation, les frais extraordinaires, le droit des spahis, les legs aux mosquées, la taxe des Arabes (apparemment pour les empêcher de venir camper avec leurs chameaux dans le voisinage des terrains cultivés), le droit sur les moutons. Le bouyourouldi, qui se terminait par une malédiction contre tous ceux qui y contreviendraient, était revêtu de la signature du pacha, des notables de Damas, du cadi et des effendis. Les choses restèrent sur ce pied, même après la conquête de la Syrie par Méhémet-Ali, qui cependant ne se gênait guère pour faire des

modifications et des réformes quand il les jugeait utiles à ses intérêts, et même quelques années après que la Syrie fut rentrée sous la domination du sultan. En 1843, Ali-Pacha fut nommé muchir de Damas; mais déjà âgé, aimant le repos et la bonne chère, il ne s'occupa nullement des affaires de son gouvernement et en laissa le soin à son kyaya ou lieutenant, Abd-el-Kader bey, et à Faïk-Effendi, qui était le defterdar ou receveur général de ce pachalik. Ces deux fonctionnaires, profitant de l'état d'anarchie qui régna dans le Liban pendant les premières années qui suivirent l'expulsion du gouvernement égyptien, les guerres des Druzes et des Maronites, l'emprisonnement de quelques-uns des principaux chefs du Liban, conçurent et exécutèrent l'audacieux projet de mettre la Bekaa aux enchères, et de l'affermer à deux musulmans, Nacib-Effendi et Mahmoud-Aga-Bouzo, pour la somme de 200,000 fr. A cette occasion, le kyaya et le defterdar reçurent des pots-de-vin considérables. Bouzo se rendit dans la Bekaa, en chassa les vekils (représentants) des propriétaires libanais, prit possession des villages, des moulins, des jardins, commit des exactions, pilla, ravagea, s'appropria les revenus et laissa cette belle et riche plaine, l'orgueil de la Syrie, dans un état déplorable. En 1844, Essad-Pacha, muchir de Seyda, promit aux Libanais de les protéger et de leur assurer la tranquillité; ceux-ci, confiants dans la parole d'un homme aussi justement respecté qu'Essad-Pacha, firent de nouvelles constructions dans la Bekaa, achetèrent des semences et

les donnèrent aux paysans, qui ensemencèrent cette partie de la plaine appelée Mehuld-Merké, qui appartient plus particulièrement aux Libanais. Mais les mêmes autorités de Damas affermèrent de nouveau la Bekaa à Méhémed-Aga-Sennaoui, qui y suivit les traces de Bouzo et le surpassa encore en violences, en exactions et en atrocités. Les malheureux propriétaires libanais étaient si découragés qu'ils avaient écrit à Bouzo pour le supplier de les traiter avec moins de rigueur. La lettre n'arriva qu'après la destitution de Bouzo. Voici sa réponse aux chrétiens de Deïr-el-Kamar ; je la donne textuellement, persuadé que le lecteur ne m'en saura pas mauvais gré.

Lettre de Bouzo aux chrétiens de Deïr-el-Kamar du 18 *mars* 1844, 11 *rebbul ewel* 1261.

« Illustres scheiks, illustres notables et vénérables scheiks,

» De tout mon cœur, je désire vous voir ; vos belles et rayonnantes figures me rempliront de joie. Inshallah ! vous vous portez bien sous tous les rapports.

» Nous avons reçu votre lettre par les scheiks des villages du nord de la Bekaa ; nous avons pris connaissance de la requête dont vous les aviez munis ; mais, avant leur arrivée, nos ennemis avaient exécuté leur plan, les intrigues avaient déjà prévalu, et des ordres avaient déjà été donnés pour nous démettre de l'administration de la Bekaa. Nous avons adressé

une requête au pacha, mais en vain. Il paraît que ces intrigants de Druzes se sont plaints à S. A. Halil-Pacha (alors capitan-pacha et commissaire extraordinaire dans le Liban), et à S. E. Essad-Pacha, qui ont parlé de ces plaintes au muchir de Damas. Mais sachez que nous avons entrepris d'affermer la Bekaa de nouveau, dussions-nous y perdre tout notre argent, et nous ne laisserons pas ces mauvais Druzes faire prévaloir leurs intrigues contre nous. Nous vous faisons part de nos décisions, et le porteur de cette lettre complétera ce qui manque à ces informations. Nous vous prions d'arranger la chose comme vous l'entendrez. Nous adressons une requête au consul de France à cet effet. Peut-être voudra-t-il ne pas permettre que nos ennemis triomphent contre nous. Nous vous prions de nous continuer vos bonnes nouvelles ! »

Bouzo tirait parti de l'inimitié profonde qui, à cette époque, armait les Druzes et les Maronites les uns contre les autres, pour se donner comme un ami des chrétiens, et c'est dans ce sens qu'il m'écrivit la lettre à laquelle il fait allusion dans celle qui précède, et que je transcris aussi fidèlement que la première.

Lettre de Mahmoud-Aga-Bouzo, au consul de France, en date du 18 mars 1845.

Après les compliments d'usage... « Vous n'ignorez pas que, de tout temps, nous nous sommes empressé

de seconder et de protéger les chrétiens de la Bekaa, et même du Liban, et cela dans le dessein de vous être agréable, attendu que ces chrétiens sont placés sous votre protection, et que leur faire du bien, c'est vous contenter. Nous nous figurons donc avoir eu des titres à votre bienveillance par l'empressement que nous avons toujours porté à être utile à vos amis. Les Druzes, toujours insolents et toujours rebelles, en voyant notre penchant avoué pour les chrétiens, ont entrepris de porter des plaintes inventées contre nous, de rédiger des pièces fausses sur notre compte, conséquence naturelle et condition nécessaire de leur religion. En premier lieu, ils ont adressé des plaintes contre nous à Halil-Pacha et au muchir, et Leurs Excellences ont écrit au pacha de Damas pour nous retirer l'administration de la Bekaa. En second lieu, ils ont écrit à quelques scheiks musulmans de la Bekaa pour les engager, sous les menaces les plus fortes, à venir à Damas demander au pacha notre destitution, en alléguant que le joug de notre tyrannie leur est désormais intolérable. Sous le coup de ces menaces, les scheiks de la Bekaa se sont rendus à Damas et ont exécuté le projet perfide des Druzes ; leur plainte fut écoutée et S. E. le pacha ordonna notre destitution, etc. »

On voit, par cette lettre, que l'audace ne manquait pas à Bouzo. Pendant qu'il écrivait aux scheiks et au consul de France, son successeur suivait le cours de ses violences et provoquait les chefs et propriétaires libanais à assiéger de plaintes le pacha de Damas,

Sennaoui arrêta les messagers, attaqua les vekils des Libanais à Djebel-Génine, en tua deux, chassa les autres et se livra au pillage. Le lendemain, les paysans se réunirent à Kabb-Elias. Sennaoui tomba sur eux avec sa petite troupe, mais rencontra une résistance que le désespoir rendit terrible; il fut battu, mis en déroute et contraint de fuir jusqu'à Damas. Les scheiks du Liban adressèrent des requêtes aux muchirs de Seyda et de Damas pour expliquer leur résistance et s'excuser de leur victoire; mais Ali-Pacha, toujours dirigé par son kyaya, renvoya dans la Bekaa, à la tête d'une force armée, ce même Bouzo qui y avait fait tant de mal, et qui, une fois revêtu d'une nouvelle autorité, jeta le masque de protecteur des chrétiens qu'il avait pris et qui n'avait trompé personne. Néanmoins, ses violences, ses exactions et ses cruautés provoquèrent de nouvelles plaintes de la part des chrétiens; mais malgré l'active protection des consuls européens, ils n'obtinrent justice que fort tard. Ce sont là des faits qui démontrent la nécessité de réformes sérieuses dans l'administration des provinces de l'empire ottoman.

II

Au moment où nous traversions la Bekaa pour gagner l'Anti-Liban, au delà duquel se trouve Damas, dans une plaine presque parallèle et qui s'étend

jusqu'au Hauran, l'ancienne Trachonite, une tribu de Bedouins occupait un emplacement où plusieurs puits avaient été creusés ; nous nous arrêtâmes une heure pour faire boire nos chevaux. Le soleil avait perdu de sa force et nous n'avions plus que quelques heures de jour. Nous nous étions laissé attarder pour tout voir, tout examiner, causer avec les paysans et les jeunes filles qui faisaient la moisson et nous offraient des gerbes d'un beau blé doré. Il fallait se hâter si nous voulions arriver le soir à Damas. Nous étions bien montés, mais mon cheval, qui jusqu'alors avait marché de conserve avec ceux de mes compagnons de route, donna tout à coup des signes de fatigue ; une sueur soudaine couvrit tout son corps, ni la voix, ni l'éperon ne purent lui faire hâter le pas. Je résolus donc de ne plus le tourmenter, espérant qu'une heure de repos lui rendrait sa force et que je pourrais rattraper les autres cavaliers. Un domestique maronite monté sur un cheval vigoureux resta près de moi, et ce fut un heureux hasard, comme on le verra bientôt. Je mis donc pied à terre en entrant dans le défilé où l'on s'engage au sortir de la Bekaa, avant de gravir les rudes pentes de l'Anti-Liban, et dont les murailles nues et arides sont percées d'ouvertures rappelant les temps barbares où l'homme cherchait un refuge dans ces tristes demeures. J'étais à pied, tenant mon cheval par la bride ; l'ombre commençait à descendre le long des flancs de la montagne, et devant moi, à une grande distance, la caravane avait atteint le premier plateau

et allait disparaître. Je tirai un coup de pistolet en signe de détresse; mais le bruit de la détonation se perdit dans le défilé et ne put arriver aux oreilles de mes amis. Mon cheval ne pouvait même plus avancer; il s'arrêta, me regarda tristement, s'agita convulsivement en secouant sa selle et tomba mort. Le domestique arabe me donna alors son cheval, et, chargé du poids de la selle et de la bride du pauvre *Fil* (éléphant) c'était le nom de mon compagnon de voyage, se mit à marcher devant moi, sautant de rocher en rocher avec l'agilité d'un écureuil. Ni lui ni moi ne connaissions la route. Le guide était en avant, avec le gros de la caravane. Heureusement nous avions la lune, dont la clarté me montrait les rochers nus avec des formes étranges ou effrayantes, les chacals glissant et disparaissant devant nous, des cavaliers arabes attardés, armés jusqu'aux dents, et nous donnant en passant rapidement le *mehr abach*, la salutation d'Omar. Les heures s'écoulaient; une abondante et froide rosée tombait sur mes épaules, à peine protégées par de légers vêtements d'été. De temps en temps je m'arrêtais pour faire reposer et mon robuste Maronite et mon cheval, et nous poussions de toute la force de nos poumons des cris auxquels aucune voix ne répondait. Enfin nous aperçûmes dans le lointain des formes humaines, de l'autre côté d'un ravin qui coupait la route. Nous recommençâmes à crier, des voix nous répondirent, et en faisant un détour, je retrouvai une demi-heure après la caravane, tout entière installée pour la nuit et assez bien établie

dans deux ou trois maisons d'un village appelé Diman. Le jour nous revit en route pour Damas à travers un plateau nu, aride, rocailleux, brûlé par le soleil; puis, tout d'un coup, quand on a dépassé le tombeau grossièrement construit d'un saint musulman, l'œil émerveillé se repose sur un immense verger, au milieu duquel Damas s'étend dans la forme d'une mandoline, et qu'arrose et fertilise le Barada, l'ancien Chrissoroas. Une tradition locale veut que Mahomet se soit arrêté ébloui en face de ce spectacle et ait rebroussé chemin, afin de ne pas être privé du paradis dans le ciel en l'habitant sur cette terre[1].

Nous entrâmes dans la noble Damas, Esscham-Schérif à cheval, par le faubourg de Salahié, où on prétend que se trouvent encore des guèbres (adorateurs du feu), après avoir longé de beaux jardins entourés de misérables murs en boue durcie; quelques années avant, un Européen qui eût osé entrer à cheval dans la ville, eût couru risque d'être tué; mais le gouvernement égyptien, qui avait fait de Damas le chef-lieu du gouvernement général de la Syrie, avait su dompter, ou du moins contenir le fanatisme de ses habitants. Cependant comme nous tra-

[1] Historiquement, cette légende est complétement fausse. Mahomet n'eut jamais le pouvoir d'entrer à Damas, qui ne fut pris que deux ans après sa mort, alors que Khaled et Yézid, les deux généraux de son successeur Aboubeker, défirent Héraclius dans une bataille rangée près de Damas, qu'ils prirent après un siége de six mois, en l'an de N.-S. 634.

versions le grand bazar, un scheik à barbe blanche, à turban vert et aux sales haillons, saisit la bride de mon cheval et voulut l'arrêter ; un petit coup de cravache lestement donné sur ses vilains doigts crochus, lui fit lâcher prise, et le salut explicatif dont j'accompagnai ma correction calma la colère du fanatique Damasquin. Je ne décrirai pas Damas après tant d'autres voyageurs. Mehemet-Ali, pacha d'Égypte, en avait fait avec beaucoup d'habileté le centre du gouvernement général de toute la Syrie afin de pouvoir contenir plus facilement les Bédouins et dominer les populations de l'Anti-Liban et du Hauran ; mais si Ibrahim-Pacha et son lieutenant Chériff-Pacha, avaient quelque chose de l'activité européenne, ils n'avaient point, à un degré assez élevé, le génie administratif pour faire accepter leurs essais de réforme sans rencontrer de vives résistances. Quand je visitai Damas, le pachalik était gouverné par Ali-Pacha, beau vieillard dont la ressemblance avec le général Boyer, lui avait valu de notre part le surnom de Pierre le Cruel ; c'était, malgré sa sévère figure, le plus débonnaire des pachas et le plus facile des gouverneurs. Ses seules discussions avec le consul de France, concernaient le mérite respectif de leurs cuisiniers, et ces discussions se terminaient par un échange des mets les plus exquis des deux chefs.

Je visitai, à Damas, toutes les classes de la population ; je rendis visite aux bons missionnaires catholiques, à l'archevêque grec schismatique qui était

d'une des îles de l'Archipel, et qui se plaignit à moi du peu d'accord qui régnait entre les différentes communions chrétiennes. Il me dit dans son langage énergique et coloré, que les catholiques regardaient les Grecs comme des serpents, et que leur désunion était bien regrettable en face des mahométans. J'allai voir ensuite les principaux personnages musulmans ; je fus surtout charmé de l'acceuil que me fit Abdallah-Bey, fils de Nassif-Pacha, qui avait combattu contre les Français en Égypte. Abdallah-Bey avait une demeure somptueuse, où tout était silence, et recueillement, jusqu'au bruissement de la brise dans les branches des platanes qui ombrageaient ses cours dallées de marbre, et au murmure monotone des jets d'eau. A travers un treillage étroit, protégé par une liane touffue et fleurie, on devinait son harem, ses femmes curieuses et enjouées dont les beaux enfants qui tenaient gravement les pans de la robe du bey, pendant qu'il causait avec nous, racontaient assez la grâce et la beauté. Abdallah-Bey aimait beaucoup les Européens, et surtout les Français dont son père lui avait vanté la bravoure et la générosité. Nassif-Pacha était revenu d'Égypte avec des idées nouvelles, la résolution d'imiter la civilisation européenne. La peste ayant éclaté à Damas, il fit comme il avait vu faire aux Français en Égypte: rompit toute communication avec le dehors, et établit un cordon sanitaire autour de sa maison. Cette infraction aux lois du fatalisme mahométan, en le préservant de toute atteinte du

fléau, exaspéra ses coreligionnaires qui lui jetèrent des pestiférés morts dans ses cours, par-dessus les murs de son jardin, et il ne tarda pas à mourir de la peste.

Les chrétiens qui sont en plus grand nombre à Damas sont les grecs catholiques. Pendant mon séjour dans cette ville, un des plus considérables d'entre eux, maria sa fille, et les Européens de distinction en très-petit nombre furent conviés aux fêtes du mariage. Ce fut d'abord le père de la mariée qui nous reçut. Des divans avaient été dressés tout autour d'une cour ombragée de beaux platanes et dont le centre était occupé par un bassin circulaire rempli d'une eau limpide. Dans une pièce attenante, un souper fin était préparé uniquement pour les Européens. Des musiciens indigènes accroupis dans un des angles de la cour, jouaient de leurs instruments ou chantaient; toutes les jeunes filles amies de la mariée et ses sœurs vêtues des plus riches étoffes lamées d'or de Lyon, de Damas et d'Alep, tenaient la jeune épouse par les mains et tournaient d'un pas monotone et cadencé autour du bassin. La mariée était entièrement voilée, ses mains et ses bras nus couverts de taches de henué. Quand elle quittait la ronde, elle s'asseyait sur des scheltés, sorte de matelas minces et élégants superposés les uns sur les autres, et demeurait là immobile; ou bien les jeunes filles se retiraient pour changer de toilettes comme pour jouer de nouveaux rôles; la dernière parure surpassant toutes les autres en richesse et en éclat. Aucun

musulman n'avait été invité à la fête, un seul le barbier de la maison nommé Hamza faisait exception, parce que ce sectateur du prophète avait autorisé sa femme à paraître sans voile au milieu des chrétiennes. Hamza était danseur, chanteur, conteur de légendes, acrobate et charmait la société. L'époux n'avait pas encore paru et cependant il avait quitté sa demeure depuis le coucher du soleil, mais il devait s'avancer à pas lents envoyant de quart d'heure en quart d'heure des messagers pour annoncer son arrivée ; à chaque nouveau message, la troupe des jeunes filles répétait en chœur, un chant que l'une d'elles improvisait :

Il vient le jeune époux, il vient chercher sa compagne,
Il arrive de Bagdad avec des cachemires et des bijoux ;
Quelle est belle la jeune épouse !

Enfin, l'époux parut et emmena la jeune épousée toujours voilée dans sa maison où ne le suivirent que les jeunes gens ; ce trajet fut aussi long que le premier. Damas est divisé en carrés de maisons, chaque carré se ferme à la nuit tombante, et à chaque porte il y a un gardien avec lequel il faut entrer en pourparler, soit pour pénétrer dans le carré soit pour en sortir. Quand nous fûmes chez l'époux, sa mère vint recevoir la jeune femme, et la conduisit dans la chambre nuptiale. Les amis du mari fûrent conviés à y monter avec lui. Il faut être garçon pour obtenir cette faveur. Nous trouvâmes sa compagne

assise sur des cousins et toujours voilée. Une petite table basse autour de laquelle étaient également placés des coussins où nous prîmes place, était couverte de petites assiettes remplies d'amandes, de pistaches, de confitures, de fruits secs, et de carafes où brillaient le vin d'or du Liban ou les liqueurs du pays. Quand nous eûmes goûté les premiers à cette petite collation en présence de la femme silencieuse et voilée, l'époux se leva, enleva avec un geste conquérant le voile qui la couvrait et nous vîmes une tête charmante ornée d'un diadème naturel de cheveux noirs de beaux sourcils et de longs cils qui ombrageaient une paupière que la pudeur tenait close, et une bouche où malgré l'absence du sourire, se jouait une grâce enchanteresse. Nous nous levâmes, l'époux nous embrassa tous, et nous le laissâmes dans ce charmant tête-à-tête.

Quelques mois plus tard je m'informai des suites de ce mariage; elles n'avaient pas été heureuses. Le mari, libertin, s'était bientôt lassé de sa femme et s'était tout simplement décidé à la vendre; il sortit donc un jour de chez lui tenant par la main cette belle personne voilée comme aux jours de ses noces, mais dont le voile cachait des larmes au lieu du sourire; il trouva sur sa route son beau-père; la rencontre était prévue.

— Où allez-vous avec cette esclave que vous tenez par la main.

— Je vais la vendre.

— Combien en demandez-vous ?

— Deux mille piastres.

— Les voici?

Le père les compta et ramena chez lui sa fille. C'est la forme, non du divorce, mais de la séparation à l'amiable.

Je ne négligeai point les juifs à Damas. Cette population m'a toujours beaucoup intéressé en Syrie et en Palestine sur son sol natal; à Damas, elle est nombreuse et très-appuyée par l'Angleterre et la Prusse, dont les consuls ont pris sous leur protection immédiate les familles mêmes dont les membres ont été accusés ou soupçonnés d'être les auteurs du meurtre du père Thomas. J'examinai leurs maisons tenues avec un grand luxe, leurs femmes richement vêtues, et je ne pus jamais m'imaginer que de si belles créatures fussent capables d'avoir participé de près ou de loin à un meurtre odieux. Une croyance ridicule, mais divertissante, régnait à Damas parmi les juifs lors même de mon passage: c'était que la famille royale de Prusse était iraélite. Voici ce qui y avait donné lieu: Lors du voyage que le prince Adalbert de Prusse fit en Syrie, il visita Damas. On lui avait d'abord préparé un appartement dans le couvent catholique des Pères de terre sainte, et les bons moines s'étaient donné beaucoup de peine pour le rendre digne de recevoir un prince de la maison de Hohenzollern, lorsqu'on apprit que le frère du roi de Prusse avait fait choix de la maison d'un riche israélite, de celui-là même qui avait été accusé du meurtre du P. Thomas. Etait-ce une manière noble

et hardie de le disculper d'une fausse accusation, était-ce afin de créer à la Prusse de futurs convertis au protestantisme qui venait de donner un évêque à Jérusalem? La religion du prince avait-elle été surprise, et le riche israélite, dont il honorait le toit de sa présence, dut-il acheter chèrement cet honneur? Toutes ces suppositions pouvaient se faire et furent faites. Toute la population juive, hommes, femmes, enfants, alla au-devant du prince et l'escorta à son départ à pied, montée sur des chevaux ou sur des ânes, jusqu'à une grande distance, et poussant des exclamations de joie et de regret à la fois.

C'est à Damas que s'organise la grande caravane qui se rend tous les ans à la Mecque, et le pacha en a la haute surveillance. Le pachalik contribue aux dépenses de la caravane au départ et le pacha de Tripoli, quand il y en avait un, était chargé de recueillir les restes presque toujours misérables de cette caravane à son retour, ce qui lui valait le titre de *gerdévalessi*. Aujourd'hui la caravane de la Mecque est bien déchue de son importance depuis que l'Égypte offre un passage assuré et que les bateaux à vapeur peuvent transporter les pèlerins jusque dans le port de Djeddah dans la mer Rouge. Nous revînmes de Damas par la belle vallée de Zebdani où une tradition locale place le premier meurtre et où l'esprit ne peut se représenter que la douce et pieuse figure d'Abel tant la nature y est calme et riante.

De Zebdani nous allâmes à Baalbek, visitant sur notre route un monument appelé la Tombe de Noé,

et gardé par un chérif ou descendant du prophète, en turban vert et couvert de haillons. C'est un morceau de maçonnerie qui n'a aucun caractère d'antiquité, de dix mètres de long sur un de large, et recouvert d'un drap vert, le tout surmonté d'une voûte ou coupole sous laquelle les voyageurs laissent passer la grande chaleur du jour en prenant une tasse de café; mais la pipe ne peut se fumer qu'en dehors de la coupole. Ces monuments sont fréquents en Syrie, et leur dimension indique, d'après l'explication donnée par le gardien, la taille gigantesque du Prophète. On en rencontre des deux côtés de la Bekaa; entre Beyrouth et Seyda se trouve un monument semblable, sur le lieu où la baleine déposa Jonas; mais là, il n'y a que la coupole et point de tombe, Jonas n'ayant pas été enterré sur les lieux comme Nebi-Nouah ou le prophète Noé. Ce sont partout des musulmans, des descendants du Prophète qui ont la garde de ces marabouts et qui en marchandent l'entrée aux chrétiens ou aux israélites. Ces traditions locales ne sont-elles pas de véritables commentaires de la Bible, ce livre d'où sont sortis le judaïsme, le christianisme, l'islamisme, si profondément dissemblables dans leurs conséquences, malgré leur point de départ commun? Aujourd'hui, pour suivre d'un pas qui ne soit pas trop inégal la civilisation chrétienne, les musulmans et les juifs doivent modifier la lettre de la Bible et du Coran et se rapprocher, sinon des dogmes, du moins de l'esprit de l'Évangile.

Il n'y avait point, à l'époque où je voyageais en Syrie, de route régulièrement tracée, et ce n'est que récemment qu'un ancien officier français, M. de Perthuis, a entrepris d'en construire une entre Beyrouth et Damas.

En quittant l'Anti-Liban, nous rentrâmes donc dans la Bekaa et nous nous dirigeâmes sur Baalbek. Le premier objet qui frappe les regards en s'avançant de la plaine, est un temple, à une distance d'une heure de marche de la ville, et que les indigènes appellent *Kubbet-Duris*. Volney n'en parle pas ; mais l'exact et consciencieux Burckhardt en donna la description, plus de trente ans après l'auteur des *Ruines*, dans ce style sobre, clair et éloquent à force de précision, qui fait de ce Bâlois un des bons écrivains de la langue anglaise.

Ce temple, de forme octogone, que supportent huit belles colonnes de granit d'un style ressemblant au dorique, est d'un goût simple et sévère, et les ornements de la sculpture y sont rares. Il est isolé, et ce n'est qu'après une heure de marche que le voyageur pénètre au milieu des grandes ruines que la verdure des peupliers, des hêtres, des saules et des noyers dérobe en partie à sa vue impatiente.

Je ne donnerai point ici une description détaillée de ces restes admirables de plusieurs antiquités, musée immense où l'on retrouve des traces de l'architecture cyclopéenne, biblique, grecque, romaine et arabe. J'errai avec émotion au milieu des ruines, tantôt contemplant les masses imposantes, tantôt

les morceaux achevés de la sculpture ancienne. Le temps, et plus encore la négligence et la babarie, ajoutent les ruines aux ruines, et je cherchais vainement ce Ganymède enlevé par l'Aigle, qui avait fait l'admiration d'un voyageur anglais, et lui avait rappelé ce joli vers de Martial :

« Illesum timidis unguibus hæsit onus. »

Baalbek deviendrait le rendez-vous des artistes, des antiquaires, de tous les voyageurs intelligents, si la sécurité était établie dans le Liban et l'Anti-Liban, si une bonne route conduisait au milieu de ces ruines dont un gouvernement intelligent s'empresserait d'arrêter la destruction.

QUATRIÈME PARTIE

LE LIBAN ET LA SYRIE EN 1860

« Le commerce et la religion ont été, entre nos mains, des moyens puissants pour exercer en Orient une haute domination morale ; l'Angleterre nous a égalés ou même dépassés par le commerce, et si les missionnaires français les lazaristes et les jésuites n'avaient apporté un esprit nouveau en Syrie, il eût été bien difficile de maintenir notre suprématie religieuse qui doit servir de flambeau à la civilisation dans une province où tout rappelle notre passé, notre gloire, et où l'avenir nous réserve peut-être encore un beau rôle. »

C'est par ces lignes, écrites en février dernier, que se termine la première partie de ce volume. (Voir page 118.)

Mes prévisions se sont vite accomplies ; par l'initiative de l'Empereur, une intervention européenne armée va avoir lieu en Syrie, nos forces sont en

marche, et c'est à la France que doit revenir la part la plus considérable dans cette intervention. Quels sont les événements qui ont motivé cette initiative de la France? quel rôle va-t-elle y jouer? quel doit être le but de l'intervention? Comment une entente peut-elle s'établir entre les puissances sur une question où des divergences profondes les ont souvent divisées? Tels sont les points que nous allons examiner avec un esprit d'entière impartialité, et avec un désir sincère de trouver une solution favorable au maintien de la paix européenne et à l'avenir des populations chrétiennes du Liban et de la Syrie.

I

La question du Liban n'a jamais été résolue d'une façon définitive; des moyens termes, des palliatifs, tels étaient les remèdes apportés à un mal reconnu de tous. Quelle a été l'origine de la question du Liban? nous l'avons dit dans la première partie mais nous allons y revenir brièvement.

En 1840, le pacha d'Égypte qui avait conquis la Palestine, la Syrie et la Cilicie sur les troupes du sultan, et dont le pouvoir avait été accepté par la Porte Ottomane et par les puissances européennes, dominait ces belles provinces où il était représenté par Ibrahim-Pacha son fils, qui commandait la force

armée, et par le gouverneur général Schériff-Pacha, qui avait établi sa résidence à Damas.

Ce gouvernement commettait des fautes sans doute, mais il valait mieux que celui auquel il avait succédé, et les affreux malheurs qui ont affligé la Syrie et le Liban depuis sa chute ont assez démontré combien avaient raison les hommes d'État français qui voulaient le maintien du gouvernement de Mehemet-Ali-Pacha dans l'intérêt même des populations et de la Porte Ottomane.

Je ne veux pas dire qu'on ne se soit pas fait illusion sur la puissance de Mehemet-Ali-Pacha et sur son avenir, et une des plus grandes erreurs de cette époque a été la croyance de quelques politiques dans un empire arabe assez fort pour prendre la place de l'empire ottoman et le régénérer. Il n'entre pas dans mon plan d'aborder ici la question égyptienne notamment dans les rapports qu'elle avait avec les grandes puissances européennes ; je crois humblement que des fautes ont été commises alors, mais on ne saurait hésiter à déclarer qu'en ce qui concerne la Syrie la France avait grandement raison en conseillant la patience et la soumission aux Maronites qui s'étaient soulevés contre le gouvernement du pacha d'Égypte. Ils avaient des raisons de mécontentement, cela est incontestable ; des ordres venus d'Égypte et mal interprêtés avaient amené un commencement de désarmement des montagnards et ce désarmement avait provoqué une explosion qu'avaient encouragée des agents des puissances intéres-

sées à renverser la domination du pacha d'Égypte en Syrie et à laquelle ils avaient même poussé[1] : l'insurrection des chrétiens devait bientôt fournir un prétexte à la signature du traité du 15 juillet 1840. Aussi, M. Thiers, ministre des affaires étrangères, et M. Cochelet, alors consul général à Alexandrie, firent-ils entendre les plus sages conseils aux chrétiens. M. Thiers, traversé dans sa politique générale par la conduite insensée des Maronites, ne cessa d'intercéder pour eux auprès du pacha d'Égypte, mais, sa voix ne fut point écoutée des catholiques, et les Maronites furent ceux qui accueillirent avec le plus d'empressement l'expédition anglo-turque ! Ils devaient payer bien cher et bien longtemps ce funeste moment d'égarement.

Bien que les conseils de la France n'eussent pas été écoutés, à peine l'autorité du sultan fut-elle rétablie dans le Liban que le gouvernement français reprenait sans rancune et sans dépit son rôle de protecteur dans le Liban. Le 6 février 1841, M. Guizot écrivait au consul de France à Beyrouth :

« Je ne me dissimule pas ce que les événements accomplis en Syrie ont eu de fâcheux pour notre influence politique dans ce pays, notamment parmi les populations catholiques du Liban. Un tel résultat n'était malheureusement que trop naturel à prévoir; mais je vois avec plaisir qu'au milieu des causes

[1] On se rappelle les révélations de l'amiral Napier à la chambre des communes.

accidentelles qui pouvaient tendre à affaiblir les vieilles sympathies de ces populations pour la France, elles y sont restées généralement fidèles, et que leur confiance, dans l'intérêt que nous continuons à leur porter, n'est pas atteinte : nous comprenons trop la nécessité de les maintenir dans de pareils sentiments en leur prouvant qu'en effet elles peuvent et doivent toujours compter sur la généreuse amitié de la France pour ne pas faire dans ce but tout ce qui dépendra de nous. Aussi le gouvernement du Roi ne perd de vue aucun des moyens propres non-seulement à améliorer l'existence actuelle des Maronites, mais encore à leur donner sécurité pour l'avenir. » Comme première preuve de l'intérêt que la France portait aux Maronites, le ministre des affaires étrangères mettait à la disposition du consulat de France une somme de 40,000 fr., destinée à soulager les infortunes les plus pressantes. Ainsi, c'était la France dont les Maronites avaient méconnu les conseils si sages, si paternels et si désintéressés, qui venait à leur secours, suivant ainsi les traditions séculaires de sa politique : traditions auxquelles l'Empereur se montre fidèle d'une manière si éclatante en envoyant en Syrie un corps expéditionnaire au secours des chrétiens. Si la France restait fidèle à sa politique séculaire, en prenant sous sa protection la cause des Maronites qui avaient aidé les Anglo-Turcs à détruire la domination égyptienne et ébranler sa propre influence en Syrie, l'Angleterre ne se fit pas scrupule de prêter son appui aux Druzes, qui cependant avaient suivi jusqu'au

bout la fortune de l'émir Béchir et de Mehemet-Ali-Pacha. J'ai raconté tout au long la lutte diplomatique des puissances, au sujet de la question du gourvernement du Liban dans les précédentes études, et je n'y reviendrai que très-succinctement. D'abord, on sembla d'accord pour donner aux montagnards un chef unique, pris dans la famille Cheab, qui était en possession du pouvoir depuis de longues années; puis cette combinaison ayant échoué parce qu'au fond la France seule la souhaitait vivement, et que la Porte, l'Angleterre, la Russie et la Prusse y étaient contraires, et que l'Autriche était tiède, on se décida pour la séparation du gouvernement des deux races; les Maronites devant être gouvernés par un Maronite, les Druzes par un Druze, cela s'appela et s'appelle encore le régime des caïmacans. Ce régime, pour être sincèrement et sérieusement appliqué, supposait le partage égal du Liban en deux zones, peuplées l'une uniquement de Maronites, l'autre uniquement des Druzes ; or, cette organisation si simple était loin d'exister, car les districts de la montagne étaient presque tous mixtes, ce dont on ne s'aperçut à Constantinople qu'au dernier moment, et on jugea alors qu'il était trop tard pour revenir sur une décision dont le prince de Metternich passait pour être l'auteur.

La création des caïmacans satisfaisait la Porte, l'Angleterre, et la Russie, parce qu'elle créait la division, amoindrissait l'importance de la population catholique, frappait de déchéance une famille princière

catholique, et portait un coup sérieux à l'influence française.

Le gouvernement français rentré dans le concert Européen, s'était engagé à traiter à cinq la question de Syrie et du Liban, il devait donc céder devant la majorité des puissances, et employer son crédit, son désintéressement, sa haute autorité morale à adoucir ou à améliorer le sort des catholiques ; je crois avoir démontré qu'il n'a point failli à cette mission ; mais il était impossible de se faire illusion ; l'organisation du Liban telle qu'elle était sortie des rivalités et des luttes diplomatiques des puissances était tout simplement pour se servir du mot de Rifat-Pacha, *la guerre civile organisée*. Encore ce mot est-il inexact ; c'est à mon avis quelque chose de pire ; si les Maronites et les Druzes eussent été laissés à eux-mêmes ; si leurs rivalités, leurs haines, se fussent trahies par des luttes, des combats, un antagonisme sanglant, en l'abscence d'une main ferme et impartiale pour les contenir et les obliger à vivre en paix ; c'eût été la guerre civile avec toutes ses horreurs, telle qu'elle a attristé un grand nombre de contrées européennes, et d'autant plus cruelle que la haine de race se joint en Orient à celle de religion ; mais dans le Liban, en Syrie, les horreurs mêmes de la guerre civile ordinaire sont dépassées ; chaque fois que les luttes ont éclaté entre les Maronites et les Druzes, on a vu les autorités ottomanes, civiles ou militaires, pencher outre mesure en faveur des Druzes, et leurs soldats prendre parti

pour ces derniers, soit en paralysant les mouvements des chrétiens, soit en les pillant, soit en se joignant ouvertement à leurs ennemis. Ai-je raison de dire que c'est quelque chose de pire que la guerre civile! En 1842, en 1845, en 1860, même partialité révoltante, même appui donné aux Druzes ou aux Bédouins, même apathique indifférence à la vue des maux des chrétiens, même participation au pillage, quelquefois à l'extermination de ces malheureux. Et que l'on songe que les musulmans seuls sont appelés à l'honneur ou au devoir de composer l'armée dont les chrétiens sont exclus; que cette armée doit-être la gardienne de l'ordre, de la sécurité des chrétiens qui n'ont pas été admis à servir sous les drapeaux; que les Maronites ont été à plusieurs reprises désarmés et que la mesure du désarmement qui devait être appliquée à leurs ennemis les Druzes, aussi bien qu'à eux, ne l'a jamais été que très-imparfaitement.

II

Mais, dira-t-on, pourquoi cette partialité des Turcs envers les Druzes, pourquoi cette animosité contre les chrétiens, et notamment contre les Maronites? Il me semble que ces sentiments ne sont pas malaisés à pénétrer. Les musulmans voient avec un mécontentement mal déguisé l'intérêt porté aux chrétiens en général et aux Maronites dans le Liban.

Les Maronites sont les protégés de la France depuis des siècles[1]. Cette protection, prouvée par plusieurs documents, et que nous avons presque toujours exercée avec vigilance et avec vigueur, a souvent causé aux Turcs de vifs déplaisirs. M. Guizot répondant un jour, à la chambre des députés, à un membre de l'opposition qui demandait avec instances que la protection de la France se fît sentir plus efficacement, et qui semblait inviter les chrétiens à y compter, à agir en conséquence, s'écria avec une profonde raison : « *Derrière vos paroles imprudentes, il y a des malheurs immenses en Orient!* » Il voulait dire : Il y a la jalousie des Turcs, leur haine surexcitée, les vengeances sanglantes, les massacres. Quand on annonce hautement sa protection, il ne faut pas se borner aux paroles, il faut agir; il faut que le débarquement des troupes suive de près l'indignation; il faut que le drapeau de la France flotte au milieu même de ceux que nous voulons protéger.

Les événements qui se sont passés en Orient depuis quelques années ont contribué à surexciter l'animosité des musulmans contre les chrétiens. On se rappelle toutes les discussions qui ont précédé la guerre d'Orient, et les opinions exprimées avec vivacité par presque toute la presse européenne, et notamment celle de l'Angleterre. On était d'accord pour arrêter et affaiblir la puissance menaçante de la Russie;

[1] Voir à l'appendice les pièces justificatives.

mais la question du maintien de l'intégrité de l'empire ottoman n'était envisagée qu'au point de vue de l'intérêt de l'Occident; aucun sentiment de bienveillance pour les Turcs ne se faisait jour à travers les polémiques animées et l'échange des notes diplomatiques. Avant la lutte, des agents envoyés dans plusieurs parties de l'empire ottoman pour étudier la situation des chrétiens, firent des rapports très-peu favorables aux Turcs, et un agent anglais déclara même que les demandes des Russes à l'égard des chrétiens étaient justes et fondées, et que l'Angleterre se ferait honneur en exigeant, dans d'autres circonstances, les mêmes concessions que demandait la Russie. Cependant la guerre sur le Danube, la défense héroïque de Silistrie et de Kars inspirèrent à l'Europe des sentiments de bienveillante estime et même d'admiration pour les soldats ottomans. Malheureusement, le corps d'armée turc envoyé en Crimée, mal composé, mal commandé, détruisit l'effet produit par les combattants de Silistrie et de Kars. Le spectacle de la mauvaise administration qui s'exerçait dans les provinces ottomanes, les plaintes des chrétiens, la vue de ces admirables contrées, restées si fort en arrière du mouvement de civilisation imprimé à l'Occident, ne laissèrent dans l'esprit des alliés que des souvenirs pénibles et presque hostiles au pays et au peuple auquel on avait porté secours. Il y avait sans doute de l'injustice dans ces impressions, mais je ne crois pas m'écarter de la vérité en disant qu'elles étaient générales dans l'armée française, dont les sympa-

thies se prononcèrent bien plutôt pour ses héroïques adversaires, les défenseurs de Sébastopol.

Parmi les musulmans (je parle ici des masses, de l'armée, de la population de Constantinople et des provinces d'Europe où les alliés parurent, soit avant, soit pendant la guerre, soit après le triomphe), le passage des libérateurs ne laissa qu'une haine sourde contre l'Européen et le chrétien. Cette haine était instinctive encore plus que raisonnée ; les musulmans sentaient vaguement, mais sûrement, que tout en affaiblissant la puissance menaçante de la Russie, l'ennemie traditionnelle de la Turquie, l'Occident avait, en accourant au secours de l'empire ottoman, porté un coup mortel, peut-être, à cet empire lui-même.

Jusque-là, les craintes inspirées par l'ambition et la puissance de la Russie avaient plus ou moins réuni les autres grands États de l'Europe dans un accord commun pour étayer et maintenir un empire dont la chute au profit de la Russie semblait une immense calamité. Maintenant que les craintes venant du côté de la Russie avaient disparu au moins pour longtemps, il y aurait moins d'accord entre les puissances ; la Turquie n'aurait plus, pour les faire voler à son aide, à montrer des dangers qui avaient cessé de préoccuper l'Europe ; elle allait être obligée de vivre avec ses propres forces, de développer ses ressources, de se concilier les nombreuses populations non musulmanes qui sont placées sous le sceptre du sultan. La Turquie en face de l'aréopage européen

avait donc une situation plus difficile encore que dans le tête-à-tête avec la Russie, tout menaçant qu'il fût. Les musulmans avaient été profondément blessés de la supériorité écrasante de la civilisation et de la puissance des Européens. D'autres causes allumaient leur envie et leurs haines. Pendant la guerre, les populations chrétiennes de la Turquie d'Europe, et du littoral de l'Asie Mineure avaient fait des vœux ouvertement pour le triomphe des Russes, et avaient même tenté un soulèvement. La France et l'Angleterre avaient été obligées, pour contenir la Grèce, d'envoyer des troupes; malgré tous ces faits, la sympathie de l'Europe était restée du côté des chrétiens jugés sévèrement, surveillés avec fermeté, mais inspirant plus d'intérêt que leurs maîtres musulmans qui combattaient à côté des alliés et pour la même cause. Au congrès de Paris, malgré les ménagements que l'on eut pour la Porte Ottomane, l'Europe ne dissimula pas l'intérêt qu'elle portait aux chrétiens. Toutes ces causes portèrent chez les musulmans la haine des chrétiens européens ou rayas, à un haut degré d'intensité, et cette haine se répandit bientôt dans tout le monde musulman ; l'insurrection et les cruautés exercées dans l'Inde, bien que préparées depuis longtemps, éclatèrent à la suite de la guerre d'Orient; les massacres de Djeddah suivirent de près et partout, dans les pays où domine l'Islam, on voyait se préparer des vêpres siciliennes. Depuis plus de trois ans tous les journaux contenaient des lettres nombreuses écrites d'Orient et qui an-

nonçaient des achats d'armes sur une grande échelle par les musulmans dans toutes les parties de l'empire ottoman et dans le reste de l'Orient.

Pendant l'été de l'année dernière, je rencontrai en Orient un agent anglais qui venait de parcourir l'Asie Mineure, la Mésopotamie, la Syrie, une partie du Kurdistan; il me fit un tableau effrayant de la terreur dans laquelle vivaient les chrétiens de toutes les provinces qu'il avait parcourues, de la haine qui animait les musulmans, et déclara qu'avant quelques mois le séjour ou le voyage en Asie serait impossible pour les Européens, ou même pour les chrétiens indigènes, à moins qu'ils ne voulussent, pour échapper à la fureur de leurs dominateurs, feindre la même haine contre les chrétiens étrangers.

Dans la correspondance publiée par ordre du gouvernement anglais et soumise aux deux chambres du parlement, cette situation est nettement décrite par sir Henry Bulwer, l'ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, qui écrit à lord John Russell que, depuis un an, il ne s'est pas passé une semaine sans qu'il ait appelé l'attention des autorités ottomanes sur la situation de la Syrie et les événements menaçants qui s'y préparaient. Les autres représentants des puissances européennes, soit à Constantinople, soit en Syrie, avaient également prévu et annoncé les mêmes malheurs, dont les signes précurseurs, en Syrie, ne sauraient en effet échapper aux yeux les moins clairvoyants.

III

Les premiers troubles commencèrent en Syrie, dans le Liban, dès le mois de mai. Des assassinats isolés précédèrent, comme au début de toutes les guerres intestines, l'explosion des massacres qui ont fait couler et font encore couler peut-être, au moment où j'écris, des flots de sang dans le Liban et à Damas. Dès le début le gouverneur général de la province accusa les chrétiens d'être les auteurs des premiers meurtres, et dénonça au consul général d'Angleterre un comité de chrétiens siégeant à Beyrouth et comprenant quelques rayas et des sujets ottomans, placés sous la protection étrangère. Cette accusation portée par Khourchid-Pacha n'est point nouvelle; à chaque fois que des troubles ont éclaté dans le Liban, depuis 1842, on n'a pas manqué de chercher à en rejeter la responsabilité sur les chrétiens et sur ce prétendu comité; disons-le une fois pour toutes : les provocations ne sont presque jamais venues des chrétiens. Les Maronites sont laborieux, adonnés aux travaux de la terre, paisibles; de nombreux missionnaires catholiques français ou italiens sont établis au milieu d'eux; ils ne leur prêchent que la patience et la confiance en Dieu. D'ailleurs, les assassinats n'ont jamais lieu que dans les districts mixtes où les chefs ou mokatagis sont Druzes; dans toutes les occasions, les Maronites ont

eu la cruelle expérience de la partialité des autorités ottomanes en faveur des Druzes, comment donc auraient-ils osé, quand ils voyaient monter tout autour d'eux le flot de la haine et du fanatisme des musulmans provoquer contre eux le déchaînement des plus effroyables passions?

En même temps que Khourchid-Pacha dénonçait au consul général d'Angleterre les prétendues menées des chrétiens, ceux-ci adressaient les plaintes les plus vives au gouverneur général, sur les nombreux assassinats que les Druzes, avec des circonstances atroces, commettaient sur les chrétiens des districts mixtes, obligés de fuir, d'abandonner leurs récoltes et leurs foyers. Les crimes des Druzes restèrent impunis; mais, dira-t-on, les Druzes ne sont pas musulmans; d'où vient donc la partialité des Turcs pour eux. Les Druzes ne sont point musulmans, mais ils affectent du penchant pour l'islamisme. On a beaucoup écrit sur la religion des Druzes, mais on n'en sait rien de bien certain ; c'est probablement à l'origine une hérésie de l'islamisme. On a dit qu'ils étaient aux mahométans ce que les Samaritains étaient aux Hébreux. Ils sont également accusés d'adorer un veau. Cette accusation n'est point prouvée. Ils ont des temples où aucun symbole extérieur n'a été vu. Les Akkals (intelligents et initiés) semblent professer un pur déisme. Ils sont au nombre de dix mille, portent un turban blanc, s'abstiennent de tabac, sont très-réservés dans leurs discours et peuvent se marier. Les Djahel (ignorants) n'accomplissent aucun

rite. Les Druzes ont des écoles et leurs enfants apprennent à lire dans le Coran ou dans les psaumes de David, livres arabes très-répandus en Syrie. Lors des conférences de 1845, le caïmacan des Druzes, l'émir Roslan et les princiaux scheiks druzes, ne manquaient jamais de suivre le capitan-pacha et le muchir à la mosquée, et de s'y prosterner comme eux; tandis qu'une pareille démonstration ne fut jamais faite ni par le caïmacan chrétien, l'émir Haydar, qui était pourtant d'origine druze, ni par son neveu, aujourd'hui caïmacan des Maronites, l'émir Béchir-Achmet, dont le père était Druze, et ne fit profession de la religion catholique que sous le gouvernement égyptien, qui se montra toujours entièrement favorable aux chrétiens de tous les rites. J'ai déjà dit que le chef druze, le plus considérable par sa naissance et sa fortune, le scheik Sayd-Djomblat, comptait plusieurs pachas parmi ses ancêtres : pour parvenir à cette dignité ils avaient dû faire profession de la religion musulmane. On ne saurait sans une grande injustice ou une grande ignorance confondre les Druzes et les Maronites en ce qui concerne l'attachement à la religion. Les Maronites vivent côte à côte avec des Grecs unis au saint-siége ou séparés de l'Église romaine, il y a entre eux émulation pour le maintien de la foi et de la fidélité au rite ; ils sont d'ailleurs contenus, surveillés, évangélisés par des missions européennes. Les Druzes ne connaissent aucun de ces freins.

Un autre sentiment qui rapproche les Druzes des

Turcs, c'est leur haine commune pour les chrétiens qui se vantent toujours de la protection européenne. Ce sont les Anglais qui ont le plus contribué à rendre la Syrie aux Turcs, et depuis que la domination du sultan a remplacé celle du vice-roi d'Égypte, l'Angleterre a montré, soit par elle-même, soit par ses agents, soit par ses voyageurs, une faveur marquée aux Druzes dans tous leurs démêlés avec les chrétiens. Lors des discussions pour l'organisation du gouvernement du Liban, les agents anglais avouaient hautement ne pas pouvoir témoigner plus de bonne volonté pour les chrétiens que pour les Druzes. Dans le parlement anglais un orateur a tenté de rejeter sur leurs victimes les premiers torts et par conséquent la cause première des massacres; lord Palmerston, lui-même, a paru être de cet avis; dans les papiers publiés récemment en Angleterre par le gouvernement, nous lisons dans une lettre écrite par un voyageur anglais de distinction, M. Harvey propriétaire du *Yacht Claymore :*

« Je ne crois pas que les Druzes voulussent attaquer une place défendue par une force anglaise, quelque faible qu'elle pût être; ils ont pour nous les plus grands égards et les plus grands respects. Craignant que le rôle que j'ai joué ici ne leur inspirât des sentiments hostiles aux Anglais, et n'affectât la sécurité future des voyageurs dans le Liban, j'écrirai à mon ami Sayd-Bey-Djomblat, de Moktara, prince des Druzes, pour lui dire que je n'ai fait que protéger les femmes et les enfants. » . . . . . .

Enfin les Turcs sont convaincus que la Grande-Bre-

tagne est la seule puissance qui veuille, par tous les moyens, le maintien de l'intégrité de l'empire ottoman : ils voient leur bon vouloir pour les Druzes qui sont dans le Liban et en Syrie le point d'appui de leur politique. Toutes ces causes ont toujours porté les autorités ottomanes, civiles et militaires, à favoriser les Druzes dans leurs différends, leurs discussions ou leurs luttes avec les Maronites et les Grecs catholiques ou non unis.

A quoi bon d'ailleurs accumuler les preuves de la partialité des autorités ottomanes et du triste rôle qu'elles ont joué en 1860, comme dans les événements de 1842 et de 1845? lord John Russell, lord Palmerston lui-même, ont porté le jugement le plus sévère sur leur compte à la chambre des communes. Le sultan a adressé des instructions pleines de fermeté aux gouverneurs généraux de plusieurs provinces d'Asie, et enfin nous venons d'apprendre qu'Ahmet-Pacha, gouverneur général de la province de Damas, et commandant en chef de l'armée d'Arabistan, amené à Constantinople après les massacres de Damas, a été sur-le-champ dégradé et renvoyé en Syrie pour y être mis en jugement; Khourchid-Pacha, gouverneur général de Beyrouth, a été aussi mis en état d'arrestation. Le gouvernement ottoman lui-même s'est donc hautement prononcé contre les principales autorités turques qui ont en Syrie manqué à leur devoir le plus sacré. Le sultan, dont le cœur est paternel, avait dès le début écrit à l'Empereur pour lui exprimer le chagrin que

lui causaient les scènes atroces qui s'étaient passées en Syrie, et cependant il était loin encore de connaître l'affreuse vérité. C'eût été une bien grande faute de la part du gouverment ottoman que de chercher à expliquer la conduite de ses agents dans le sens de la justification ou à rejeter sur les chrétiens l'origine des malheurs qui ont soulevé en Europe la conscience publique !

Je ne veux pas refaire ici la navrante histoire des derniers massacres ; il n'est pas nécessaire de surexciter le sentiment public en France ; il a fait explosion par tous les organes de l'opinion, et l'Empereur y a répondu par un acte de vigueur qui a rencontré une approbation unanime, vivement sentie.

Pourquoi raconter maintenant ce que tout le monde a lu, pourquoi revenir sur ces scènes de barbarie et de carnage dans lesquelles les Druzes et les musulmans n'ont épargné ni les femmes, ni les enfants égorgés sur les genoux de leurs mères par un raffinement de cruauté atroce ? Hélas ! ces scènes hideuses s'étaient déjà passées en 1845 ; déjà l'enfance avait été sans armes contre ces tigres; des femmes enceintes avaient été éventrées! d'autres, attachées toutes nues par les cheveux à la queue des chevaux! En 1842, Scheik-Hamoud-Abou-Naked et son frère Scheik-Nassif, avaient saccagé et incendié Deïr-el-Kamar et égorgé les habitants chrétiens. Ils en avaient été punis seulement par la privation de leurs droits de mokatagis sur ce district dont ils étaient les

chefs, et d'où ils furent bannis; en 1845, le même Scheik-Hamoud-Abou-Naked, osa, chose alors inouïe, porter une main sacrilége sur un prêtre catholique, le père Charles de Lorette, massacré dans son couvent à Abey. Je demandai qu'il fût puni du dernier supplice. On sait comment il fut acquitté, puis seulement exilé. Il vient de reparaître avec d'autres chefs druzes; il s'est abattu sur cette malheureuse ville de Deïr-el-Kamar, où les massacres ont rappelé ceux de Cawnpore, avec cette circonstance odieuse, que les chrétiens s'étaient rachetés par une rançon, s'étaient confiés à l'autorité militaire turque, et ont été livrés sans défense aux Druzes. Scheik-Hamoud-Abou-Naked, l'assassin du père Charles, le protégé de Schekib-Effendi, les scheiks de la famille Amad, et Scheik-Sayd-Djomblat, l'ami de M. Harvey, dirigeaient ces tueries, dont la présence de nos soldats vont, grâce à Dieu, nous l'espérons, délivrer pour jamais le Liban et la Syrie.

J'ai lu avec une scrupuleuse attention toutes les correspondances de Syrie publiées par les principaux journaux français et anglais; dans toutes ces correspondances la férocité des Druzes, la félonie des troupes turques, les anxiétés et les calamités des chrétiens sont signalées avec une égale vivacité; aussi, le principal organe de la presse anglaise, le *Times*, n'a-t-il marchandé ni son blâme aux autorités ottomanes ni sa profonde horreur pour les crimes des égorgeurs, ni sa pitié pour les victimes, ni son admiration pour la décision hardie et bienfaitrice de l'Empereur.

Les massacres atteignirent Zahlé, ville florissante, paisible, toute peuplée de chrétiens et située au pied du versant du Liban, qui descend dans la plaine de la Bekaa ; en même temps des scènes de meurtre se passaient à Hasbéya et à Rachéya, deux districts situés dans l'Anti-Liban et où gouvernent encore héréditairement des princes de la famille Cheab, restés fidèles à l'islamisme ; enfin, les égorgeurs druzes, bédouins, musulmans, habitant la ville de Damas, commencèrent les massacres et le pillage dans cette grande et riche cité. Là, ni les religieux européens, ni les officiers consulaires ne furent épargnés ; les consulats d'Angleterre et de Prusse furent seuls respectés. Le fer moissonna les hommes, les femmes et les enfants, le feu détruisit les maisons que les égorgeurs, aidés des troupes ottomanes, avaient d'abord pillées et saccagées. Le nombre des victimes de ces fureurs dont le récit seul fait frémir d'horreur et d'indignation s'élève, dans le Liban et à Damas, à plusieurs milliers ; nous n'en ferons pas le dénombrement, on peut le lire dans les journaux, car chaque jour arrivent de nouveaux détails, et chaque jour aussi on tremble d'apprendre de nouveaux malheurs.

Quelques musulmans de Damas se signalèrent par leur charité envers les victimes de leurs coreligionnaires qu'ils recueillirent au milieu de cette effroyable boucherie. Un musulman, un ancien ennemi, l'émir Abd-el-Kader, déploya un courage, une audace réfléchie, une grandeur d'âme, un dévouement chevaleresque plein de noblesse qui lui ont mérité de l'Em-

pereur une récompense éclatante (il vient d'être élevé à la dignité de grand cordon de la Légion d'honneur).

L'émir, entouré d'une petite troupe d'Algériens, arracha les victimes des mains des bourreaux, les recueillit au nombre de plusieurs milliers dans son palais, en conduisit à la citadelle, paya partout de sa personne sans s'arrêter devant les menaces furieuses des égorgeurs, devant une mort imminente, conduisit lui-même les convois de chrétiens qu'il dirigeait sur Beyrouth afin de les arracher à la famine après les avoir ravis à une mort presque certaine. Certes le sultan et tous les vrais musulmans doivent une profonde reconnaissance à l'homme qui a seul réussi dans des conjonctures aussi terribles à préserver de la mort des milliers de chrétiens et montré que l'islamisme peut encore inspirer de nobles sentiments. Un grand rôle est peut-être réservé, en Syrie, à l'homme qui a si longtemps balancé notre fortune en Afrique.

IV

Je n'ai pas voulu m'étendre sur les crimes commis dans le Liban, l'Anti-Liban et Damas ; j'ai évité de citer les noms de tous les officiers et fonctionnaires ottomans qui sont dénoncés comme complices des massacres par toutes les correspondances des

journaux. Fuad-Pacha, le ministre des affaires étrangères, est sur les lieux; le châtiment a commencé, et, à l'heure où j'écris, les bâtiments de la France portent à toute vapeur nos soldats vers la Syrie. Quel doit être le but de l'expédition que la France fait en Syrie? Il me semble qu'elle a, avant tout et pardessus tout, un but d'hamanité, de civilisation, de réparation! Il faut d'abord faire cesser l'effusion du sang, adoucir des maux dont l'étendue n'est pas encore connue, rétablir l'ordre et la sécurité dans le Liban et la Syrie. Pour atteindre ce but, il ne faut pas se le dissimuler, il faut des châtiments prompts et terribles. Si, en 1845, Scheik-Hamoud-Abou-Naked eût été décapité dans le village d'Abey ou à Beyrouth immédiatement après le forfait qu'il avait commis, nos religieux n'eussent pas été égorgés cette année à Damas! Si, à Djeddah, la mort de notre consul avait été suivie d'une vengeance sanglante, les musulmans de Damas n'eussent pas osé exécuter les épouvantables tueries qui viennent d'avoir lieu. Mais trouvera-t-on les principaux coupables? N'auront-ils pas gagné le désert? Sur ce point il faut s'en remettre à l'énergie des autorités françaises auxquelles est confié aujourd'hui le soin de nous faire donner une réparation aussi terrible pour les coupables qu'éclatante pour nous. On peut tout attendre de la vigueur de M. le marquis de Lavalette, notre ambassadeur à Constantinople et du général commandant l'expédition. Mais ce n'est pas tout que d'infliger des châtiments exemplaires pour le mal qui a été accompli,

il faut, par des mesures décisives, en prévenir le retour. Chékib-Effendi n'avait-il pas annoncé que le Liban était pour toujours pacifié ? Aujourd'hui les puissances ne doivent plus se laisser arrêter par des rivalités dont les conséquences ont fait couler des flots de sang. La coalition, en 1840, prit les armes contre le protégé de la France en Syrie ; ce protégé y maintenait l'ordre, la sécurité et offrait à la religion chrétienne des garanties et des avantages qu'elle n'a plus retrouvés, et que les Maronites et les religieux européens, qui avaient fait cause commune avec les Anglo-Turcs, ont depuis amèrement regrettés.

Les rivalités doivent aujourd'hui disparaître complétement ; ce n'est point sur le terrain de la politique que les grandes puissances réunies toutes sans exception, se donnent la main dans la question de Syrie ; c'est sur un terrain où les dissidences ne sont pas possibles ; il s'agit d'humanité, de vie et de mort pour des milliers de coreligionnaires ; il ne faut voir en Syrie et dans le Liban ni des catholiques, ni des Grecs séparés du saint-siége, il il ne faut voir que des chrétiens ; il faut que les musulmans et les Druzes, ces ennemis acharnés des chrétiens comprennent que désormais toute vengeance, toute persécution leur est interdite ; il faut en un mot que ce qui va se passer en Syrie et dans le Liban ait un tel retentissement que ce soit une leçon, un avertissement salutaire pour les musulmans, une sauvegarde pour les chrétiens sur tous les

autres points de la Turquie. Le gouvernement de Damas doit être confié comme du temps de Mehemet-Ali-Pacha à un homme énergique décidé à accorder aux chrétiens une protection vigoureuse, de tous les moments, et qu'il soit appuyé sur une force armée qui ne joue pas à l'heure où la répression est nécessaire l'infâme rôle joué par Ahmet-Pacha et ses soldats. Quelle divergence peut sur ce point séparer les puissances ? N'est-ce pas leur intérêt à toutes y compris la Turquie ?

C'est surtout dans le Liban que nous souhaiterions vivement voir apporter un changement radical, parce que ce sont les événements du Liban qui ont toujours un contre-coup dans le reste de la Syrie. Le gouvernement des caïmacans est jugé par les fruits amers qu'il a portés, et les chefs druzes ne sauraient plus prétendre à conserver sur les chrétiens une juridiction quelconque, après ce qui vient de se passer. Il faut que l'Europe se décide à revenir hardiment sur les arrangements de 1845, autrement elle s'expose à voir le renouvellement des atrocités qui viennent de la plonger dans la stupeur et l'indignation. Veut-on une preuve de ma sincérité et de ma conviction sur ce point ? Mieux vaut céder enfin au vœu si longtemps caressé en secret par la Porte Ottomane et confier le gouvernement du Liban à un Ottoman agréé par l'Europe, que de laisser subsister le dualisme actuel et le gouvernement d'un émir druze avec des mokatagis druzes, administrant les chrétiens. Je ne suis point systématiquement ennemi des Druzes ; j'ai

vécu au milieu d'eux, je connais leurs qualités, je sais qu'ils ont même des vertus, mais ils ne peuvent plus prétendre, après les cruelles expériences faites à plusieurs reprises à conserver des droits sur les chrétiens.

Les Druzes ne peuvent conserver leur situation actuelle qu'à la condition qu'un chef chrétien et unique soit replacé à la tête des Maronites et des Druzes réunis, c'est-à-dire ayant tout le Liban dans son gouvernement, avec un pouvoir tel que l'exerçait l'émir Béchir.

Pourquoi les puissances ne pourraient-elles pas s'entendre pour obtenir ce résultat qui ne serait que la restauration d'un ordre de choses si souvent, si solennellement promis aux Libanais? La famille Cheab inspire de l'éloignement à quelques puissances, et d'ailleurs elle n'a peut-être pas aujourd'hui un prince capable de porter le fardeau d'un pareil gouvernement ? Eh bien ! que la Porte Ottomane y confie le pouvoir à un de ses sujets chrétiens, fait pour mériter la confiance de l'Europe et des populations; aujourd'hui l'état de la Syrie est tel qu'il ne saurait plus y avoir de dissidence profonde entre les puissances; partout, l'opinion publique s'est prononcée, et disons-le hautement, attend une éclatante satisfaction. Les Druzes ne trouveront plus dans les agents anglais une protection ou du moins une bienveillance qui a été la source de tant de maux. La Russie ne cherchera point à séparer la cause des chrétiens grecs schismatiques de celles des autres chétiens maronites

ou Grecs catholiques; toutes les puissances réunies ne doivent plus voir que des chrétiens qu'ils s'agit de défendre, de protéger contre le fanatisme musulman, la faiblesse des autorités turques, l'ambition des chefs druzes. En 1845, les habitants de la ville de Zahlé qui à été si cruellement éprouvée encore récemment, m'écrivaient ces lignes si significatives :

« Les Druzes étant venus nous attaquer, habillés en Albanais, nos chrétiens se sont portés contre eux et les ont mis en déroute, leur tuant six hommes et le scheik Cassem-Abdallah, dont ils ont pris le cheval. Lorsque les Turcs ont vu que nous étions les vainqueurs, ils nous ont envoyé Gebran-Aura, Cassem et Mustapha-Aga avec des soldats qui ont tiré sur nous ; nous nous sommes alors retirés. Au même moment d'autres Druzes attaquaient les chrétiens campés à Rasel-Meten et les ont vaincus. Le pacha ne s'est pas pressé d'arrêter les vainqueurs des chrétiens, au contraire il leur a laissé brûler tout le Meten, tandis que lorsqu'il nous a vus vaincre les Druzes il nous a fait arrêter par ses soldats.

» D'après les rapports qui nous sont faits, il paraît positif que les Druzes ne viennent nous faire la guerre que parce qu'ils y sont forcés par leurs mokatagis, même à coups de bâton.

» En effet, tant que les chefs auront des prétentions, des priviléges, des immunités, le Liban ne pourra pas jouir de la paix, car en réalité ces priviléges et ces immunités n'étaient accordés aux Druzes que par

le prince de la Montagne, à qui ils rendaient des services et qui les leur retirait à sa volonté.

» Le Liban n'est point la propriété des Druzes, il est à nous. Les Druzes sont des réfugiés que nous avons bien voulu accueillir lorsqu'ils ont fui de l'Égypte après le meurtre de l'imposteur Hakim-el-Amrihe, ils ne sont donc point les vrais propriétaires du pays : ils sont étrangers. En 1840, ils nous ont surpris, ils ont voulu nous accabler, mais Dieu nous a accordé la victoire sur ces perfides. Les Druzes se sont soulevés contre la Porte elle-même, et c'est nous qui les avons réprimés.

» Le gouvernement avait proscrit Sayd-Djomblat, l'émir Roslan, Hamoud et Nassif-Abou-Naked, Hattar-Amad, Vussef-Abdul-Melek, cependant aucun de ces scheiks n'a été puni, et on leur a permis de rentrer dans le Liban pour soulever les Druzes contre nous.

» La paix peut bien se faire entre les paysans druzes et les chrétiens mais non avec leurs chefs qui voudront toujours avoir des prérogatives sur nos frères, ce qui est la chose la plus impossible.

» *Hattar-Amad ne cesse d'écrire aux musulmans de Damas pour les exciter et les chrétiens de cette ville sont dans une triste position.*

» Les Druzes de Safed sont arrivés à Medjel-Chems, pour se joindre aux autres Druzes et nous accabler, mais nous sommes prêts à soutenir leurs attaques, nous prions le ciel de vous conserver ! »

Quelle lumière cette lettre écrite en 1845 jette sur

les événements actuels! d'après toutes les correspondances, Hattar-Amad, Scheik-Hamoud-Abou-Naked sont parmi les chefs druzes qui ont le plus coopéré aux massacres. Veut-on lire des lettres écrites par le plus considérable de tous les chefs druzes par Scheik-Sayd-Djomblat au moment de la guerre civile en 1845? Ces lettres tombèrent entre mes mains, furent remises par moi-même à Vedgi-Pacha, et le muchir de Seyda les reconnut pour être du puissant mokatagi de Moktara.

Ces lettres contenaient un plan de campagne qui fut suivi de point en point. Ce n'est pas sans frémir d'indignation qu'on lit dans celle adressée au scheik Hamoud-Abou-Naked que les troupes cantonnées à Abey avaient reçu l'ordre de lui prêter assistance; cette indignation redouble quand on sait que le muchir de Seyda et Daoud-Pacha, qui alors commandait les troupes, donnaient le titre d'émir au scheik Sayd-Djomblat et on est attristé en se rappelant qu'il était le candidat anglais à la caïmacanie des Druzes.

Lettre du scheik Sayd-Djomblat au scheik Hamoud-Abou-Naked.

« Illustre frère, père de Cassem, vénérable scheik-Hamoud.

» Vous avez sans doute appris ce que la nation des infidèles chrétiens a fait chez nous dans le Chouf, si la Porte et ses troupes ne nous avaient pas secourus,

ils nous auraient dispersés. Maintenant nous avons été autorisés ainsi que les autres rassemblements des Druzes par S. E. l'illustre Daoud-Pacha à tomber sur la nation chrétienne et à l'anéantir. Conformément à cette autorisation, il est de votre devoir de vous lever sur-le-champ avec vos hommes, de tomber sur les chrétiens du Chahar et de Dubbié, de brûler leurs maisons, et de faire en un mot contre eux ce que vous avez fait la première fois. Ne craignez rien. Les troupes mêmes qui sont à Abey, ont l'ordre de vous aider, c'est donc le moment de profiter de l'occasion pour anéantir cette nation perverse. Que Dieu vous conserve. »

Lettre du scheik Sayd-Djomblat aux scheiks et notables musulmans du district de Harroub.

« Chers frères, illustres scheiks et notables de Harroub, vous n'ignorez pas que la nation des infidèles chrétiens s'est levée contre les musulmans qui reconnaissent un Dieu unique. La Sublime Porte nous a accordé la faveur de tomber sur eux, et d'effacer leurs traces; et S. E. notre maître, l'illustre Daoud-Pacha nous a autorisés et nous a aidés à leur faire la guerre avec les troupes impériales.

» Ceci étant, il est du devoir de tous ceux qui reconnaissent un Dieu unique et qui croient en son prophète de se lever avec zèle et de faire la guerre à cette nation infidèle. Nous voulons, de votre sollicitude et de votre courage, que tous vous vous

leviez immédiatement et veniez attaquer Dubbié. Les soldats qui s'y trouvaient en sont sortis par ordre de S. E. Mustapha-Bey ; faites donc une guerre de religion, et ne craignez rien, car nous et la Porte nous ne faisons qu'une seule main contre eux (les chrétiens). Ceci doit suffire pour votre sécurité et remplace tout ce que je pourrais dire. »

Ces lettres étaient tellement compromettantes pour les autorités militaires ottomanes et les chefs druzes, qu'après en avoir reconnu l'authenticité, le muchir de Seyda voulut la contester par des explications ridicules ; mais elles étaient commentées et corroborées d'une manière si terrible par les événements, que le doute n'était pas permis. Comment, après de pareils faits pouvait-on vivre en sécurité sur l'avenir du Liban et des populations chrétiennes en Syrie ?

Le pouvoir suprême peut-il être maintenu entre les mains des Druzes ? Nous disons non sans hésiter, et nous faisons des vœux ardents pour que cette fois l'Europe s'unisse dans un sentiment d'humanité, de prévoyance et de haute civilisation, pour mettre de côté toutes les rivalités, et s'entendre sur la question du gouvernement du Liban de manière à assurer enfin le sort des chrétiens.

Les puissances signataires du traité de juillet avaient pris solennellement cet engagement en 1840 ; la France a fait à toutes les époques des efforts constants pour atteindre ce but, le congrès l'a proclamé bien haut en 1856. Maintenant que le drapeau français flotte au pied du Liban, et peut-être à Deïr-el-Kamar et à

Damas, il ne faut pas qu'il quitte cette terre classique de notre ancienne gloire sans avoir réglé définitivement pour l'avenir le sort des chrétiens. Faire leur bonheur, ce sera, n'en doutons pas, faire aussi celui des populations, musulmanes ou non, qui couvrent le sol de la Syrie.

Le tableau suivant des hommes pouvant porter les armes dans le Liban, prouvera surabondamment à tout esprit impartial, qu'en confiant le gouvernement de cette montagne à un chrétien, en établissant d'ailleurs des garanties en faveur des cultes dissidents, on ne fait qu'obéir à la logique des faits et à la justice.

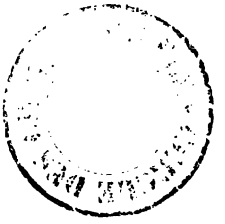

NOMS DES DISTRICTS	MARONITES	GRECS catholiques	GRECS schismatiques	TOTAL des CHRÉTIENS	DRUZES	MUSULMANS mutualis	JUIFS	ÉTAT DES POPULATIONS du Liban
Deïr-el-Kamar.....	660	390	»	1,050	140	»	58	1,268
District du Chouf.....	250	685	75	1,010	1,700	»	»	2,710
— de l'Arkoub.....	350	350	»	700	680	»	»	1,380
— du Djourd.....	440	»	»	440	748	»	»	1,188
— des deux Garbs...	221	200	700	1,121	1,030	27	»	2,168
— du Menassif	190	150	»	340	320	»	»	660
— du Chahar.....	550	150	200	900	360	»	»	1,260
— de Djésin.....	900	350	»	1,450	120	»	»	1,570
— de Djebel-Richan .	40	40	»	80	»	184	»	264
— de Tuffach.....	200	600	»	800	»	25	»	825
— de Harroub.....	200	400	»	600	»	850	»	1,450
Ville de Zahlé et Bekaa....	»	3,100	400	3,500	120	502	»	4,122
Ouest de Baalbek.....	50	600	150	800	»	»	»	800
Meten, Catch, Bekfayah ...	2,500	1,000	2,000	3,500	1,300	»	»	6,800
Le Sahel.....	1,250	150	200	1,600	282	»	»	1,882
Batroun, Djebbel-Bicharré, Koura, Kesrouan.....	12,500	300	2,500	15,300	580	»	»	15,880
	29,301	8,665	6,225	35,191	6,800	2,158	58	44,807

Le total de la population en état de porter les armes dans le Liban est de 44,207 hommes. Les chrétiens des trois rites, Maronites, Grecs catholiques et Grecs séparés, forment un chiffre de 35,191, dont 29,301 sont Maronites, 8,665 Grecs catholiques, 6,255 Grecs non unis. Il n'y a que 6,810 Druzes et 2,158 Mutualis, c'est-à-dire moins du quart de la population armée ou pouvant être armée. Les catholiques, parmi les chrétiens, forment l'immense majorité; et c'est pour créer en faveur des Druzes, dont le chiffre numérique est si peu élevé, une situation égale à celle des chrétiens, que la Syrie aura été rendue au sultan en 1840, et que la guerre civile sévit dans le Liban presque périodiquement depuis vingt ans! Aujourd'hui que l'Europe se réunit au nom de l'humanité et non plus au nom de la politique, nous croyons qu'il suffit d'indiquer le mal, pour qu'un remède radical y soit enfin apporté. En 1840, la Syrie a été rendue au sultan malgré les conseils pleins de sagacité et de prévoyance de la France; aujourd'hui, il n'est nullement question de faire changer de maître à la Syrie, mais d'y venir en aide au sultan lui-même, afin de préparer une ère nouvelle de paix, de bonheur et de prospérité pour un pays que tous les malheurs ont visité depuis vingt ans.

Le gouvernement ottoman a détruit la féodalité sur presque tous les points de l'empire ottoman où il a pu parvenir à l'atteindre, et cependant c'était le pouvoir de chefs musulmans exercé sur des coreligionnaires auquel il s'attaquait; pourquoi laisse-t-on

subsister le pouvoir des scheiks druzes sur des chrétiens dont ils sont pour ainsi dire les égorgeurs officiels depuis 1840? Pourquoi, dans un district comme celui de Djésin, où il y a 1,460 catholiques pouvant porter les armes et seulement 120 Druzes, le scheik est-il Saïd-Djomblat, qu'on peut considérer comme le plus grand ennemi des chrétiens et l'un des hommes les plus inexorables du Liban?

Mais ce n'est pas seulement dans le Liban que la protection de l'Europe doit s'étendre sur les chrétiens : c'est à Laodicée, à Antioche, en Palestine, dans l'Anti-Liban, à Damas, dans le Hauran, à Homs, à Hama, à Alep, partout où il y a des chrétiens, des catholiques qui vivent dans la terreur du musulman, du Druze ou du Bédouin, et à qui il faut assurer une protection efficace; autrement, le départ de nos troupes serait le signal de vengeances terribles. Mais nous avons confiance; le drapeau de la France ne se retirera de la Syrie qu'après avoir accompli sa mission de paix et d'humanité, également avantageuse, en dernière analyse, à tous les sujets du sultan.

Le débarquement en Syrie et en Palestine d'une force européenne faisait l'objet des préoccupations des voyageurs anglais, longtemps avant l'expédition de 1840. « Il est surprenant, écrivait le major Mackworth en 1824, d'entendre l'expression universelle de toutes les classes des habitants de ces contrées, de voir une puissance chrétienne amenée à en prendre possession; toutes soupirent après la délivrance, et les musulmans eux-mêmes ont un pressentiment supersti-

tieux de la fin de leur domination. *Quatre mille hommes de troupes anglaises avec l'assistance indubitable des indigènes, suffiraient pour prendre possession de toute la Syrie*, et dix mille pour conquérir l'Égypte, sans laquelle la possession de la première province serait précaire. Une fois maître d'El-Arich et de Saint-Jean-d'Acre, la Palestine ne pourrait opposer aucune résistance. Burckhardt, qui connaissait admirablement ces contrées, dit qu'une garnison de quelques milliers d'hommes dans les points fortifiés du Hauran, la fertile contrée qui s'étend entre Damas et le désert, maintiendrait une entière sécurité et mettrait fin aux exactions des Arabes. El-Hosn, Deïr-el-Kamar, Safed, Souhour et Kerek sont de fortes positions qui seraient d'une grande utilité entre les mains des Européens. Les chrétiens de l'Église grecque ont les yeux tournés vers la Russie, et quand le voyageur Seetzen parcourait ces contrées, ils imaginèrent qu'il était enyoyé par Melek-el-Asfar (le Roi Jaune), nom donné à l'empereur de Russie, afin d'examiner le pays et de l'étudier, dans la vue d'une expédition qui devait les délivrer du joug ottoman. *Les Druzes et les Arabes, on a lieu de le croire, préféreraient les Anglais, qui ont, même aux yeux des Turcs, le mérite de ne pas être idolâtres.*

La France en accourant en Syrie au secours des chrétiens de tous les rites qu'elle veut protéger également, n'a point de projets de conquête et la convention signée par toutes les grandes puissances en contient la déclaration formelle. Certes l'abnégation

de la France a été poussée bien loin, trop loin, pourrions-nous dire, quand, au congrès de Paris, les plénipotentiaires ont renoncé à toute action séparée dans l'empire ottoman. Cette renonciation peut se concevoir quand il s'agit de questions purement politiques, d'intervention dans les affaires intérieures de la Turquie, mais nous avions, notamment en ce qui concerne les catholiques du Liban et de la Syrie, de vieux droits, d'anciens devoirs, une noble charge d'âmes pourrait-on dire, en faveur de laquelle on aurait pu faire quelques réserves.

Lorsqu'en 1840 Mehemet-Ali-Pacha, irrité contre les Maronites soulevés contre lui, parla en termes très-vifs à notre consul général à Alexandrie de son intention d'aller lui-même les châtier, M. Cochelet lui rappela que « d'anciens firmans obtenus du temps de nos rois, les mettaient sous la protection de la France, et qu'il devait user de ménagements envers eux s'il ne voulait pas compromettre l'intérêt et la bienveillance que nous lui portions. » Ce langage fut entendu du vice-roi d'Égypte.

Aujourd'hui, l'Empereur, en prenant l'initiative d'une occupation armée de la Syrie pour protéger les chrétiens et venir en aide au gouvernement ottoman, afin de rendre la paix et la sécurité à cette malheureuse province, est rentré en possession des vieux droits de la France et des nobles obligations contractées par nos anciens rois.

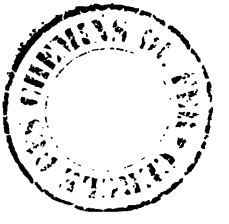

PIÈCES JUSTIFICATIVES

N° 1

SÉANCE DE LA CHAMBRE DES PAIRS DU 15 JUILLET 1845.

M. LE COMTE DE MONTALEMBERT. — Je désire appeller l'attention de la chambre, du ministère et de l'opinion publique sur ce qui se passe en ce moment en Syrie, à l'égard des chrétiens du Liban, protégés de la France. Je serai aussi court que possible, non-seulement parce que l'époque de la session est très-avancée, mais parce que je suis très-loin de connaître parfaitement cette matière. J'espérais qu'elle aurait été traitée soit dans une autre enceinte, soit dans celle-ci, par des voix ayant plus d'autorité que la mienne ; comme cela n'a pas eu lieu, et que d'un autre côté j'ai reçu de Syrie, et sur ce sujet, des lettres émanées des personnes les plus considérables et les plus dignes de foi, qui me supplient d'en entretenir la chambre, je me crois obligé d'en dire quelques mots, et j'espère obtenir de M. le ministre des affaires étrangères quelques paroles rassurantes, et, s'il est possible, consolantes.

Je ne veux pas, messieurs, abuser de vos moments, en vous

exposant en détail toute la situation des choses dans le Liban et en Syrie. Je suppose que vous la connaissez tous.

Vous savez tous qu'il y a là deux races : l'une, qui est la plus nombreuse, celle de Maronites, chrétiens et spécialement alliés à la France, depuis le temps de saint Louis, à ce qu'on assure, et placés notamment depuis ces derniers temps, sous la protection spéciale de la France ; l'autre, celle des Druzes, moins nombreuse, mais plus belliqueuse, plus sauvage, et faisant un cruel abus de cette supériorité belliqueuse.

Je ne vous raconterai pas les causes des discordes et guerres perpétuelles entre ces deux populations, ni les circonstances qui, dans ces derniers temps, ont rendu ces guerres infiniment plus sanglantes et plus terribles. On s'accorde à regarder comme la principale de ces causes l'expulsion de l'émir Béchir, chef de la dynastie qui a été éloignée par la jalousie de l'Angleterre comme spécialement protégé par la France. C'est à cette époque qu'on s'accorde à faire remonter l'intensité du mal que nous déplorons aujourd'hui. Seulement on avait obtenu de la Porte, sur la demande, je crois, de la France (M. le ministre des affaires étrangères le dira mieux que moi), une indépendance réciproque pour ces deux races, qui ni l'une ni l'autre ne devait plus être gouvernée par sa rivale. Il devait y avoir deux administrateurs nommés *vekils*, l'un pour la race druze et l'autre pour la race maronite. Cette condition, réclamée par le gouvernement français, n'a pas été fidèlement observée. Les Druzes ont pris le dessus, ils ont abusé de leur force, et la position des chrétiens du Liban, c'est-à-dire des Maronites, car les Druzes ne sont ni chrétiens ni musulmans, est devenue de plus en plus cruelle.

L'année dernière, tout le monde a pu voir à Paris un archevêque de ces contrées qui fatiguait, je puis le dire, de ses

plaintes et de ses doléances tous les ministres, et même tous les hommes politiques, de quelque opinion que ce fût. Il venait nous dire à tous : Vous ne savez pas les dangers que court le Liban; vous ne savez pas à quoi sont exposés vos protégés de ce pays; vous ne voulez pas le savoir, je viens vous le dire, et bien d'autres le confirmeront. On ne l'a point écouté, quoiqu'il ait prédit tout ce qui est arrivé depuis. On l'a renvoyé, et il n'a remporté que de vaines paroles. J'ai recueilli, comme beaucoup d'autres, ses doléances et ses plaintes, et je l'ai vu se retirer en disant que la France avait renoncé à sa mission, qu'elle ne voulait rien faire de positif pour ses protégés de Syrie, et qu'il en résulterait de grands malheurs.

Eh bien, c'est encore un exemple de ces prophéties d'autant plus complétement vérifiées qu'elles sont plus menaçantes. Ce que cet envoyé des chrétiens du Liban a annoncé est précisément arrivé, et d'une manière plus grave encore qu'il ne l'avait prédit.

Depuis deux mois les hostilités ont éclaté dans le Liban, le 30 avril, si je ne me trompe. Les premières lettres que j'ai reçues sont du 13 mai, et à cette date, c'est-à-dire quinze jours après que les hostilités avaient éclaté, cinquante villages habités par les chrétiens protégés de la France étaient déjà incendiés dans les environs de Beyrouth et sous les yeux d'un agent de la France. On nous a bien dit depuis qu'il y avait eu une suspension d'armes en date du 23 mai, mais les dernières correspondances dont j'ai eu connaissance (sans doute que M. le ministre des affaires étrangères en aura eu de plus récentes) annoncent la continuation des hostilités, des ravages et des assassinats commis par les Druzes, et, ce qui ajoute considérablement à la gravité de la situation, par les Druzes avec le con-

cours des Turcs, des Turcs, responsables envers la France de l'accomplissement des engagements pris envers les Maronites. Ces Druzes donc, aidés par les Turcs, commettent des atrocités inouïes dans les villages des Maronites; ils écartellent les petits enfants, massacrent les prêtres; ils brûlent les vieillards, et quant aux femmes, ils leur font subir des traitements tellement horribles, que je n'ose en parler à la tribune; enfin ils commettent toutes les horreurs qu'on ait jamais racontées dans l'histoire, et des excès plus cruels encore que ceux qui ont été récemment dénoncés à votre juste indignation, quant à l'Afrique. Encore une fois, j'ai l'honneur de le répéter, je ne parle pas d'après des articles de journaux et les correspondances qu'ils contiennent, correspondances dont je ne révoque nullement la sincérité, mais d'après des correspondances personnelles, à moi parvenues ou communiquées par des personnages parfaitement à même d'en garantir l'authenticité.

Et non-seulement les Maronites, protégés de la France, ont en à subir ces cruautés, mais des Européens même n'y ont point échappé. Au village d'Abbey, à peu de distance de Beyrouth, il se trouve un couvent qui appartient à la France, et dont les habitants étaient regardés comme sujets français; et cela en dehors même de cette synonymie, de cette identité qui existe en Orient entre les catholiques et les Français. Eh bien, dans ce couvent, propriété de la France, et dont les habitants étaient regardés comme Français, le père Charles, supérieur, a été égorgé par les Druzes, et son cadavre brûlé. (Sensation.) Deux autres prêtres ont été égorgés en même temps dans ces lieux protégés par le drapeau de la France; et ce forfait a été commis en présence des troupes turques qui ne sont intervenues d'aucune façon. Etcependant, si je suis bien informé; ces mêmes Turcs ont en-

voyé des gardes chez les missionnaires américains, protestants qui habitent le même village. Ceci est très-loyal, très-honorable de la part des Turcs, je ne les blâme pas, mais je me demande comment la protection de la France n'a pas valu à notre couvent latin la même faveur, et n'a pas sauvé la vie à ces religieux qui ont péri martyrs, non-seulement de leur attachement à leur religion, mais de leur confiance dans la protection et la puissance de la France.

Je sais très-bien que les Maronites ont répondu à ces actes par des représailles. Je ne donne pas les Maronites pour des agneaux qui se laissent paisiblement égorger; quand ils le peuvent, ils se défendent; mais ils ne le peuvent pas suffisamment, et en outre ils ont le droit de compter sur les sympathies et sur la protection de la France.

Je suis heureux de pouvoir dire que, d'après toutes les versions, un entier hommage doit être rendu au représentant de la France à Beyrouth, que le consul ou celui qui gère le consulat en ce moment, M. Poujade, a excité non-seulement la sympathie naturelle de tous ses concitoyens, mais encore l'admiration générale de toutes les personnes qui se trouvaient alors à Beyrouth, pour le courage, l'énergie et l'activité qu'il a déployés. (Approbation.) J'espère que cet éloge, dans la bouche d'un pair de l'opposition, ne lui nuira pas aux yeux du gouvernement.

M. GUIZOT, *ministre des affaires étrangères.* — Il a déjà reçu une partie de la récompense qui lui était due.

M. LE COMTE DE MONTALAMBERT. — Je suis fort heureux de l'apprendre.

Maintenant, ce qu'il y a de grave dans ces événements, à part l'horreur qu'ils doivent naturellement exciter, c'est le rôle qu'a joué l'autorité turque.

Je rends pleine justice aux intentions du gouvernement turc. Pendant le peu de temps que j'ai passé à Constantinople, j'ai pu acquérir la conviction, que rien n'est venu détruire, depuis qu'il y avait à Constantinople des hommes décidés à agir conformément aux lois de la civilisation et à exécuter fidèlement les engagements pris par le gouvernement ottoman vis-à-vis de l'Europe, surtout à l'égard de ses sujets chrétiens ; mais personne n'ignore qu'il y a aussi un esprit tout à fait contraire à cet esprit-là dans le gouvernement ottoman et dans un nombre de ses fonctionnaires.

J'ai eu connaissance des instructions rendues publiques qui ont été envoyées depuis le commencement des hostilités par le gouvernement ottoman à ses agents dans le Liban, au pacha de Beyrouth, je crois.

Ces instructions, il faut le dire; m'ont paru excessivement vagues, et m'ont semblé ne pas répondre du tout à la gravité extrême des circonstances; mais quoi qu'il en soit, qu'elles soient exécutées ou non, il est évident qu'il y a eu jusqu'à présent une partialité, une iniquité révoltante de la part des fonctionnaires turcs dans le Liban, je dirai même une complicité évidente dans les crimes commis par les Druzes. Cette complicité se prouve par un grand nombre de faits qui n'ont pas été contredits, que je rappellerai très-brièvement : en premier lieu, les troupes turques qui avaient été réparties dans la montagne, soi-disant pour contenir les deux populations rivales, ne se sont jamais occupées que de contenir les Maronies chrétiens et protégés de la France ; elles ont laissé toute liberté aux Druzes, et c'est ce qui explique comment les Druzes, malgré leur petit nombre, ont pu si facilement tomber sur les Maronites et les égorger.

Ensuite, quand les premières hostilités ont commencé, les

troupes turques se sont avancées dans le pays ; elles ont pris une attitude plus décisive, mais toujours vis-à-vis des Maronites. Ainsi, il y a eu des désarmements opérés dans la contrée appelée *Chouf*; mais ces désarmements n'ont été opérés qu'au détriment des Maronites ; les Druzes ont conservé leurs armes, et, bien plus, ils ont reçu les armes des Maronites désarmés.

En troisième lieu, les Druzes ont été conduits dans leurs massacres par des chefs exilés, et qui avaient été rappelés de l'exil par l'autorité turque.

Ailleurs, les troupes turques voyant que les Druzes allaient être vaincus dans certaines rencontres par les Maronites, se sont jointes aux Druzes pour tomber sur les chrétiens.

Enfin, en dernier lieu, on impute aux troupes turques elles-mêmes, non pas seulement de rester spectatrices, comme je le disais tout à l'heure, des massacres qui ont été commis à Abbey et ailleurs, mais d'avoir massacré elles-mêmes des chrétiens qui s'étaient rendus prisonniers à elles, et ceci notamment dans un château des environs de Djezina.

Ceci suffit, ce me semble, et au delà, pour constater l'odieuse complicité, non pas à coup sûr des chefs du gouvernement ottoman, mais de ses troupes et de ses agents dans les attentats commis sur les Maronites. Il y a une complicité plus odieuse encore et plus grave; c'est celle qu'on attribue généralement à l'agent de l'Angleterre dans ces parages.

Vous me connaissez assez pour savoir que je ne compte en aucune façon parmi ceux qui attaquent en général l'Angleterre et ses agents; vous savez au contraire que je suis un très-grand admirateur de l'Angleterre, un très-grand partisan de l'alliance anglaise, et que jamais on n'a surpris sur mes lèvres ces attaques exagérées, souvent dictées par un patriotisme honorable,

mais qui ne sont en aucune façon ni dans mes goûts, ni dans mes habitudes.

Cependant, quand je me trouve en face de faits aussi patents et aussi odieux que ceux que j'ai signalés, je n'écoute plus que la justice; je ne puis me défendre de vous les dénoncer, et de demander au gouvernement quelle attitude il a prise à ce sujet.

Je ne veux pas imiter ce qui a été fait dans le parlement anglais il n'y a pas longtemps, où on a attaqué un de nos agents diplomatiques, le ministre du roi en Grèce, avec une violence certainement fort peu convenable. Je n'attaquerai donc en aucune façon la personne ni les intentions de l'agent anglais à Beyrouth; je me bornerai à dire que la voix unanime des Français qui se trouvaient là, et des autres étrangers, juges encore plus impartiaux que les Français, le signale comme ayant été le principal instigateur du mouvement qui s'est effectué dans le Liban, et de l'insurrection des Druzes contre l'autorité indépendante qui devait leur enlever toute espèce de pouvoir sur les Maronites.

Eh bien, je demande comment une puissance chrétienne a pu accorder ce monstrueux appui à des hordes tout à fait sauvages, et qui font peser leurs fureurs sur d'autres chrétiens. On ne peut expliquer cette exécrable politique que par la jalousie qu'inspire à l'Angleterre l'autorité séculaire de la France dans les montagnes du Liban. On sait que, depuis des siècles, la France exerce là un patronage tout à fait maternel, aussi honorable pour la France elle-même qu'avantageux pour les populations chrétiennes du Liban; on sait cela, et on s'en indigne, et on voudrait faire comprendre à ces populations que la protection de la France ne leur suffit plus aujourd'hui, et qu'il leur faut en outre celle de l'Angleterre.

C'est la seule interprétation qu'on puisse donner à une conduite aussi odieuse ; mais c'est une interprétation, à coup sûr, que nous ne devons ni accepter, ni tolérer, ni surtout approuver. Ce qui est certain, c'est que c'est l'Angleterre qui a excité les Druzes à violer le pacte d'indépendance réciproque qui garantissait les droits de chaque race, et que c'est elle qui a soutenu les prétentions des chefs druzes dits *mokatagis*, qui exerçaient là une espèce d'autorité féodale à laquelle ils ne voulaient pas renoncer ; que c'est l'Angleterre qui les a exhortés à ne pas y renoncer et à ne pas reconnaître le nouvel ordre de choses qui avait été sollicité et imposé par la volonté de la France.

Ceci me conduit à déplorer, en très-peu de de mots, le changement qui s'est effectué dans notre politique générale en Orient. Je veux parler de ce changement que j'ai déjà attaqué plusieurs fois, et que je ne puis me défendre de signaler dans ce moment sur une occasion aussi grave ; ce changement qui a substitué l'action à cinq, et conduite d'accord avec quatre puissances rivales ou étrangères, à cette action indépendante et unique dont la France pouvait librement disposer autrefois en Orient.

Je me garderai bien de toucher à d'autres points de la politique de la France en Orient, où cette substitution d'une politique à cinq à la politique unique a produit, selon moi, de graves et de déplorables résultats ; mais je vous prie de remarquer ces résultats en ce qui touche le Liban.

Là, de quoi s'agit-il ? de protéger une population catholique de 4 à 500,000 âmes (légère rumeur), à peu près.

Cette population catholique se trouvait naturellement sous la protection de la première puissance catholique de l'Occident, c'était un fait reconnu, sous sa protection unique ; et, comme je le disais tout à l'heure, il en était résulté cette identité glo-

rieuse et utile que toutes les personnes qui ont été en Orient vous signaleront, et les agents des affaires étrangères en premier lieu, identité qui fait que tout catholique oriental se regarde en quelque sorte comme Français et comme le sujet de la France.

A cet état de choses vous avez substitué une intervention de cinq puissances, dont trois se trouvent naturellement hostiles au catholicisme en Orient ; en première ligne la Russie, parce qu'elle a de son côté une religion orientale en hostilité directe avec celle que nous protégeons ; et, d'un autre côté, l'Angleterre et la Prusse, qui ont d'autres motifs également évidents pour ne pas être spécialement favorables aux catholiques de l'Orient.

Et à côté de ces trois puissances-là, nous avons en quatrième lieu une puissance catholique comme nous, l'Autriche, mais qui a un grand désir de se substituer à nous, désir bien naturel, dont on ne peut lui savoir mauvais gré, mais que nous avons mal fait, suivant moi, d'encourager en l'admettant au partage de nos prérogatives et de notre doit exclusif et séculaire dans ces contrées. Je crains que par cette malheureuse situation, par suite de cette infériorité relative dans laquelle on entre quand on fait à cinq une chose qu'on faisait seul auparavant, nous n'ayons arraché la racine la plus profonde et la plus précieuse de notre influence en Orient.

Je dirai encore que la Sardaigne elle-même se met sur les rangs des puissances protectrices, et elle a raison ; car, bien qu'elle ne compte pas parmi les grandes puissances de l'Occident, elle est catholique, elle a une force maritime respectable, et un grand commerce avec l'Orient. Elle fait bien ; mais nous, faisons-nous bien d'inspirer à tout le monde l'idée et le besoin de nous remplacer ?

Messieurs, je n'irai pas plus loin à cette époque si avancée de

la session ; je déclare que ces observations ne me sont pas dictées par un esprit d'hostilité contre la politique ministérielle. Le moment n'est pas opportun pour juger cette politique dans son ensemble ou dans ses détails. Je n'ai été guidé que par deux motifs que vous devez comprendre et apprécier : d'abord l'honneur de la France, de notre pavillon, ensuite et surtout le salut et la vie de ces malheureuses populations du Liban pour lesquelles il ne peut y avoir ici qu'un sentiment de pitié et de sympathie. Je me bornerai donc, avec la permission de M. le ministre des affaires étrangères, à lui adresser ces trois questions :

A-t-il obtenu quelques garanties sérieuses et solides contre le retour des indignités, des atrocités qui ont été commises contre nos protégés dans le Liban? A-t-il obtenu quelque réparation pour les meurtres commis sur des religieux protégés par le pavillon français, et le châtiment ou du moins des mesures répressives contre les autorités turques qui ont été directement ou indirectement complices de ces attentats? C'est là ma première question.

En second lieu, je lui demanderai s'il est intervenu auprès de l'Angleterre pour lui faire sentir combien la conduite de son agent à Beyrouth est incompatible avec l'alliance française et avec l'intérêt de la civilisation et du christianisme?

Et enfin je lui demanderai si, ébranlé par ces déplorables événements, il ne se sent pas porté à se retirer plus ou moins des liens qui l'ont enchaîné dans cette quintuple alliance, et à adopter, au moins en ce qui touche à la question catholique en Orient, une politique plus indépendante et plus efficace?

M. GUIZOT, *ministre des affaires étrangères.* — Messieurs, je ne viens pas combattre ce qu'a dit l'honorable préopinant, ni me plaindre de ce qu'il ait appelé l'attention de la chambre sur cette

question. Je déplore aussi vivement que lui les faits qu'il a rappelés. La plupart de ces faits sont exacts, et si l'on en étalait le tableau sous les yeux de la chambre, on la pénétrerait d'émotion et d'indignation.

Messieurs, il y a plusieurs années, en 1841, quand on a commencé à s'occuper sérieusement à Constantinople des affaires de la Syrie, nous avons prévu ces faits ; nous les avons non-seulement prévus, mais prédits à Constantinople, et, en les prédisant, nous avons fait tout ce qui était en notre pouvoir pour les prévenir. Nous avons pensé dès lors que la chute de l'ancien mode d'administration de la Syrie, d'une administration unique, nationale et chrétienne, livrerait la Syrie à une anarchie déplorable. Nous l'avons dit. Nous étions alors, et l'honorable préopinant ne peut le méconnaître, dans une assez mauvaise situation pour prendre le parti des chrétiens en Syrie ; nous les avions récemment, passez-moi le mot, abandonnés dans leur lutte contre le pacha d'Égypte ; nous avions pris le parti du pacha, non-seulement contre la Porte, mais contre les Maronites de la Syrie insurgés contre lui. Cela affaiblissait extrêmement notre position à Constantinople quand nous parlions pour eux.

C'est à raison de cet affaiblissement, pour y remédier jusqu'à un certain point, pour corriger le vice de notre position momentanée, que nous sommes entrés en intelligence, en action commune avec les autres puissances pour les engager à agir dans le même sens que nous; elles qui, pour le moment, étaient en meilleure position que nous sur les affaires de Syrie, et pour essayer de faire rétablir en Syrie l'ancien mode d'administration, le seul, à notre avis, qui fût propre à y maintenir un peu d'ordre et de justice. Je dis un peu, parce que, même sous l'administration de l'émir Béchir qu'on regrette si vivement aujourd'hui, il

n'y en a jamais eu beaucoup. Dès lors, nous avons été obligés de nous borner à cette époque à obtenir, par les efforts communs de la France et des autres puissances, la reconnaissance du principe qu'il n'y aurait pas en Syrie une administration musulmane, que les deux races qui se partagent ce pays seraient administrées chacune par un chef de sa religion et de son origine.

En obtenant ce principe, nous avons déclaré que ce mode d'administration nous semblait très-imparfait, que nous étions convaincus qu'il n'aurait pas toutes les bonnes conséquences qu'on espérait, que nous persistions à demander le rétablissement de l'ancien mode d'administration. Mais il a bien fallu nous contenter de ce que nous avons pu obtenir.

N'oublions jamais, messieurs, que nous sommes ici en présence d'un État indépendant; que nous désirons affermir, relever, s'il est permis de le dire, l'indépendance et la consistance de la Porte, du gouvernement turc; qu'il est de notre politique de le traiter nous-mêmes avec les égards, les ménagements, le respect pour son indépendance, que nous demandons aux autres. Nous nous trouvons ainsi souvent dans une position difficile, ayant des devoirs, non pas contradictoires, mais différents, à concilier, le devoir de protéger les catholiques d'Orient, que nous n'abandonnons jamais, et le devoir de prêter appui à l'indépendance de l'empire ottoman dans ses propres domaines.

Cette politique est difficile. Ce n'est pas une raison pour abandonner l'un ou l'autre de ses éléments. Nous ne l'avons jamais fait, mais la chambre comprend la difficulté.

N'ayant donc pu réussir à faire adopter l'ancien mode d'administration unique et chrétienne en Syrie, ayant été obligés de nous contenter d'un mode qui valait mieux qu'une administration purement turque, mais dont nous reconnaissions les imperfec-

tions, dont nous prévoyions les mauvaises conséquences, nous avons vécu depuis lors dans cet état, renouvelant souvent nos protestations et notre demande du rétablissement de l'ancien mode d'administration.

Les faits que l'honorable préopinant vient de raconter ont éclaté au milieu de nos réclamations continuelles.

Il a eu raison de vous dire qu'une partie des autorités et même des troupes turques s'étaient en quelque sorte prêtées à ces faits déplorables ; qu'elles n'avaient pas déployé l'impartialité, l'énergie nécessaires pour réprimer de pareils désordres; qu'elles avaient souvent prêté appui aux Druzes contre les Maronites, tandis qu'elles auraient dû réprimer les uns et les autres. Cela est vrai. Nous avons énergiquement signalé au gouvernement turc cette mauvaise conduite de quelques-uns de ses agents et de ses soldats.

Nous nous trouvons encore ici vis-à-vis du gouvernement turc dans une situation difficile. L'honorable M. de Montalembert l'a indiqué sans le dire expressément : il y a deux partis en Turquie ; il y a un parti intelligent, modéré, qui croit que, pour raffermir l'empire ottoman, pour y remettre un peu d'ordre et de force gouvernementale, il faut y introduire d'assez grandes réformes. Mais à côté, il y a un parti fanatique, le vieux parti turc, toujours porté à pratiquer l'ancienne politique, la politique violente, sanguinaire, astucieuse de l'empire ottoman.

La lutte de ces deux partis se reproduit dans toutes les provinces de la Turquie comme à Constantinople, et elle se reproduit encore plus vivement, plus déplorablement dans les provinces qu'à Constantinople. C'est ce qui est arrivé en Syrie. Le parti fanatique qui croit que tout l'art de gouverner consiste à opposer

les deux races l'une à l'autre, qui rêve la destruction des Druzes par les Maronites, et des Maronites par les Druzes, en prêtant successivement son appui tantôt aux uns, tantôt aux autres, ce parti a des adhérents, des agents parmi les autorités turques, dans les rangs de l'armée turque, quoiqu'il n'en ait pas, j'ose le dire, dans le divan, à Constantinople. Quoique aujourd'hui l'intention, la politique habituelle du divan soient favorables aux bonnes et intelligentes réformes à introduire dans l'administration de l'empire ottoman, nous nous sommes trouvés en Syrie en présence d'autorités qui n'avaient pas les intentions, ne suivaient pas la ligne de conduite que le gouvernement ottoman aurait voulu leur voir suivre.

Nous avons fait et nous faisons chaque jour ce qui est en notre pouvoir pour éclairer le gouvernement ottoman sur la conduite de ceux de ses agents qui pratiquent ce qu'il prescrit de réprimer, qui ne se conduisent pas convenablement dans les diverses localités où ils sont envoyés par leur gouvernement; mais la chambre comprend combien ce rôle est difficile à jouer du dehors, quand on est simple spectateur, un spectateur sans doute qui a de l'influence, qui a le droit d'être écouté, qui peut faire beaucoup de bien ou beaucoup de mal, selon qu'il approuve ou qu'il désapprouve, mais qui n'a pas d'autorité directe et immédiatement efficace.

M. de Montalembert ne pense certainement pas que la France doive envoyer des troupes en Syrie pour réprimer les désordres. Elle ne peut procéder que par voie d'influence; il faut qu'elle éclaire le gouvernement ottoman sur ce qui se passe en Syrie, qu'elle apprenne à diriger ses agents, à peser sur eux, à se faire obéir, à avoir une administration efficace. Il n'y a rien de si difficile, de si nouveau en Turquie que de pareils faits, et on nous

demande de les introduire complétement, soudainement, dans une des provinces les plus déchirées de l'empire.

Je ne refuse pas cette tâche ; c'est celle que nous travaillons à accomplir ; mais, je le répète, elle est très-difficile : le succès ne peut être que l'œuvre d'une longue persévérance. Que M. de Montalembert en soit sûr, cette persévérance nous l'aurons ; nous n'avons point renoncé à faire revenir dans le Liban le mode d'administration qui nous paraît le meilleur, à faire réformer l'administration, d'abord très-imparfaite, et en ce moment décidément mauvaise, qui pèse sur le Liban.

M. de Montalembert a cité un fait déplorable, la dévastation d'un couvent plus directement placé sous la protection de la France, le meurtre du supérieur de ce couvent. Nous avons à l'instant même réclamé, et de façon à ne pas être refusés, le châtiment des coupables, le châtiment réel, effectif, et une indemnité pour les religieux ainsi dépouillés. Cela nous a été promis par la Porte. Nous veillerons à ce que l'exécution suive de près la promesse. (Marques d'approbation.)

Quant aux désordres qui ne s'adressaient pas aussi directement à la France, qui tombaient sur les malheureux Maronites, nous avons fait tout ce qui était en notre pouvoir pour y remédier. L'ambassadeur du roi à Constantinople a immédiatement envoyé sur la côte de Syrie deux bâtiments de plus. Il y en a trois dans ce moment qui portent d'un point à un autre tous les secours matériels, tout l'appui moral qu'il est possible de porter. Si cela est nécessaire, nous enverrons encore d'autres bâtiments. Je dirai, non pour rassurer complétement, ni M. de Montalembert, ni la chambre, je ne voudrais pas rassurer faussement, et il ne faut pas être rassuré dans ce moment, car il y a beaucoup de choses à déplorer en Syrie ; je dirai toutefois que les hosti-

lités ont cessé, que pour le moment la guerre civile ne désole plus le Liban. Je ne tiens pas la position pour bonne, je tiens cette suspension d'armes pour très-précaire ; le Liban restera encore longtemps dans un état déplorable, et il y a beaucoup à faire pour y rétablir un peu d'ordre et de justice. Le gouvernement du roi fera dans ces circonstances ce qu'il n'a pas cessé de faire un moment.

Et que M. de Montalembert soit bien persuadé que, quand il nous est arrivé de traiter de concert avec les autres puissances, à cinq comme il l'a dit, pour protéger les intérêts que nous avions à sauvegarder en Orient, ce n'est pas que nous ayons conclu à cet égard aucune alliance formelle, que nous ayons pris aucun engagement de ne jamais rien faire qu'à cinq, que nous nous soyons lié les mains, que nous ayons abandonné le droit de protéger à nous seuls les chrétiens d'Orient toutes les fois que nous le pourrions et que nous le devrions. Nous n'avons point renoncé à exercer ce protectorat unique toutes les fois que l'intérêt de la situation nous paraîtrait le comporter. Quand nous avons traité des questions à cinq, c'est parce que nous avons pensé que, pour les résoudre efficacement, promptement, dans l'intérêt même des populations dont il s'agissait, il valait mieux traiter à cinq que seuls. Quand nous avons reconnu que seuls nous pouvions résoudre les questions, nous n'avons abandonné aucun de nos anciens priviléges. Je dirai à l'honorable préopinant, et je suis sûr qu'il l'entendra avec plaisir, que de Rome, de la propagande, il est venu au gouvernement du roi des remercîments vifs, répétés, pour sa conduite en Syrie, et celle du consul que M. de Montalembert a rappelée, et celle de tous les autres agents français qui se trouvent dispersés sur cette partie du territoire ottoman, et celle du gouvernement du roi, qui n'avait pas cessé d'étendre

sa protection la plus active, et dans beaucoup de cas la plus efficace, sur ces déplorables conflits.

Il y a un point sur lequel M. de Montalembert a insisté, et sur lequel il trouvera bon, je pense, que je n'insiste pas. Nous avons besoin, il est vrai, de nous mettre plus complétement d'accord avec le gouvernement britannique sur les faits qui se passent dans le Liban, sur leurs causes et sur les moyens sérieux d'y porter remède. Il y a certains de ces faits, certains de ces remèdes sur lesquels les agents des deux gouvernements en Syrie n'ont pas été du même avis. Les deux gouvernements ont, je n'en doute pas, et non-seulement je n'en doute pas, mais je l'affirme, les deux gouvernements ont la même sincère intention de ne pas laisser désoler le Liban par les horreurs qui viennent de s'y passer; de ne pas livrer les Maronites aux Druzes, pas plus que les Druzes aux Maronites. Le cabinet anglais est, à cet égard, dans les mêmes sentiments que le gouvernement français : il ne serait pas capable d'abaisser sa politique au niveau de cette vieille politique turque dont je parlais tout à l'heure, qui travaille à détruire les Druzes par les Maronites et les Maronites par les Druzes. Non, le gouvernement anglais ne veut pas cela; il veut sincèrement, comme nous, que l'ordre et la justice soient rétablis dans le Liban.

Mais il est vrai que nous n'avons pas été et que nous ne sommes pas encore complétement du même avis sur les faits, les causes et les remèdes. Nous ne négligerons rien pour éclairer le cabinet anglais, pour nous éclairer nous-mêmes, et pour rétablir entre les deux gouvernements cette harmonie qui est dans leurs désirs, mais qui doit être aussi dans les idées qu'ils se forment et des faits et des remèdes, pour passer ensuite dans leurs actes. J'ai déjà agi dans ce sens; j'espère que j'atteindrai

le but. La chambre et M. le comte de Montalembert peuvent être sûrs que le gouvernement du roi ne le perdra pas de vue un moment (Très-bien ! très-bien !)

(*Moniteur* du 16 juillet 1845.)

N° 2

SÉANCE DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS DU 15 JUIN 1846.

M. DE MALLEVILLE. — C'est à l'occasion de ce chapitre que j'ai demandé à la chambre l'autorisation, non pas comme on l'a tant répété, d'adresser des interpellations à M. le ministre des affaires étrangères, mais d'engager une discussion qui est dans notre droit, sur nos affaires de Syrie.

Je ne méconnais pas que ce refus d'accepter la discussion, de la part de M. le ministre des affaires étrangères, ne constitue pour nous une situation grave et délicate.

J'ai été plus étonné qu'un autre de l'entendre refuser ce débat, lorsque je me rappelais que, dans une autre enceinte, loin de le redouter il le provoquait en ces termes : « L'honorable pair s'est félicité de vivre dans un pays libre où, sur de telles questions, l'opinion publique, le sentiment public peut se former, se manifester, se répandre, avertir, provoquer le gouvernement, le presser, l'encourager, le soutenir ; il a eu raison, et je m'en félicite avec lui. »

Ce que le ministre pensait alors, je le pense aujourd'hui, et loin de croire au danger de cette discussion, je mets un vif intérêt à la provoquer, car je suis de ceux qui désirent obtenir, pour l'honneur du pays et de son gouvernement, quelques explications sur le passé, quelques consolations sur le présent, et surtout quelques espérances pour l'avenir.

Je n'ai pas à apprécier, et j'ai eu, je vais le dire, beaucoup de peine à comprendre les raisons qui ont fait demander par M. le ministre des affaires étrangères le silence le plus absolu sur cette question. Et je dois dire que, si ce refus de discussion m'impose quelque réserve, m'oblige à ajourner certaines explications, à ne m'appuyer que sur les faits connus, sur les documents publiés, il m'a été impossible toutefois, comme à ceux qui comptent prendre part à cette discussion, d'accepter l'obligation de me taire ; j'ai dit pourquoi.

Les affaires de Syrie ont vivement préoccupé cette législature à son début ; la chambre n'a pas perdu le souvenir de cette discussion solennelle et approfondie, où l'on examina la situation présente et les dangers à venir. Le ministère, alors, avait une opinion : il acceptait la conclusion arrêtée par les cinq puissances ; il acceptait l'arrangement de 1842, comme satisfaisant, comme réalisable, comme propre à assurer la pacification du Liban. La chambre ne partagea pas ses espérances ; car, dans un amendement célèbre que j'expliquerai tout à l'heure, elle voulut lui imposer une autre direction, indiquer une tout autre politique, une tout autre marche. Depuis cette époque, quoique nous ayons pressé le gouvernement de questions, nous avons toujours été forcés d'accepter des ajournements ; d'année en année, on nous a demandé ce qu'on nous demande aujourd'hui, de nous taire... Nous n'avons que trop cédé à ces éternelles supplications !

Mais nous allons nous quitter, messieurs, et il ne serait pas honorable pour la législature de se séparer, après quatre ans, après tant d'espérances déçues, sans demander pourquoi des vœux qui avaient été si nettement exprimés, et que le ministère avait acceptés, n'ont pas été réalisés. C'est là le seul but de la discussion que j'engage, sans me dissimuler l'embarras de parler à un ministre qui ne doit pas me répondre.

Je ne reprendrai pas le long exposé de cette affaire, mais il serait puéril de ne vouloir plus nous rappeler que, dans la question de Syrie, indépendamment des intérêts sacrés qui nous sont chers à tous, il y a un intérêt français à conserver, car c'est l'influence française en Orient qui a été attaquée en 1840, et qu'on attaque encore aujourd'hui, car la guerre n'a point cessé sur ce point, en dépit de nos concessions.

On a attaqué l'influence française, d'abord en Égypte; la France, de sa main puissante, avait arrêté le vainqueur de Nésib, et par cette intervention elle avait favorisé les vœux de l'Europe qui voulait conserver l'intégrité de l'empire ottoman, c'est-à-dire l'intégrité de cette immense proie que d'ardentes rivalités européennes convoitent depuis si longtemps, et dont elles veulent ajourner le partage, dans l'incertitude de la part qui leur est réservée !

La France, plus désintéressée et plus généreuse, avait arrêté le vainqueur de Nézib, et l'histoire dira si elle a tenu envers lui tous les engagements qu'elle avait contractés en lui imposant un pareil sacrifice ! Mais le lendemain du jour où la France avait rendu ce service à l'Europe, le lendemain du jour où l'intégrité de l'empire ottoman était garantie par son intervention spontanée, efficace ; le lendemain de ce jour on s'est inquiété en Europe de deux choses : de l'influence que la France avait en Égypte, et de

l'influence qu'elle avait en Syrie, influence qu'elle devait à des traditions séculaires, à des capitulations écrites : de là cette conjuration européenne contre la puissance égyptienne, qui a abouti au traité du 15 juillet ; de là, vous allez le voir tout à l'heure, l'oppression des chrétiens de Syrie, qui, si vous n'y prenez garde, aboutira à leur extermination ; il serait insensé de garder le moindre doute à cet égard.

Le pacha d'Égypte s'était emparé de la Syrie ; il l'avait gouvernée pendant sept ans, et il est juste, et je ne suis ici que l'écho de l'histoire contemporaine, de dire que dans ces sept années il y avait fait régner l'ordre, il y avait établi l'égalité de l'impôt, la sécurité du commerce ; sous son administration, si la Syrie n'était pas le pays le plus heureux, c'était un pays tranquille.

Depuis six ans que vous l'avez prise à garder, depuis six ans que les puissances européennes prétendent la protéger, vous savez ce qui arrive : les massacres, le pillage, le meurtre... Voilà ce qu'il est bon de rappeler, car c'est une cruelle leçon pour ceux qui se sont engagés dans cette politique, de voir que ce concert européen, dont on vante chaque jour les résultats pour la paix européenne, ce concert européen n'a pas su réaliser en six ans ce que le seul pacha d'Égypte avait réalisé si vite, et qu'on a peut-être détruit sans retour.

Il fallut à cette époque se créer des prétextes. La Syrie était tranquille ; il fallut l'agiter : et alors ceux qui avaient besoin du prétexte de l'intervention en Orient, ceux-là même allèrent exciter en Syrie la révolte contre le pacha, la division entre les races qui vivaient en paix. Une mission audacieusement niée, lorsqu'elle fût dénoncée à l'Europe par le ministère de 1840, fut résolue ; j'en ai la preuve en mains, dans les pièces qui viennent d'être publiées en Angleterre ; il y a un an, la mission de

M. Wood, l'agitateur du Liban, cette mission si longtemps niée, elle est reconnue, avouée à chaque page des documents officiels. Les malheureux Syriens rappellent chaque instant à l'Angleterre les promesses que M. Vood leur avait faites s'ils voulaient consentir à ébranler, par leur révolte, la puissance du pacha d'Égypte, qu'on voulait à toute force expulser de la Syrie.

Nous parlons beaucoup, messieurs, de la ruse, de la perfidie de ces races non civilisées. Si elles apprennent jamais à écrire l'histoire, elles auront à parler de la félonie de l'Europe, car à cette époque on est allé les agiter en leur promettant le maintien de leurs garanties, de leurs priviléges, que dis-je, en leur promettant des les étendre.

Et voici comment on a tenu parole :

Les populations chrétiennes dans la montagne du Liban, où *la croix surmonte le croissant*, suivant l'heureuse expression de l'un de nos collègues, ces populations qui ont été gardées, maintenues par la Providence comme une protestation éternelle contre la barbarie qui les entoure, étaient en réalité soustraites à l'administration directe de la Porte Ottomane, qui n'exerçait qu'un simple droit de suzeraineté.

La montagne du Liban était depuis quarante ans gouvernée par un prince chrétien, dont le nom est devenu célèbre dans nos débats, par l'émir Béchir ; il la gouvernait si habilement et si heureusement, que les deux races qui l'habitent et que divisent leur foi religieuse, les Druzes et les Maronites, aujourd'hui si acharnés dans leurs luttes sanglantes, vivaient en paix sous son gouvernement paternel, et depuis longtemps incontesté. A l'époque orageuse de sa domination, cette haine de races, excitée par les intrigues de l'Europe, n'existait même pas ! L'émir Béchir, on est allé le tenter aussi ; on lui a demandé de venir

au secours de l'Europe contre le maître de l'Égypte qu'il fallait chasser de Syrie. Il a cédé, comme tous les Orientaux à l'ascendant de la force. Il est resté fidèle à son suzerain tout le temps qu'il l'a pu ; mais enfin un jour il a cédé, et il est venu aider l'Angleterre à détruire la puissance de Mehemet-Ali en Syrie ; ces montagnards ont fait cause commune avec l'ennemi.

Quel en a été la récompense?

Le lendemain du jour où Beyrouth était foudroyé et la puissance du pacha perdue, le lendemain de ce jour, l'émir Béchir, à qui l'on avait promis, garanti, je ne dirai pas son pouvoir personnel, je ne m'en préoccupe pas, mais dans la personne de qui on garantissait aux chrétiens les antiques priviléges dont ils étaient en possession ; le lendemain de ce jour-là, il a été violemment expulsé de Syrie, et il a été retenu en prison à Malte. Il a demandé comme tous les chrétiens malheureux, de ce pays, à venir en France ; on le lui a refusé ; on lui a refusé même de venir en Angleterre ; et le jour où il a voulu changer de prison, on l'a envoyé à Constantinople sous les yeux de ceux qui avaient intérêt à le garder.

Voilà la conduite tenue à l'égard de l'émir Béchir, au mépris des engagements les plus solennels, les plus sacrés !

De ce jour-là, il a fallu pourvoir au gouvernement du pays auquel il avait suffi jusque-là.

La Porte Ottomane, c'était naturel, ne se contentait plus de l'intégrité de l'empire, elle voulait l'agrandir. La population chrétienne du Liban avait toujours été soustraite, en réalité, à son administration directe par les priviléges que la France avait su toujours garantir.

Et cependant l'Europe (vous êtes venus au pouvoir à cette époque, messieurs les ministres), l'Europe n'hésita pas à aban-

donner cette malheureuse population à l'administration directe d'un pacha turc.

Les résultats ne se firent pas longtemps attendre. La persécution commença dès ce jour-là, et vous savez quelles avanies ont subies les chrétiens. Et le mal devint si grand, les plaintes devinrent si vives, que, je le reconnais, le gouvernement français prit l'initiative à cet égard.

Après deux années d'un état de choses qu'un de nos collègues a qualifié bien durement, je me servirai de ce mot pour me dispenser de les raconter, après *deux honteuses* années, comme disait l'honorable M. de Carné à la fin de 1842, on a enfin demandé à la Porte d'administrer humainement ces populations. Alors les habiletés diplomatiques ont été mises en jeu : il est si beau de gouverner du fond de son cabinet des populations qu'on ne connaît pas ! Alors on a cherché des arrangements. On a compris qu'on ne pouvait abandonner la population chrétienne à l'adminstration directe d'une autorité musulmane.

Mais il y avait deux races : il y avait des chrétiens, il y avait des Druzes. C'est alors qu'on a imaginé ce qu'on a appelé l'arrangement de 1842, c'est-à-dire la division de l'administration de la Montagne entre deux caïmacans, deux gouverneurs, l'un druze, l'autre maronite : un émir druze pour les Druzes, un émir maronite pour les chrétiens.

Voilà, messieurs, de ces choses qui s'arrangent dans les chancelleries très-vite et très-facilement. On avait mis alors l'idée de ce procédé sous l'autorité d'un grand nom : c'était M. de Metternich qui l'avait inventé.

Il y a une chose remarquable et que je suis heureux de rappeler à la chambre, c'est que, lorsque l'arrangement fut connu et expliqué devant cette chambre, à l'instant même il se forma

demande de les introduire complétement, soudainement, dans une des provinces les plus déchirées de l'empire.

Je ne refuse pas cette tâche ; c'est celle que nous travaillons à accomplir ; mais, je le répète, elle est très-difficile : le succès ne peut être que l'œuvre d'une longue persévérance. Que M. de Montalembert en soit sûr, cette persévérance nous l'aurons ; nous n'avons point renoncé à faire revenir dans le Liban le mode d'administration qui nous paraît le meilleur, à faire réformer l'administration, d'abord très-imparfaite, et en ce moment décidément mauvaise, qui pèse sur le Liban.

M. de Montalembert a cité un fait déplorable, la dévastation d'un couvent plus directement placé sous la protection de la France, le meurtre du supérieur de ce couvent. Nous avons à l'instant même réclamé, et de façon à ne pas être refusés, le châtiment des coupables, le châtiment réel, effectif, et une indemnité pour les religieux ainsi dépouillés. Cela nous a été promis par la Porte. Nous veillerons à ce que l'exécution suive de près la promesse. (Marques d'approbation.)

Quant aux désordres qui ne s'adressaient pas aussi directement à la France, qui tombaient sur les malheureux Maronites, nous avons fait tout ce qui était en notre pouvoir pour y remédier. L'ambassadeur du roi à Constantinople a immédiatement envoyé sur la côte de Syrie deux bâtiments de plus. Il y en a trois dans ce moment qui portent d'un point à un autre tous les secours matériels, tout l'appui moral qu'il est possible de porter. Si cela est nécessaire, nous enverrons encore d'autres bâtiments. Je dirai, non pour rassurer complétement, ni M. de Montalembert, ni la chambre, je ne voudrais pas rassurer faussement, et il ne faut pas être rassuré dans ce moment, car il y a beaucoup de choses à déplorer en Syrie ; je dirai toutefois que les hosti-

lités ont cessé, que pour le moment la guerre civile ne désole plus le Liban. Je ne tiens pas la position pour bonne, je tiens cette suspension d'armes pour très-précaire ; le Liban restera encore longtemps dans un état déplorable, et il y a beaucoup à faire pour y rétablir un peu d'ordre et de justice. Le gouvernement du roi fera dans ces circonstances ce qu'il n'a pas cessé de faire un moment.

Et que M. de Montalembert soit bien persuadé que, quand il nous est arrivé de traiter de concert avec les autres puissances, à cinq comme il l'a dit, pour protéger les intérêts que nous avions à sauvegarder en Orient, ce n'est pas que nous ayons conclu à cet égard aucune alliance formelle, que nous ayons pris aucun engagement de ne jamais rien faire qu'à cinq, que nous nous soyons lié les mains, que nous ayons abandonné le droit de protéger à nous seuls les chrétiens d'Orient toutes les fois que nous le pourrions et que nous le devrions. Nous n'avons point renoncé à exercer ce protectorat unique toutes les fois que l'intérêt de la situation nous paraîtrait le comporter. Quand nous avons traité des questions à cinq, c'est parce que nous avons pensé que, pour les résoudre efficacement, promptement, dans l'intérêt même des populations dont il s'agissait, il valait mieux traiter à cinq que seuls. Quand nous avons reconnu que seuls nous pouvions résoudre les questions, nous n'avons abandonné aucun de nos anciens priviléges. Je dirai à l'honorable préopinant, et je suis sûr qu'il l'entendra avec plaisir, que de Rome, de la propagande, il est venu au gouvernement du roi des remercîments vifs, répétés, pour sa conduite en Syrie, et celle du consul que M. de Montalembert a rappelée, et celle de tous les autres agents français qui se trouvent dispersés sur cette partie du territoire ottoman, et celle du gouvernement du roi, qui n'avait pas cessé d'étendre

sa protection la plus active, et dans beaucoup de cas la plus efficace, sur ces déplorables conflits.

Il y a un point sur lequel M. de Montalembert a insisté, et sur lequel il trouvera bon, je pense, que je n'insiste pas. Nous avons besoin, il est vrai, de nous mettre plus complétement d'accord avec le gouvernement britannique sur les faits qui se passent dans le Liban, sur leurs causes et sur les moyens sérieux d'y porter remède. Il y a certains de ces faits, certains de ces remèdes sur lesquels les agents des deux gouvernements en Syrie n'ont pas été du même avis. Les deux gouvernements ont, je n'en doute pas, et non-seulement je n'en doute pas, mais je l'affirme, les deux gouvernements ont la même sincère intention de ne pas laisser désoler le Liban par les horreurs qui viennent de s'y passer; de ne pas livrer les Maronites aux Druzes, pas plus que les Druzes aux Maronites. Le cabinet anglais est, à cet égard, dans les mêmes sentiments que le gouvernement français : il ne serait pas capable d'abaisser sa politique au niveau de cette vieille politique turque dont je parlais tout à l'heure, qui travaille à détruire les Druzes par les Maronites et les Maronites par les Druzes. Non, le gouvernement anglais ne veut pas cela; il veut sincèrement, comme nous, que l'ordre et la justice soient rétablis dans le Liban.

Mais il est vrai que nous n'avons pas été et que nous ne sommes pas encore complétement du même avis sur les faits, les causes et les remèdes. Nous ne négligerons rien pour éclairer le cabinet anglais, pour nous éclairer nous-mêmes, et pour rétablir entre les deux gouvernements cette harmonie qui est dans leurs désirs, mais qui doit être aussi dans les idées qu'ils se forment et des faits et des remèdes, pour passer ensuite dans leurs actes. J'ai déjà agi dans ce sens; j'espère que j'atteindrai

le but. La chambre et M. le comte de Montalembert peuvent être sûrs que le gouvernement du roi ne le perdra pas de vue un moment (Très-bien ! très-bien !)

(*Moniteur* du 16 juillet 1845.)

N° 2

SÉANCE DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS DU 15 JUIN 1846.

M. DE MALLEVILLE. — C'est à l'occasion de ce chapitre que j'ai demandé à la chambre l'autorisation, non pas comme on l'a tant répété, d'adresser des interpellations à M. le ministre des affaires étrangères, mais d'engager une discussion qui est dans notre droit, sur nos affaires de Syrie.

Je ne méconnais pas que ce refus d'accepter la discussion, de la part de M. le ministre des affaires étrangères, ne constitue pour nous une situation grave et délicate.

J'ai été plus étonné qu'un autre de l'entendre refuser ce débat, lorsque je me rappelais que, dans une autre enceinte, loin de le redouter il le provoquait en ces termes : « L'honorable pair s'est félicité de vivre dans un pays libre où, sur de telles questions, l'opinion publique, le sentiment public peut se former, se manifester, se répandre, avertir, provoquer le gouvernement, le presser, l'encourager, le soutenir ; il a eu raison, et je m'en félicite avec lui. »

Ce que le ministre pensait alors, je le pense aujourd'hui, et loin de croire au danger de cette discussion, je mets un vif intérêt à la provoquer, car je suis de ceux qui désirent obtenir, pour l'honneur du pays et de son gouvernement, quelques explications sur le passé, quelques consolations sur le présent, et surtout quelques espérances pour l'avenir.

Je n'ai pas à apprécier, et j'ai eu, je vais le dire, beaucoup de peine à comprendre les raisons qui ont fait demander par M. le ministre des affaires étrangères le silence le plus absolu sur cette question. Et je dois dire que, si ce refus de discussion m'impose quelque réserve, m'oblige à ajourner certaines explications, à ne m'appuyer que sur les faits connus, sur les documents publiés, il m'a été impossible toutefois, comme à ceux qui comptent prendre part à cette discussion, d'accepter l'obligation de me taire ; j'ai dit pourquoi.

Les affaires de Syrie ont vivement préoccupé cette législature à son début ; la chambre n'a pas perdu le souvenir de cette discussion solennelle et approfondie, où l'on examina la situation présente et les dangers à venir. Le ministère, alors, avait une opinion : il acceptait la conclusion arrêtée par les cinq puissances ; il acceptait l'arrangement de 1842, comme satisfaisant, comme réalisable, comme propre à assurer la pacification du Liban. La chambre ne partagea pas ses espérances ; car, dans un amendement célèbre que j'expliquerai tout à l'heure, elle voulut lui imposer une autre direction, indiquer une tout autre politique, une tout autre marche. Depuis cette époque, quoique nous ayons pressé le gouvernement de questions, nous avons toujours été forcés d'accepter des ajournements ; d'année en année, on nous a demandé ce qu'on nous demande aujourd'hui, de nous taire... Nous n'avons que trop cédé à ces éternelles supplications !

Mais nous allons nous quitter, messieurs, et il ne serait pas honorable pour la législature de se séparer, après quatre ans, après tant d'espérances déçues, sans demander pourquoi des vœux qui avaient été si nettement exprimés, et que le ministère avait acceptés, n'ont pas été réalisés. C'est là le seul but de la discussion que j'engage, sans me dissimuler l'embarras de parler à un ministre qui ne doit pas me répondre.

Je ne reprendrai pas le long exposé de cette affaire, mais il serait puéril de ne vouloir plus nous rappeler que, dans la question de Syrie, indépendamment des intérêts sacrés qui nous sont chers à tous, il y a un intérêt français à conserver, car c'est l'influence française en Orient qui a été attaquée en 1840, et qu'on attaque encore aujourd'hui, car la guerre n'a point cessé sur ce point, en dépit de nos concessions.

On a attaqué l'influence française, d'abord en Égypte; la France, de sa main puissante, avait arrêté le vainqueur de Nésib, et par cette intervention elle avait favorisé les vœux de l'Europe qui voulait conserver l'intégrité de l'empire ottoman, c'est-à-dire l'intégrité de cette immense proie que d'ardentes rivalités européennes convoitent depuis si longtemps, et dont elles veulent ajourner le partage, dans l'incertitude de la part qui leur est réservée !

La France, plus désintéressée et plus généreuse, avait arrêté le vainqueur de Nézib, et l'histoire dira si elle a tenu envers lui tous les engagements qu'elle avait contractés en lui imposant un pareil sacrifice ! Mais le lendemain du jour où la France avait rendu ce service à l'Europe, le lendemain du jour où l'intégrité de l'empire ottoman était garantie par son intervention spontanée, efficace ; le lendemain de ce jour on s'est inquiété en Europe de deux choses : de l'influence que la France avait en Égypte, et de

l'influence qu'elle avait en Syrie, influence qu'elle devait à des traditions séculaires, à des capitulations écrites : de là cette conjuration européenne contre la puissance égyptienne, qui a abouti au traité du 15 juillet ; de là, vous allez le voir tout à l'heure, l'oppression des chrétiens de Syrie, qui, si vous n'y prenez garde, aboutira à leur extermination ; il serait insensé de garder le moindre doute à cet égard.

Le pacha d'Égypte s'était emparé de la Syrie ; il l'avait gouvernée pendant sept ans, et il est juste, et je ne suis ici que l'écho de l'histoire contemporaine, de dire que dans ces sept années il y avait fait régner l'ordre, il y avait établi l'égalité de l'impôt, la sécurité du commerce ; sous son administration, si la Syrie n'était pas le pays le plus heureux, c'était un pays tranquille.

Depuis six ans que vous l'avez prise à garder, depuis six ans que les puissances européennes prétendent la protéger, vous savez ce qui arrive : les massacres, le pillage, le meurtre... Voilà ce qu'il est bon de rappeler, car c'est une cruelle leçon pour ceux qui se sont engagés dans cette politique, de voir que ce concert européen, dont on vante chaque jour les résultats pour la paix européenne, ce concert européen n'a pas su réaliser en six ans ce que le seul pacha d'Égypte avait réalisé si vite, et qu'on a peut-être détruit sans retour.

Il fallut à cette époque se créer des prétextes. La Syrie était tranquille ; il fallut l'agiter : et alors ceux qui avaient besoin du prétexte de l'intervention en Orient, ceux-là même allèrent exciter en Syrie la révolte contre le pacha, la division entre les races qui vivaient en paix. Une mission audacieusement niée, lorsqu'elle fût dénoncée à l'Europe par le ministère de 1840, fut résolue ; j'en ai la preuve en mains, dans les pièces qui viennent d'être publiées en Angleterre ; il y a un an, la mission de

M. Wood, l'agitateur du Liban, cette mission si longtemps niée, elle est reconnue, avouée à chaque page des documents officiels. Les malheureux Syriens rappellent chaque instant à l'Angleterre les promesses que M. Vood leur avait faites s'ils voulaient consentir à ébranler, par leur révolte, la puissance du pacha d'Égypte, qu'on voulait à toute force expulser de la Syrie.

Nous parlons beaucoup, messieurs, de la ruse, de la perfidie de ces races non civilisées. Si elles apprennent jamais à écrire l'histoire, elles auront à parler de la félonie de l'Europe, car à cette époque on est allé les agiter en leur promettant le maintien de leurs garanties, de leurs priviléges, que dis-je, en leur promettant des les étendre.

Et voici comment on a tenu parole :

Les populations chrétiennes dans la montagne du Liban, où *la croix surmonte le croissant*, suivant l'heureuse expression de l'un de nos collègues, ces populations qui ont été gardées, maintenues par la Providence comme une protestation éternelle contre la barbarie qui les entoure, étaient en réalité soustraites à l'administration directe de la Porte Ottomane, qui n'exerçait qu'un simple droit de suzeraineté.

La montagne du Liban était depuis quarante ans gouvernée par un prince chrétien, dont le nom est devenu célèbre dans nos débats, par l'émir Béchir ; il la gouvernait si habilement et si heureusement, que les deux races qui l'habitent et que divisent leur foi religieuse, les Druzes et les Maronites, aujourd'hui si acharnés dans leurs luttes sanglantes, vivaient en paix sous son gouvernement paternel, et depuis longtemps incontesté. A 'époque orageuse de sa domination, cette haine de races, excitée par les intrigues de l'Europe, n'existait même pas ! L'émir Béchir, on est allé le tenter aussi ; on lui a demandé de venir

au secours de l'Europe contre le maître de l'Égypte qu'il fallait chasser de Syrie. Il a cédé, comme tous les Orientaux à l'ascendant de la force. Il est resté fidèle à son suzerain tout le temps qu'il l'a pu ; mais enfin un jour il a cédé, et il est venu aider l'Angleterre à détruire la puissance de Mehemet-Ali en Syrie ; ces montagnards ont fait cause commune avec l'ennemi.

Quel en a été la récompense?

Le lendemain du jour où Beyrouth était foudroyé et la puissance du pacha perdue, le lendemain de ce jour, l'émir Béchir, à qui l'on avait promis, garanti, je ne dirai pas son pouvoir personnel, je ne m'en préoccupe pas, mais dans la personne de qui on garantissait aux chrétiens les antiques priviléges dont ils étaient en possession ; le lendemain de ce jour-là, il a été violemment expulsé de Syrie, et il a été retenu en prison à Malte. Il a demandé comme tous les chrétiens malheureux, de ce pays, à venir en France ; on le lui a refusé ; on lui a refusé même de venir en Angleterre ; et le jour où il a voulu changer de prison, on l'a envoyé à Constantinople sous les yeux de ceux qui avaient intérêt à le garder.

Voilà la conduite tenue à l'égard de l'émir Béchir, au mépris des engagements les plus solennels, les plus sacrés !

De ce jour-là, il a fallu pourvoir au gouvernement du pays auquel il avait suffi jusque-là.

La Porte Ottomane, c'était naturel, ne se contentait plus de l'intégrité de l'empire, elle voulait l'agrandir. La population chrétienne du Liban avait toujours été soustraite, en réalité, à son administration directe par les priviléges que la France avait su toujours garantir.

Et cependant l'Europe (vous êtes venus au pouvoir à cette époque, messieurs les ministres), l'Europe n'hésita pas à aban-

donner cette malheureuse population à l'administration directe d'un pacha turc.

Les résultats ne se firent pas longtemps attendre. La persécution commença dès ce jour-là, et vous savez quelles avanies ont subies les chrétiens. Et le mal devint si grand, les plaintes devinrent si vives, que, je le reconnais, le gouvernement français prit l'initiative à cet égard.

Après deux années d'un état de choses qu'un de nos collègues a qualifié bien durement, je me servirai de ce mot pour me dispenser de les raconter, après *deux honteuses* années, comme disait l'honorable M. de Carné à la fin de 1842, on a enfin demandé à la Porte d'administrer humainement ces populations. Alors les habiletés diplomatiques ont été mises en jeu : il est si beau de gouverner du fond de son cabinet des populations qu'on ne connaît pas ! Alors on a cherché des arrangements. On a compris qu'on ne pouvait abandonner la population chrétienne à l'adminstration directe d'une autorité musulmane.

Mais il y avait deux races : il y avait des chrétiens, il y avait des Druzes. C'est alors qu'on a imaginé ce qu'on a appelé l'arrangement de 1842, c'est-à-dire la division de l'administration de la Montagne entre deux caïmacans, deux gouverneurs, l'un druze, l'autre maronite : un émir druze pour les Druzes, un émir maronite pour les chrétiens.

Voilà, messieurs, de ces choses qui s'arrangent dans les chancelleries très-vite et très-facilement. On avait mis alors l'idée de ce procédé sous l'autorité d'un grand nom : c'était M. de Metternich qui l'avait inventé.

Il y a une chose remarquable et que je suis heureux de rappeler à la chambre, c'est que, lorsque l'arrangement fut connu et expliqué devant cette chambre, à l'instant même il se forma

ban qui ont eu à souffrir de l'administration turque : les intérêts exclusivement français ont été immédiatement engagés; il semblait que c'était une ruse infernale pour épuiser l'énergie de nos représentants, les préoccuper de leur défense personnelle et leur faire perdre de vue les intérêts chrétiens qu'on voulait immoler ; nous avons été intéressés directement ; car le premier acte du dernier envoyé de la Porte Ottomane, envoyé pour réparer tant de maux, a été de faire brèche à l'une des capitulations les plus positives, à l'art. 32 de nos capitulations écrites qui garantit à nos nationaux en Orient le libre exercice de leurs propriétés. Chékib-Effendi donne l'ordre à tous les négociants, à tous les résidents français, de quitter la Montagne, leur déclarant que, s'ils ne la quittaient pas, il pourrait bien garantir les propriétés, mais qu'il ne garantirait pas leur vie. Quelques-uns ont eu le courage, malgré cette menace, de rester sur les lieux où leur droit et la protection de la France devaient les retenir. D'autres sont venus chercher à Beyrouth un asile. C'était bien l'intérêt et l'honneur de la France qui étaient engagés, car ces négociants français étaient là en vertu d'un droit écrit qui les avait tous mis à l'abri des avanies de la police turque dans tous les temps.

Il y a eu, de la part du chargé d'affaires de Constantinople, je dois le dire, une extrême vigueur pour le redressement de ce grief inattendu. Il est allé jusqu'à menacer de demander ses passe-ports et de se retirer; et ce n'est que sous le coup de cette menace qu'il a obtenu la promesse des réparations dont je n'ai pas encore trouvé la trace; mais enfin l'engagement de faire des réparations a été pris. Mais il y a eu quelque chose de plus grave : parce que immédiatement un drogman du consulat de France à Beyrouth s'était rendu dans un village, à Djouni, pour s'opposer à de nouveaux massacres dont les chrétiens étaient

A cette époque, M. le ministre des affaires étrangères, je dois bien le supposer, voulant éviter à cette tribune d'avouer que la France avait été vaincue au début des négociations, dit que si la famille Cheab, si l'émir Béchir avait été exclu par les conseils de l'Europe, c'était l'Angleterre qui avait été vaincue, car c'était l'Angleterre qui avait demandé le rétablissement de l'émir Béchir.

Je suis obligé, quand je porte de telles assertions à cette tribune, de les justifier par des citations exactes.

Voici ce que porte textuellement le *Moniteur* :

« La puissance qui a le plus tenu, disait l'honorable M. Guizot en 1843, qui a le plus tenu au rétablissement de la famille Cheab dans la domination du Liban, c'est l'Angleterre ; c'est elle qui l'a formellement demandé. » Et sur ces mots M. de Carné se récrie et demande la parole.

M. Guizot continue : « C'est le fait pur et simple ; c'est l'Angleterre qui a particulièrement insisté pour que la famille Cheab fût rétablie dans la domination du Liban. »

Et dans les pièces publiées à cette époque, qui étaient aux archives, se trouve précisément une dépêche de notre chargé d'affaires à Constantinople, qui déclarait au ministre « qu'il n'avait pas pu s'entendre avec l'ambassadeur d'Angleterre, attendu *que sa cour avait été la première à exclure formellement l'émir Béchir du choix que l'Europe pouvait faire.* »

Je cite, et comme mes notes portent l'indication du *Moniteur*, je les fournirai à M. le ministre le jour qu'il voudra répondre.

Je suis revenu à ces souvenirs, parce qu'il faut, pour la sincérité de mes débats, que cette erreur soit expliquée ; ce ne peut être une erreur de mémoire, elle serait trop étrange, j'ai pensé

sa protection la plus active, et dans beaucoup de cas la plus efficace, sur ces déplorables conflits.

Il y a un point sur lequel M. de Montalembert a insisté, et sur lequel il trouvera bon, je pense, que je n'insiste pas. Nous avons besoin, il est vrai, de nous mettre plus complétement d'accord avec le gouvernement britannique sur les faits qui se passent dans le Liban, sur leurs causes et sur les moyens sérieux d'y porter remède. Il y a certains de ces faits, certains de ces remèdes sur lesquels les agents des deux gouvernements en Syrie n'ont pas été du même avis. Les deux gouvernements ont, je n'en doute pas, et non-seulement je n'en doute pas, mais je l'affirme, les deux gouvernements ont la même sincère intention de ne pas laisser désoler le Liban par les horreurs qui viennent de s'y passer; de ne pas livrer les Maronites aux Druzes, pas plus que les Druzes aux Maronites. Le cabinet anglais est, à cet égard, dans les mêmes sentiments que le gouvernement français : il ne serait pas capable d'abaisser sa politique au niveau de cette vieille politique turque dont je parlais tout à l'heure, qui travaille à détruire les Druzes par les Maronites et les Maronites par les Druzes. Non, le gouvernement anglais ne veut pas cela; il veut sincèrement, comme nous, que l'ordre et la justice soient rétablis dans le Liban.

Mais il est vrai que nous n'avons pas été et que nous ne sommes pas encore complétement du même avis sur les faits, les causes et les remèdes. Nous ne négligerons rien pour éclairer le cabinet anglais, pour nous éclairer nous-mêmes, et pour rétablir entre les deux gouvernements cette harmonie qui est dans leurs désirs, mais qui doit être aussi dans les idées qu'ils se forment et des faits et des remèdes, pour passer ensuite dans leurs actes. J'ai déjà agi dans ce sens; j'espère que j'atteindrai

le but. La chambre et M. le comte de Montalembert peuvent être sûrs que le gouvernement du roi ne le perdra pas de vue un moment (Très-bien ! très-bien !)

(*Moniteur* du 16 juillet 1845.)

N° 2

SÉANCE DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS DU 15 JUIN 1846.

M. DE MALLEVILLE. — C'est à l'occasion de ce chapitre que j'ai demandé à la chambre l'autorisation, non pas comme on l'a tant répété, d'adresser des interpellations à M. le ministre des affaires étrangères, mais d'engager une discussion qui est dans notre droit, sur nos affaires de Syrie.

Je ne méconnais pas que ce refus d'accepter la discussion, de la part de M. le ministre des affaires étrangères, ne constitue pour nous une situation grave et délicate.

J'ai été plus étonné qu'un autre de l'entendre refuser ce débat, lorsque je me rappelais que, dans une autre enceinte, loin de le redouter il le provoquait en ces termes : « L'honorable pair s'est félicité de vivre dans un pays libre où, sur de telles questions, l'opinion publique, le sentiment public peut se former, se manifester, se répandre, avertir, provoquer le gouvernement, le presser, l'encourager, le soutenir ; il a eu raison, et je m'en félicite avec lui. »

Ce que le ministre pensait alors, je le pense aujourd'hui, et loin de croire au danger de cette discussion, je mets un vif intérêt à la provoquer, car je suis de ceux qui désirent obtenir, pour l'honneur du pays et de son gouvernement, quelques explications sur le passé, quelques consolations sur le présent, et surtout quelques espérances pour l'avenir.

Je n'ai pas à apprécier, et j'ai eu, je vais le dire, beaucoup de peine à comprendre les raisons qui ont fait demander par M. le ministre des affaires étrangères le silence le plus absolu sur cette question. Et je dois dire que, si ce refus de discussion m'impose quelque réserve, m'oblige à ajourner certaines explications, à ne m'appuyer que sur les faits connus, sur les documents publiés, il m'a été impossible toutefois, comme à ceux qui comptent prendre part à cette discussion, d'accepter l'obligation de me taire ; j'ai dit pourquoi.

Les affaires de Syrie ont vivement préoccupé cette législature à son début ; la chambre n'a pas perdu le souvenir de cette discussion solennelle et approfondie, où l'on examina la situation présente et les dangers à venir. Le ministère, alors, avait une opinion : il acceptait la conclusion arrêtée par les cinq puissances ; il acceptait l'arrangement de 1842, comme satisfaisant, comme réalisable, comme propre à assurer la pacification du Liban. La chambre ne partagea pas ses espérances ; car, dans un amendement célèbre que j'expliquerai tout à l'heure, elle voulut lui imposer une autre direction, indiquer une tout autre politique, une tout autre marche. Depuis cette époque, quoique nous ayons pressé le gouvernement de questions, nous avons toujours été forcés d'accepter des ajournements ; d'année en année, on nous a demandé ce qu'on nous demande aujourd'hui, de nous taire... Nous n'avons que trop cédé à ces éternelles supplications !

Mais nous allons nous quitter, messieurs, et il ne serait pas honorable pour la législature de se séparer, après quatre ans, après tant d'espérances déçues, sans demander pourquoi des vœux qui avaient été si nettement exprimés, et que le ministère avait acceptés, n'ont pas été réalisés. C'est là le seul but de la discussion que j'engage, sans me dissimuler l'embarras de parler à un ministre qui ne doit pas me répondre.

Je ne reprendrai pas le long exposé de cette affaire, mais il serait puéril de ne vouloir plus nous rappeler que, dans la question de Syrie, indépendamment des intérêts sacrés qui nous sont chers à tous, il y a un intérêt français à conserver, car c'est l'influence française en Orient qui a été attaquée en 1840, et qu'on attaque encore aujourd'hui, car la guerre n'a point cessé sur ce point, en dépit de nos concessions.

On a attaqué l'influence française, d'abord en Égypte; la France, de sa main puissante, avait arrêté le vainqueur de Nésib, et par cette intervention elle avait favorisé les vœux de l'Europe qui voulait conserver l'intégrité de l'empire ottoman, c'est-à-dire l'intégrité de cette immense proie que d'ardentes rivalités européennes convoitent depuis si longtemps, et dont elles veulent ajourner le partage, dans l'incertitude de la part qui leur est réservée !

La France, plus désintéressée et plus généreuse, avait arrêté le vainqueur de Nézib, et l'histoire dira si elle a tenu envers lui tous les engagements qu'elle avait contractés en lui imposant un pareil sacrifice ! Mais le lendemain du jour où la France avait rendu ce service à l'Europe, le lendemain du jour où l'intégrité de l'empire ottoman était garantie par son intervention spontanée, efficace ; le lendemain de ce jour on s'est inquiété en Europe de deux choses : de l'influence que la France avait en Égypte, et de

l'influence qu'elle avait en Syrie, influence qu'elle devait à des traditions séculaires, à des capitulations écrites : de là cette conjuration européenne contre la puissance égyptienne, qui a abouti au traité du 15 juillet ; de là, vous allez le voir tout à l'heure, l'oppression des chrétiens de Syrie, qui, si vous n'y prenez garde, aboutira à leur extermination ; il serait insensé de garder le moindre doute à cet égard.

Le pacha d'Égypte s'était emparé de la Syrie ; il l'avait gouvernée pendant sept ans, et il est juste, et je ne suis ici que l'écho de l'histoire contemporaine, de dire que dans ces sept années il y avait fait régner l'ordre, il y avait établi l'égalité de l'impôt, la sécurité du commerce ; sous son administration, si la Syrie n'était pas le pays le plus heureux, c'était un pays tranquille.

Depuis six ans que vous l'avez prise à garder, depuis six ans que les puissances européennes prétendent la protéger, vous savez ce qui arrive : les massacres, le pillage, le meurtre... Voilà ce qu'il est bon de rappeler, car c'est une cruelle leçon pour ceux qui se sont engagés dans cette politique, de voir que ce concert européen, dont on vante chaque jour les résultats pour la paix européenne, ce concert européen n'a pas su réaliser en six ans ce que le seul pacha d'Égypte avait réalisé si vite, et qu'on a peut-être détruit sans retour.

Il fallut à cette époque se créer des prétextes. La Syrie était tranquille ; il fallut l'agiter : et alors ceux qui avaient besoin du prétexte de l'intervention en Orient, ceux-là même allèrent exciter en Syrie la révolte contre le pacha, la division entre les races qui vivaient en paix. Une mission audacieusement niée, lorsqu'elle fût dénoncée à l'Europe par le ministère de 1840, fut résolue ; j'en ai la preuve en mains, dans les pièces qui viennent d'être publiées en Angleterre ; il y a un an, la mission de

M. Wood, l'agitateur du Liban, cette mission si longtemps niée, elle est reconnue, avouée à chaque page des documents officiels. Les malheureux Syriens rappellent chaque instant à l'Angleterre les promesses que M. Vood leur avait faites s'ils voulaient consentir à ébranler, par leur révolte, la puissance du pacha d'Égypte, qu'on voulait à toute force expulser de la Syrie.

Nous parlons beaucoup, messieurs, de la ruse, de la perfidie de ces races non civilisées. Si elles apprennent jamais à écrire l'histoire, elles auront à parler de la félonie de l'Europe, car à cette époque on est allé les agiter en leur promettant le maintien de leurs garanties, de leurs priviléges, que dis-je, en leur promettant des les étendre.

Et voici comment on a tenu parole :

Les populations chrétiennes dans la montagne du Liban, où *la croix surmonte le croissant*, suivant l'heureuse expression de l'un de nos collègues, ces populations qui ont été gardées, maintenues par la Providence comme une protestation éternelle contre la barbarie qui les entoure, étaient en réalité soustraites à l'administration directe de la Porte Ottomane, qui n'exerçait qu'un simple droit de suzeraineté.

La montagne du Liban était depuis quarante ans gouvernée par un prince chrétien, dont le nom est devenu célèbre dans nos débats, par l'émir Béchir ; il la gouvernait si habilement et si heureusement, que les deux races qui l'habitent et que divisent leur foi religieuse, les Druzes et les Maronites, aujourd'hui si acharnés dans leurs luttes sanglantes, vivaient en paix sous son gouvernement paternel, et depuis longtemps incontesté. A 'époque orageuse de sa domination, cette haine de races, excitée par les intrigues de l'Europe, n'existait même pas ! L'émir Béchir, on est allé le tenter aussi ; on lui a demandé de venir

au secours de l'Europe contre le maître de l'Égypte qu'il fallait chasser de Syrie. Il a cédé, comme tous les Orientaux à l'ascendant de la force. Il est resté fidèle à son suzerain tout le temps qu'il l'a pu ; mais enfin un jour il a cédé, et il est venu aider l'Angleterre à détruire la puissance de Mehemet-Ali en Syrie ; ces montagnards ont fait cause commune avec l'ennemi.

Quel en a été la récompense?

Le lendemain du jour où Beyrouth était foudroyé et la puissance du pacha perdue, le lendemain de ce jour, l'émir Béchir, à qui l'on avait promis, garanti, je ne dirai pas son pouvoir personnel, je ne m'en préoccupe pas, mais dans la personne de qui on garantissait aux chrétiens les antiques priviléges dont ils étaient en possession ; le lendemain de ce jour-là, il a été violemment expulsé de Syrie, et il a été retenu en prison à Malte. Il a demandé comme tous les chrétiens malheureux, de ce pays, à venir en France ; on le lui a refusé ; on lui a refusé même de venir en Angleterre ; et le jour où il a voulu changer de prison, on l'a envoyé à Constantinople sous les yeux de ceux qui avaient intérêt à le garder.

Voilà la conduite tenue à l'égard de l'émir Béchir, au mépris des engagements les plus solennels, les plus sacrés !

De ce jour-là, il a fallu pourvoir au gouvernement du pays auquel il avait suffi jusque-là.

La Porte Ottomane, c'était naturel, ne se contentait plus de l'intégrité de l'empire, elle voulait l'agrandir. La population chrétienne du Liban avait toujours été soustraite, en réalité, à son administration directe par les priviléges que la France avait su toujours garantir.

Et cependant l'Europe (vous êtes venus au pouvoir à cette époque, messieurs les ministres), l'Europe n'hésita pas à aban-

donner cette malheureuse population à l'administration directe d'un pacha turc.

Les résultats ne se firent pas longtemps attendre. La persécution commença dès ce jour-là, et vous savez quelles avanies ont subies les chrétiens. Et le mal devint si grand, les plaintes devinrent si vives, que, je le reconnais, le gouvernement français prit l'initiative à cet égard.

Après deux années d'un état de choses qu'un de nos collègues a qualifié bien durement, je me servirai de ce mot pour me dispenser de les raconter, après *deux honteuses* années, comme disait l'honorable M. de Carné à la fin de 1842, on a enfin demandé à la Porte d'administrer humainement ces populations. Alors les habiletés diplomatiques ont été mises en jeu : il est si beau de gouverner du fond de son cabinet des populations qu'on ne connaît pas ! Alors on a cherché des arrangements. On a compris qu'on ne pouvait abandonner la population chrétienne à l'adminstration directe d'une autorité musulmane.

Mais il y avait deux races : il y avait des chrétiens, il y avait des Druzes. C'est alors qu'on a imaginé ce qu'on a appelé l'arrangement de 1842, c'est-à-dire la division de l'administration de la Montagne entre deux caïmacans, deux gouverneurs, l'un druze, l'autre maronite : un émir druze pour les Druzes, un émir maronite pour les chrétiens.

Voilà, messieurs, de ces choses qui s'arrangent dans les chancelleries très-vite et très-facilement. On avait mis alors l'idée de ce procédé sous l'autorité d'un grand nom : c'était M. de Metternich qui l'avait inventé.

Il y a une chose remarquable et que je suis heureux de rappeler à la chambre, c'est que, lorsque l'arrangement fut connu et expliqué devant cette chambre, à l'instant même il se forma

une opinion qui devint majorité, qui ne vit dans cet arrangement qu'un nouveau moyen de perpétuer la discorde et les malheurs des chrétiens dans le Liban. Le gouvernement l'avait accepté, la chambre l'avait refusé; et je suis heureux de lui rappeler que si la responsabilité du gouvernement est compromise dans la question, Dieu merci! la solidarité de la chambre n'y a jamais été engagée; car, par l'amendement de M. Berryer qu'elle adopta alors, elle refusa l'autorité de son adhésion même implicite.

On signala dans la discussion, avec une grande énergie, tous les malheurs qui allaient naître de l'arrangement proposé; on les a prédits, et on a eu le malheur de prédire juste.

La chambre alla plus loin; elle indiqua par les termes mêmes de l'amendement la seule combinaison qui pût prévenir les désordres qui ont éclaté; elle indiqua le rétablissement de l'ancienne autorité unique et chrétienne, c'est-à-dire le rétablissement de l'émir Béchir, de la famille Cheab, qui possédait encore la confiance des deux races rivales, dès longtemps accoutumées à sa paternelle domination.

Il y eut à cette époque, de la part de M. le ministre des affaires étrangères, une assertion tellement étrange que je devrais hésiter à la rappeler, puisqu'il ne veut pas répondre; mais il y répondra plus tard. A cette époque on se demandait: « Pourquoi repousserait-on l'émir Béchir? Mais s'il est une puissance qui ait des reproches à lui faire dans le passé, c'est la France, car il a abandonné son suzerain et notre allié; que lui reproche-t-on? Nous, dont il a abandonné l'allié, dont il a trahi la cause, nous consentons, puisqu'il est le seul qui puisse garantir aux populations chrétiennes du Liban une administration paternelle, à demander son rétablissement! »

A cette époque, M. le ministre des affaires étrangères, je dois bien le supposer, voulant éviter à cette tribune d'avouer que la France avait été vaincue au début des négociations, dit que si la famille Cheab, si l'émir Béchir avait été exclu par les conseils de l'Europe, c'était l'Angleterre qui avait été vaincue, car c'était l'Angleterre qui avait demandé le rétablissement de l'émir Béchir.

Je suis obligé, quand je porte de telles assertions à cette tribune, de les justifier par des citations exactes.

Voici ce que porte textuellement le *Moniteur* :

« La puissance qui a le plus tenu, disait l'honorable M. Guizot en 1843, qui a le plus tenu au rétablissement de la famille Cheab dans la domination du Liban, c'est l'Angleterre ; c'est elle qui l'a formellement demandé. » Et sur ces mots M. de Carné se récrie et demande la parole.

M. Guizot continue : « C'est le fait pur et simple ; c'est l'Angleterre qui a particulièrement insisté pour que la famille Cheab fût rétablie dans la domination du Liban. »

Et dans les pièces publiées à cette époque, qui étaient aux archives, se trouve précisément une dépêche de notre chargé d'affaires à Constantinople, qui déclarait au ministre « qu'il n'avait pas pu s'entendre avec l'ambassadeur d'Angleterre, attendu *que sa cour avait été la première à exclure formellement l'émir Béchir du choix que l'Europe pouvait faire.* »

Je cite, et comme mes notes portent l'indication du *Moniteur*, je les fournirai à M. le ministre le jour qu'il voudra répondre.

Je suis revenu à ces souvenirs, parce qu'il faut, pour la sincérité de mes débats, que cette erreur soit expliquée ; ce ne peut être une erreur de mémoire, elle serait trop étrange, j'ai pensé

sa protection la plus active, et dans beaucoup de cas la plus efficace, sur ces déplorables conflits.

Il y a un point sur lequel M. de Montalembert a insisté, et sur lequel il trouvera bon, je pense, que je n'insiste pas. Nous avons besoin, il est vrai, de nous mettre plus complétement d'accord avec le gouvernement britannique sur les faits qui se passent dans le Liban, sur leurs causes et sur les moyens sérieux d'y porter remède. Il y a certains de ces faits, certains de ces remèdes sur lesquels les agents des deux gouvernements en Syrie n'ont pas été du même avis. Les deux gouvernements ont, je n'en doute pas, et non-seulement je n'en doute pas, mais je l'affirme, les deux gouvernements ont la même sincère intention de ne pas laisser désoler le Liban par les horreurs qui viennent de s'y passer; de ne pas livrer les Maronites aux Druses, pas plus que les Druzes aux Maronites. Le cabinet anglais est, à cet égard, dans les mêmes sentiments que le gouvernement français : il ne serait pas capable d'abaisser sa politique au niveau de cette vieille politique turque dont je parlais tout à l'heure, qui travaille à détruire les Druzes par les Maronites et les Maronites par les Druzes. Non, le gouvernement anglais ne veut pas cela; il veut sincèrement, comme nous, que l'ordre et la justice soient rétablis dans le Liban.

Mais il est vrai que nous n'avons pas été et que nous ne sommes pas encore complétement du même avis sur les faits, les causes et les remèdes. Nous ne négligerons rien pour éclairer le cabinet anglais, pour nous éclairer nous-mêmes, et pour rétablir entre les deux gouvernements cette harmonie qui est dans leurs désirs, mais qui doit être aussi dans les idées qu'ils se forment et des faits et des remèdes, pour passer ensuite dans leurs actes. J'ai déjà agi dans ce sens; j'espère que j'atteindrai

le but. La chambre et M. le comte de Montalembert peuvent être sûrs que le gouvernement du roi ne le perdra pas de vue un moment (Très-bien ! très-bien !)

(*Moniteur* du 16 juillet 1845.)

N° 2

SÉANCE DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS DU 15 JUIN 1846.

M. DE MALLEVILLE. — C'est à l'occasion de ce chapitre que j'ai demandé à la chambre l'autorisation, non pas comme on l'a tant répété, d'adresser des interpellations à M. le ministre des affaires étrangères, mais d'engager une discussion qui est dans notre droit, sur nos affaires de Syrie.

Je ne méconnais pas que ce refus d'accepter la discussion, de la part de M. le ministre des affaires étrangères, ne constitue pour nous une situation grave et délicate.

J'ai été plus étonné qu'un autre de l'entendre refuser ce débat, lorsque je me rappelais que, dans une autre enceinte, loin de le redouter il le provoquait en ces termes : « L'honorable pair s'est félicité de vivre dans un pays libre où, sur de telles questions, l'opinion publique, le sentiment public peut se former, se manifester, se répandre, avertir, provoquer le gouvernement, le presser, l'encourager, le soutenir ; il a eu raison, et je m'en félicite avec lui. »

Ce que le ministre pensait alors, je le pense aujourd'hui, et loin de croire au danger de cette discussion, je mets un vif intérêt à la provoquer, car je suis de ceux qui désirent obtenir, pour l'honneur du pays et de son gouvernement, quelques explications sur le passé, quelques consolations sur le présent, et surtout quelques espérances pour l'avenir.

Je n'ai pas à apprécier, et j'ai eu, je vais le dire, beaucoup de peine à comprendre les raisons qui ont fait demander par M. le ministre des affaires étrangères le silence le plus absolu sur cette question. Et je dois dire que, si ce refus de discussion m'impose quelque réserve, m'oblige à ajourner certaines explications, à ne m'appuyer que sur les faits connus, sur les documents publiés, il m'a été impossible toutefois, comme à ceux qui comptent prendre part à cette discussion, d'accepter l'obligation de me taire ; j'ai dit pourquoi.

Les affaires de Syrie ont vivement préoccupé cette législature à son début ; la chambre n'a pas perdu le souvenir de cette discussion solennelle et approfondie, où l'on examina la situation présente et les dangers à venir. Le ministère, alors, avait une opinion : il acceptait la conclusion arrêtée par les cinq puissances ; il acceptait l'arrangement de 1842, comme satisfaisant, comme réalisable, comme propre à assurer la pacification du Liban. La chambre ne partagea pas ses espérances ; car, dans un amendement célèbre que j'expliquerai tout à l'heure, elle voulut lui imposer une autre direction, indiquer une tout autre politique, une tout autre marche. Depuis cette époque, quoique nous ayons pressé le gouvernement de questions, nous avons toujours été forcés d'accepter des ajournements ; d'année en année, on nous a demandé ce qu'on nous demande aujourd'hui, de nous taire... Nous n'avons que trop cédé à ces éternelles supplications !

Mais nous allons nous quitter, messieurs, et il ne serait pas honorable pour la législature de se séparer, après quatre ans, après tant d'espérances déçues, sans demander pourquoi des vœux qui avaient été si nettement exprimés, et que le ministère avait acceptés, n'ont pas été réalisés. C'est là le seul but de la discussion que j'engage, sans me dissimuler l'embarras de parler à un ministre qui ne doit pas me répondre.

Je ne reprendrai pas le long exposé de cette affaire, mais il serait puéril de ne vouloir plus nous rappeler que, dans la question de Syrie, indépendamment des intérêts sacrés qui nous sont chers à tous, il y a un intérêt français à conserver, car c'est l'influence française en Orient qui a été attaquée en 1840, et qu'on attaque encore aujourd'hui, car la guerre n'a point cessé sur ce point, en dépit de nos concessions.

On a attaqué l'influence française, d'abord en Égypte; la France, de sa main puissante, avait arrêté le vainqueur de Nésib, et par cette intervention elle avait favorisé les vœux de l'Europe qui voulait conserver l'intégrité de l'empire ottoman, c'est-à-dire l'intégrité de cette immense proie que d'ardentes rivalités européennes convoitent depuis si longtemps, et dont elles veulent ajourner le partage, dans l'incertitude de la part qui leur est réservée !

La France, plus désintéressée et plus généreuse, avait arrêté le vainqueur de Nézib, et l'histoire dira si elle a tenu envers lui tous les engagements qu'elle avait contractés en lui imposant un pareil sacrifice ! Mais le lendemain du jour où la France avait rendu ce service à l'Europe, le lendemain du jour où l'intégrité de l'empire ottoman était garantie par son intervention spontanée, efficace ; le lendemain de ce jour on s'est inquiété en Europe de deux choses : de l'influence que la France avait en Égypte, et de

l'influence qu'elle avait en Syrie, influence qu'elle devait à des traditions séculaires, à des capitulations écrites : de là cette conjuration européenne contre la puissance égyptienne, qui a abouti au traité du 15 juillet ; de là, vous allez le voir tout à l'heure, l'oppression des chrétiens de Syrie, qui, si vous n'y prenez garde, aboutira à leur extermination ; il serait insensé de garder le moindre doute à cet égard.

Le pacha d'Égypte s'était emparé de la Syrie ; il l'avait gouvernée pendant sept ans, et il est juste, et je ne suis ici que l'écho de l'histoire contemporaine, de dire que dans ces sept années il y avait fait régner l'ordre, il y avait établi l'égalité de l'impôt, la sécurité du commerce ; sous son administration, si la Syrie n'était pas le pays le plus heureux, c'était un pays tranquille.

Depuis six ans que vous l'avez prise à garder, depuis six ans que les puissances européennes prétendent la protéger, vous savez ce qui arrive : les massacres, le pillage, le meurtre... Voilà ce qu'il est bon de rappeler, car c'est une cruelle leçon pour ceux qui se sont engagés dans cette politique, de voir que ce concert européen, dont on vante chaque jour les résultats pour la paix européenne, ce concert européen n'a pas su réaliser en six ans ce que le seul pacha d'Égypte avait réalisé si vite, et qu'on a peut-être détruit sans retour.

Il fallut à cette époque se créer des prétextes. La Syrie était tranquille ; il fallut l'agiter : et alors ceux qui avaient besoin du prétexte de l'intervention en Orient, ceux-là même allèrent exciter en Syrie la révolte contre le pacha, la division entre les races qui vivaient en paix. Une mission audacieusement niée, lorsqu'elle fût dénoncée à l'Europe par le ministère de 1840, fut résolue ; j'en ai la preuve en mains, dans les pièces qui viennent d'être publiées en Angleterre ; il y a un an, la mission de

M. Wood, l'agitateur du Liban, cette mission si longtemps niée, elle est reconnue, avouée à chaque page des documents officiels. Les malheureux Syriens rappellent chaque instant à l'Angleterre les promesses que M. Vood leur avait faites s'ils voulaient consentir à ébranler, par leur révolte, la puissance du pacha d'Égypte, qu'on voulait à toute force expulser de la Syrie.

Nous parlons beaucoup, messieurs, de la ruse, de la perfidie de ces races non civilisées. Si elles apprennent jamais à écrire l'histoire, elles auront à parler de la félonie de l'Europe, car à cette époque on est allé les agiter en leur promettant le maintien de leurs garanties, de leurs priviléges, que dis-je, en leur promettant des les étendre.

Et voici comment on a tenu parole :

Les populations chrétiennes dans la montagne du Liban, où *la croix surmonte le croissant*, suivant l'heureuse expression de l'un de nos collègues, ces populations qui ont été gardées, maintenues par la Providence comme une protestation éternelle contre la barbarie qui les entoure, étaient en réalité soustraites à l'administration directe de la Porte Ottomane, qui n'exerçait qu'un simple droit de suzeraineté.

La montagne du Liban était depuis quarante ans gouvernée par un prince chrétien, dont le nom est devenu célèbre dans nos débats, par l'émir Béchir ; il la gouvernait si habilement et si heureusement, que les deux races qui l'habitent et que divisent leur foi religieuse, les Druzes et les Maronites, aujourd'hui si acharnés dans leurs luttes sanglantes, vivaient en paix sous son gouvernement paternel, et depuis longtemps incontesté. A l'époque orageuse de sa domination, cette haine de races, excitée par les intrigues de l'Europe, n'existait même pas ! L'émir Béchir, on est allé le tenter aussi ; on lui a demandé de venir

au secours de l'Europe contre le maître de l'Égypte qu'il fallait chasser de Syrie. Il a cédé, comme tous les Orientaux à l'ascendant de la force. Il est resté fidèle à son suzerain tout le temps qu'il l'a pu ; mais enfin un jour il a cédé, et il est venu aider l'Angleterre à détruire la puissance de Mehemet-Ali en Syrie ; ces montagnards ont fait cause commune avec l'ennemi.

Quel en a été la récompense?

Le lendemain du jour où Beyrouth était foudroyé et la puissance du pacha perdue, le lendemain de ce jour, l'émir Béchir, à qui l'on avait promis, garanti, je ne dirai pas son pouvoir personnel, je ne m'en préoccupe pas, mais dans la personne de qui on garantissait aux chrétiens les antiques priviléges dont ils étaient en possession ; le lendemain de ce jour-là, il a été violemment expulsé de Syrie, et il a été retenu en prison à Malte. Il a demandé comme tous les chrétiens malheureux, de ce pays, à venir en France ; on le lui a refusé ; on lui a refusé même de venir en Angleterre ; et le jour où il a voulu changer de prison, on l'a envoyé à Constantinople sous les yeux de ceux qui avaient intérêt à le garder.

Voilà la conduite tenue à l'égard de l'émir Béchir, au mépris des engagements les plus solennels, les plus sacrés !

De ce jour-là, il a fallu pourvoir au gouvernement du pays auquel il avait suffi jusque-là.

La Porte Ottomane, c'était naturel, ne se contentait plus de l'intégrité de l'empire, elle voulait l'agrandir. La population chrétienne du Liban avait toujours été soustraite, en réalité, à son administration directe par les priviléges que la France avait su toujours garantir.

Et cependant l'Europe (vous êtes venus au pouvoir à cette époque, messieurs les ministres), l'Europe n'hésita pas à aban-

donner cette malheureuse population à l'administration directe d'un pacha turc.

Les résultats ne se firent pas longtemps attendre. La persécution commença dès ce jour-là, et vous savez quelles avanies ont subies les chrétiens. Et le mal devint si grand, les plaintes devinrent si vives, que, je le reconnais, le gouvernement français prit l'initiative à cet égard.

Après deux années d'un état de choses qu'un de nos collègues a qualifié bien durement, je me servirai de ce mot pour me dispenser de les raconter, après *deux honteuses* années, comme disait l'honorable M. de Carné à la fin de 1842, on a enfin demandé à la Porte d'administrer humainement ces populations. Alors les habiletés diplomatiques ont été mises en jeu : il est si beau de gouverner du fond de son cabinet des populations qu'on ne connaît pas ! Alors on a cherché des arrangements. On a compris qu'on ne pouvait abandonner la population chrétienne à l'adminstration directe d'une autorité musulmane.

Mais il y avait deux races : il y avait des chrétiens, il y avait des Druzes. C'est alors qu'on a imaginé ce qu'on a appelé l'arrangement de 1842, c'est-à-dire la division de l'administration de la Montagne entre deux caïmacans, deux gouverneurs, l'un druze, l'autre maronite : un émir druze pour les Druzes, un émir maronite pour les chrétiens.

Voilà, messieurs, de ces choses qui s'arrangent dans les chancelleries très-vite et très-facilement. On avait mis alors l'idée de ce procédé sous l'autorité d'un grand nom : c'était M. de Metternich qui l'avait inventé.

Il y a une chose remarquable et que je suis heureux de rappeler à la chambre, c'est que, lorsque l'arrangement fut connu et expliqué devant cette chambre, à l'instant même il se forma

une opinion qui devint majorité, qui ne vit dans cet arrangement qu'un nouveau moyen de perpétuer la discorde et les malheurs des chrétiens dans le Liban. Le gouvernement l'avait accepté, la chambre l'avait refusé; et je suis heureux de lui rappeler que si la responsabilité du gouvernement est compromise dans la question, Dieu merci ! la solidarité de la chambre n'y a jamais été engagée; car, par l'amendement de M. Berryer qu'elle adopta alors, elle refusa l'autorité de son adhésion même implicite.

On signala dans la discussion, avec une grande énergie, tous les malheurs qui allaient naître de l'arrangement proposé; on les a prédits, et on a eu le malheur de prédire juste.

La chambre alla plus loin; elle indiqua par les termes mêmes de l'amendement la seule combinaison qui pût prévenir les désordres qui ont éclaté; elle indiqua le rétablissement de l'ancienne autorité unique et chrétienne, c'est-à-dire le rétablissement de l'émir Béchir, de la famille Cheab, qui possédait encore la confiance des deux races rivales, dès longtemps accoutumées à sa paternelle domination.

Il y eut à cette époque, de la part de M. le ministre des affaires étrangères, une assertion tellement étrange que je devrais hésiter à la rappeler, puisqu'il ne veut pas répondre; mais il y répondra plus tard. A cette époque on se demandait : « Pourquoi repousserait-on l'émir Béchir ? Mais s'il est une puissance qui ait des reproches à lui faire dans le passé, c'est la France, car il a abandonné son suzerain et notre allié; que lui reproche-t-on ? Nous, dont il a abandonné l'allié, dont il a trahi la cause, nous consentons, puisqu'il est le seul qui puisse garantir aux populations chrétiennes du Liban une administration paternelle, à demander son rétablissement ! »

A cette époque, M. le ministre des affaires étrangères, je dois bien le supposer, voulant éviter à cette tribune d'avouer que la France avait été vaincue au début des négociations, dit que si la famille Cheab, si l'émir Béchir avait été exclu par les conseils de l'Europe, c'était l'Angleterre qui avait été vaincue, car c'était l'Angleterre qui avait demandé le rétablissement de l'émir Béchir.

Je suis obligé, quand je porte de telles assertions à cette tribune, de les justifier par des citations exactes.

Voici ce que porte textuellement le *Moniteur* :

« La puissance qui a le plus tenu, disait l'honorable M. Guizot en 1843, qui a le plus tenu au rétablissement de la famille Cheab dans la domination du Liban, c'est l'Angleterre ; c'est elle qui l'a formellement demandé. » Et sur ces mots M. de Carné se récrie et demande la parole.

M. Guizot continue : « C'est le fait pur et simple ; c'est l'Angleterre qui a particulièrement insisté pour que la famille Cheab fût rétablie dans la domination du Liban. »

Et dans les pièces publiées à cette époque, qui étaient aux archives, se trouve précisément une dépêche de notre chargé d'affaires à Constantinople, qui déclarait au ministre « qu'il n'avait pas pu s'entendre avec l'ambassadeur d'Angleterre, attendu *que sa cour avait été la première à exclure formellement l'émir Béchir du choix que l'Europe pouvait faire.* »

Je cite, et comme mes notes portent l'indication du *Moniteur*, je les fournirai à M. le ministre le jour qu'il voudra répondre.

Je suis revenu à ces souvenirs, parce qu'il faut, pour la sincérité de mes débats, que cette erreur soit expliquée ; ce ne peut être une erreur de mémoire, elle serait trop étrange, j'ai pensé

que, M. le ministre, à cette époque, espérant qu'on reviendrait bientôt à la pensée de rétablir en effet l'administration unique et chrétienne qui devait être le but constant, le but unique de ses efforts, espérant que ce résultat arriverait bientôt, il faillait éviter d'avouer que nous avions échoué au début. Je ne puis pas expliquer autrement cette erreur inexplicable ; mais ce qui est vrai, ce qui résulte de documents nombreux que j'ai dans les mains et que je ne veux pas analyser, je fatiguerais la chambre, c'est que l'Angleterre a mis depuis cinq ans l'ardeur la plus soutenue à écarter à tout prix le rétablissement de la famille Cheab et de l'émir Béchir. Et pourquoi ? Personne ne s'y trompe, le rétablissement de l'autorité unique et chrétienne dans le Liban, c'est la restauration de l'influence française, et c'est là ce qu'on vous refuse toujours.

Je pourrais accumuler les preuves et les citations les plus concluantes, mais ces faits-là ne seront pas niés, il est fort inutile d'insister plus longtemps...

La seule question qui me préoccupe, celle sur laquelle nous désirons le plus avoir des explications de la part du gouvernement, c'est celle de savoir comment il a pu se faire que lorsque le rétablissement de l'administration unique et chrétienne devait être le but de tous les hommes sensés, lorsque la chambre avait exprimé à ce sujet une opinion si nette et si précise, il n'apparaisse rien pendant cinq ans des efforts faits par le gouvernement pour y parvenir.

Je dis qu'il n'en apparaît, et il n'y a qu'à lire une des dépêches adressées par M. le ministre des affaires étrangères à notre chargé d'affaires, pour comprendre comment nous avons été si faibles dans la poursuite de ce résultat.

En 1842, M. le ministre écrivait :

« Il faut soigneusement éviter tout ce qui risquerait de nous donner aux yeux des cours l'apparence d'une action propre, cherchant à devancer ou à dépasser la leur. La conséquence inévitable serait de les réunir encore une fois contre nous, et de nous rejeter dans l'isolement. »

C'est là la préoccupation constante ; voilà ce que la France a gagné à rentrer sans conditions, sans réserves dans le concert européen.

Et la faute éclate dans les affaires de Syrie plus que partout ailleurs, car, lorsque vous êtes rentrés dans le concert européen, qu'avez-vous fait? Vous avez abandonné des droits que vous teniez de traditions séculaires, de capitulations écrites qui remontent jusqu'à saint Louis, qui n'avaient jamais été abandonnées même par la convention nationale au moment de sa lutte la plus terrible avec l'Europe ; vous avez subordonné, ce jour-là, l'exercice de vos droits primitifs, de droits qui étaient à vous, que nul ne pouvait vous contester, qu'on ne vous contestait même pas au début des négociations, vous les avez abandonnés, vous les avez subordonnés à ce droit d'assistance, à ces conseils où une majorité est toujours formée contre vous. Mais, cette faute commise, je demande, je veux savoir quels sont les efforts que vous avez faits.

Quand je lis les documents publiés en Angleterre, documents bien autrement complets que les vôtres, quand je lis ceux que nous vous avons arrachés avec beaucoup de peine, vous en conviendrez, je ne vois jamais trace d'un effort. Je vois en Angleterre, je vois en Russie, je vois de la part de toutes les puissances d'Europe, une préoccupation constante d'éloigner la pensée de rétablir l'administration unique et chrétienne et le besoin de maintenir l'arrangement de 1842, au mépris de tous

les malheurs qui en résultent. Les malheurs qui éclatent dans le Liban ne les éclairent pas; non, elles trouvent que l'expérience n'est pas suffisante; et quand, en 1844, l'honorable ministre des affaires étrangères de France s'inquiète enfin des résultats de l'arrangement de 1842, quand il signale pour la première fois les inconvénients, et les inconvénients nombreux de cet arrangement, il ajoute cependant : « Je ne puis encore rien indiquer à la place, car je ne suis pas suffisamment éclairé. »

Il y a autre chose : en 1845, c'est-à-dire après des malheurs dont j'omets le récit, et qui sont connus de toute l'Europe... je ne cherche pas à passionner la chambre par le récit des horreurs qui ont été commises dans le Liban; elles ne sont pas niées, les dépêches, je dois le dire, les constatent avec une extrême fidélité!... Lorsque enfin il a fallu essayer d'indiquer à l'Europe quelle était la pensée de la France, quels étaient ses désirs; savez-vous dans quels termes on l'a fait?

Le chargé d'affaires écrivait le 17 mai 1844 :

« A cet état de choses, je n'étais pas encore chargé de proposer un remède unique et d'un succès certain; mais il m'était impossible de ne pas me rappeler que la Montagne avait prospéré sous d'autres chefs, sous une autre forme de gouvernement, et je ne pouvais m'empêcher de réfléchir avec un sentiment bien vif de regret que la Porte, en innovant, semblait avoir elle-même créé les difficultés de sa tâche, qui devait être comme la nôtre la pacification et le bonheur de ses sujets du Liban.

» Cette première ouverture, *qui désignait les Cheab sans les nommer*, a été très-bien comprise de Rissaat-Pacha; je la crois, quant à présent, d'une bonne mesure : *c'est une base d'opération* pour une campagne laborieuse. »

La politique de la France en est là, qu'elle ne peut agir que

par insinuation timide; elle indique, elle espère qu'on la devinera, elle indique les Cheab *sans les nommer*.

On ajoute plus loin : « Cet ordre de discussion met, je crois, suffisamment en évidence la pensée du gouvernement du roi, sans attacher son crédit et son influence d'une manière trop absolue à telle ou telle solution, sans le commettre trop profondément dans une entreprise où il n'y a *pas d'intérêts assez sérieux* engagés pour risquer les conséquences d'une lutte ouverte. »

D'où je tire la preuve que c'est la première fois, le 17 mai 1844, puisqu'il s'agit d'une nouvelle base d'opérations qu'on a osé dire aux conseils de l'Europe qu'il fallait songer aux Cheab... toujours *sans les nommer*.

M. de Bourqueney revient deux fois sur cette singulière manière d'introduire la question, et M. le ministre lui répond :

« J'apprécie *la parfaite netteté de langage* avec laquelle, ainsi que vous m'en informez dans votre dépêche du 17 mai dernier, vous avez soutenu les considérations de droit et de fait, etc. »

En vérité, si la question n'était pas si grave, et si M. le ministre n'était pas un homme aussi sérieux, je prendrais la réponse pour une épigramme. Mais le chargé d'affaires, en exprimant des vœux aussi timides, des intentions aussi détournées, n'était que le trop fidèle interprète d'une pensée faible et hésitante; il avait droit à l'approbation de son ministre.

On voit avec quelle mollesse d'action le gouvernement, bien qu'il fût sous la pression même de cette tribune, bien qu'il eût été fortement invité à poursuivre, comme le seul moyen de rétablir l'ordre dans le Liban et de maintenir aussi notre influence, qui est notre droit, le rétablissement de la famille Cheab, sou-

tenait la lutte engagée dans les conseils de l'Europe. Il exprimait des doutes, manifestait des craintes et allait quelquefois jusqu'à prédire des malheurs sans rien faire pour les prévenir.

Il serait facile de mettre en regard l'activité, la vigueur avec laquelle les agents anglais repoussent le retour des Cheab, et font des efforts inconcevables pour maintenir un arrangement déplorable pour la Syrie, mais qui avait le mérite de réaliser leur véritable but : l'exclusion de la France en Orient et l'anéantissement de son influence.

Les documents anglais sont d'une grande franchise à cet égard. La partialité des agents anglais pour les Druzes est arrivée jusqu'au scandale. Je ne veux en cela qu'une seule preuve.

En 1844, et au moment où il s'agissait de régler entre les Druzes et les Maronites des intérêts très-importants (il s'agissait de connaître le montant des indemnités résultant du pillage que les chrétiens avaient subi), on avait appelé à Beyrouth les représentants des oppresseurs et des victimes. Arrivés à Beyrouth, les Druzes trouvent dans le colonel Rose, consul général d'Angleterre, un avocat qui ne les quitte pas, qui les appuie, les soutient; il le raconte lui-même.

L'agent de France, M. Poujade, ce n'est pas que je veuille le lui reprocher, car nous aurons tout à l'heure un hommage éclatant à lui rendre, M. Poujade n'assiste pas à cette assemblée. On lui demande pourquoi; il répond : « Je n'ai pas d'instructions! » Et il ajoute, en parlant aux chefs chrétiens : « Je vous engage à vous soumettre, car je n'ai aucun moyen de vous soutenir. » Et le colonel Rose ne manque pas de dire à son gouvernement : « Cette attitude du consul français a singulièrement facilité les négociations; » et il dissimule si peu le rôle d'avocat qu'il a joué dans cette affaire, en faveur des Druzes contre les

chrétiens, qu'il dit encore, je n'ai pas besoin de traduire, je me rappelle bien la phrase : « Je vous engage à remercier beaucoup le sultan de la générosité qu'il a eue en se chargeant de payer pour vous la plus forte somme de l'indemnité dont vous êtes redevables. »

Il faut vraiment toutes les préoccupations des passions politiques pour se vanter soi-même d'un pareil patronage; car c'était tout simplement le règlement des indemnités dues pour pillages, meurtres et incendies : le colonel Rose se félicitait d'avoir si bien appuyé des Druzes, ses clients, qu'il avait obtenu du sultan qu'il voulût bien payer pour eux.

Il y a un autre indice de cette partialité, et je dois dire à l'instant à M. le ministre pourquoi j'insiste sur ce fait; c'est que je l'ai entendu, il y a quelques jours, se calomnier lui-même, lorsqu'il disait, à l'occasion de la conduite de l'Angleterre en Orient : « Mais les Anglais ont les mêmes sentiments que nous pour les populations chrétiennes; ils ont les mêmes vues; ce n'est pas moi que je défends, c'est le ministère anglais. » Vous vous êtes calomnié alors. Non, vous n'avez pas eu les mêmes vues, les mêmes intérêts : je suis de ceux qui vous reprochent de n'avoir pas su défendre les nôtres, qui vous reprochent beaucoup de faiblesse; mais je ne vous reproche aucune complicité. Non, je ne crois pas que l'entente cordiale soit allée jusque-là, non, je ne crois pas que vous ayez voulu, comme l'Angleterre, maintenir un arrangement qui deux fois a livré nos frères chrétiens au massacre et à l'incendie, et que vous ayez jamais partagé son aveugle partialité pour les Druzes; vous allez en juger.

Il y a dans les documents de Londres un long rapport fait par un agent envoyé spécialement par le gouvernement anglais dans

le Liban, afin d'examiner sur les lieux et de juger la situation des deux races et leur valeur relative.

Je lis dans ce rapport, signé Alison : « Les Druzes sont, comme les chrétiens, de très-mauvaise foi; mais ils leur sont infiniment supérieurs par leur courage personnel, leur habileté et leur tolérance religieuse. » (Mouvement.)

La tolérance religieuse de misérables barbares qui n'ont pas même de foi positive, qui égorgent les prêtres qui outragent les femmes, incendient les couvents!... C'est la tolérance religieuse des Druzes qui explique la préférence que leur donne l'Angleterre. Voilà le document que j'ai sous les yeux.

On a souvent accusé les documents anglais de dissimulation ; je ne puis partager aujourd'hui cette opinion, quand je vois des publications dans lesquelles éclate une si brutale franchise.

La partialité révoltante des Anglais pour les Druzes, après de semblables révélations, ne peut être niée, et l'honorable ministre des affaires étrangères aura alors à expliquer comment il entendait que les vues de l'Angleterre et les siennes pouvaient être semblables.

Aujourd'hui qu'il est bien établi que les chrétiens, depuis cinq ans, ont été, je n'ose pas dire complétement, mais enfin trop souvent abandonnés, tandis que leurs rivaux, inférieurs en nombre, ont été soutenus, non pas seulement par l'Angleterre activement, mais par toutes les puissances, faut-il être étonné des malheurs qui sont venus fondre sur eux, et peut-on nous reprocher, à nous, les craintes que nous avons de voir se réaliser la plus grande honte de cette époque, c'est-à-dire l'extirpation complète de la population chrétienne en Orient, soit par l'extermination des forts, soit par l'apostasie des faibles ? C'est à ce but qu'on marche, c'est à ce but qu'on parviendra, si enfin le

gouvernement français, excité par le pays, soutenu par l'opinion publique et surtout par les déplorables exemples du passé, n'a pas la force morale suffisante pour faire comprendre que le seul moyen aujourd'hui d'arracher ces populations au sort qui les menace, c'est de leur rendre ce qui leur a toujours appartenu, leurs anciens priviléges et le raffermissement de l'autorité qui seule peut les consacrer.

Eh bien, dans tous les faits qui nous sont connus jusqu'à présent, la plus grande faiblesse morale s'est toujours révélée. Nous nous rappelons tous qu'il y a deux ans l'évêque de Laodicée, Murad, fut envoyé par ses frères d'Orient pour supplier le gouvernement français de venir à leur aide et pour lui dénoncer la partialité des agents de l'Angleterre et des autres puissances, pour venir signaler toutes les avanies qu'il avait subies. Je ne sais pas comment l'évêque Murad fut accueilli par M. le ministre des affaires étrangères, mais je sais ce qu'en a dit lord Cowley. Lorsque cet envoyé du Liban découragé, probablement par l'accueil qu'il avait reçu en France, demandait de passer en Angleterre et n'obtenait que le refus le plus amer. « Vous verrez, dit lord Aberdeen à sir Strafford-Canning par la dépêche de lord Cowley que je vous envoie, que l'agent maronite n'a pas été plus heureux auprès du gouvernement français. » Voilà ce qu'on dit en Angleterre, ce que vous ne démentez pas, ce que vous n'expliquez pas.

Mais ce n'est pas seulement des intérêts chrétiens que le gouvernement français a eu à se préoccuper en Orient ; lorsque s'est réalisée la mission qu'on avait annoncée comme devant être réparatrice, et qu'on avait confiée à un ministre de la Porte Ottomane, Chékib-Effendi, le plus perfide et le plus hypocrite des persécuteurs, ce ne sont plus seulement les populations du Li-

une opinion qui devint majorité, qui ne vit dans cet arrangement qu'un nouveau moyen de perpétuer la discorde et les malheurs des chrétiens dans le Liban. Le gouvernement l'avait accepté, la chambre l'avait refusé; et je suis heureux de lui rappeler que si la responsabilité du gouvernement est compromise dans la question, Dieu merci ! la solidarité de la chambre n'y a jamais été engagée; car, par l'amendement de M. Berryer qu'elle adopta alors, elle refusa l'autorité de son adhésion même implicite.

On signala dans la discussion, avec une grande énergie, tous les malheurs qui allaient naître de l'arrangement proposé; on les a prédits, et on a eu le malheur de prédire juste.

La chambre alla plus loin; elle indiqua par les termes mêmes de l'amendement la seule combinaison qui pût prévenir les désordres qui ont éclaté; elle indiqua le rétablissement de l'ancienne autorité unique et chrétienne, c'est-à-dire le rétablissement de l'émir Béchir, de la famille Cheab, qui possédait encore la confiance des deux races rivales, dès longtemps accoutumées à sa paternelle domination.

Il y eut à cette époque, de la part de M. le ministre des affaires étrangères, une assertion tellement étrange que je devrais hésiter à la rappeler, puisqu'il ne veut pas répondre; mais il y répondra plus tard. A cette époque on se demandait : « Pourquoi repousserait-on l'émir Béchir ? Mais s'il est une puissance qui ait des reproches à lui faire dans le passé, c'est la France, car il a abandonné son suzerain et notre allié; que lui reproche-t-on ? Nous, dont il a abandonné l'allié, dont il a trahi la cause, nous consentons, puisqu'il est le seul qui puisse garantir aux populations chrétiennes du Liban une administration paternelle, à demander son rétablissement ! »